50372/B

TRAITE COMPLET

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

OU

SYPHILITIQUES.

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES SYMPTÔMES, LES EFFETS, LA NATURE

ET LE TRAITEMENT

DES

MALADIES SYPHILITIQUES,

PAR F. SWEDIAUR, D. M.

TOME II.

DES EFFETS DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR TOUT LE SYSTÈME DE L'ÉCONOMIE ANIMALE.

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Jacob, N.° 39.
MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue ci-devant des Cordeliers, près des Ecoles de Chirurgie.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
(1798, V. style.)

DEPEYRE. D. M.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION

Au second Volume.

Nihil ergo magis præstandum est quam ne pecorum ritu sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed qua itur..... Primi exitio sequentibus sunt, versatque nos et præcipitat error. Quæramus igitur quid optimum, non quid usitatissimum.

SENECA, *in libro de vita beata.*

Nous avons considéré, dans le premier volume, l'origine, la nature, les symptômes de différentes maladies qui semblent avoir affecté les parties génitales des deux sexes, de tous les temps et dans tous les climats. Nous avons montré que ces maladies locales étoient l'effet d'une acrimonie, d'un *virus* ou *stimulus* quelconque appliqué à ces organes; et nous les avons en conséquence, selon leur cause diverse, distinguées en différentes espèces. Nous avons laissé indécise la grande question si ces maux avoient été produits, dans les temps anciens, par le virus spécifique, que nous nommons aujourd'hui *vénérien* ou *syphilitique*. Dans ce second volume, nous allons traiter de la maladie syphilitique proprement dite

ou des symptômes, des effets et de la nature du virus qui la produit sur le système du corps ou sur toute l'économie animale.

Nous ne trouvons aucune trace de ce mal, ou plutôt de cet assemblage des symptômes qui, réunis, constituent proprement la maladie syphilitique dans les anciens auteurs grecs, latins ou arabes. Elle a fait sa première apparition en Europe, selon le témoignage unanime des auteurs qui ont écrit ou qui nous ont laissé quelque monument sur cette maladie, vers la fin du quinzième siècle. Quoiqu'incertains sur l'époque exacte, ou l'année et l'endroit dans lesquels elle s'étoit montrée pour la première fois, presque tous les auteurs sont d'accord pour fixer depuis l'an 1493 jusqu'à l'an 1520, l'époque dans laquelle ce mal exerça ses plus violens ravages : ils s'accordent tous aussi à la regarder comme une maladie *cutanée*, *contagieuse*, *nouvelle* et *inconnue* auparavant, très-différente de l'Eléphantiasis et de la Lèpre, laquelle étoit alors une maladie très-répandue, puisque dix-neuf mille hôpitaux des pays habités par les chrétiens étoient remplis de cette sorte de malades. Tous les auteurs de ce temps, dont je viens de parler, conviennent que les signes ou symptômes

caractéristiques de cette nouvelle maladie étoient des boutons, ou pustules non-suppurantes, et des excroissances hideuses de la grosseur d'un gland sur la peau, des ulcères rongeans à la gorge, des exostoses et des douleurs nocturnes aux os. Le Médecin *Alexander Benedictus*, qui a écrit en 1497, ajoute qu'il a vu des malades qui ont perdu les yeux, le nez, les mains, les pieds et d'autres membres. Il est très-curieux et très-digne de remarque que, quoique plusieurs de ces auteurs contemporains fassent mention de l'affection des parties génitales, et que le mal se communiquoit le plus souvent *(ut plurimum)* par cette voie, aucun ne désigne cette affection comme essentielle ou caractéristique de cette maladie (1):

(1) Cette mention des maladies des parties génitales nous doit d'autant moins étonner, que nous avons fait voir, dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage, que les ulcères (*caroli*), les bubons, les phimosis, les paraphimosis, les condylômes, les verrues aux parties génitales, avoient été toutes des maladies très-connues des anciens Grecs et Romains, ainsi que dans des temps postérieurs, comme nous voyons sur-tout dans les écrits de Lanfrancus, de Salicettus, au treizième siècle, et de Gordon, Arnoldus de Villa-Nova et Guidon de Chauliac, au quinzième siècle.

tous regardent la maladie comme pestilentielle et contagieuse *sans coït*, et même sans contact immédiat quelconque.

Schellig, médecin allemand, un des premiers qui aient écrit sur cette maladie, dont l'ouvrage (1) parut en 1494 ou en 1495, dit positivement que ce poison est très-subtil et qu'il devient aisément contagieux non-seulement par l'air (2), l'haleine et la respiration, ou l'habitation dans la même chambre, mais encore par les vêtemens qui ont été portés par les personnes infectées; et il craint qu'on puisse être même infecté dans les bains communs. *Caspar Torella* observe, dans son traité écrit en 1500, que cette maladie se propageoit de son temps, en général, seulement par le contact immédiat, et que la partie qui

---

(1) Consilium in *Pustulas malas*, morbum, quem *malum de Francia* vulgus appellat. Heidelbergæ. 4°.

(2) Cette idée ou crainte de contagion s'est soutenue encore trente ans après, puisque dans l'an 1529 le cardinal *Wolsey*, premier ministre de *Henri VIII*, fut accusé à la chambre haute d'avoir parlé bas à l'oreille du roi, sachant bien que lui, Wolsey, étoit infecté de la maladie vénérienne. *Hume, hist. of England, t. IV, page* 451, *note c.*

venoit en contact souffroit toujours la première, que ce fût la bouche, le visage ou les mammellons des nourrices : ce qui montre évidemment qu'avant lui, dans le premier temps de l'apparition de cette maladie, on l'avoit observé ou au moins regardé comme contagieuse par l'atmosphère seule, sans contact immédiat ; et ce qui prouve en même-temps que ce mal se propageoit souvent alors sans coït par d'autres voies. Mais nous avons une preuve plus directe de cette dernière assertion.

Natalis Montesaurus, qui a écrit en 1497, et qui fut lui-même affligé de la maladie, attribue son origine à la conjonction de Saturne avec la tête de l'*aries* : il ne fait pas non plus mention de l'affection des parties génitales; mais il parle principalement des douleurs nocturnes des os.

Bartholomæus Montagnana, 1498, (*Consilium medicum pro illustr. et reverend. episcopo et Hungariæ vice-rege.* Voy. in collect. Luisini), dit que la maladie étoit neuve et inconnue ; il recommande des évacuations, et conseille à l'évêque malade le *coït modéré*. Rien ne prouve plus évidemment que la maladie existoit alors très-fréquemment sans aucune affection des parties génitales.

Jac. Cataneus (Tractat. de morbo gallico 1504), est le premier qui fait mention que la maladie syphilitique reste dans quelques hommes latente plus ou moins long-temps, « pendant des mois et des années »: (*ad menses et annos.*)

Peter Pinctor (de morbo fœdo et occulto, his temporibus affligente. Romæ, 1500, 4°.), dit que la maladie étoit nouvelle, et commença en 1494; il parle de trois malades remarquables, qu'il a guéri de cette maladie par les frictions mercurielles : le cardinal de Ségovie, le chanoine Centez et le pape Alexandre VI. Il parle des douleurs affreuses nocturnes des os et des pustules sur tout le corps. — Il ne dit rien des parties génitales.

Georg. Vella (Consilium medicum pro morbo gallico 1505), dit que la maladie se communiquoit seulement par le coït; mais il ajoute ces mots frappans : « qu'une femme peut être infectée et communiquer la maladie à plusieurs hommes, sans en avoir elle-même la moindre apparence ».

Marcus Antonius Coccius Sabellicus, historien fameux, en 1506, qui est mort de cette maladie, dit, dans sa *Rapsodia historica*, que la maladie, dans son apparition, a

commencé avec des pustules sur toute la surface du corps, lesquelles se sont changées après dans des ulcères hideux, sans dire un mot des parties génitales.

Joann. Benedictus (Tractatus de morbo gallico, 1508, 4°.), dit que la maladie a commencé en 1493; qu'elle se communique par le contact, baisers, nourrices, coït. Il attribue sa source à la conjonction des astres; et il fait l'observation intéressante qu'elle n'étoit plus si violente alors qu'à son commencement.

Ulrich von Hutten (Libellus de Guajaci medicina et morbo gallico. Moguntiæ, 1519, 4°.), fait la même observation, que les symptômes de la maladie avoient été plus terribles au commencement de son apparition. Ses mots sont bien remarquables. Il dit : *Quippe tanta fuit cum primum oriretur, fœditate, ut qui nunc grassetur vix illius generis esse putetur. Ulcera in quernæ glandis speciem et magnitudinem, aspera, exporrecta, spurcus ab his profluens humor; fœtor vero tantus exhalans ut cujus nares contigisset odor ille, infici mox crederetur.* Il étoit lui-même affecté de cette maladie; et, après avoir essayé le mercure et tous les autres remèdes en vain, il se guérit à la fin radicalement par

la décoction de Gayac, dont la decouverte est due à *Hernandes d'Oviedo*, qui apprit son usage des sauvages des isles de l'Amérique.

Pour donner une idée plus exacte des symptômes affreux qui accompagnoient la maladie syphilitique dans le temps de son apparition en Europe, j'ajouterai à la description de von *Hutten*, celle que donne *Hieron. Fracastorius*, dans son beau poëme, intitulé : *Syphilis, sive morbus gallicus*, 1521.

Protinus informes totum per corpus achores
Rumpebant : faciemque horrendam, et pectora fœde
Turpabant : species morbi nova : pustula summæ
Glandis ad effigiem, et pituita marcida pinguis,
Tempore quæ multo non post adaperta dehiscens,
Mucosa multum sanie, taboque fluebat.
Quin etiam erodens alte, et se funditus abdens
Corpora pascebat misere, nam sæpius ipsi
Carne sua exutos artus, squallentiaque ossa
Vidimus, et fœdo rosa ora dehiscere hiatu,
Ora atque exiles reddentia guttura voces.
Tum sæpe aut cerasis, aut Phyllidis arbore tristi,
Vidisti pinguem ex udis manare liquorem
Corticibus : mox in lentum durescere gummi.
Haud secus hac sub labe solet per corpora mucor
Diffluere : hinc demum in turpem concrescere callum.
Unde aliquis ver ætatis, pulchramque inventam,
Suspirans, et membra oculis deformia torvis
Prospiciens, fœdosque artus, turgentiaque ora,
Sæpe Deos, sæpe Astra, miser, crudelia dixit.

Et encore :

Interea dulces somnos, noctisque soporem
Omnia per terras animalia fessa trahebant :
Illis nulla quies aderat : sopor omnis in auras
Fugerat. Iis oriens ingrata Aurora rubebat.
Iis inimica dies : inimicaque noctis imago.
Nulla Ceres illos, Bacchi non ulla juvabant
Munera : non dulces epulæ : non copia rerum :
Non urbis, non ruris opes : non ulla voluptas.

Joannes Le Maire, un poëte français, né en 1473, et mort en 1524, dans son poëme intitulé : *de Cupido et d'Atropos*, donne aussi une description graphique de la maladie.

Mais en la fin, quand le vénin fut meur,
Il leur naissoit de gros boutons sans fleur,
Si très hideux, si laids, et si énormes,
Qu'on ne vit onc visages si difformes.
N'onc ne reçut si très mortelle injure
Nature humaine en sa belle figure.
Au front, au col, au menton et au nez
Onc ne vit on tant de gens boutonnez.
.....
Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Vérole grosse,
Qui n'épargnoit ni couronne ni crosse.
Pocques l'ont dit les Flamands et Picarts,
Le mal françois la nomment les Lombards.
Si a encore d'autres noms plus de quatre.
Les Allemands l'appellent Grosse blattre :
Les Espagnols les bouës l'ont nommée.

En comparant les observations précédentes, il me paroît évident que la maladie syphilitique, du commencement de son apparition jusqu'à l'an 1524, étoit, dans sa nature et dans tous ses effets et symptômes, beaucoup plus ressemblante au *Yaws* des Africains, (voy. chapitre XIV,) et à la nouvelle maladie du Canada, (chap. XII), qu'à la maladie syphilitique telle que nous la voyons aujourd'hui en Europe.

Il est difficile, et peut-être tout-à-fait impossible, de fixer l'époque exacte ou l'année précise à laquelle cette terrible maladie s'est manifestée pour la première fois, en Europe. Cependant tout ce que nous savons avec un certain degré de probabilité, c'est qu'elle a commencé à régner, sur-tout en Italie et bientôt après en France, dans les années 1493, 1494 et 1495, à la manière d'une maladie épidémique si contagieuse, qu'on l'a regardée comme pestilentielle.

On ne sait pas mieux comment et dans quel endroit ce virus a pris sa source; s'il a été importé en Europe d'un pays étranger; ou s'il y a été engendré par quelque cause inconnue.

Roderigue Dias de Isly, qui paroît avoir écrit vers 1527, dit dans son traité *contra las*

Bubas, qu'une maladie inconnue jusqu'alors commença à se répandre à Barcelone en 1493, bientôt après l'arrivée de *Christophe Colomb* de l'isle de Saint-Domingue dans cette ville, et qu'elle s'y est répandue dans un instant. « *Mox tota urbs eodem morbo corripi cœpit, latissime se diffundente* » (1). Il ajoute que l'année suivante les troupes espagnoles furent envoyées à Naples contre l'armée française, qui assiégeoit alors cette dernière ville, d'où la même maladie fut communiquée aux Français, qui, ne la connoissant pas, lui ont donné le nom de mal de Naples, *Malum Neapolitanum*. Ces troupes, après avoir levé le siège, retournant par l'Italie en France, disséminèrent la maladie parmi les Italiens, qui lui donnèrent le nom, par la même raison, *Mala de Frantzos*, ou mal français, *morbus gallicus*.

---

(1) La maladie doit avoir été extrêmement contagieuse, si non par l'atmosphère, au moins par le moindre contact; autrement, il est impossible de concevoir comment elle auroit pu avoir fait des progrès si rapides et avoir affecté à-la-fois presque tous les habitans de cette ville, qui étoit alors trois fois plus peuplée qu'elle n'est à présent.

La plupart des auteurs, principalement *Astruc*, *van Swieten*, et dernièrement encore le docteur *Girtanner* (1), ont maintenu, probablement et sur-tout d'après le témoignage de Roderigue Dias de Isly, que la maladie vénérienne ou syphilitique fut apportée en Espagne par Colomb et ses compagnons, de retour de son premier voyage des isles Caraïbes, en 1493; qu'elle a passé des Espagnols aux Napolitains, qui la communiquèrent aux Français, faisant alors le siège de leur ville; qu'enfin ces derniers la répandirent parmi les Italiens, et après parmi leurs propres compatriotes, et qu'elle fut de-là disséminée avec rapidité chez les autres nations de l'Europe (2).

---

(1) Dans son Traité sur la maladie vénérienne. Gœttingue, 1789, en 3 vol. *in*-8°., qui contient l'histoire la plus complette de tous les auteurs qui ont écrit sur cette maladie.

(2) Cette rapidité fut réellement étonnante, puisqu'en moins de deux ans, la maladie s'étoit répandue en France, en Ecosse, en Allemagne et en Hongrie. Le parlement de Paris, et dans la même année le conseil du roi d'Ecosse, à Edinburgh, ont chacun publié un édit par lequel toutes les personnes affectées de la *grande gore*, ou grosse vérole, comme on appeloit cette maladie alors, furent obligées de quitter la capitale, de se retirer

Quoique ces auteurs aient soutenu cette opinion avec beaucoup d'argumens plausibles, des raisons graves m'empêchent d'y souscrire, et je regarde néanmoins encore l'origine de

---

dans un lieu séparé de toute communication, et de n'y pas retourner, sous peine de mort, jusqu'à parfaite guérison de ce mal. — J'ajoute ici et l'arrêté du Parlement de Paris, et la copie de l'original de ce fameux édit d'Ecosse, publié par *Maitland*, dans son Histoire d'Edinburgh, p. 10, c. I.

Arresté du Parlement de Paris, portant réglement sur le fait des Malades de la Grosse Verole.

Aujourd'hui 6me mars (1497.) pour ce que en cette ville de Paris y avoit plusieurs malades de certaine maladie contagieuse, nomme *la grosse verole*, qui *puis deux ans en ça* a eu grant cours en ce royaume, tant de ceste ville de Paris, que d'autres lieux, à l'occasion dequoi estait à craindre que sur ce printemps elle multipliast, a esté advisé qu'il étoit expedient y pourveoir. —

Que tous les malades de ceste maladie de grosse verole, tant hommes que femmes, qui n'estoient demourants et residents en ceste ville de Paris, alors que ladite maladie les a prins, 24 heures aprez ledit cry fait, s'envoisent et partent hors de ceste ville de Paris es pays et lieux, dont ils sont natifs ou la ou ils faisoient leur residence, quand cette maladie les a prins ou ailleurs ou bon leur semblera sur peine de la hart *(mortis)* —

Que tous les malades, estant de cette ville ou qui estoient resid[illegible]nts et demourants en ceste ville, alors

cette maladie comme un problème : 1°. il n'est pas très-constant que les compagnons de Colomb en furent infectés; 2°. il ne s'ensuit

---

que ladite maladie leur a prins, qui avont puissance de eulx retirer en maisons, se retirent dedans lesdites 24 heures, sans plus aller par la ville de jour ou de nuit sur la dite peine de la hart. Et lesquels ainsi retirez en leurs dites maisons, s'ils sont povres et indigents, pourront se recommander aux Curez — et sans ce qu'ils partent de leurs dites maisons, leur sera pourveu de vivres convenables.

Tous autres povres malades, qui avont prins icelle maladie eulx residents, demourants et servants en ceste ville, qui ne avont puissance de eulx retirer en maison — sur ladite peine de la hart se retirent à St. Germain des Prez pour estre et demourer és maisons et lieux qui leur seront baillez et delivrez par les gens et deputez à ce faire. —

Proclamation of King James IV. in the Records of the Town-Council of Edinburgh.

22 Sept. 1497.

It is our Souverane Lordis will and the Command of the Lordis of his Counsall, sent to the Provest and Bailies within this Burgh, that this Proclamation followand be put to execution, for the eschewing of the greit apperand danger of the infectioun of his Lieges fra a contagious sicknes, callit the *Grand Gore*, and the greit other Skayth, that may occure to his Lieges and Inhabitons within this Burgh.

nullement; au moins on auroit grand tort de conclure, que cette maladie fut apportée en Europe des Indes occidentales, parce qu'elle régnoit dans cette partie du monde épidémiquement dans le temps que Colomb s'y

---

That is to say, we charge straitlie and command be the Authoritie above writtin, that all manner of Personis being within the freedome of this Burgh, quilk are infectit or has been infectit and uncurit of this said contagious plage callit the *Grand Gore*, devoyd, red and pass furth of this Toun and compair upoun the sandis af *Leith*, at ten houris before none; and thair sall thai have and fynd Botis reddie in the havin ordainit to thame by the Officaris of this Burgh, reddelie furneist with victualls, to have thame to the *Inch* (An Island in the Frith of Forth over-against *Leith*), and thair to remane quhill God provyde for thair Health: And that all uther personis, the quilk taks upoun thame to hale the said contagious infirmitie and taks the cure thairof, that thay devoyd and pass with thame sua that nane of their personis quhilk taks the cure upoun thame, use the samyn cure within this Burgh in presence or in peirt any manner of way; and quha so fundin infectit and not passand to the *Inche*, as said is, be *Mononday* at the Sone ganging to; and in lykwayis the said personis, that thay have the said Cure of sanitie upoun thame, give thay will use the samyn, thay and ilk of thame sall be brynt on the cheike with the marking Irne, that they may be kennit in tyme to cum and thairafter give ony of thame remains, thay sall be banist but favour.

embarquoit pour revenir en Europe. 3°. Il ne s'ensuit pas, et *Roderigue Dias de Isly* ne le dit pas même positivement, que parce que cette maladie a commencé à paroître à Barcelone vers le temps du retour de Colomb, qu'elle fut apportée et communiquée par ses compagnons aux habitans de cette ville; quoique cela puisse paroître très-probable. 4°. La même cause qui a produit cette maladie, peut avoir été générale et l'avoir fait paroître en différentes parties du globe à-la-fois. Mais l'argument qui me paroît le plus fort contre cette opinion, est une lettre écrite par *Petrus Martyr*, en avril 1488 (1), c'est-à-dire, cinq ans avant que la vérole ait

(1) *Petri* MARTYRIS Anglerii Mediolanensis *epist. LXVIII. Ario Lusitano, Græcas litteras Salmanticæ profitenti, valetudinario.*

In peculiarem te nostræ tempestatis morbum, qui appellatione Hispana *Bubarum* dictur (ab Italis morbus Gallicus, medicorum Elephantiam alii, alii aliter appellant), incidisse præcipitem, libero ad me scribis pede. Lugubri autem elogo calamitatem, ærumnasque gemis tuas, *articulorum impedimentum*, *internodiorum hebetudinem*, *juncturarum* omnium *dolores* intensos esse proclamas, *ulcerum* et *oris fœditatem* superaddit in promis eloquentia, conquereris, lamentaris, deploras, etc.

paru

paru à Barcelone et à Naples, dans laquelle il fait évidemment mention de cette maladie. Il y a, en outre, dans *Io. Leo Africanus*, un passage trop remarquable pour ne pas l'insérer ici (1). Il dit que la maladie vénérienne

(1) Si quis apud Barbaros ex morbo inficiatur, qui *gallicus* vulgo dici solet, raro aut nunquam pristinæ redditur sanitati, quin mors tandem inde consequatur. Solet autem hic morbus quodam *dolore* ac *tumore* primum prorepere ac tandem in *ulcera* verti. Paucis admodum toto Atlante, tota Numidia, toraque Libya hoc notum est contagium. Quod si quisquam fuerit, qui se eo infectum sentiat, mox in Numidiam aut in Nigritarum regionem proficiscitur, cujus tanta est aëris temperies, ut optimæ sanitati restitutus inde in patriam redeat : quod quidem multis accidisse ipse meis vidi oculis, qui nullo adhibito neque pharmaco neque medico, præter saluberrimum jam dictum aërem, revaluerant. Hujus mali *ne nomen* quidem ipsis Africanis *ante ea tempora* notum fuit, quam Hispaniarum Rex Ferdinandus Judæos omnes ex Hispania profligasset, qui ubi jam in patriam rediissent, cœperunt miseri quidam ac sceleratissimi AEthiopes cum illorum *mulieribus* habere commercium, ac sic tandem velut *per manus pestis* hæc per totam se sparsit regionem : ita ut vix fit familia, quæ ab hoc malo remansit libera. Id autem sibi firmissime atque indubitate persuaserunt, *ex Hispania* ad illos transmigrasse, quamobrem et illi morbo ab Hispania, *malum Hispanicum* (ne nomine destitueretur) indiderunt. Tuneti vero, quemadmodum et per

fut importée en Afrique par les Juifs et Maures, (appelés *Marrani*), expulsés de Grenade et d'Espagne; et *Steph. Infessura* nous informe que le roi d'Espagne *Ferdinand* avoit pris Grenade le premier février 1492; qu'une partie des *Marrani* se sont réfugiés à Rome, et qu'ils y ont apporté une maladie pestilentielle et contagieuse, dont beaucoup des habitans sont morts dans l'année 1493 (1).

---

totam Italiam, *morbus Gallicus* dicitur. Idem nomen illi in AEgypto atque Syria adscribitur, unde male imprecantis proverbium : *Te morbus male perdat Gallicus!* — Voy. Descriptio Africæ, l. I, vers. fin.

(1) *Stephani* INFESSURAE Senat. Populique Rom. Scribæ *Diarium urbis Romæ* in *Eccardi* Corp. Histor. Med. AEui T. II. — P. 2002. Die 1 Febr. 1492, ait, venerunt nova de *partibus Africanis*, qualiter Rex Hispaniæ habuerit victoriam de Granata ipsamque ceperit. — P. 2012. Aliud, quod Ambasciator regis Hispaniæ (M. *Jun.* 1493) proposuit, est, quod ex quo prædictus rex expulerat *Marranos* de imperio suo, tanquam inimicos fidei Christ. quod miraretur, quod Papa (*Alexander VI*), qui esset caput dictæ fidei, illos recepisset in urbe. Et propterea hortatus est, ut de terris, ecclesiæ subjectis, illos expelleret. — P. 2013. De prima parte *Marrani* in maxima quantitate steterunt extra portam Appiam apud Caput Bovis, ibi tentoria tendentes, intraveruntque in urbem secreto modo, eo quod ad custo-

Avec ces autorités, se trouve intimement liée celle de *Nauclerus* in *Chronico*, relative à l'an 1492 (1).

Mais indépendemment du crédit et de la foi qu'on veut accorder à ces témoignages, je dois retracer ici à mes lecteurs ce que j'ai dit ailleurs

---

diam portarum deputati sunt Hispani armigeri et ut creditur, etiam de illis, adeo, ut in continenti *pestis invaserit urbem* mortuique sunt quamplurimi *ex peste et contagione dictorum Marranorum*, de quibus tota urbs impleta est et ut videri potest, non sine voluntate et permissu Papæ. (Eodem M. Junio hæc subiungit *Infessura.*)—P. 2015. d. 21 Oct. 1493, mortuus fuit Cardin. de Comitibus peste. —P. 216. *April* 1494. Lo Papa mandò à dire al Ré di Francia, che non venisse, perche in Roma era *grande peste*, e dubitava dello stato suo. —Et per lo Ré *(di Francia)* gli fu risposto, che non si curava di peste, peche quando lui fusse morto, haverebbe posto fine alle sue fatiche. —

(1) Morbum pestiferum secum ex Hispania asportasse Marranos, testatur etiam paulo recentior Geo. *Fabricius Rer. et Germ. et Saxon.* ad a. 1492. « Ex Hispania ejecta sunt 124000 familiarum Judaicarum (*Mariana* 170,000), quibus interdictum, aurum vel Gemmas e regno auferre In itinere ex his xxx millia *pertifer morbus* absumsit. »

Voyez tous ces passages dans les *excepta latina* contenus dans l'Histoire de la Maladie vénérienne, par *Hensler*, auquel je dois principalement ces intéressans détails.

sur le *Feu Persan* (1), connu dans l'Indostan, comme il paroît, depuis un temps immémorial, ainsi que le *Judham* ou *Eléphantiasis* (2), que les Indous regardent comme l'effet le plus fréquent du Feu persan maltraité, invétéré ou dégénéré. Si on considère, en outre, que le *Yavvs* a été trouvé comme une maladie endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, et qu'on compare ce que j'ai dit sur la nature de cette maladie, au chapitre XIV, on trouvera peut-être plus raisonnable de croire avec moi que la vérole, ou maladie syphilitique, telle qu'elle a paru vers la fin du quinzième siècle en Europe, y a été apportée plutôt de l'Afrique ou de l'Asie que des isles de l'Amérique; ou bien que la même cause générale qui l'a produite en Perse, en Afrique et en Amérique, l'a produite également en Europe. Les raisons que j'ai offertes au public me paroissent se contre-balancer au moins, et ne me permettent pas de décider cette grande question. Le lecteur peut donc choisir, pour le pays natal de la vérole, l'Asie, l'Afrique,

---

(1) Dans l'Introduction au premier volume, page xlj.

(2) Voy. ibidem; et vol. II, chap. XV.

l'Amérique, ou bien l'Europe même, sans nuire à la prétention que l'une ou l'autre de ces parties du monde pourroit avoir à se rejetter la priorité de cette infernale et détestable maladie, qui empoisonne la source du plaisir et de la génération de l'homme.

A l'égard de la propagation et des progrès de la maladie syphilitique, il paroît qu'en général le virus, importé pour la première fois dans un pays nouveau, quel que soit son climat, produit des effets très-violens sur le corps humain; mais ses ravages sont terribles, au moins pour quelque temps, lorsqu'il est importé d'un climat chaud dans un pays froid. Les progrès et les symptômes de la maladie syphilitique, importée de l'Europe en Canada de nos jours, en forment une preuve incontestable: peut-être ses effets désastreux, lors de son apparition en Europe, sont-ils dûs à la même cause. Nous voyons même encore aujourd'hui que les maladies syphilitiques des parties génitales, gagnées sur la côte d'Afrique et *transplantées* en Angleterre, sont, en général, plus violentes que celles que se communiquent réciproquement les habitans du même pays qui ne l'ont point quitté. De l'autre côté, nous voyons aussi que plus nous approchons des climats

chauds, plus la maladie syphilitique est bénigne, plus elle est aisée à guérir.

Le passage de *Leo Africanus*, cité plus haut, confirme cette proposition ; et *Bruce* nous informe aussi, dans son voyage en Abyssinie, que les maladies syphilitiques, quoique très-fréquentes et presque générales à Sennaar, sont si douces, qu'elles se guérissent aisément par les sudorifiques et les bains. Cependant, d'après les observations des Brames du Thibet et de l'Indostan, la vérole mal traitée ou invétérée, finit, même dans les climats chauds, très-fréquemment en Khorah ou Judham (Eléphantiasis), et tue le malade.

Il paroît qu'en général plus cette maladie est répandue, et plus long-temps qu'elle a duré dans un pays quelconque, plus elle perd de sa violence, soit que cela soit dû à l'amélioration de la méthode de la guérir, soit à la célérité de l'application des remèdes, soit enfin au changement de la nature du virus même par la multiplication infinie qu'elle éprouve, ou par quelqu'autre cause quelconque.

Quoique le virus syphilitique se propage de nos jours, en Europe, le plus communément par le coït, il ne faut pas s'imaginer,

comme je l'ai fait observer plus haut, que cela a toujours eu lieu ainsi : au contraire, la vérole, après son apparition en Europe, se propageoit pendant les premiers dix, vingt, ou peut-être quarante ou cinquante ans, selon le témoignage unanime des auteurs contemporains, médecins et autres, par l'atmosphère seule, ou certainement par les habits, par le lit, par les ustensiles, par le contact simple et momentané d'une partie quelconque d'un corps sain avec une personne infectée. Ainsi, une seule personne vérolée pouvoit propager cette maladie dans une famille entière, sans qu'on pût savoir par quelle voie cela arrivoit : ainsi, le mari pouvoit la donner à sa femme et le père à ses enfans, sans s'en douter. Les témoignages de *Schellig*, de *Torella*, de *Montesaurus*, de Joan. *Benedictus*, etc., etc., tous témoins oculaires, sont positifs et n'admettent pas de doute à ce sujet.

Les médecins des temps postérieurs voyant que la maladie syphilitique se propageoit presque toujours par le coït, ont commencé par croire que cela a été de tout temps ainsi; et nos contemporains ont fini en ridiculisant et en taxant les anciens auteurs, qui avoient consigné les faits ci-dessus cités, d'inattention ou de

crédulité, ou en les regardant comme dupes de leurs malades. A peine auroit-on trouvé un seul médecin dans notre siècle, et sur-tout dans ces derniers temps, qui ait voulu ajouter foi aux relations des auteurs anciens dont je viens de parler, sur cette propagation de la vérole sans coït. On l'auroit niée peut-être pour toujours, et on ne seroit jamais revenu de cette erreur, sans la nouvelle maladie qui s'est déclarée depuis peu d'années en Canada, et dont j'ai donné un extrait fidèle plus bas, au chapitre XII. En lisant avec attention la relation détaillée, transmise depuis peu sur ce nouveau mal, par le docteur *Bowman*, médecin éclairé de ce pays, on reconnoîtra que ses observations doivent faire taire le scepticisme le plus opiniâtre. Ce praticien nous informe que cette maladie s'y propage le plus communément par les ustensiles, par les vêtemens, etc., etc., exactement comme elle avoit fait quand elle a commencé à paroître en Europe; et qu'elle y produit souvent les mêmes symptômes terribles, dont ont fait mention les auteurs cités plus haut. Ces faits précis et bien constatés de nos jours nous garantissent la vérité de ce que les premiers écrivains nous ont transmis sur les symptômes

et la propagation de cette maladie. Les observations faites dans ces temps derniers sur la contagion du *Sivvins* et du *Yaws* (voy. chap. XIII et XIV), confirment et appuient la conclusion que je viens de présenter.

En réfléchissant à cette propagation rapide et dangereuse dans le temps de l'apparition de la vérole en Europe, je ne m'étonne plus que plusieurs gouvernemens d'alors se soient empressés de reléguer les malades hors de la capitale, dans des endroits écartés et séparés du commerce des personnes saines, comme nous l'avons montré plus haut. Cela justifie en même-temps amplement le titre qu'on a donné au commencement à cette maladie, en l'appelant *Scorra pestilentialis*, *Gore*, *grande Gore*, ou *Vérole*, *grande Vérole*, noms très-adaptés à la nature ou aux symptômes caractéristiques de la maladie au moment de son apparition. On ne pouvoit lui donner le nom de *Maladie vénérienne*, inventé long-temps après en Europe, parce qu'on regardoit la propagation de ce mal par le coït comme nulle ou comme très-accidentelle.

Pour ce qui concerne la nature intime du virus même, elle nous est et nous restera probablement long-temps inconnue : nous jugeons

de son action seulement par les effets qu'il produit. Il est vraiment étonnant et difficile de concevoir comment une si petite quantité de ce poison peut produire des effets si étendus et si généraux. De l'autre côté, nous observons, avec une surprise égale, quelle petite quantité de mercure, sur-tout du muriate oxigéné de ce métal, soulage et détruit les effets du même virus. Il me paroît probable que le virus syphilitique, appliqué à un corps sain, se multiplie par une espèce de fermentation et d'assimilation, et qu'après avoir ainsi causé aux parties génitales ou à la surface du corps des ulcères, il en est absorbé une portion par les vaisseaux absorbans ou lymphatiques, et porté dans les glandes lymphatiques les plus voisines, ou même immédiatement dans le système du corps, pour être à la fin déposé à la gorge, à la peau ou dans les os. Je suis très-éloigné de donner cette théorie comme certaine, mais elle me paroît jusqu'à présent la plus vraisemblable. *J. Hunter*, et plusieurs écrivains modernes après lui, pensent, au contraire, que le virus produit ses effets dans l'économie animale, en excitant une action morbifique dans la

partie à laquelle il a été originairement appliqué ; qu'il ne s'absorbe pas, comme on le croit communément, mais qu'une action morbifique semblable à celle que le virus a excitée sur les parties génitales, est reproduite dans une autre partie du corps, simplement *par sympathie* (1), sans que le virus y agisse immédiatement; que le mercure, aussi bien que les autres remèdes anti-syphilitiques, guérissent cette maladie, en excitant une action différente, ou une nouvelle maladie dans le

(1) Cette théorie ingénieuse, qu'on attribue communément à *J. Hunter*, appartient au docteur *Barthez*, qui l'a publié le premier, il y a vingt ans, dans son Traité intitulé : *Nouveaux élémens de la science de l'Homme.* Montpellier, 1778, chap. VIII. Voy. sur-tout page 166 : « La sympathie que les organes de la génération ont avec ceux de la gorge, peut aussi tenir en partie à ce qu'ils font pareillement des sécrétions d'humeurs d'une nature muqueuse. Cette cause de sympathie paroît déterminer sur-tout la succession qu'on observe très-souvent dans les maladies vénériennes, entre les lésions de ces différens organes : d'autant que le virus vénérien me semble (contre les opinions de Boerhaave et d'Astruc) avoir sa plus grande affinité avec les humeurs muqueuses. » Et *Morgagni* a déjà remarqué que les convulsions qui surviennent aux plaies des parties génitales sont très-souvent précédées d'un sentiment de douleur et d'embarras dans la gorge.

système du corps, en conséquence de laquelle l'action du virus syphilitique est suspendue. Cette suspension ayant duré pendant une période assez longue, le virus est à la fin, suivant eux, expulsé du corps par le changement que les fluides subissent naturellement.

Voici les doutes qui me rendent cette théorie peu probable. Si ce système étoit vrai, on croiroit que l'action sympathique devroit naturellement avoir lieu plutôt pendant que l'action originaire du virus est la plus énergique ou vigoureuse; cependant cela n'arrive presque jamais : les ulcères de la gorge, les taches ou les dartres syphilitiques à la surface du corps, les exostoses et douleurs aux os se montrent rarement pendant cette époque, mais généralement quatre, six, huit, et quelquefois même douze mois après que le mal syphilitique des parties génitales est guéri ou a disparu. Quelquefois ces affections syphilitiques, ont même lieu, dans l'économie animale, sans qu'il y ait eu auparavant la moindre affection aux parties génitales. Si cette théorie étoit fondée, on pourroit encore demander pourquoi nous ne voyons jamais, ou presque jamais, les ulcères syphilitiques originaires de la gorge ou des mammelons des nourrices produire des ulcères ou affections syphilitiques aux parties

génitales? Il sembleroit qu'une telle réciprocité d'action devroit au moins avoir lieu quelquefois. La sympathie ne seroit-elle, dans ce cas, jamais réciproque? On pourroit encore demander pourquoi l'action sympathique a seulement lieu entre les parties génitales et le palais, la racine des cheveux, la peau et les os, pendant que les autres organes ou viscères du corps n'en sont jamais affectés? Quelle est la sympathie entre la chevelure ou entre les os et les parties génitales? Et cette sympathie est-elle constatée par quelqu'autre maladie que la vérole (1)? Pourquoi, après avoir détruit le virus dans sa source, après avoir guéri les ulcères syphilitiques originaires ou secondaires par des remèdes topiques, voyons-nous souvent renaître les ulcères ou d'autres symptômes syphilitiques dans d'autres parties du corps? et pourquoi faut-il, pour prévenir ces fâcheux accidens, l'usage du mercure interne, ou un traitement mercuriel complet?

(1) Quelques faits chimiques récens, sur l'analyse comparée des poils et des os, commencent à jetter du jour sur cette matière. On doit attendre *tout bien*, (omnia bona, comme l'avoit soupçonné Boerhave), de l'application des découvertes françaises dans la chimie animale, à l'art de guérir. *Voyez tous les Mémoires du professeur Fourcroy, dans les 24 volumes des Annales de Chimie.*

L'action du virus syphilitique sur le corps humain est très-différente de celle de tous les autres poisons, contagions ou cachexies. Semblable à la petite vérole, la grande vérole, à l'époque de son apparition en Europe, se communiquoit, si non par l'atmosphère, au moins par le plus léger contact immédiat, et produisoit alors, semblable au *Yavvs* et au *Sivvins*, des éruptions et excroissances hideuses sur tout le corps, et se portoit principalement au visage, qu'elle défiguroit. Ce même virus, propagé depuis, sur-tout aujourd'hui, par une inoculation presque générale, si je puis m'exprimer ainsi (car je regarde la manière dont le virus syphilitique se propage généralement aujourd'hui comme une espèce d'inoculation), est devenu, comme la petite vérole inoculée, beaucoup moins meurtrier qu'il n'étoit : ses effets sont devenus beaucoup moins violens, les excroissances hideuses ont disparues, l'éruption générale et copieuse des pustules sur la peau est devenue partielle et très-peu nombreuse. De l'autre côté, la grande vérole diffère essentiellement de la petite, en ce que le caractère pathognomonique et essentiel de la petite vérole est d'exciter fortement l'action du cœur et du système artériel, et de produire

tous les symptômes d'une fièvre tonique, ou comme on l'appelle communément, fièvre inflammatoire ; pendant qu'un des symptômes caractéristiques les plus constans de la grande vérole, ou maladie syphilitique est, depuis son apparition jusqu'ici, de produire un état tout opposé dans le système du corps, une torpeur, une foiblesse ou une apathie générale (1). Il n'excite presque jamais une réaction sensible du système artériel; ou s'il produit cet effet, on ne voit naître qu'une fièvre atonique lente, accompagnée de foiblesse et de débilité : il semble, presque sans exception dans toutes les constitutions, miner et détruire le principe vital, et en continuant

---

(1) *Natal. Montesaurus*, 1497, en énumérant ses propres souffrances, dit : « Hi dolores magis affligunt nocte adveniente et sentiuntur perinde ac si ossa frangantur et extendantur, *cum quadam difficultate movendi membra voluntoria.* » Et *Jos. Gruenbeck*, 1503, qui a souffert lui-même beaucoup de cette maladie, dit : « Aliqui totis diebus et noctibus omni somno abacto, caput dolent. Alii ineffabiles punctiones gravidinemque in scapulis sentiunt; ceteri in cubitis, genubus vel crurum teretibus : postremi in istis omnibus simul. *Hi nec stare, nec ingredi, nec quidcunque operis humani perficere possunt.* » — Je m'abstiens d'augmenter le nombre des citations.

ses terribles ravages, produire des érosions affreuses, la chûte des cheveux, des ongles, celle même des membres entiers, sans la moindre réaction de ce principe, et l'étouffer ainsi à la fin, jusqu'à produire la mort. C'est la raison pour laquelle presqu'aucune personne affectée de cette maladie n'est guérie par les seuls efforts de la nature, qui semble être entiérement passive, et ne faire aucun effort pour contrarier les ravages de ce virus; encore si cela arrive quelquefois, les exemples en sont si rares, et tellement limités aux climats chauds, qu'ils ne doivent point entrer ici en compte.

Il y a des médecins qui ont cru trouver une grande ressemblance entre la maladie syphilitique et les scrophules; mais le virus syphilitique diffère très-essentiellement dans ses effets de l'acrimonie scrophuleuse. Cette dernière affecte principalement les enfans, et très-rarement les sujets au-dessus de l'âge de puberté; elle se manifeste sur-tout par des gonflemens des glandes maxillaires et sublinguales, celles du col et du bas-ventre et celles des poumons; elle y produit des obstructions, des engorgemens et des tumeurs dures et

très-opiniâtres,

très-opiniâtres, qui ne vont jamais à bonne suppuration *(ægre suppurantes)*.

Le virus syphilitique, au contraire, n'affecte jamais d'autres glandes que celle des aînes et des aisselles, parce qu'il les traverse immédiatement, dans son passage à la masse du sang; il y cause des tumeurs qui suppurent, en général, vîte et aisément; l'épaississement ou la coagulation, et les engorgemens que ce virus fait naître quelquefois au prépuce ou dans les vaisseaux lymphatiques de la verge, se dissipent pour la plupart assez promptement, et se laissent, en général, résoudre très-facilement : quand il attaque les amygdales, comme il fait souvent par l'infection secondaire, il ne commence jamais (chose très-digne de remarque) à agir du dedans en dehors de ces parties; il n'y produit jamais ni squirres, ni induration, ni suppuration; mais il les détruit peu-à peu, en les rongeant de dehors en dedans, en commençant par des ulcères à leur surface extérieure, et en gagnant ainsi, pour ainsi dire, couche par couche de la superficie à l'intérieur.

Nous observons que le virus syphilitique, affectant aujourd'hui le système du corps, agit surtout sur la partie mucilagineuse et gélatineuse

du sang, et attaque par conséquent, dans le premier cas, les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge; et dans le second, la peau, le bulbe des cheveux, les ongles et les os, dans lesquels la partie gélatineuse est principalement abondante. De là vient la chûte des cheveux et la perte des ongles, et les douleurs, exostoses et caries des os. Les différentes préparations mercurielles, qui sont les remèdes les plus sûrs et les plus efficaces pour guérir la vérole, se montrent toujours très-pernicieuses, et hâtent souvent la mort dans la maladie scrophuleuse.

A l'égard de ses effets, et de la rapidité avec laquelle ils ont lieu, le virus syphilitique ne suit, au moins aujourd'hui, aucune loi générale. Il paroît que, pendant les premières années de son apparition en Europe, il se communiqua non-seulement plus vîte et plus aisément, mais qu'il étoit aussi beaucoup plus prompt dans ses ravages. De nos jours, appliqué aux organes de la génération, il est, pour la plupart, trois, cinq, dix ou quinze jours, et quelquefois même plus long-temps, avant d'y produire des ulcères ou des écoulemens; dans quelques cas beaucoup plus rares, il montre ses effets dans les premières douze ou vingt-quatre

heures après le contact impur. On ne sait pas davantage pendant combien de temps le virus syphilitique, après avoir entré dans la masse du sang, ou après qu'il affecte le système du corps secondairement, peut rester caché ou inactif dans le corps. Quelquefois il reste plus, d'autres fois moins long-temps, avant d'occasionner des effets sensibles: il n'y a pas un praticien qui n'ait observé des cas où le virus est resté dans le corps, pendant plusieurs semaines, ou même plusieurs mois, sans causer aucun symptôme apparent. J'ai eu occasion de voir sur-tout un cas dans lequel, après avoir été comme assoupi pendant six mois, il se manifesta à la fin tout d'un coup par des symptômes non-équivoques. Il semble même, dans quelques cas, avoir besoin de quelqu'autre cause, pour exciter son énergie. Si nous étions en possession d'un remède capable de produire cet effet, ce seroit sans doute une acquisition importante pour guider le praticien, ainsi que pour tranquilliser les malades. On a prétendu que la chair du lézard *Iguane*, ainsi que les œufs de tortues de mer, avoient cette propriété remarquable et si desirée: je n'en puis rien dire; c'est aux médecins des climats chauds à vérifier cette assertion. Mais

je me suis servi, avec succès, dans plusieurs circonstances équivoques ou douteuses, du fer et des préparations ferrugineuses. J'ai vu plusieurs personnes, saines en apparence, mais inquiètes sur leur sort, chez lesquelles, après l'usage de ces remèdes pendant quelques jours, des symptômes évidemment véroliques se sont manifestés : faute d'observations assez nombreuses, je n'ose pas en tirer une conclusion générale. En communiquant ce résultat au public, les praticiens éclairés pourront déterminer bientôt le degré de confiance qu'il mérite, et si cet effet du fer est constant et général.

Quelquefois le virus syphilitique est absorbé pendant un coït impur par les vaisseaux lymphatiques, et excite directement des bubons; d'autres fois il semble passer, immédiatement après le coït impur, dans la masse du sang, et y produire des symptômes véroliques à la gorge, à la peau, aux os mêmes, sans exciter aucun symptôme dans les parties auxquelles il fut originairement appliqué, et sans laisser même la moindre trace à la surface du corps. C'est ce qui doune lieu à des erreurs graves dans lesquelles les praticiens, aussi bien que les malades, tombent souvent, en croyant

que les symptômes véroliques présens sont dûs à une maladie ancienne mal guérie; quoique ces symptômes puissent provenir réellement d'une infection beaucoup plus nouvelle, parce qu'ils ne songent pas, ou ne peuvent pas s'imaginer que les malades puissent avoir gagné la vérole sans avoir eu immédiatement auparavant des chancres ou gonorrhées. Ils sont aussi, par la même raison, sujets à attribuer quelquefois la source de ce mal à des personnes très-innocentes.

A l'égard de l'ordre dans lequel le virus syphilitique attaque les diverses parties du corps, il paroîtroit, d'après l'assertion et la théorie de *J. Hunter*, qu'il suit une marche générale et constante. L'action du virus aux parties génitales excite, selon lui, une semblable action morbifique, par sympathie, à la gorge. Cette action de la gorge excite, par sympathie, une action analogue à la peau; et celle-ci, par la même sympathie, produit à la fin la même action morbifique dans les os. Les observations des praticiens éclairés et sans préjugé montrent que le virus vérolique ne suit point un ordre régulier dans son développement; quelquefois il produit, immédiatement après l'affection des parties génitales,

des éruptions à la peau, sans aucun mal de gorge ; d'autres fois il attaque les os comme de préférence à toute autre partie. La seule chose qui soit satisfaisante pour l'observateur philantrope, c'est que les affections des os deviennent de jour en jour moins violentes et moins fréquentes dans les pays de l'Europe dans lesquels l'art est cultivé avec plus de soin, et où les praticiens sont les plus éclairés.

Un fait remarquable qu'on observe quelquefois aujourd'hui, et qui a été déjà vu par Cataneus (1), c'est que, quoique la plupart des hommes soient aisément affectés de manière ou d'autre par ce redoutable poison, il est cependant quelques êtres privilégiés, qui semblent n'être absolument pas susceptibles de cette contagion, et qui s'exposent à tous les dangers, sans y succomber au moindre degré. De même

(1) *Jac. Catan i Tractatus de mo bo gallico*, 1504. Morbus contagiosus est, et *ut plurimum* per coitum cum infecta vel cum infecto contrahitur. Virile membrum vel vulva primo inficitur, ex conta tu ulceris in iisdem membris existentis..... Causa fo tior vel debilior erit, secundum variam dispositionem individuorum. *Vidi tamen complures concubitus immundorum non recusantes, et in sordes ven reas sese præcipitantes, qui tamen nullam inde infectionem hauserunt.*

que certaines personnes ne sont pas susceptibles d'être affectées de la petite vérole, quoique bien loin de fuir les lieux qui en sont empestés, elles s'exposent à toutes les occasions dans lesquelles on ne manque presque jamais de prendre cette maladie. Ces cas, à la vérité, sont rares; mais il est constant qu'il y a des personnes plus sujettes à être infectées que d'autres, quoiqu'elles aient, en apparence, la même constitution : et quelques auteurs ont observé que celles qui ont une fois été infectées du virus syphilitique sont plus susceptibles de recevoir une seconde fois la même contagion que celles qui n'ont jamais pris cette maladie. Le climat, la saison, l'âge, l'état de la santé, l'idiosyncrasie, sont peut-être, comme dans les autres maladies, les causes prédisposantes. On observe la même différence dans les progrès que fait le mal après la communication du virus. Dans les uns sa marche est lente, et il paroît à peine faire quelques progrès; tandis que dans d'autres il avance avec la plus grande rapidité, et produit bientôt les plus terribles ravages.

En général, on a observé que les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui viennent d'être attaquées d'une maladie fébrile quelconque

dans les hôpitaux, pendant qu'elles sont affectées de la vérole, meurent très-souvent; et que les malades des deux sexes, qui ont des écoulemens ou des ulcères aux parties génitales pendant qu'ils contractent une fièvre aiguë, périssent fréquemment, après avoir été saisis d'une mortification gangreneuse dans ces parties.

Après tout ce que je viens de dire ici, après ce que j'ai dit dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage, il paroît clair et évident :

1°. Que les parties génitales de l'un et l'autre sexe ont été sujettes, de tous les temps et chez tous les peuples connus, à diverses maladies très-semblables à celles que le virus syphilitique produit aujourd'hui en Europe. La blennorrhagie, ou prétendue gonorrhée des Juifs, les différens ulcères des parties génitales, la pourriture ou gangrène du membre viril, les gonflemens des glandes inguinales, les diverses excroissances et rhagades, toutes décrites par les anciens auteurs grecs, latins et arabes, et depuis, par beaucoup d'écrivains, jusques vers la fin du quinzième siècle, en sont des preuves certaines et peu équivoques.

2°. Que vers ce temps, c'est-à-dire, entre les

années 1488 et 1493, il a paru, pour la première fois, une maladie nouvelle et inconnue dans les parties méridionales de l'Europe; maladie tellement contagieuse et terrible dans ses ravages, qu'on l'a regardée généralement comme pestilentielle, et que les premiers médecins qui en ont écrit dans le temps l'ont appelée *Scorra pestilentialis;* non-seulement parce qu'elle se communiquoit avec une étonnante rapidité par l'atmosphère, par les vêtemens, par les ustensiles, par la cohabitation dans le même lit, ou par tout autre contact immédiat d'une personne saine avec une personne infectée, mais aussi parce qu'elle devenoit fatale à un très-grand nombre de malades.

3°. Ce mal, qui s'est d'abord manifesté parmi l'armée française assiégeant la ville de Naples, fut appelé par eux *le mal de Naples* (malum Neapolitanum), et de là répandu par les Français en Italie et le reste de l'Europe, sous le nom de *mala de Frantzos* ou *mal français* (morbus gallicus). Bientôt après, voyant que cette maladie étoit alors toujours accompagnée, comme la petite vérole, d'une éruption pustuleuse générale sur toute la surface du corps, on lui a donné le nom de *Gore* ou *Vérole;* et pour la distinguer de

la petite vérole, la *grande Gore*, la *grande Vérole*. Plus tard, en observant qu'elle se propageoit, sur-tout par le coït, on l'a nommée *Mal vénérien*, *Maladie vénérienne*, ou *Syphilis*, *Maladie syphilitique*. Les Espagnols, à cause d'un autre symptôme très-fréquent de cette maladie, lui ont donné le nom de *las Bubas*.

4°. Cette maladie, quoique neuve et inconnue aux médecins de l'Europe vers la fin du XVe siècle, n'étoit nullement une maladie neuve au genre humain. Ceux des Indous qui s'occupent exclusivement des sciences physiques, connoissent et regardent cette maladie comme existante depuis un temps immémorial dans l'Indostan et dans la haute Tartarie, sous le nom de *Feu Persan*. Ils connoissent très-bien la manière de la traiter, ainsi que la propriété spécifique du mercure ; ils ont appris, par des observations nombreuses et bien constatées, que cette maladie, invétérée ou mal-traitée, dégénère souvent dans ce qu'ils appellent *Khorah* ou *Judham*, (*Eléphantiasis*), une des plus anciennes maladies du globe, sur-tout dans les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique. Ce même mal fut très-connu, comme nous l'avons fait voir ailleurs (chap. XV), des Juifs,

qui lui donnèrent le même nom que les Arabes; car le Prophète en parle comme d'une chose très-connue : *Fuyez*, dit-il, *la personne affligée de la* JUDHAM *comme vous fuyeriez un lion*. Remarquez ici que les Brames disent que la cause la plus fréquente du *Khorah*, ou *Judham*, est le *Feu Persan*, ou virus syphilitique ; quoiqu'ils ne nient pas qu'elle vient quelquefois d'autres causes. Ils connoissent très-bien cette *Judham*, puisque ce sont eux seuls qui savent la guérir radicalement; les Juifs, les Arabes, les Grecs, ainsi que tous les médecins modernes l'ayant regardée jusqu'ici unanimement comme incurable. C'est ce dont nous pouvons nous convaincre aisément, en parcourant les différens auteurs qni en font mention, et notamment ce que *Paulus Ægineta* et *Hillary* ont écrit sur ce sujet.

5°. Les symptômes caractéristiques et constans de la vérole ou maladie syphilitique, quand elle s'est montrée en Europe vers la fin du quinzième siècle, étoient, 1°. une éruption générale de pustules non-suppurantes sur tout le corps; 2°. des excroissances hideuses, de la grosseur d'un gland, sur toute la peau, et sur-tout au visage, qui se changeoient souvent

en ulcères rongeans, avec un écoulement de matière ichoreuse et fétide, et qui finissoient fréquemment par la perte des yeux, du nez, des mains et des pieds (1); 3°. des douleurs violentes aux os, qui ne laissoient aux malades aucun repos pendant le jour, et encore moins pendant la nuit; 4°. une apathie, foiblesse ou affaissement universel du corps.

6°. Les historiens nous informent que Christ. Colomb, en arrivant aux isles Caraïbes, y avoit trouvé une maladie endémique parmi les natifs du pays, exactement ressemblante, dans ses symptômes, à la maladie dont nous venons de parler dans le n°. précédent.

7°. On a trouvé vers le même temps, ou peut-être même avant, parmi les habitans des côtes de l'Afrique, une maladie endémique, dont les symptômes caractéristiques sont des tubercules et excroissances hideuses au visage, des pustules et ulcères rongeans sur le corps, et des douleurs violentes, et sur-tout nocturnes, dans les os, que les Africains appeloient et appelent encore aujourd'hui, à cause de la ressemblance des excroissances

(1) Voy. Alex. Benedictus, 1497.

indiquées avec une framboise, *Yavvs* (*Framboesia* des Nosologistes). Cette même maladie est contagieuse, se communique par le contact, et se guérit aujourd'hui radicalement par les mêmes remèdes que la vérole. Voy. chap. XIV.

8°. Une maladie contagieuse, communiquée tantôt par les vêtemens, les baisers, ou le simple attouchement; tantôt par le coït, et accompagnée d'ulcères rongeans de la gorge, du visage, ou autres parties du corps, de douleurs nocturnes aux os, et d'excroissances, sur-tout au visage, existe encore de nos jours dans quelques parties d'Ecosse, et est appelée par les habitans *Sivvin* ou *Sibbens*, mot celtique, qui veut dire Framboise. Voy. chap. XIII.

9°. Une maladie nouvelle, très-contagieuse et très-violente dans ses ravages, à bien des égards ressemblante au *Sivvins*, mais dont la nature, les effets, progrès et symptômes sont parfaitement semblables à ceux de la vérole, telle qu'elle s'étoit montrée lors de son apparition au quinzième siècle en Europe, s'est manifestée depuis peu d'années en Canada, et est appelée par les habitans du Port de Saint-Paul *Mal anglais*. Voy. chap. XII.

10°. Des faits cités ci-dessus, il paroît incontestable qu'une maladie avec les symptômes

principaux et caractéristiques de la vérole du quinzième siècle, avoit été connue généralement long-temps avant dans tous les climats chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; et que les mots *Scorra pestilentialis*, *Mal napolitain*, *Mal français*, *Gore* ou *Vérole*, *Bubas*, *Mal vénérien*, *Syphilis* ou *Maladie syphilitique* des Européens; le *Feu Persan* des Indous, le *Yavvs* des Africains, le *Sivvins* des Ecossais et le *Mal anglais* des Canadiens, signifient la même maladie, ou au moins des modifications du même mal, obéissant toutes parfaitement bien au même traitement.

11°. Qu'après l'examen le plus approfondi et le plus impartial, il paroît plus incertain que jamais, quel est le véritable pays natal de cette affreuse maladie, que nous appelons aujourd'hui la Maladie vénérienne ou syphilitique : si elle a été importée en Europe de l'Asie, de l'Afrique ou des isles Caraïbes de l'Amérique; ou bien si elle a pris sa source en Europe même par un concours de circonstances, de complications ou de causes inconnues : de même qu'il est incertain quel est celui des pays ci-dessus mentionnés où elle a pris son origine; si c'est la Perse qui a produit primitivement ce mal, comme le nom de

Feu Persan, donné par les Indous, sembleroit l'insinuer; ou bien si la même cause productrice opérant par-tout, dans les différentes parties du globe isolément, et de la même manière, a produit cette maladie dans chaque pays, indépendamment de l'autre.

12°. Que ce mal, qui, au commencement de son apparition en Europe, s'est communiqué, sinon par l'atmosphère, au moins d'après le témoignage incontestable de plusieurs auteurs contemporains, par le contact immédiat de quelque partie du corps que ce soit, par les baisers, les ustensiles, les vêtemens, etc. (de même que la nouvelle maladie en Canada et le Sivvin en Ecosse le font généralement aujourd'hui), a perdu peu-à-peu beaucoup de sa première violence; et est devenue depuis, par degrés, plus douce, au point qu'elle se communique rarement à présent autrement que par le coït; encore lui faut-il alors généralement plusieurs jours, et très-souvent des semaines avant que le virus agisse ou qu'il produise quelqu'effet sur les parties génitales. Ses symptômes principaux et caractéristiques: les pustules nombreuses sur tout le corps, les excroissances hideuses et puantes, et les ulcères détruisant les yeux, le nez, les mains et les pieds, ont disparu presqu'entièrement

de nos jours en Europe ; les affections douloureuses des os mêmes sont devenues, depuis les derniers quinze à vingt ans, beaucoup plus rares, et le traitement de cette maladie pestifère, qui sappoit la source et menaçoit l'extinction de la race humaine, est devenu aujourd'hui aussi simple que facile pour le médecin éclairé, surtout si le malade cherche du secours à temps.

13°. Que lorsque cette maladie est maltraitée et invétérée, ainsi que lorsqu'elle est accompagnée des complications les plus dangereuses et les plus opiniâtres, la chimie moderne promet à l'art des ressources simples et inconnues jusqu'ici, qui tendront sans doute à faciliter le traitement, à le rendre, sous tous les rapports, moins dangereux et plus certain qu'il ne l'est par les méthodes connues, et à changer ainsi cette maladie terrible, qui menaçoit, par ses ravages, l'existence et la propagation de l'homme, en une affection aisée à supporter et facile à détruire jusqu'à sa plus profonde racine.

Tous ces résultats, rapprochés comme je l'ai fait, donnent lieu à différentes conjectures, dont je veux rapporter les principales, parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'origine obscure de cette maladie.

La

La connoissance de la vérole ou maladie syphilitique dans l'Indostan depuis un temps immémorial; son existence en Afrique comme une maladie endémique, reconnue des premiers voyageurs; les diverses maladies des organes de la génération, décrites par les Grecs, Romains et Arabes; l'ulcéré corrosif et la pourriture de la verge du malheureux *Héron* au cinquième siècle, à Alexandrie; les gonorrhées ou écoulemens; et les différens ulcères corrosifs des parties génitales, venant *propter decubitum cum muliere fœdâ:* tous ces maux dont j'ai fait mention dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage, m'ont suggéré l'idée que la vérole a fait peut-être le tour du globe déjà plus d'une fois. Ce globe, la race humaine et ses maladies sont bien vieux; et l'histoire, au moins nos connoissances historiques, sont bien jeunes.

La maladie syphilitique, se montrant pour la première fois dans un climat quelconque, est très-violente dans ses effets; mais elle l'est beaucoup plus lorsqu'elle est importée d'un pays chaud dans un climat froid: la maladie moderne du Canada en est une preuve évidente, et la vérole qui a paru au quinzième siècle en Europe, pourroit probablement servir à

confirmer la même chose. Après un certain laps de temps, ce mal semble devenir plus doux; ses progrès, ses symptômes sont moins violens; quelques-uns se perdent entièrement; peut-être n'affecte-t-il à la fin, à une époque de son déclin plus avancée, que les parties génitales, pendant qu'à son commencement, ou en se renouvellant, ou en attaquant un peuple nouveau, ou en se compliquant avec quelqu'autre cause morbifique, le virus agit-il avec plus d'énergie, plus de violence. D'après ce que je viens de dire, il se pourroit bien que plusieurs gonorrhées, ulcères, etc. des Grecs, Romains, etc., fussent réellement les effets tardifs du virus syphilitique vieilli, et si j'osois m'exprimer ainsi, usé ou épuisé en énergie, que les Romains avoient reçu des Grecs, les Grecs des Egyptiens, les Egyptiens par le commerce, de la côte du Malabar, ou par les guerres ou le commerce direct, de la Perse: pays qui, d'après la tradition des Brames, a fourni ce mal au peuple de l'Indostan; et les Perses peut-être des Juifs ou d'un autre peuple, etc. La plupart des maladies des parties génitales des anciens ne seroient ainsi que des modifications ou des effets du virus vérolique, comme celles de nos jours; quoiqu'il soit bien certain

que ces mêmes maladies peuvent provenir aussi quelquefois d'autres causes et d'autres acrimonies d'une nature tout-à-fait différente de celle du virus syphilitique.

Peut être le virus, en se répandant et en se multipliant, se divise-t-il et s'use-t-il par degrés au point qu'il s'éteint à la fin tout-à-fait, et qu'il disparoît de la surface, sinon du globe entier, au moins d'une partie du globe, probablement pour réparoître avec une nouvelle force, après des siècles ou des milliers de siècles, dans une ou dans différentes parties de la terre. La lèpre autoriseroit peut-être une telle conclusion : répandue extrêmement en Europe, sur-tout dans les quatorze et quinzième siècles, elle a disparue, au point qu'on ne voit guère aujourd'hui que çà et là, dans les grandes villes de l'Europe, quelques cas solitaires de cette maladie. On pourroit penser la même chose de la *mentagra*, ou dartre du menton, dont Pline, (Hist. nat. liv. 26, ch. 1) parle comme d'une maladie extrêmement contagieuse par les seuls baisers et le moindre contact, qui a régnée pendant quelque temps à Rome, et qui a entièrement disparue depuis.

Il paroîtroit au moins probable que tout

virus ou poison contagieux a perdu une partie de son énergie ou de sa virulence, dès qu'il cesse de pouvoir se propager par l'air; dès qu'il lui faut, pour se communiquer, le contact immédiat; et qu'il est devenu encore plus foible, lorsque le simple contact ne suffit plus, et qu'il lui faut peu-à-peu quelque chose de plus, telle qu'une application plus immédiate ou plus intime, ou enfin un temps plus long; lorsqu'il n'agit même plus sur la peau en général, qu'il exige, pour se communiquer, une surface plus délicate, plus irritable du corps, et qu'il demande même, dans cet état opportun, un temps plus ou moins long pour produire ses effets. C'est dans cette époque avancée qe'il ne se communique plus que par une surface rouge et humide, et qu'il a besoin d'un contact immédiat, même quelque temps continué, pour pouvoir produire des blennorrhagies ou des ulcères aux parties génitales, avant qu'il affecte le système du corps. Il est vraisemblable qu'il vient à la fin une époque où il cesse entièrement de pouvoir affecter le système du corps, où il affecte même rarement les glandes inguinales, où ses effets sont limités aux seules parties génitales. Nous nous trouverions alors dans le même état à-peu-près dans

lequel nous voyons, d'après les auteurs anciens, que les Grecs et les Romains, et après eux le reste des habitans de l'Europe, étoient jusqu'au quinzième siècle. Le virus seroit alors incapable de produire d'autres maux que des maladies entièrement locales.

Peut-être les dartres, maladie si répandue aujourd'hui en France, ne sont-elles que l'effet tardif du virus syphilitique usé ou dégénéré. On seroit tenté de croire que chez un peuple qui a eu les premiers germes de la vérole répandus chez lui, le virus doit s'user ou dégénérer le premier; et quoiqu'il soit encore dans cet état contagieux et se communique très-aisément d'une personne affectée à une personne saine, ou d'une partie à l'autre du malade même, sur-tout par des égratignures de la peau, au nez, aux yeux, etc., il se borne à ces parties, et ses effets sont limités à la peau.

Il n'est pas douteux que l'art plus éclairé, les moyens plus efficaces, et les secours prompts administrés à temps, pourront accélérer l'arrivée de cette époque heureuse.

Les auteurs contemporains, à l'apparition de la vérole en Europe, nous informent qu'elle se communiquoit alors par l'air; par les vête-

mens, par les ustensiles et le moindre contact. Le docteur *Bowman* nous apprend que les habitans de Saint-Paul, en Canada, où la maladie étoit importée depuis très-peu de temps, gagnent la vérole par l'air, en mangeant avec la même cuiller, en buvant dans le même vase, en fumant du tabac de la même pipe. Les premiers auteurs ne font mention ni des gonorrhées, ni des ulcères aux parties génitales. Le même *Bowman* dit que les malades, en Canada, perdent le nez, la langue, les yeux, des portions des extrémités, par ce virus, sans avoir souvent la moindre affection dans ces mêmes parties; ce qui prouve qu'une personne peut être vérolée jusqu'aux os, sans avoir contracté le mal par le coït, et sans avoir eu ni gonorrhée, ni ulcère, ni aucun autre mal aux organes de la génération. (Voy. ch. XII.) En Europe, au contraire, il est bien rare de voir aujourd'hui un malade vérolique, sans qu'il ait eu auparavant ou gonorrhée ou chancre.

En considérant que l'éruption verruqueuse à la peau, et principalement au visage, étoit un symptôme caractéristique de la vérole, au quinzième siècle; que celle-ci avoit alors une grande ressemblance avec le *Yaws*, tant

dans sa manière de se communiquer fréquemment sans coït, que dans les autres symptômes et ses progrès, et que la guérison de ces deux maladies est absolument la même; en considérant, dis-je, cette grande ressemblance entre la vérole du quinzième siècle et le *Yavvs* des Africains, je ne m'étonne plus que *Sydenham* et plusieurs autres médecins avant lui aient avancé comme très probable que la vérole, ou maladie syphilitique, venoit originellement plutôt de l'Afrique que de l'Amérique ou des isles Caraïbes, comme on l'a cru si long-temps et si généralement en Europe.

On a objecté, contre cette ressemblance, que, d'après les observations de plusieurs praticiens, le *Yavvs* n'attaquoit jamais deux fois la même personne. Nous avons vu, dans les chap. XII et XIII, que les Canadiens et les Ecossais avoient la même opinion sur leurs maladies respectives. Mais supposons ces observations sur le *Yavvs* vraies, je dis qu'on a regardé l'éruption verruqueuse de la peau, du visage sur-tout, comme le symptôme caractéristique et essentiel du *Yavvs*, et qu'on a confondu ainsi évidemment cette éruption avec la maladie même dont elle ne fait qu'un

symptôme. N'aurois-je pas le même droit de dire que la vérole ou maladie syphilitique n'attaqua qu'une seule fois l'homme, qu'elle a disparu ou qu'elle n'existe plus aujourd'hui en Europe, parce que je ne vois plus ce symptôme hideux, qui fut son compagnon fidèle, inséparable et caractéristique, depuis 1493 jusqu'en 1520, et peut-être même jusqu'en 1550? Si les nègres ont des ulcères ou des taches, ou pustules à la peau, des douleurs dans les os, des exostoses, etc. sans cette *éruption verruqueuse*, les médecins et chirurgiens éclairés diront et prononceront sans doute que ces nègres sont affectés de la vérole, comme ils diront de leurs compatriotes Européens qui ont ces mêmes symptômes aujourd'hui, sans ces *excroissances ichoreuses.*

Mais il reste toujours, après tout ce que ce que nous avons dit, la question principale : D'où vient ce venin, ce poison, ou virus spécifique, qui a produit la vérole originairement dans quelque partie du monde que ce soit? S'engendre-t-il dans le corps de l'homme même, ou naît-il hors du corps, et se développe-t-il seulement en étant appliqué sur le corps humain par l'air, par des *effluvia*, ou par le contact immédiat? Faut-il regarder ces

germes de poisons animaux et ces particules contagieuses, comme des êtres vivans, qui, dans leur source ou première jeunesse, poussent et agissent avec une énergie surprenante, s'épuisent par degrés, ou, transportés hors de leur pays natal dans un climat froid, dégénèrent peu-à-peu, et meurent à la fin. Il seroit au moins curieux et utile de savoir pourquoi ces sortes de maladies contagieuses deviennent tout-à-coup, dans de certains temps, plus violentes, plus venimeuses, plus fatales au genre humain. Doit-on attribuer cet effet plutôt à des exhalaisons particulières, produites par des révolutions singulières, qui arrivent de temps en temps à notre globe? Faut-il le rapporter à de certaines complications, ou à d'autres causes absolument inconnues jusqu'ici? Ces questions seront peut-être toujours une énigme pour ceux mêmes qui s'occupent de ces recherches. Cependant les faits suivans pourront bien se lier un jour avec d'autres découvertes; c'est cette seule raison qui m'engage à leur donner une place ici.

J'ai dit ailleurs que quelques auteurs ont cru que le virus vérolique, ou syphilitique, avoit été engendré dans le corps de l'homme même, et qu'il s'y engendre même encore

aujourd'hui quelquefois de cette manière; et qu'on attribue notamment cet effet à la chair du lézard *Iguane*, etc. Je ne nie pas la possibilité d'une telle assertion; mais jusqu'ici il nous manque des faits positifs, pour nous autoriser à la regarder comme prononcée; il paroît plutôt qu'on a confondu l'effet avec la cause, ou qu'on s'est laissé tromper par des apparences. Il est beaucoup plus vraisemblable que le virus peut rester long-temps latent ou inactif dans le corps, et que la chair de l'Iguane, ou quelqu'autre cause quelconque, ne le produit pas, mais excite, ou développe seulement son action dans le corps. D'autres écrivains ont avancé que le virus syphilitique s'engendroit dans les pays chauds par la passion brutale de la bestialité. J'abandonne ces conjectures, et je me borne à citer quelques faits qui peuvent avoir quelque rapport avec cet objet.

Paw, dans ses *Recherches philosophiques*, tom. 1. dit, d'après le témoignage *de Vespuce* (1), témoin occulaire, que dans plu-

(1) *Mulieres eorum facit intumescere maritorum inguina in tantam crassitudinem, ut deformia videantur et turpia: et hoc quidem earum artificio et mordicatione quorumdam animalium venenosorum;*

sieurs endroits en Amérique, les femmes tâchoient de remédier au défaut physique d'organisation des hommes, en faisant enfler singulièrement leur membre génital : elles y appliquoient, entre autres drogues, des insectes venimeux et caustiques, qui étant irrités jusqu'à la fureur, occasionnoient, par leur piquûre, une intumescence considérable et monstrueuse.

Pline (le naturaliste) observe que les hommes mordus par le scorpion, en Italie et en Espagne, se sentent affectés d'un violent priapisme et desir vénérien (*satyriasis*), qui se calment par le coït; mais il dit que la femme souffre d'un tel coït.

La première origine de la vérole seroit-elle due à une piquure de quelqu'insecte venimeux? Celle de l'insecte appelé *Furia infernalis*, devient mortelle. Les morsures de certains serpens et des animaux enragés produisent des effets très-marqués dans l'économie animale.

---

et hujus rei causâ, multi eorum amittunt inguinâ; quæ illis ob defectum curæ, flaccescunt, et multi eorum restant eunuchi. Relation d'Albéric Vespuce, imprimée en caractères gothiques, à Strasbourg en 1505, chez Mathieu Hupfuff.

J'ai remarqué, chap. XIV, que de certaines mouches cherchoient avec grande avidité les excroissances ulcérées des malades affectées du *Yaws*, pour y sucer le poison; souvent elles le déposent ensuite, par une espèce d'inoculation, sur le visage des personnes saines, et propagent ainsi ce mal chez un grand nombre d'hommes en peu de temps et à-la-fois.

J'ai développé sans réserve dans cet ouvrage, mes opinions sur la nature, l'action et les effets du virus et sur l'histoire de la maladie syphilitique. Le lecteur voudra bien distinguer soigneusement tout ce qui est opinion ou hypothèse d'avec les théories établies sur des faits exacts et sur des observations fidèles et multipliées. Ces dernières seules ont le droit de servir à l'établissement d'un système plus raisonnable du traitement de ces maladies. Quant aux premières, que j'ai indiquées par-tout par les expressions: *il semble, il paroît, il est probable*, etc.; je ne les ai employées dans aucun conseil de pratique, je les ai inserées uniquement pour exciter les jeunes médecins à la recherche de la vérité, je n'y

tiens nullement, et conséquemment je n'entrerai jamais avec les critiques dans aucune discussion sur cet objet.

Cette remarque s'applique plus particulièrement à ce que j'ai dit sur la manière d'agir du mercure et des préparations oxigenées.

Les auteurs sont partagés aujourd'hui sur cet objet. Quelques-uns croyent que tous les médicamens anti-syphilitiques, minéraux et végétaux agissent d'après un seul et même principe, en fortifiant ou stimulant les forces vitales et le système artériel; *J. Hunter* et ses sectateurs, pensent qu'ils agissent en produisant dans l'estomac ou dans la partie à laquelle ils sont appliqués, une action morbifique, qui se communiquant par sympathie à tout le corps, suspend et détruit celle du virus syphilitique: pour moi il me paroît plus vraisemblable que les remèdes mercuriels et oxigenés entrent dans la masse des humeurs, se mêlent avec le virus et exercent sur lui une action chimique directe, par laquelle sa nature et ses effets sont détruits. Je fonde cette opinion sur les raisons suivantes. Nous observons, que plusieurs médicamens pris à l'intérieur s'absorbent dans la masse du sang, et y produisent des effets plus ou moins évi-

dents : la térébenthine et les baumes donnent une odeur particulière à l'urine, la rhubarbe, la garance, la betterave la colorent; le soufre, l'ail pris à l'intérieur, affectent fortement l'odeur de la transpiration ; les oxides et sels mercuriels, introduits dans l'estomac, blanchissent après quelque temps l'or que le malade porte sur son corps ; le mercure est trouvé souvent dans les os et les cavités du corps ; la garance prise en poudre ou décoction colore les os ; l'acide muriatique oxigené administré à l'intérieur, décolore l'urine. Les médicamens mercuriels et oxigénés ne produisent ni salivation, ni ulcères de la bouche au commencement, mais bien deux, trois ou quatre semaines après ; cependant, on seroit tenté de croire que leur action devroit être plus forte et plus énergique au commencement qu'après, l'estomac y étant pour ainsi dire plus accoutumé, sembleroit devoir en être, par conséquent, moins affecté.

Nous guérissons les ulcères syphilitiques récens, par l'application immédiate d'une si petite quantité d'oxide foible de mercure, qu'on peut penser qu'il ne stimule ou ne fortifie pas le système entier du corps ; et ce qui est sur-tout digne de remarque, la matière

prise d'un ulcère évidemment vénérien, et triturée avec l'oxide de mercure gommeux, avec laquelle le docteur *Harrison* a essayé l'inoculation de la vérole à plusieurs reprises, n'a produit aucun effet; tandis que l'autre moitié de la même matière non triturée avec le mercure a donné des chancres. Il paroîtroit donc que ces médicamens agissent directement sur le virus syphilitique : et ce que je prie mes lecteurs de noter particulièrement, ce n'est pas dans les maladies *asteniques* seules qu'on observe cet effet ; l'oxigène agit chimiquement sur divers autres poisons animaux très-différens dans leur nature, car *Cruikshank* vient de confirmer une ancienne assertion du professeur *Fourcroy*, par une expérience directe très intéressante : en mêlant les médicamens oxigénés avec la matière de la petite vérole, qui produit, comme on sait, une maladie éminemment *stenique* ou inflammatoire, il a eu le même résultat que le docteur *Harrison ;* la matière mêlée avec le remède oxigéné n'a jamais produit la petite vérole par inoculation, pendant que la même matière inoculée sans mélange a toujours fait naître cette maladie.

Au reste, de quelque manière qu'on consi-

dère cette dernière partie de mon ouvrage, on y verra toujours la science médicale plus avancée dans l'histoire et dans le traitement de la maladie qui en fait le sujet, que dans ceux qui l'ont précédé; et j'aurai entièrement rempli mon objet, si je fais voir ici, comme j'en ai eu l'intention et comme le pensent tous les médecins philosophes, que l'art de guérir marche vers sa perfection, lorsqu'il s'associe toutes les lumières de différentes branches de la philosophie naturelle.

TRAITÉ

DES EFFETS

DU VIRUS SYPHILITIQUE,

Sur toute l'Économie animale.

CHAPITRE PREMIER.

Sur la Syphilis, ou la maladie syphilitique proprement dite.

LA maladie syphilitique ou la SYPHILIS, (du mot grec συς cochon, et φιλια amour, c'est-à-dire amour sale ou impur), appelée communément la vérole ou la maladie vénérienne, est une maladie contagieuse qui se propage de nos jours, le plus communément par le coït, et qui généralement, après avoir produit une blennorrhagie ou des ulcères aux parties génitales, s'absorbe dans la masse du sang, et produit alors des symptômes particuliers dans différentes parties du corps du

malade, tels que des ulcères à la gorge, des taches rouges ou brunes sur la peau, des pustules particulières, principalement au bord des cheveux, qui se changent aisément en dartres ou en ulcères crouteux, des douleurs dans les os, des gonflemens du périoste, ou des tumeurs de la substance des os mêmes, (principalement de ceux qui ne sont pas recouverts de muscles), et enfin de la carie.

Tous ces symptômes réunis ont rarement lieu aujourd'hui à la fois dans la même personne; c'est l'assemblage de ces symptômes plus ou moins nombreux, qui constitue ce qu'on appelle proprement la syphilis ou la maladie syphilitique, maladie vénérienne ou vérole.

Ces symptômes sont les effets d'une acrimonie particulière, d'un poison animal spécifique, ou virus *sui généris*, appelé communément virus vénérien ou virus syphilitique.

Ce virus se communique, comme je l'ai dit, aujourd'hui du moins en Europe, seulement par le contact immédiat entre une personne infectée et une personne saine : il faut même, pour la plupart, afin que l'infection ait lieu aujourd'hui, que l'application de la matière

imprégnée de ce virus soit prolongée quelque tems sur la surface saine d'une partie du corps humain.

Cette communication ayant lieu le plus ordinairement dans l'union des deux sexes, et les parties génitales étant les plus exposées au contact du virus, ce sont aussi généralement celles qui en éprouvent les premiers effets, et qui sont le siège originel des premiers symptômes.

Ces symptômes sont, dans les deux sexes : une blennorrhagie; ou de petits ulcères rongeans aux parties génitales, qui s'étendent peu à peu, et sont fréquemment suivis d'un gonflement des glandes des aînes. Après que cette tumeur des glandes inguinales a eu lieu, mais souvent aussi sans aucune tumeur préalable de ces glandes, il survient communément des ulcères aux amygdales ou à la gorge, des taches ou des pustules, pour la plupart d'un brun ou rouge foncé, en différentes parties du corps, mais particulièrement sur le front à la racine des cheveux; ces pustules se couvrent bientôt de croutes dartreuses, et deviennent souvent des ulcères. Si ces symptômes sont négligés ou mal traités, le virus attaque les os du palais

et ceux du nez, ou produit des douleurs, des tumeurs, et des caries dans un ou plusieurs autres os du corps infecté, sur-tout l'os du front, du tibia, du sternum ou la clavicule, etc. Telle est la marche la plus générale du virus syphilitique aujourd'hui; quelquefois cependant on observe que ce virus produit, dès les premiers instans de l'infection, un gonflement des glandes inguinales, sans qu'il ait été précédé, ni de blennorrhagie, ni d'ulcère, ni d'aucune autre affection visible aux parties génitales; et quelquefois encore, mais plus rarement, le virus est absorbé et porté immédiatement dans la masse du sang, et y produit les effets dont j'ai parlé, sans qu'il y ait eu, ni blennorrhagie, ni ulcères, ni gonflement des glandes inguinales.

J'ai dit que le coït est la manière la plus générale dont se communique la syphilis ou maladie vénérienne aujourd'hui; cependant il arrive souvent que lorsque d'autres parties d'une personne saine, se trouvent en contact avec le virus logé dans quelque partie d'une personne infectée, il s'y attache et exerce d'abord son action sur cette partie saine, et ensuite, après y avoir produit un ulcère, il est

porté, par les vaisseaux absorbans, dans la masse du sang, où il se manifeste par les symptômes que j'ai décrits ci-dessus.

Il arrive même quelquefois, et j'en ai vu plusieurs exemples, que le virus est absorbé sans qu'il ait formé la moindre maladie ni aux parties génitales ni à la surface du corps, et qu'étant porté aïnsi directement dans le système du corps, il y produit les symptômes véroliques.

La voie de communication de l'infection la plus ordinaire après celle qui se fait par l'union des deux sexes, se fait par le contact des doigts et des mains des chirurgiens et des sages-femmes avec une partie infectée; sur-tout lorsque les parties saines exposées au contact, sont affectées de quelques plaies ou excoriations accidentelles.

Dans tous ces exemples, on observe que, pour que l'infection se communique, il faut en général que la partie saine soit en contact avec le fluide virulent d'une blennorrhagie ou d'un ulcère syphilitique.

Une autre voie d'infection non moins fréquente, est celle de la bouche; c'est ainsi qu'une quantité des enfans sont infectés de leurs nourrices, ou *vice versâ*, des nourrices saines par des enfans vérolés. C'est sur-tout le

mammellon qui devient ordinairement dans ces cas le siège de la maladie. Mais il arrive aussi quelquefois que la vérole se communique de bouche à bouche, entre les personnes adultes.

Quelques écrivains modernes assurent qu'on peut prendre cette maladie en couchant dans le même lit, avec ou après une personne qui en est infectée. Mais d'après les observations les plus attentives, ces cas n'arrivent jamais, ou au moins bien rarement de nos jours, sur-tout avec des personnes adultes : nous ne voyons jamais les gardes-malades s'infecter dans les hôpitaux où elles sont jour et nuit avec des personnes qui passent par toutes les périodes de la maladie. Le fait est, à ce qu'il paroît, que les malades syphilitiques sont disposés à se tromper là-dessus, ou plutôt à en imposer aux médecins et aux chirurgiens; et les opinions, sur la manière dont cette maladie peut se propager, les plus absurdes, les moins vraisemblables s'accréditent facilement, sur-tout chez le vulgaire toujours crédule; de-là l'idée si généralement répandue en France, que cette maladie peut se gagner en allant à la garde-robe après une personne qui en est affectée. De-là le préjugé général de ne pas s'asseoir sur les garde-robes, et cette mal-

propreté universelle qu'on voit par-tout en France, dans les villes et dans les campagnes, dans les lieux d'aisance. Cependant, rien de plus faux, et je ne crois pas qu'il existe un seul fait authentique que la maladie se soit jamais gagnée de cette manière. De-là viennent aussi tant de ridicules récits qu'on entend si souvent dans plusieurs pays, des soldats et des moines, sur la manière dont ils disent avoir été trompés et infectés de cette maladie.

Cependant le fait suivant, qui s'est présenté à un de mes amis, en 1787, à Edimbourg, prouvera qu'il est des cas où l'infection a quelquefois lieu d'une manière peu commune.

Il fut consulté pour deux jeunes filles dont il connoissoit parfaitement les parens, auxquels il donnoit ses soins comme médecin. L'aînée avoit douze ans, la cadette dix; elles avoient toutes les deux des ulcères et des dartres dans différentes parties du corps, sans aucun mal aux parties génitales. La mère ne s'en étoit apperçue que depuis peu de tems. Mon ami crut d'abord que ces dartres étoient vénériennes; mais sachant, comme médecin de la famille depuis un nombre d'années, que le père et la mère étoient en bonne santé, et qu'ils n'avoient jamais eu ni l'un ni l'autre

d'affections vénériennes ; il fit d'exactes informations, et trouvant que ces deux filles étoient parfaitement innocentes, que d'après le rapport de leur mère elles n'avoient aucune affection vénérienne locale, il demanda si elles n'avoient point couché avec quelque personne infectée : la mère répondit qu'elles n'avoient couché que dans leur propre lit, excepté quelquefois depuis peu avec une servante qu'elles aimoient beaucoup ; et qui paroissoit fort saine. On appella la servante, et on lui demanda, en présence de sa maîtresse, si elle n'étoit pas malade, si elle n'avoit pas quelques maladies sur la peau, elle nia effrontément qu'elle en eût aucune. Mon ami communiqua ses soupçons à la maîtresse qui fit déshabiller la servante en sa présence. On vit alors, sur différentes parties de son corps, des taches crouteuses non équivoques, et en examinant plus particulièrement la tête, on apperçut une *corona veneris* très-complette. La servante disparut sans qu'on en ait jamais entendu parler, et on traita, par l'usage du mercure, les deux enfans qui furent guéris en quelques semaines.

Ce fait prouve évidemment que même à présent la maladie syphilitique se communique quelquefois par le contact simple d'un corps

nud à corps nud, sans le coït, sur-tout dans les jeunes personnes où la peau est plus délicate. *Sydenham* a déjà fait cette remarque ; il dit avoir observé plus d'une fois que des enfans couchant dans le lit avec leurs parens infectés, ont été infectés de cette manière : il ajoute, avec sa sagacité ordinaire, que les enfans couchant nuds avec une personne infectée, attrapent la maladie, quoique des personnes adultes, dont la peau est devenue ferme par âge, soient à peine capables d'être infectés de cette manière, en couchant simplement ensemble, sans un coït impur. Ce cas est très-différent avec des enfans dont la peau tendre reçoit l'infection beaucoup plus aisément de cette manière.

Une autre question de grande importance, que je n'osois pas décider dans les éditions précédentes de cet ouvrage, c'est si la maladie syphilitique pouvoit se propager aux enfans, par la génération, ou pour parler plus exactement, si jamais un père infecté pouvoit communiquer la maladie au fœtus par la semence, pendant l'acte vénérien ; ou si une mère vérolée, ayant les parties génitales dans un état de parfaite santé, pouvoit communiquer ce virus

au fœtus, dans l'utérus, par la voie de la circulation.

Un cas remarquable qui s'est présenté il y a quelques années à Londres, m'éclaircit sur ce point et prouve que cette maladie peut quelquefois passer aux enfans, par la semence de la part du père.

Un dragon de la garde du roi étoit affecté d'un ulcère syphilitique dans la gorge, qui résista longtems au mercure. Pendant le traitement il cohabita avec sa femme, qui n'a jamais eu aucun mal syphilitique, et qui est encore en parfaite santé. L'enfant qui fut le fruit de ce coït fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le même endroit où le père avoit le sien. J'ai vu le père et le garçon, ils sont maintenant tous les deux parfaitement guéris.

Je suis informé qu'il y a actuellement une famille règnante en Europe, dont tous les enfans sont nés avec le germe vérolique dans leur corps, et dont aucun a survécu jusqu'à ce qu'on se décidât à la fin d'administrer le mercure à l'animal qui fournissoit le lait pour la nourriture du dernier né.

Voilà donc le point bien décidé à l'égard du père; mais à l'égard de la mère, je n'ai jamais

pu, nonobstant tous les soins que je me suis donnés, découvrir encore un seul fait direct et bien constaté, qui prouve jusqu'à l'évidence que le virus syphilitique puisse se communiquer de la mère au fœtus, dans l'utérus.

Les enfans infectés qui se sont présentés tant à mon observation qu'à celle de quelques-uns de mes amis, à qui la pratique offre fréquemment l'occasion de voir des enfans nouveaux nés, sembleroient plutôt fournir des preuves pour la négative : ni moi, ni aucun de mes amis, nous n'avons jamais pu parvenir à observer des ulcères ou autres marques évidentes du virus syphilitique sur les enfans, à l'instant de leur naissance ; et l'on peut supposer, avec assez de probabilité, que ceux qui paroissent au bout de quatre, six ou huit jours au plus tard après la naissance, aux parties génitales, à l'anus, aux lèvres, à la bouche, etc., de ces enfans, ainsi que les écoulemens des parties génitales ou des yeux, qu'on observe quelquefois chez eux, proviennent de l'infection qui leur a été communiquée dans leur passage par le vagin de la mère par des ulcères que celle-ci avoit en cette partie ; car la peau de l'enfant est alors à peu près aussi tendre que les surfaces rouges du corps, telles que celles du gland, des lèvres, etc., et

c'est sans doute le cas le plus fréquent, où l'absorption immédiate du virus syphilitique puisse avoir lieu.

Un autre point très-important, qui reste encore à décider, c'est de savoir si le virus syphilitique, absorbé dans le systême du corps, se communique ou infecte jamais quelqu'autre fluide, hors de la partie gelatineuse et albumineuse de la masse du sang, et constater enfin s'il infecte jamais le lait, et si par conséquent l'infection de la vérole se peut jamais communiquer par la voie de ce liquide de la mère ou de la nourrice à son nourrisson.

D'après ce que je viens de dire, toutes les voies par lesquelles le virus syphilitique se propage aujourd'hui chez nous en Europe, d'une personne infectée à une personne saine, semblent se réduire à celles qui suivent.

1°. Le Coït d'une personne saine avec une personne évidemment affectée d'un blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques aux parties génitales ; c'est la voie la plus fréquente.

2°. La Copulation d'une personne saine avec une personne saine en apparence, mais dont les parties génitales recèlent le virus, sans qu'il ait encore produit aucun symptôme apparent. Ainsi une femme qui a reçu l'infec-

tion d'un homme, peut, pendant plusieurs jours, (et cela arrive assez souvent) infecter un ou plusieurs hommes, sans qu'on puisse appercevoir en elle aucun symptôme de cette maladie : et réciproquement un homme peut infecter des femmes de la même manière.

Il n'est pas rare de voir des cas semblables dans la pratique, dans les capitales de l'Europe.

Il s'en est présenté un depuis peu, qui pourroit faire croire que le virus peut quelquefois se communiquer et propager, quoique les parties génitales ne soient nullement infectées. Un médecin, de mes amis, fut attaqué de symptômes syphilitiques, pour lesquels il prit quelques remèdes mercuriels ; tous les symptômes de cette maladie disparurent, et il parut être en parfaite santé pendant l'espace de six mois, lorsqu'un jour ayant couché avec une femme saine, selon toute l'apparence, elle se trouva infectée quelques jours après : et tous les deux étoient persuadés que cette infection venoit de lui, car deux jours après, il fut affecté d'un bubon, sans avoir aucune maladie locale aux parties génitales. Si cette observation étoit bien avérée, ce qu'elle ne me paroît pas, ou si

elle étoit confirmée par d'autres, elle seroit très-instructive, et prouveroit trois choses très-intéressantes à savoir, relativement à la nature du virus syphilitique : d'abord qu'il peut demeurer dans le corps pendant six mois, sans donner le moindre signe de son existence ; secondement qu'il peut être communiqué à une personne, sans que les parties génitales de la personne infectée soient malades. Troisièmement que ce poison peut se déposer de la masse du sang dans les glandes inguinales, quoique nous ne puissions pas dire aisément comment cela arrive. Mais je suis loin de tirer de telles conclusions d'un fait isolé et l'unique dans son genre qui est venu jusqu'ici à ma connoissance, et qui laisse d'ailleurs beaucoup d'incertitude ; car il me paroît que ces symptômes peuvent avoir été produits par une absorption immédiate du virus logé et dormant, pour ainsi dire, dans le vagin de cette femme, qui étoit en apparence dans le meilleur état de santé.

3°. L'ALLAITEMENT. Dans tous les cas de cette espèce qui se sont présentés à ma connoissance, où les mammellons de la nourrice furent infectés par des ulcères syphilitiques qui se trouvèrent dans la bouche de l'enfant,

ou réciproquement les mammellons de la nourrice étant attaqués d'ulcères syphilitiques, occasionnèrent des ulcères de la même nature, dans la bouche, au nez ou aux lèvres de l'enfant, et lui communiquèrent ainsi l'infection générale. Il est encore douteux, comme j'ai remarqué ci-dessus, si le virus syphilitique se communique jamais par le lait même.

4°. En exposant au contact du virus syphilitique, par des baisers, par des frottemens, ou par des attouchemens, quelque partie du corps que ce soit. Le danger devient double, si les parties qu'on expose ainsi, ont été précédemment excoriées, blessées ou ulcérées par une cause quelconque. Il y a plusieurs exemples, sur-tout dans les grandes villes où des nourrices affectées des ulcères syphilitiques dans la bouche, ont communiqué la verole à des enfans par des baisers. J'ai rapporté plus haut un cas où la vérole fut communiquée à deux enfans qui avoient coutume de coucher avec une servante attaquée d'une maladie de peau syphilitique cachée; et j'ai cité encore des cas frappans d'infection par le simple frottement des parties génitales des hommes sains, contre les parties génitales infectées d'une femme, dans *le Chapitre XI*,

Vol. I. Nous voyons fréquemment des ulcères syphilitiques qui viennent de cette manière au scrotum et aux cuisses; et j'ai vu malheureusement plus d'un exemple où le virus s'est communiqué aux mains des sages-femmes et des chirurgiens; et *vice versâ*, je connois un exemple où une sage-femme, avec une dartre syphilitique au bras, communiqua la vérole successivement à plus de cent femmes.

5°. En blessant quelque partie du corps avec une lancette, un couteau ou autres instrumens infectés du virus syphilitique. On observe à cet égard une ressemblance entre ce virus et celui de la petite vérole. Nous avons plusieurs exemples de la communication de cette dernière, par la saignée faite avec une lancette qui, après avoir servi, ou à l'inoculation ou à l'ouverture des pustules véroliques, n'avoit pas été ensuite suffisamment nettoyée. *Van-Swieten* rapporte plusieurs cas où la maladie syphilitique a été communiquée par un pareil défaut d'attention à nettoyer l'instrument dont on s'est servi pour faire des saignées ou des scarifications. En Moravie, dans l'an 1577, plusieurs personnes assemblées dans un bain, où, selon la coutume de ce tems, on se faisoit faire en même tems des scarifications,

par

par le barbier, furent toutes infectées de la maladie syphilitique. *Crato* le médecin, et *Jordan*, qui donnent la description de cette maladie, pensent qu'elle fut communiquée par l'instrument avec lequel on avoit fait les scarifications.

6°. Par la TRANSPLANTATION DES DENTS. J'ai été témoin d'un exemple fâcheux : une jeune fille à Londres, s'étant fait ôter une dent gâtée, et l'ayant aussitôt remplacée par une dent tirée immédiatement d'une jeune femme qui paroissoit saine, fut bientôt attaquée d'un ulcère dans la bouche. Le mal paroissoit de nature syphilitique, mais si rébelle, qu'il résista aux remèdes mercuriels les plus puissans, entraîna la carie de la mâchoire, suivie de la plus affreuse érosion de la bouche et du visage, et conduisit enfin cette infortunée au tombeau ; et tout cela sans qu'on apperçut la moindre incommodité dans la femme qui avoit fourni la dent.

7°. Par la GÉNÉRATION. J'étois longtems douteux si la propagation du virus avoit réellement lieu de nos jours de cette manière sans une maladie locale des parties génitales ; mais le fait que j'ai cité ci-dessus prouve, au-de-là de toute controverse, qu'un père infecté de la maladie syphilitique peut communiquer, par la semence, ce mal à ses enfans, quoique ses

parties génitales soient parfaitement saines. C'est ainsi, sans doute, que la maladie syphilitique se propage quelquefois d'une génération à l'autre, et qu'elle devient une maladie héréditaire.

Pour bien saisir les contradictions apparentes qui se présentent quelquefois dans la pratique concernant la propagation de la maladie syphilitique, et pour éclaircir le jugement du jeune praticien, dans des cas douteux et difficiles, j'y ajouterai les remarques suivantes.

1°. Le virus syphilitique peut être absorbé et porté dans la masse du sang, et procurer l'infection générale, sans produire ni laisser aucun effet visible sur la surface du corps; il est en conséquence de la plus grande importance d'avoir présent à l'esprit, dans la pratique, que l'absorption a souvent lieu avant que les parties externes paroissent affectées d'aucun symptôme; que conséquemment la masse du sang peut être infectée avant que les effets du virus paroissent sur les parties génitales, ou même sans que ces parties soient jamais affectées.

2°. Une personne, homme ou femme, qui a le virus syphilitique logé dans ses parties génitales, peut infecter et donner une blennorrhagie ou un ulcère syphilitique à un autre,

sans qu'elle en ait elle-même la moindre apparence de maladie, soit dans ses parties extérieures, soit dans le système du corps. Pour bien comprendre ce paradoxe apparent, il faut se souvenir de ce que nous avons observé plus haut, que le virus syphilitique, appliqué à une partie quelconque d'une personne saine, doit y demeurer adhérent pendant quelque tems, avant qu'il puisse y produire un effet apparent, c'est-à-dire une blennorrhagie ou un ulcère; or, s'il est enlevé à tems, soit par hasard, soit par propreté, il ne produira aucun effet dans cette partie, ou s'il est enlevé dans le coït par une personne saine, avant qu'il ait eu le tems d'agir sur l'endroit où il étoit logé, celle-ci seule sera exposée à l'infection, et deviendra malade pendant que l'autre restera saine..... De tels exemples se rencontrent aujourd'hui fréquemment dans la pratique.

3°. On observe souvent, sur-tout dans les grandes capitales de l'Europe, que des gens accoutumés à cohabiter avec une femme particulière, restent en bonne santé, sans gagner aucune maladie, tandis qu'un étranger, cohabitant avec cette même femme, en gagne quelquefois une infection violente.

Quoique toutes les parties du corps humain

paroissent susceptibles de recevoir l'infection ; on observe cependant que le virus syphilitique affecte quelques fluides et quelques parties plus particulièrement que d'autres. Il affecte rarement et peut-être jamais d'autres glandes lymphatiques que celles des aînes, des aisselles et de l'avant-bras. Il produit quelquefois des coagulations de la lymphe et des tumeurs des vaisseaux absorbans aux génitales, mais il attaque principalement les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge dans les deux sexes ; il corrode, détruit ou altère la partie gelatineuse du sang dans les os, et quelquefois dans les bulbes des cheveux, d'où la tête chauve, *(alopecia syphilitica)*, et dans quelques cas très-invétérés ou mal traités, il attaque les ongles des pieds et des mains, les détruit et les fait tomber ; c'est dans ces cas qu'il produit souvent, dans les climats chauds, la lèpre noire, *(Leontiasis* ou *Elephantiasis)*, une des plus terribles maladies, dans laquelle le corps devient couvert d'ulcères, et les membres corrodés, tombant à la fin par morceaux, rendent le malade mourant un spectre des plus hideux. — Heureux pour l'homme, qu'on a découvert à la fin, contre cette cruelle maladie, une méthode curative efficace et radicale.

Si les symptômes sont aussi bien caractérisés que ceux que j'ai décrits ci-dessus, et si surtout plusieurs se combinent ensemble, il ne sera pas difficile de prononcer sur la nature de la maladie; mais le virus produit souvent des symptômes qui ne sont pas si caractéristiques, et alors il est quelquefois très-difficile et même impossible de distinguer les maux syphilitiques des maladies, provenant d'autres causes. Ce sont ces cas qui exigent souvent la plus grande sagacité du médecin.

Dans les cas douteux on ne doit pas négliger d'examiner les parties génitales, et de rechercher si elles ne conservent pas les empreintes d'un ancien ulcère, ou s'il n'y a pas une tumeur ou dureté aux glandes inguinales.

L'infection se communique à la masse du sang de deux manières; la première, la plus ordinaire, est lorsque le virus syphilitique, après avoir été communiqué par l'union des deux sexes et avoir produit une blennorrhagie, ou un ulcère, ou un bubon, est porté, pendant le cours de ces maladies, dans la masse du sang, par les vaisseaux absorbans; l'autre, plus rare, lorsque le virus est absorbé sur-le-champ, sans avoir produit d'effets visibles sur les parties génitales, ou lorsqu'il est

communiqué à la masse du sang, sans l'union des deux sexes, des diverses manières que j'ai rapporté plus haut.

Dans le premier cas, le virus mêlé avec la lymphe, passe dans le sang par le système des vaisseaux absorbans; dans le dernier, il se communique souvent plus directement au sang, sans aucun mélange; aussi observe-t-on dans ces cas-ci que ses effets sont en général beaucoup plus rapides et beaucoup plus violens que dans le premier.

Avant que le virus syphilitique produise des éruptions à la peau, ou autres effets visibles dans le corps, les malades tombent souvent dans des abattemens et dans des langueurs extraordinaires; quelquefois ils sentent, dans toutes les parties du corps, des douleurs erratiques et dans les os cilindriques des douleurs et des élancemens de dehors en dedans; fréquemment il se manifeste une douleur dans le péricrâne, comme si la tête étoit fortement comprimée. Quand ces douleurs ne deviennent pas très-violentes pendant la nuit, elles causent simplement de l'agitation et de l'inquiétude: elles paroissent fort différentes de ces douleurs perçantes qui attaquent les os cilindriques dans une infection syphilitique

confirmée, et qui causent l'épaississement et le gonflement du périoste, ou une véritable exostose qui est fréquemment suivie de la carie. Les premières sont des espèces de douleurs erratiques, bornées au périoste et aux surfaces musculaires, aponévrotiques ou ligamenteuses, et sont quelquefois si légères, qu'elles excitent à peine des plaintes; mais lors même qu'elles sont les plus fortes, elles sont évidemment plus supportables que ces dernières. Outre ces symptômes, les malades éprouvent souvent de la foiblesse et de la lassitude, non-seulement pendant le jour et lorsqu'ils sont debout, mais plus spécialement encore le matin lorsqu'ils se lèvent : le sommeil ni le lit ne leur procurent aucun repos, aucun rafraichissement. Ils sont attaqués d'une fièvre de l'espèce lente, avec un pouls foible et accéléré, les yeux enfoncés, le cercle de l'orbite livide; ils ont les épaules et les côtés douloureux, la phisionomie montre une constitution harassée et minée; en un mot, le malade maigrit et dépérit sensiblement.

Ces symptômes précèdent souvent l'apparition des ulcères de la gorge et des éruptions cutanées : plus ces éruptions sont générales, plus la rémission des douleurs, et la diminution

de ces autres symptômes dont nous venons de parler, sont visibles.

La peau prend alors une couleur brune; il paroît, sur la poitrine et sur les épaules ou sur le front, des taches plates d'une couleur rouge-pourpre, jaunâtre ou livide; quelquefois ces taches sont distinctes, petites, circulaires; quelquefois elles sont larges, étendues, et paroissent fréquemment couvertes d'une croute sèche, furfureuse, semblable à une dartre, sur-tout à la racine des cheveux, sur le front, sur les joues, dans le col; quelquefois elles se changent en ulcères qui deviennent profonds et caverneux. Dans la paume des mains et sur la plante des pieds, ces éruptions dégénèrent en fissures ou rhagades qui deviennent dures, calleuses, et qui rendent quelquefois une humeur ichoreuse et claire et l'épiderme se sépare de la peau; il se forme, dans différentes parties du corps, des tubercules, durs, calleux, circulaires, ou des pustules peu élevées qui sont le plus souvent sèches, d'autres fois humides, écailleuses, furfureuses et jaunâtres, et quelquefois elles s'ulcèrent au sommet: on les voit communément aux angles de la bouche, et sur les ailes du nez. On observe fréquemment

aussi cette espèce autour du front, des tempes, sur les mains, sur les poignets, sur les cuisses, sur les fesses et sur les reins ; enfin elles sont souvent dispersées sur toute la surface du corps.

Les autres symptômes primitifs de la vérole sont l'inflammation et l'exulcération des amygdales et des autres parties internes de la bouche, de la gorge et du nez, de la luette et du palais ; ces ulcères sont bientôt suivis de la carie qui détruit bientôt les os du palais ; cette partie se couvre de tubercules et de pustules qui dégénèrent en ulcères ronds phagédéniques, et la carie des os palatins gagne bientôt ceux du nez. La membrane pituitaire attaquée de cette maladie, s'épaissit, devient calleuse ou fongeuse ; il se forme un ulcère qu'on nomme Ozène, qui carie les os spongieux, les os triangulaires du nez, et le vomer qui les soutient ; leur chûte donne lieu à cette dépression et défiguration du nez qu'on voyoit encore très-souvent il y a vingt ou trente ans, et qui est heureusement très-rare en Europe, à présent, au moins en France et en Angleterre. La voix devient rauque, le malade perd la faculté d'articuler les mots, et est incapable de se faire entendre, s'il ne met un obturateur

pour remplir le vuide occasionné par la perte de la luette et la chûte des os cariés. Les gencives se corrodent, les dents tombent, l'haleine devient fétide et brûlante. Comme les affections de la peau et de la gorge sont quelquefois synchrones, j'ai pensé qu'il convenoit de les rapporter ensemble, ainsi que celles du palais qui ont quelquefois lieu en même tems ou qui surviennent bientôt si le mal n'est pas arrêté à tems.

Les ulcères de la luette ont d'abord une apparence coënneuse et une couleur blanchâtre; ils se creusent de plus en plus, tandis que ceux des amygdales sont d'abord profonds, et ceux de la bouche ressemblent en général à des aphtes. L'œil accoutumé à les observer, sait les reconnoître sans se tromper, quoiqu'il ne soit pas aussi facile de les décrire, et le mercure administré y cause toujours quelque changement. Aussi je puis avancer, sans hésiter, que toutes les fois que les amygdales et la luette seront ulcérées à la suite d'une infection syphilitique, l'ulcère ne se guérira jamais spontanément, mais il s'étendra toujours si on ne lui oppose pas le mercure.

Les effets du virus syphilitique dans le système du corps, se manifestent ordinairement

sur les parties molles d'abord, telles que la gorge, la peau; ensuite sur les membranes aponévrotiques, les tendons et le périoste, enfin sur les os eux-mêmes; mais la maladie ne suit pas toujours régulièrement cette marche; car on observe quelquefois que ces dernières parties sont affectées sans qu'il ait paru aucun symptôme sur les premières.

On a beaucoup raisonné sur le tems où les symptômes de la vérole se manifestent après l'absorption du virus, mais j'ai remarqué que ce tems est si différent dans diverses personnes, qu'il est impossible d'assigner une époque invariable à cette apparition. Dans plusieurs sujets ces symptômes paroissent quelques jours après l'absorption; dans d'autres, ils ne paroissent qu'après plusieurs semaines, et même dans quelques cas, plusieurs mois, avant que les effets du virus se développent dans la constitution, sur-tout si l'action du virus a été suspendue ou arrêtée, sans être détruite, par la mauvaise administration du mercure. Dans quelques cas, rares à la vérité, le virus semble être resté dans le corps pendant plusieurs années, sans avoir donné aucun signe de sa présence, lorsque tout-à-coup il s'est manifesté par les symptômes les moins équivoques.

Il y a beaucoup d'exemples d'ulcères à la gorge, et de douleurs dans les os, qui paroissent soudainement sans aucune indisposition préalable; dans d'autres cas on observe d'abord une grande inquiétude, une insomnie, des douleurs erratiques dans différentes parties du corps, précédées ou accompagnées d'une fièvre symptômatique, une émaciation générale, un changement considérable dans la phisionomie, enfin un épuisement total de la constitution du malade. Quelquefois les maladies des os paroissent quelques semaines ou quelques mois après que le malade a pris du mercure pour des ulcères de la gorge ou pour des maladies cutanées, mais n'en a pas continué l'usage jusqu'à la parfaite guérison. On rencontre dans la pratique journellement un grand nombre de ces exemples. Les ulcères de la gorge, les éruptions cutanées, les douleurs, etc., disparoissent dans ces cas sous l'usage du mercure; mais quelques semaines ou quelques mois après, ces symptômes se reproduisent ou sont remplacés par des douleurs dans les os. Si la bouche du malade est aisément affectée par le mercure, ce qui arrive souvent, le praticien ne doit pas se laisser détourner par cet accident, ni abandonner

l'emploi de ce remède ; il doit seulement apporter tous ses soins à la manière la plus propre de l'administrer, régler sagement la quantité qu'il faut en donner, choisir une bonne préparation, et prescrire un régime approprié.

Bérenger de Carpi est le premier médecin qui ait employé le mercure contre la maladie syphilitique ; mais il tint dans le secret une pratique qui lui acquit une grande fortune, et nous devons principalement l'introduction de ce remède à *Vigo* et à *Fallope*.

Le mercure avoit été cependant connu, et l'on en avoit fait usage longtems avant que la syphilis parut en Europe, pour différentes éruptions cutanées. Les médecins Arabes, dont la pratique nous a été transmise par *Rhazès*, l'employèrent contre la syphilis, sous la forme d'emplâtre et d'onguent. *Vigo* et *Fallope* l'employèrent d'abord de la même manière que les Arabes : ils appliquoient des emplâtres et l'onguent mercuriel sur les parties affectées. Cependant on voit dans leurs écrits qu'ils firent bientôt usage des préparations chimiques : l'oxide rouge de mercure, (précipité rouge), fut une des premières ; ils employèrent ensuite les fumigations mercurielles, et bientôt après des lotions faites avec le muriate oxigéné de mercure

ou sublimé corrosif dissout dans l'eau distillée, qu'on appliquoit sur les parties affectées.

On a imité cette méthode de nos jours, en faisant dissoudre le muriate de mercure oxigéné dans une grande quantité d'eau chaude, pour y faire baigner les malades.

Enfin *Vigo* semble être le premier qui ait essayé de donner le mercure à l'intérieur dans la syphilis; mais les médecins ne voulurent pas suivre cet exemple, parce qu'ils observèrent que ce remède avoit opéré des effets violens et quelquefois terribles sur les malades, sans en avoir produits de permanens sur la maladie. D'ailleurs le mercure étoit regardé alors, et le fut encore long-tems après, tel que l'antimoine fut de notre tems, et que l'arsénic l'est encore aujourd'hui, comme un poison.

A peine cinquante ans s'étoient écoulés depuis l'apparition de la maladie syphilitique, que les fameuses pillules de mercure crud, appellées pillules de *Barberousse*, furent apportées de la Turquie, et introduites dans la pratique. Elles étoient composées de vingt-cinq drachmes de mercure, dix drachmes de rhubarbe, trois drachmes de scammonée, d'une

drachme de musc, d'autant d'ambre, et deux drachmes de miel blanc; le tout bien trituré et réduit en masse avec le sirop de citron. On donnoit une de ces pillules de la grosseur d'un pois, tous les soirs, une heure avant souper; mais on redoutoit tellement, comme je viens de dire, les effets du mercure, que les médecins osoient à peine employer ce remède, sous quelque forme que ce fut.

On avoit essayé aussi avec avantage, dans le traitement de la syphilis, l'usage des sudorifiques, et on les voit recommandés par les anciens écrivains.

Le Gayac *(Guajacum officinale)* fut apporté de Saint-Domingue en Europe, dans l'année 1517; et bientôt après les Espagnols ont apporté de l'Amérique la salsepareille et le sassafras dont les naturels du pays se servoient pour la même maladie.

Depuis ce tems, jusqu'à nos jours, on a inventé et recommandé un nombre prodigieux de préparations et de compositions mercurielles; dans l'intention sans doute, du moins en général, de conserver les qualités salutaires du mercure, et d'en corriger et éloigner les qualités qu'on redoutoit. On s'en est occupé principalement depuis qu'on a reconnu l'insuffisance

des végétaux, pour opérer la guérison radicale de la syphilis, sur-tout dans les climats septentrionaux de l'Europe. Le mercure a soutenu la prééminence, et il est aujourd'hui le remède souverain pour la guérison de cette maladie, dans tous ses dégrés et tous ses périodes, quoiqu'on ne puisse disconvenir, qu'entre les mains des charlatans, il devient souvent un remède dangereux et même funeste; mais il faut en accuser l'inexpérience ou le manque de connoissance du praticien, et non pas le mercure qui est toujours un remède sûr et bienfaisant, quand il est administré avec prudence. Il est, jusqu'à présent, le seul remède sûr connu pour guérir radicalement la vérole; mais son administration exige, dans beaucoup de cas, une grande sagacité et beaucoup de connoissances pratiques, afin de déterminer la quantité nécessaire pour procurer la guérison, choisir la préparation la plus propre et la méthode la plus convenable de l'introduire dans le corps, fixer l'époque à laquelle il faut le donner, quand il faut cesser son usage pour l'abandonner pour toujours ou pour le reprendre après, règler le régime du malade, pendant le tems qu'on l'employe, et prévenir ou guérir enfin radicalement les effets

fâcheux

fâcheux qui pourroient quelquefois résulter de son usage.

Ceux qui prétendent qu'il n'y a qu'une méthode d'administrer le mercure, qui doit être préférée à toutes les autres, me semblent s'éloigner beaucoup de la vérité. Le degré et le siège de la maladie syphilitique, la rapidité ou la lenteur de ses progrès, la structure particulière de la partie affectée, la constitution et l'état actuel de la santé du malade; son idiosyncrase, l'espèce de médicamens dont il a fait usage, avant de nous consulter, enfin le régime de vie qu'il a suivi, sont autant de considérations qui peuvent et doivent apporter des différences dans la méthode d'administrer le mercure, et demandent de la part du praticien une attention plus sérieuse qu'on ne le croit communément.

Un auteur moderne a avancé depuis peu qu'il étoit nécessaire qu'il se forme dans la constitution du sujet une maladie mercurielle par l'usage du mercure, avant que la maladie syphilitique puisse être atteinte par ce remède, telle qu'une grande débilité, une disposition à la putrescence dans la masse des humeurs, une sorte de scorbut, et que sans cela la syphilis ne pourroit pas être radicalement guérie.

Je laisse à la sagacité et au jugement des praticiens le soin d'apprécier la valeur de cette théorie concernant l'action du mercure pour produire la guérison de la vérole; je conviens que le mercure produit de tels effets dans le corps, mais que ces effets soient nécessaires pour opérer la guérison, que l'on ne puisse espérer une cure radicale s'ils n'ont pas lieu, c'est une question qu'on ne pourra décider que d'après des observations exactes et répétées. J'observerai seulement que la syphilis est souvent guérie dans les climats chauds par la seule décoction de gayac ou de salsepareille. Le gayac étoit le seul remède connu par les naturels de l'Amérique, pour la guérison de cette maladie, les racines de salsepareille et de sassafras ont été employées avec succès contre la maladie syphilitique; mais certainement, ni ces racines, ni le gayac ne produisent cet effet salutaire, en causant une débilité ou une putrescence des humeurs.

Le même auteur regarde aussi comme nécessaire pour produire une guérison radicale de la vérole, d'entretenir un ptyalisme uniforme, et conseille en conséquence que le malade garde la chambre et s'abstienne de l'air

frais; mais cette assertion, comme un grand nombre d'autres en médecine, ne mérite aucune considération. C'est précisément à cet usage de confiner les malades dans une chambre fermée, et d'entretenir une salivation uniforme, qu'est dû l'accroissement dangereux et souvent funeste de plusieurs ulcères syphilitiques.

Sans doute lorsque l'atmosphère est humide, ou que la saison est froide, il est utile et quelquefois même nécessaire de renfermer les malades, ou au moins de tenir bien chaud leur corps dans de semblables circonstances; mais ce n'est pas, comme l'auteur le conseille, pour déterminer, au moyen du mercure, une diathèse putride ou une foiblesse générale, qu'il regarde comme nécessaire à la guérison; c'est plutôt pour prévenir les mauvais effets du mercure, qui pourroient résulter et qui résultent actuellement souvent, tels que le tetanus, la paralysie, etc.; ou c'est quelquefois pour empêcher les irrégularités dans le régime auquel pourroit se livrer un malade impatient et incapable de se gouverner lui-même. Cette précaution, ainsi que la diète, sont spécialement nécessaires dans les pays où les hommes sont plus adonnés aux

excès de boire, et dans ceux où les effets d'un atmosphère froid et humide, sont le plus à craindre.

Il est propre, au commencement du traitement, d'avertir les personnes accoutumées à boire beaucoup, que si pendant l'usage du mercure elles ne se tiennent pas à un régime plus sobre, elles ne peuvent s'attendre qu'à une cure longue et ennuyeuse, qu'elles ont même à craindre les mauvais effets du mercure. L'excès du vin et l'air froid et humide, ou un vent coulis, sont des points qu'il faut soigneusement éviter pendant un traitement mercuriel.

Il est impossible de déterminer, par une règle générale, combien doit durer l'emploi du mercure, et le moment où l'on doit en cesser l'usage, principalement dans les cas où la vérole est très-invétérée ou accompagnée de carie ou de certains ulcères. Ce sont ces ulcères, qui s'étendent et deviennent quelquefois même funestes pendant l'usage du mercure. C'est dans des cas semblables qu'un traitement mercuriel alternant est souvent notre seule ressource, malgré tout ce qu'on a dit et écrit depuis peu contre cette méthode; car on est alors fréquemment obligé d'aban-

donner l'usage du mercure, avant que le virus soit totalement détruit, pour avoir recours à un régime fortifiant, et dès que le malade a recouvré ses forces, reprendre l'usage du mercure: l'on est obligé quelquefois de revenir sur cette alternation, jusqu'à ce qu'enfin le virus syphilitique soit radicalement détruit.

Le jeune praticien doit sur-tout se garder de ne jamais céder à l'impatience des malades, principalement des femmes, de renoncer trop tôt à l'emploi du mercure, pour se prêter à leur aveugle desir. Un grand nombre de malades deviennent les victimes de cette condescendance qu'ils reprochent ensuite au médecin, et souffrent quelquefois toute la vie des maux syphilitiques dont ils se seroient préservés, s'ils avoient consenti à continuer plus longtems le traitement mercuriel, et qu'ils ne l'eussent pas abandonné immédiatement après la disparution des symptômes.

Il faut donc toujours se souvenir qu'il ne suffit pas de donner le mercure jusqu'à ce que les symptômes ou les effets apparens de la maladie soient disparus, mais qu'il faut en continuer l'usage au moins douze ou quinze jours après, pour détruire, si j'ose m'exprimer

ainsi, jusqu'au dernier atôme du virus syphilitique.

Il est bon de remarquer que lorsque les os sont affectés de caries ou d'exostoses, la syphilis peut être guérie radicalement avant la cure complette de la carie, qui ne peut avoir lieu après que la partie cariée s'est exfoliée et séparée de la partie saine de l'os, ce qui, dans plusieurs cas, dépend d'un long travail de la nature. A l'egard des exostoses ou hyperostoses produites par le virus syphilitique, elles subsistent souvent toute la vie, quoique le virus soit complètement et radicalement détruit.

Il faut observer encore que la carie peut provenir de la dénudation des os, par la destruction des parties molles qui les recouvrent, et de leur exposition a l'air sans qu'ils soient affectés eux-mêmes du virus syphilitique, comme cela arrive souvent aux os du nez et du palais. C'est ce qu'on peut appeler une carie symptômatique qu'il faut soigneusement distinguer de celle qui provient de l'action du virus sur les os mêmes.

CHAPITRE II.

Observations générales sur le traitement de la maladie syphilitique ou Vérole proprement dite.

AVANT d'entrer dans le détail du traitement de la maladie syphilitique ou vérole proprement dite, je ferai un résumé général des effets ou symptômes que le virus syphilitique produit communément de nos jours dans les différentes parties du corps, lorsqu'il est absorbé dans la masse générale.

1°. *Aux yeux.* La plus violente de toutes les ophthalmies, accompagnée d'un écoulement de matière puriforme, et terminée communément par une cécité complette, provenant d'une blennorrhagie supprimée; ou une inflammation lente ou ohronique à l'œil ou aux paupières; et quelquefois aussi la fistule lacrymale produite à la suite d'une blennorrhagie mal traitée; ou bien une inflammation douloureuse et très-violente dans l'œil même, ou une fistule lacrymale avec carie des os,

produites par le virus syphilitique répandu dans la masse générale.

2°. *Aux oreilles.* La surdité accompagnée de violentes douleurs avec ou sans écoulement puriforme, provenant d'une blennorrhagie supprimée, ou produite par le virus syphilitique repandu dans le corps, qui attaque les oreilles mêmes ou l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière bouche.

3°. *Au nez.* Des ulcères aux narines ; l'exulcération de la membrane muqueuse du nez, avec carie des os, des sinus frontaux, des os turbinés, et particulièrement du vomer, dont la perte cause la difformité du nez, dont on voit encore souvent des exemples avec un écoulement ichoreux et fétide, connu sous le nom d'*ozœna syphilitica.*

4°. *A la bouche et à la gorge.* Des ulcères; la carie des os palatins, ou de l'antre maxillaire ; l'érosion du voile du palais, etc., des maux de gorge, le *coryza* ; une toux fatiguante, la paraphonie ou le changement de la voix ; le malade parle gras comme s'il avoit la langue trop épaisse, ou parle par le nez, ou devient incapable d'articuler distinctement.

5°. *Aux parties génitales.* Il produit, ou comme cela arrive plus fréquemment, il y entretient perpétuellement des douleurs vagues,

des excoriations, des ulcères, des fistules, des blennorrhées, des poireaux, des condylômes, des rhagades, etc. Quant aux blennorrhagies, aux tumeurs des testicules, le manque de faits authentiques me laisse encore douter, comme je l'ai dit dans les chap. I et IV, si ces affections proviennent jamais du virus syphilitique déposé de la masse générale dans ces parties.

6°. *A la peau.* Des taches brunes, rouges ou couleur de cuivre, des dartres, des croutes dartreuses, humides ou sèches, sur-tout au bord du cuir chevelu ou dans la barbe; la teigne; et lorsque la maladie est très-invétérée, elle produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds, la lèpre noire *(élephantiasis)*, accompagnée ou suivie d'une corruption des ongles, et des ulcères corrosifs de l'espèce la plus maligne, particulièrement aux extrêmités. *(Voyez les chapitres XIII et XIV.)*

7°. *Aux os.* Des tumeurs les plus douloureuses et les plus inquiétantes, connues sous les noms de *tophus* ou exostoses, qui ont leur siège dans le périoste ou dans l'os même, et tourmentent le malade, sur-tout la nuit, lorsqu'il se réchauffe dans son lit. Une exulcération de leur substance extérieure, ou une corruption

de leur substance intérieure ; maladies connues sous le nom de carie et de *spina ventosa*. Les os les plus sujets à être affectés dans cette maladie sont ceux qui ne sont pas couverts de muscles, ou qui en sont le moins couverts, comme le tibia, le radius, le cubitus, l'apophyse coracoide, le sternum, le coronal et les autres os de la tête, etc.

8°. Quelquefois le virus syphilitique produit des effets dont la nature est si cachée, qu'ils paroîtroient plutôt provenir de quelqu'autre cause. Telles sont des douleurs et des enflures, semblables à celles du rhumatisme chronique, en différentes parties du corps; des douleurs dans les articulations, qu'on prendroit pour goutteuses; l'asthme; des tumeurs blaffardes; des fièvres nerveuses ou hectiques; des phthysies pulmonaires, ou une simple émaciation, sans vice apparent dans aucun viscère du corps. Les médecins ont nommé ces affections, *morbi venerei larvati*, ou maladies syphilitiques déguisées. Il faut observer cependant que ces symptômes peuvent souvent être occasionnés par l'administration peu convenable du mercure, et par les mauvais effets qui en résultent.

9°. Quelquefois la vérole est réellement

combinée avec d'autres maladies, telles que le scorbut, le virus dartreux, la galle, les scrophules, les fièvres intermittentes, ou autres maladies épidémiques, etc. C'est ce qu'on appelle maladies syphilitiques compliquées, *(morbi syphilitici complicati)*. Elles méritent la plus grande attention de la part du praticien, parce que le succès de leur traitement dépend souvent en grande partie de la connoissance et de la distinction exacte de ces maladies.

Quelques écrivains qui ont traité de la maladie syphilitique, ont assuré que le virus absorbé dans la masse du sang, produit d'abord des symptômes sur les parties extérieures du corps, comme sur la peau, le nez, les amygdales. Que dans le second degré de la maladie, les symptômes sont plus internes, et qu'ils attaquent les aponevroses, le périoste, les tendons et les os; mais cette assertion est sujette à beaucoup d'exceptions, puisque nous voyons des cas où le virus syphilitique absorbé, produit des symptômes dans ces dernières parties, avant d'avoir affecté les premières, ou même sans les affecter du tout.

Afin de rendre l'histoire de la syphilis aussi claire et aussi concise qu'il est possible, je

ferai une courte récapitulation des différens symptômes qui viennent d'être énumérés.

Voilà donc en peu de mots, le caractère ou les symptômes caractéristiques de la maladie syphilitique.

Les plus fréquens effets du virus syphilitique dans le système du corps, sont les ulcères de la gorge, accompagnés de la sécheresse et de la difficulté d'avaler, et quelquefois d'un changement évident dans la voix : sur la peau, des taches de différentes grandeurs, qui viennent et disparoissent, ou qui subsistent; ou des espèces de taches d'une couleur foncée de cuivre, formant dans quelques cas des pustules qui contiennent une matière purulente, sans être ni si rouges ni si élevées que les vraies pustules; des croutes dartreuses avec un suintement d'une matière puriforme ou bien des croutes sèches ou des écailles de l'épiderme. Ces croutes sont d'abord petites, ensuite elles s'élargissent; celles qui surviennent s'épaississent de plus en plus ; il se forme sous ces croutes une matière purulente et enfin elles se changent en véritables ulcères. Lorsque ces croutes viennent sur le cuir chevelu, les cheveux tombent et il n'en revient pas d'autres au même endroit, tant que la

maladie n'est pas guérie. Si le virus syphilitique se dépose sur les ongles, il y produit d'abord une tache rouge, ensuite l'ongle dépérit, meurt et tombe. Ces croutes et ces écailles ne se forment souvent que dans la paume de la main, ou à la plante des pieds; dans plusieurs cas elles paroissent sur toutes les parties du corps, excepté sur celles où il y a un frottement constant entre deux surfaces de la peau, comme entre le scrotum et les cuisses, à l'anus, aux angles de la bouche, aux aisselles: dans ces parties, la peau se tuméfie, s'exulcère, et rend une matière blanche. Si le virus est déposé sur le périoste, il y produit un gonflement accompagné des plus vives douleurs qui se font sentir particulièrement dans la nuit. Ce gonflement paroit avoir son siège dans l'os même, parce qu'il est très-dur et très-adhérent à cette partie. C'est la raison pour laquelle il est très-souvent confondu avec la véritable exostose; mais lorsqu'il est abcédé et qu'il a formé un ulcère ichoreux, on trouve ordinairement que l'os placé dessous est sain. Il arrive cependant souvent que le virus attaque l'os même, qu'il en change la texture; alors l'os se gonfle et forme ce qu'on appelle une exostose qui se termine généralement par la carie. Il y a dans ce cas un changement

évident, et pour ainsi dire chimique, dans les parties constituantes de l'os. Voyez le *chapitre III*, sur les maladies syphilitiques des os.

Avant que ces ulcères, ces taches et ces tumeurs paroissent, le virus produit souvent des maux de tête, la difficulté de respirer, la fièvre, et comme je l'ai souvent observé, exactement les mêmes symptômes, qui précèdent les autres maladies cutanées. Dans d'autres cas, le virus syphilitique reste dans le corps sans produire d'affections locales; mais alors il cause souvent une fièvre lente, la perte de l'appétit, ou on voit le malade avec un bon appétit, maigrir avec ou sans fièvre hectique, et perd le sommeil et le repos: sa figure porte les marques évidentes d'une constitution fatiguée et usée, ses yeux se creusent et se cernent, la couleur et les muscles de son visage disent à l'observateur attentif qu'il y a quelque chose dans le corps qui mine la constitution du malade.

Le remède spécifique dont on se sert maintenant en général pour guérir la maladie syphilitique dans tous ses différens degrés, c'est le mercure sous ses diverses préparations; et quoiqu'il y ait peut-être parmi les végétaux des remèdes aussi puissans que le mercure pour

guérir la vérole ; comme ces remèdes sont ou encore inconnus, ou difficiles à rencontrer, ou généralement reconnus pour être moins sûrs et moins certains dans leurs effets, on n'en fait guères usage aujourd'hui, du moins dans nos climats tempérés ou froids, et les praticiens les plus éclairés de l'Europe, leur préfèrent avec raison en général les différentes préparations mercurielles, non seulement à cause du pouvoir ou de la vertu spécifiqe du mercure contre cette maladie, mais encore parce que c'est un remède peu cher, facile à trouver, à portée de tout le monde, prompt et certain dans ses effets, dans tous les degrés et dans toutes les périodes des différens maux syphilitiques. De même, quoique l'on puisse guérir les fièvres intermittentes par d'autres remèdes, il est rare qu'on employe maintenant autre chose que le quinquina.

Méthode curative.

Le premier devoir du médecin, lorsqu'il est consulté pour une maladie syphilitique, est de s'informer si le malade avoit eu d'autres maux syphilitiques auparavant, depuis quand, et quels furent ces maux ? s'il étoit en bonne

santé, lorsque les symptômes syphilitiques ont paru, s'il a été, ou s'il est actuellement attaqué de quelqu'autre maladie, telle que la phthysie, la galle, les scrophules, le scorbut, etc? Il faut examiner en outre s'il est d'un tempérament fort et vigoureux, ou d'une constitution délicate et irritable, ou s'il n'est pas plutôt d'un tempérament flegmatique, ou peut-être dans un état de véritable foiblesse ou de débilité; enfin il faut savoir si la maladie est d'une date récente ou ancienne; et dans ce dernier cas quels sont les espèces de remèdes qui ont été employés, et les effets qu'on en a obtenus. On doit en outre déterminer avec la plus sérieuse attention, si les symptômes dont le malade se plaint sont réellement de nature syphilitique, c'est-à-dire, produits par le virus syphilitique; ou s'ils ne sont pas peut-être causés par quelqu'autre acrimonie d'une nature différente. Lorsque c'est une femme, il faut s'informer si elle n'est pas grosse; si c'est un enfant, il faut s'instruire si ce n'est pas la nourrice qui lui a donné ce mal. Tous ces points doivent être approfondis et notés avec le plus grand soin, parce que notre conduite et nos succès, ainsi

que

que le bonheur du malade, et fréquemment celui d'une famille entière, dépendent absolument de la connoissance exacte de ces différens points.

La saison de l'année mérite également notre attention, tant à l'égard des symptômes de la maladie, qu'à l'égard de la méthode à employer pour la guérison. La saison ou le climat contribuent beaucoup plus qu'on ne se l'imagine en général, à rendre le virus syphilitique, ainsi que le mercure plus ou moins actifs; et ce qu'on attribue souvent à une trop petite dose de mercure ou à une mauvaise préparation de ce remède, n'est que trop souvent dû au froid ou à l'état torpide du malade, ce qui retarde et rend même nuls quelquefois les effets du mercure sur le mal syphilitique : de l'autre côté, le même froid, ou l'irritabilité particulière du malade occasionnent souvent, pendant l'usage du mercure, des coliques, des diarrhées ou des rhumatismes, la salivation, le tétanos ou la paralysie, etc.; tandis que les effets du mercure sont en général plus prompts et plus puissans, et moins dangereux dans un climat chaud ou dans une saison douce. Toutes ces circonstances exigent aussi souvent un soin

particulier dans le choix des préparations mercurielles, et nous obligent quelquefois à joindre au mercure d'autres médicamens, ou à le faire précéder par les délayans, les décoctions sudorifiques, les bains, les médicamens fortifians, ou enfin de suivre un plan alternatif avec le mercure et ces remèdes.

Il est utile et même nécessaire dans certains cas, de préparer le malade par des évacuations propices, des bains, le régime, etc. avant de le soumettre au traitement mercuriel, parce que le mercure produit souvent l'effet d'un stimulant, sur-tout dans les constitutions fortes et pléthoriques. Si l'on administre le mercure à des malades doués d'une telle constitution sans les avoir préparés à le recevoir, il produit fréquemment une fièvre inflammatoire violente, pendant qu'il affecte dans d'autres cas plus particulièrement la poitrine, les intestins, les glandes salivaires. En général, il faut remarquer que les constitutions différentes sont différemment affectées par le mercure, et que le succès du traitement, principalement celui d'une vérole confirmée ou enracinée, dépend en grande partie de l'attention qu'on apporte à cet objet.

En général, les difficultés de la cure de la syphilis sont plutôt en raison de la longueur du tems que le virus a séjourné dans le corps et du traitement partiel ou mauvais que le malade a essuyé, que de la gravité des symptômes. En effet, l'on voit dans la pratique qu'on vient plus difficilement à bout de guérir une maladie syphilitique ancienne et invétérée, sur-tout quand elle a été harassée par des préparations mercurielles mal préparées ou mal-à-propos administrées, et qu'elle a été ainsi en quelque sorte dénaturée par un traitement palliatif mal entendu. On observe qu'on est obligé de recourir alors aux préparations les plus actives du mercure, ou même à d'autres remèdes, suivant le caractère de l'affection avec laquelle la vérole se complique; tandis qu'on guérit en général très-aisément avec les préparations les plus douces du mercure cette maladie, si elle est récente, dans les cas mêmes où elle est accompagnée des symptômes les plus graves et les plus violens.

Si le malade est d'un tempéramment pléthorique, la saignée est souvent utile avant de commencer l'usage du mercure. Lorsque les premières voies ne sont pas en bon état, il est à propos de donner un purgatif une ou deux fois, selon les circonstances; mais

si le malade se trouve bien d'ailleurs avant l'usage du mercure, et s'il continue à être de même pendant les trois ou quatre premiers jours du traitement, il est inutile de le préparer ou de lui donner d'autre remède que le mercure.

Avant de commencer un traitement mercuriel, il est important de faire connoître aux malades les effets du mercure sur l'or ou sur les bijoux dorés, tels que bagues, montres, etc., non-seulement pour empêcher que ces choses ne soient gâtées, mais, ce qui est d'une plus grande conséquence, pour que le malade ne soit pas exposé à être découvert; ce que les femmes principalement ont le plus grand intérêt à éviter.

Dès que je me suis décidé pour l'administration du mercure, je fais mettre le malade dans un bain d'eau chaude, soit pure, soit avec du son en décoction. Je le fais rester une demi-heure ou une heure dans ce bain, dont la température est déterminée par la sensation d'une chaleur agréable que le malade doit éprouver en y entrant. Mais comme j'ai trouvé que les malades étoient sujets à se tromper, je leur conseille, pour éviter des méprises, d'examiner et de déterminer le degré de chaleur

du bain avant d'y entrer, par le moyen d'un thermomètre. J'appelle le bain chaud, quand le thermomètre y monte à 29° de l'échelle de Réaumur, ou 97 à 98° de celle de Fahrenheit. Quand le malade y est resté une demi-heure, je lui conseille de se frotter ou de se laisser frotter avec une brosse ou un morceau de flanelle. Au sortir du bain, il peut prendre un verre de bon vin, et ensuite se reposer sur un lit de repos. La peau ainsi bien nettoyée et bien souple, est en état de faire bien ses fonctions, ce qui doit être un des premiers objets de notre attention avant et pendant le traitement mercuriel.

Je parlerai du mercure et de ses différentes préparations, plus bas. On doit d'abord observer avec attention si le traitement mercuriel qu'on a commencé convient au malade; s'il ne lui convient pas, il faut le changer sans balancer. On peut regarder pour règle générale et certaine qu'il n'y a aucune préparation mercurielle quelconque qui convienne dans tous les cas. La nature du malade, l'état et le degré de la maladie, obligent le médecin à varier la méthode et les préparations : il faut qu'elles soient adaptées aux circonstances. Dans un cas, l'oxide de mercure gris est préférable; dans

l'autre, une préparation saline convient mieux; et de celles-ci mêmes quelquefois une, quelquefois l'autre mérite la préférence. Les malades qui ne supportent pas les frictions, soutiennent quelquefois très-facilement l'usage intérieur du mercure; et *vice versâ*, ceux qui ne peuvent supporter le mercure à l'intérieur, s'accommoderont très-bien des frictions. Il y a des malades qui sont incommodés par une préparation mercurielle, pendant qu'ils se trouvent bien d'une autre. Quelques-uns prennent mieux ces préparations en pillules; d'autres, en poudre ou dissoutes dans quelque liquide. Le praticien se réglera selon le tempérament, les circonstances ou même la volonté du malade : à celui qui répugnera aux frictions mercurielles, il donnera un oxide, ou un sel mercuriel. *L'oxide* de mercure gommeux, réduit en pillules, convient souvent aux malades irritables et délicats; pendant que le mercure trituré et réduit en pillules avec l'extrait de réglisse, ou le mercure trituré avec du sucre-candi, sera une préparation préférable pour d'autres. Dans toutes ces préparations, le mercure se trouve réduit en oxide gris ou noirâtre. Dans d'autres cas les préparations salines de mercure plus ou moins âcres peuvent, suivant

les circonstances, être plus propres et plus avantageuses. Le jeune praticien fera bien de regarder comme une règle générale qu'il n'y a aucune préparation mercurielle qui soit bonne dans tous les cas. Il faut, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans un grand nombre de cas, beaucoup de jugement et d'attention dans le choix et l'administration de ces remèdes, aussi bien que pour régler la diète, les bains, etc. Il est impossible d'entrer dans le détail de chaque circonstance du traitement; mais voici quelques règles générales qu'il est bon d'observer, indépendamment de celles dont nous ferons mention plus bas, dans le chapitre sur *les préparations mercurielles*.

Le malade qu'on entreprend de guérir de la vérole doit avoir assez de force pour supporter l'usage du mercure. Il ne faut pas penser à un traitement mercuriel, si le malade est attaqué d'une fièvre nerveuse, hectique ou inflammatoire; ou du scorbut, des scrophules, d'une maladie cancéreuse, ou d'ulcères phagédéniques. J'ai constamment observé que dans tous ces cas non-seulement le mercure étoit nuisible aux malades, mais que si l'on insistoit sur son usage, il leur devenoit même funeste. Il faut donc commencer par guérir,

s'il est possible, ces différentes maladies, ou si les symptômes syphilitiques sont si urgens qu'ils rendent l'usage immédiat du mercure indispensables, il faut ou y joindre les remèdes qui peuvent convenir à ces mêmes maladies, ou avoir recours à un traitement alternatif.

Si le malade est dans un état de grande foiblesse et d'irritabilité, nous devons rechercher si c'est sa constitution naturelle, ou si elle est la suite d'une vie débauchée, ou peut-être l'effet du mercure qu'il a pris précédemment; car cet état provient quelquefois de l'usage contre-indiqué de ce remède; souvent aussi il est dû au virus syphilitique caché dans le corps; et dans ce dernier cas seul, l'usage immédiat du mercure est nécessaire, pendant que dans les autres, il faut des médicamens fortifians, avant d'employer le mercure.

Lorsqu'il s'agit de donner au malade un degré suffisant de force et de vigueur, l'air salubre d'une campagne bien située est une des premières choses qu'il faut prescrire; ensuite le lait d'ânesse ou de vache, tel qu'il sort de l'animal; ou, ce que j'ai trouvé incomparablement mieux, dans certains cas, pour les malades qui sont dans l'aisance, une nourrice de campagne, forte et saine, que le

malade tête lui-même, ou, s'il trouve cela désagréable ou dangereux, on peut traire la femme avec un instrument fait de gomme élastique, approprié à cet effet, et faire avaler tout de suite le lait au malade. Ce lait est, pour les personnes affoiblies, le meilleur fortifiant que je connoisse. On peut, outre cela, nourrir le malade avec du sagou, du salep, avec un peu de vin, un œuf battu avec un peu de sucre, la décoction du *lichen islandicus* dans l'eau ou dans du lait, de farineux légers, de viande tendre d'animaux de moyen âge de toute espèce, sur-tout rôtie, et qui ne soit pas trop grasse; s'il aime la bierre forte, et qu'elle lui convienne, il peut en boire à son dîner. Au défaut de bierre, quelques petits verres de vin d'Espagne ou de Hongrie lui seront salutaires; l'exercice modéré en tout genre, et de temps en temps, les frictions sur tout le corps avec une brosse, contribueront beaucoup aux bons effets de ce régime. Quant aux remèdes, il n'en faut communément aucun; mais si leur usage est absolument nécessaire, ou si le malade en désire, il n'y a rien de mieux que de lui faire prendre de petites doses de quinquina en poudre fine, soit seul, soit mêlé avec du

bon vin vieux. Lorsque le malade est très-abattu, la *Tinctura ferri ætherea*, Ph. syph. est le remède que j'ai trouvé le plus efficace. Le bain froid est quelquefois très-utile; mais dans certains cas il ne convient nullement. Tous ces moyens, joints à une compagnie agréable, moyennant qu'on évite les idées lascives et les pollutions nocturnes, contribueront beaucoup à préparer le malade et à lui rendre les forces qui lui sont nécessaires pour qu'il puisse supporter l'usage du mercure. Si la foiblesse est causée par le virus lui-même, le mercure, comme je l'ai dit plus haut, est le meilleur de tous les fortifians. J'ai vu des personnes dans cet état acquérir tant de force en huit ou dix jours, par l'usage intérieur de ce minéral, qu'elles en étoient étonnées et qu'elles en furent agréablement surprises.

Pendant l'usage du mercure, une diète mêlée de végétaux et d'animaux, comme la plus naturelle à l'espèce humaine, est celle qui convient le mieux, pourvu toutefois qu'on évite les alimens gras, durs, et difficiles à digérer. Les acides causent quelquefois des tranchées ou le dévoiement pendant l'usage du mercure. Lorsque cela arrive, on doit les

éviter. A table, l'usage modéré du vin ne sauroit être nuisible. Quant à la bierre forte, ou de toute autre espèce, tous les estomacs ne s'en accommodent pas pendant le traitement mercuriel. Lorsque l'estomac la supporte, je ne vois pas de raison pour ne pas en permettre l'usage modéré, et je n'ai jamais vu qu'il en soit résulté aucun mal dans ces circonstances. Mais une chose sur laquelle j'insiste principalement, c'est de faire coucher les malades de bonne heure. Il est avantageux de dormir beaucoup pendant qu'on passe par les remèdes. J'ai toujours trouvé plus utile de permettre au malade un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, si l'air est chaud et sec, que de le confiner dans sa chambre. Mais si la saison est froide et humide, il est plus sûr de le faire rester chez lui. L'air de la nuit est particulièrement dangereux; car il est communément froid et méphitique. Ainsi, tout malade qui passe par le mercure doit s'en garantir avec le plus grand soin. J'ai eu plusieurs exemples de malades syphilitiques qui, pour n'avoir pas fait attention à cette circonstance pendant l'usage du mercure, ont ruiné leur santé et leur constitution pour plusieurs années,

et même pour toute leur vie. Lorsque les affaires ou des circonstances indispensables obligent le malade à sortir dans un temps très-froid ou humide et mal-sain, il ne doit jamais s'y exposer sans être vêtu chaudement, sans avoir une camisolle de flanelle ou de toile de coton sur sa chair, et de bons bas de laine bien chauds. Pour les personnes grasses, ou disposées à l'embonpoint, et dans lesquelles la maladie paroît avoir jetté de profondes racines, on peut joindre à l'usage du mercure celui de la décoction de gayac.

Dans tous les cas de syphilis invétérée ou très-opiniâtre, il faut tâcher de faire exhaler le mercure par la transpiration, à proportion qu'on le donne; mais on ne doit pas pour cela exciter des sueurs abondantes, de crainte qu'elles n'affoiblissent le malade, ou ne le jettent dans une autre maladie, sur-tout, quand il est cachectique, ou d'une constitution délicate. Lorsqu'on trouve le corps naturellement disposé à la salivation ou aux sueurs immodérées, il faut procéder avec la plus grande circonspection. Dans ce cas, le malade doit rester chez lui, sur-tout pendant le mauvais tems, dans une chambre modérément chaude, sans être trop couvert, sur-tout

à la tête et au col. La température qu'il faut donner à la chambre pendant l'hiver est entre les 75e et 78e degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou entre les 18° et 19° de celui de *Réaumur*. Et si dans cette saison, il étoit obligé de sortir, il doit porter toujours une camisolle de flanelle sous sa chemise. Mais lorsque le temps est beau et sec, je suis d'avis que ces malades sortent, car j'ai trouvé dans bien des cas, que la jouissance de l'air libre et pur contribue à empêcher la salivation, sans nuire au progrès de la guérison. Ces précautions sont inutiles dans les climats chauds ou dans la belle saison. Si le malade est foible, on peut lui donner avec succès depuis un scrupule jusqu'à une drachme de quinquina dans du lait, matin et soir; mais il ne faut pas, dans aucun cas, administrer le mercure intérieurement en même-temps qu'on lui donne le quinquina ou d'autres plantes astringentes, parce que l'oxide de mercure seroit indubitablement décomposé par ces remèdes, et on n'auroit à la fin aucun effet ni de l'un ni de l'autre.

J'ai communément réussi par ces moyens à prévenir les mauvais effets du mercure dont j'ai parlé ci-dessus, comme les sueurs

immodérées, la salivation, ainsi qu'à l'empêcher de s'enfuir par les selles : circonstance à laquelle on doit toujours faire beaucoup d'attention pendant un traitement mercuriel. Dans les deux premiers cas, le mercure, quoique absorbé dans le système, paroît se dissiper par les glandes salivaires et par la peau aussi-tôt qu'il est introduit dans la masse du sang, sans produire les effets salutaires qui sont absolument nécessaires pour détruire le virus syphilitique, et sans procurer une guérison radicale ; et lorsque les remèdes mercuriels occasionnent le dévoiement, ils ne sont plus absorbés dans la masse, et ils n'ont que peu ou point d'effet contre la maladie. J'ai vu plusieurs malades traités de cette mauvaise manière, qui, après avoir pris, pendant six semaines ou deux mois, du mercure qui leur avoit donné une diarrhée continuelle durant tout cet intervalle, se trouvoient à la fin du traitement à-peu-près dans le même état qu'au commencement.

L'on continue ainsi l'usage du mercure, si aucun symptôme particulier ne s'y oppose. Il faut que le malade prenne le bain chaud une ou deux fois par semaine, si sa constitution est assez forte. Les tempéramens foibles et

relâchés ne s'en accommodent point. Mais toutes les fois qne le malade sent dans sa bouche un goût nauséabond comme celui du cuivre, que son haleine devient puante, qu'il y a tuméfaction aux gencives, que les dents sont comme agacées, et qu'il se fait une sécrétion de salive ou de crachats plus abondans qu'à l'ordinaire, il faut aller avec précaution, et même si la salivation paroît abondante, il faut suspendre l'usage du mercure pendant quelques jours, mettre le malade dans un bain chaud, le frotter avec la brosse, et lui faire éviter avec soin de s'exposer au froid dans ces circonstances. Si la salivation continuoit, on le fera gargariser fréquemment avec de l'eau froide ou avec nne infusion de sauge et un peu d'alun, et on lui donnera un doux purgatif avec le soufre purifié. Mais on doit être en général, dans ces circonstances, très-circonspect sur l'emploi des purgatifs, de crainte qu'ils n'occasionnent, comme cela arrive souvent dans cette situation, une diarrhée qu'on a bien de la peine à arrêter, et qui peut mettre en danger la vie du malade. — Si le mercure porte trop à la peau et qu'il produise des sueurs abondantes et immodérées, il faudroit faire usage de quinquina en poudre

ou d'une infusion de cette écorce dans le vin. L'infusion de sauge, recommandée par *Van-Swieten*, dans les sueurs immodérées, mérite d'être essayée dans ce cas. Si, pendant l'usage du mercure, il paroît des symptômes d'une irritation générale, on le suspendra pendant quelques jours, et l'on donnera à sa place une dose d'opium tous les soirs; mais si les symptômes d'une diathèse inflammatoire prévalent, il faut un régime anti-phlogistique, et peut-être la saignée.

On continuera ainsi l'usage du mercure, comme je l'ai dit plus haut, jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné; ce qui arrive généralement en vingt-cinq ou trente jours, si la maladie n'est pas d'ancienne date, et si les symptômes n'ont pas été très-violens. Mais si la maladie est invétérée, et si la peau ou les os sont affectés, il ne faudra quelquefois pas moins de trois mois pour opérer une guérison complette et radicale.

C'est un point de jugement-pratique des plus délicats de connoître si la vérole est radicalement guérie; et quand je dirai que l'insouciance des malades et le défaut de connoissance de la part des praticiens relativement à cet article essentiel, sont deux sources

fécondes

fécondes d'inquiétudes, de douleurs et de malheurs, je n'avancerai rien que l'on ne voie journellement confirmé dans la pratique. Si nous étions en possession d'un remède qui eût le pouvoir de rendre active les dernières particules du virus cachées dans le corps; ce seroit une découverte des plus précieuses, qui nous mettroit en état de découvrir sa présence, comme l'aimant décèle la présence du fer.

Quelques historiens rapportent que la chair du lézard Iguan et les œufs de sa femelle, rendent très-actif le virus syphilitique caché dans le corps; mais ce fait singulier et intéressant a besoin d'être confirmé par quelque observateur philosophe. J'ai observé que les préparations ferrugineuses, et particulièrement les eaux minérales imprégnées de ce métal, ont produit cet effet dans plusieurs cas, étant prises intérieurement dans la saison la plus chaude de l'année; mais je n'ai pas eu un nombre suffisant de faits, pour en tirer une conclusion générale.

Aussi-tôt que le mercure affecte la bouche du malade, ou qu'il blanchit les bijoux d'or que le malade porte, l'on est assuré du point le plus essentiel : savoir, qu'il est entré dans

la masse générale ce qui est absolument nécessaire pour la destruction du virus disséminé dans le corps. La disparution des symptômes internes, et encore plus celle des symptômes extérieurs de la maladie, est un autre signe non équivoque de l'action que le mercure a exercé sur le virus syphilitique. Si les ulcères provenus de l'infection de la masse générale commencent à s'améliorer ou à se guérir; si les douleurs, les exostoses ou autres tumeurs produites par le virus syphilitique, commencent à disparoître pendant l'usage du mercure, on est sûr qu'il a agi sur la cause de la maladie; mais l'on n'est pas encore assuré qu'il ait détruit entièrement toutes les particules de ce virus qui étoient répandues dans le corps. Un autre signe certain que le mercure a agi sur la masse des humeurs, c'est lorsque les gens gras deviennent maigres pendant l'usage de ce remède. Cette circonstance me prouve d'ailleurs évidemment que le mercure opere un changement chimique dans les parties constituantes du sang.

Le virus syphilitique peut demeurer inactif pendant long-temps dans le corps, et cela arrive souvent, sur-tout chez les personnes grasses, sans donner aucun signe de sa

présence, et il reparoît ensuite par quelque révolution générale ou par des causes particulières, comme par des maladies, par l'usage de quelque médicament, comme, par exemple, des eaux minérales ferrugineuses, par de violentes passions, par le passage d'un climat froid dans un climat chaud; par un grand exercice, l'usage des liqueurs fortes, la débauche de table. Le virus produit alors différens symptômes maladifs, des métastases, etc. enfin des affections syphilitiques plus ou moins caractérisées ou plus ou moins compliquées. Pour s'assurer complettement des effets du mercure sur le virus, et pour assurer autant qu'il dépend de nous que ce dernier est entièrement détruit, et pour ôter au malade tout sujet de crainte malheureuse pour la suite, il faut lui faire continuer l'usage du mercure pendant quinze jours ou trois semaines après que tous les symptômes syphilitiques ont complettement disparu. J'ai observé, dans plusieurs malades, qu'ils supportoient à merveille l'usage du mercure, tant que la maladie subsistoit; tandis qu'au moment où le virus étoit déraciné, ils commençoient à le rebuter; et cet effet se trouvoit être, pour ainsi dire, l'indice qu'ils étoient radicalement guéris.

Mais il est à remarquer, comme je l'ai observé déjà plus haut, que, quoique le virus ait été parfaitement déraciné de la masse générale, et que par conséquent la maladie syphilitique ait été radicalement guérie, il se présente dans la pratique beaucoup d'exemples d'exostoses, ou tumeurs des os, procédant de la même cause, qui subsistent néanmoins quelquefois tout le reste de la vie, sans aucun inconvénient ultérieur. Il est telle carie qui reste souvent jusqu'à ce que la nature seule, ou aidée des secours de l'art, ait opéré l'exfoliation de l'os. On doit regarder les excroissances syphilitiques qui restent après un traitement mercuriel, comme des maladies locales, et les détruire par des remèdes topiques.

Après que la guérison est achevée, le malade doit avoir le plus grand soin, pendant quelque temps, de ne pas s'exposer au froid, particulièrement à l'air humide de la nuit, parce que le corps est sujet alors à être affecté de douleurs rhumatiques; ce qu'on peut aisément éviter avec de l'attention, et par les bains chauds, les frictions universelles du corps, et selon les circonstances, par l'usage de quelques fortifians.

On a généralement observé, et j'ai vu dans

plusieurs occasions, que la syphilis cède plus aisément à un bon traitement, dans les régions et dans les saisons chaudes et sèches, que dans des circonstances opposées; et c'est-là vraiment ce qui a rendu Montpellier si fameux pour la guérison des véroles les plus opiniâtres et les plus invétérées. C'est aussi par cette raison que des personnes qui n'ont pas été guéries des maladies syphilitiques à Pétersbourg ou à Stockholm, etc. trouvent quelquefois leur guérison en Italie ou en Portugal; et par la même raison, elles y peuvent quelquefois supporter le mercure sans le moindre inconvénient, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement guéries, tandis qu'elles pouvoient à peine en prendre quelques grains dans les régions froides et humides, sans tomber aussi-tôt dans la salivation. J'ai vu plusieurs exemples frappans en ce genre. Ce n'est pas qu'il y ait dans l'air du midi de la France, de l'Italie ou du Portugal, des particules balsamiques particulières, ou que les médecins de Montpellier soient plus habiles dans cette branche de médecine que ceux de Londres, de Stockholm, etc., comme souvent les malades le supposent; mais c'est tout simplement parce que l'atmosphère y

est chaud et sec, et quelquefois parce que le malade, qui auparavant étoit négligent, devient alors plus soigneux, et apporte une attention plus exacte à suivre les avis de son médecin et de son chirurgien. Cependant un médecin habile est en état, dans quelque pays que ce soit, de mettre son malade dans la situation qu'il peut trouver nécessaire pour guérir cette maladie, en le tenant, pendant quelques semaines ou quelques mois, par le moyen d'habillement, de logis et d'autres soins, dans un climat artificiel aussi convenable pour lui qne le climat naturellement chaud de Montpellier, de Naples ou de Lisbonne.

CHAPITRE III.

Des Affections syphilitiques extérieures, qui exigent un traitement particulier et local.

I. *De l'Ophthalmie syphilitique.*

J'AI traité, dans le Ier. vol. chap. V, des ophthalmies qui surviennent à la suppression des blennorrhagies syphilitiques, ou qui viennent de l'application immédiate du virus syphilitique à l'œil par l'attouchement. Il nous reste à considérer ici les ophthalmies, ou inflammations des yeux, qui proviennent de l'infection de la masse générale par le virus syphilitique.

Ces ophthalmies ont leur siège, pour la plupart, dans l'œil même : elles sont en général extrêmement douloureuses et si opiniâtres, qu'elles durent, dans bien des cas, pendant des semaines et des mois entiers. On ne les guérit jamais sans un traitement mercuriel, régulier et complet, sur-tout avec le

muriate oxigéné de mercure. Pour le reste, il faut que le malade observe une diète très-stricte, qu'il s'abstienne de toute liqueur spiritueuse, et qu'il évite, autant que possible, la lumière, sur-tout celle du soleil, sans négliger les sangsues, les vésicatoires, les cathartics répétés; et après ces remèdes, les fomentations d'eau tiède, dans laquelle on a fait dissoudre de l'opium. A la fin de la cure, on emploie avec succès un peu d'alcohol, mêlé avec de l'eau, ou une dissolution très-étendue du sulfate de cuivre, par exemple, deux grains dans quatre ou six onces d'eau distillée. Dans quelques cas, sur-tout si la paupière est la partie affectée, l'usage externe de l'onguent mercuriel fait du bien; ou ce qui, suivant les observations du docteur *Cullen*, est préférable, l'onguent citrin qu'on a trituré avec le double de graisse de porc pour le rendre moins âcre. Le laudanum liquide versé dans l'œil affecté procure quelquefois, après les évacuations nécessaires et réglées, le soulagement le plus marqué. On croit aussi avoir observé de bons effets en baignant l'œil cinq à six fois par jour dans une dissolution étendue de muriate oxigéné de mercure. Quelquefois le virus syphilitique se jette sur le sac et les

conduits lacrymaux, et y produit une fistule qui exige le traitement mercuriel; et après, si le mal reste opiniâtre, l'art du chirurgien et les moyens propres à r'ouvrir le passage des larmes. Il est bon de se souvenir que l'application de tous les moyens externes devient inutile, tant que le virus n'est pas radicalement détruit dans le système du corps.

II. *De la Surdité et autres maux syphilitiques des oreilles.*

La Surdité syphilitique (dysecœa syph.) vient : 1°. d'une blennorrhagie syphilitique supprimée; 2°. du virus syphilitique répandu dans la masse du sang déposé aux oreilles; ou enfin 3°. des ulcères syphilitiques ou d'un gonflement dans l'arrière-bouche, affectant les trompes d'Eustache qui s'ouvrent dans cet endroit.

Nous avons parlé de la première espèce dans le Ier vol., chap. V. La seconde est une affection simple de l'organe de l'ouie; ou elle est compliquée avec un ulcère, ou carie ou exostose syphilitique dans les os de l'oreille; ou même quelquefois avec un abcès dans le cerveau. La troisième, produite par des ulcères

syphilitiques qui affectent l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière-bouche, consiste souvent plutôt dans une dépravation de l'ouie (*paracusis*), ou un *tinnitus aurium*, très-désagréable. Toutes ces affections sont accompagnées quelquefois de violentes douleurs et d'un écoulement puriforme ou purulent des oreilles (*otorrhœa*).

Elles exigent un traitement anti-syphilitique complet. La vapeur de l'eau chaude ou des injections avec un peu de teinture d'opium, ou de myrrhe et du miel contribuent quelquefois à soulager le malade. Pour ce qui concerne les applications topiques qu'exigent les ulcères dans l'arrière-bouche, voyez plus bas : *mal de gorge, ulcères, carie.*

III. *De la Céphalalgie ou Migraine, ou du mal de tête syphilitique.*

La Céphalalgie syphilitique est produite par le virus qui irrite les membranes du cerveau et du crâne ; ou par la carie, ou des exostoses syphilitiques qui compriment ou qui irritent le cerveau et les membranes par des pointes aiguës, et causent ainsi quelquefois des maux de tête terribles, et même des manies et

épilepsies fatales. Ces maux de tête sont souvent très-opiniâtres, et quelquefois incurables; ils exigent le traitement syphilitique général. L'usage du trépan a réussi quelquefois dans des cas qu'on croyoit désespérés. On soulage souvent le malade en le faisant coucher sur des crins et par terre, sans couvrir la tête, en évitant d'échauffer le corps pendant le sommeil.

IV. *De l'Odontalgie, ou du mal aux dents syphilitique.*

Le virus syphilitique, en attaquant les yeux, la membrane muqueuse des narines et de la gorge, attaque quelquefois aussi les gencives, et produit un mal aux dents syphilitique qu'il faut pourtant bien distinguer, dans la pratique, du mal aux dents produit par l'usage du mercure ou l'odontalgie mercurielle.

L'odontalgie syphilitique exige les frictions des gencives, avec le muriate de mercure.

V. *Des Maux syphilitiques des narines.*

Il faut distinguer avec soin les ulcères des narines qui doivent leur origine à l'application

immédiate du virus syphilitique, par la malpropreté des doigts avec lesquels on touche le nez, des ulcères dus à l'infection générale du corps, connus sous le nom d'ozène (*ozœna syph.*) L'ozène a son siège principalement dans la membrane muqueuse qui tapisse les sinus frontaux ou la maxille supérieure; elle est souvent compliquée avec une carie de ces os ou de ceux du nez. La matière qui en découle est alors ichoreuse, âcre et très-fétide; et comme l'accès pour nettoyer cet ulcère est très-difficile, elle corrode en peu de temps les os turbinés et le vomer, qui tombent par morceaux. Le nez n'étant plus soutenu par ce dernier os, s'enfonce, et change la figure la plus belle en forme hideuse; la voix devient rauque et nasale, et le malade perd en même-temps la faculté de parler et de prononcer les paroles distinctement. Il n'y a pas vingt à trente ans qu'on rencontroit encore beaucoup de ces malheureux avec le nez enfoncé dans les rues de presque toutes les grandes villes d'Europe; spectacle qui, grace aux progrès et au perfectionnement de l'art de guérir, est devenu très-rare à présent, au moins à Londres et à Paris. — J'ai remarqué que le nombre des femmes affectées de cette défiguration surpasse

beaucoup celui des hommes ; probablement parce que les femmes négligent généralement beaucoup plus le traitement régulier et continu que la maladie syphilitique exige, ou laissent gagner le mal trop long-tems avant de demander du secours.

Il faut cependant noter que les ulcères du nez doivent aussi leur source quelquefois à d'autres acrimonies, et sur-tout au virus herpétique.

Outre le traitement anti-syphilitique général, il convient de faire nettoyer fréquemment les parties affectées et voisines avec des injections propres, telles que l'eau de chaux avec du muriate de mercure, la teinture de myrrhe délayée d'eau avec un peu de miel. Si l'accès à l'ulcère même est libre, l'application de l'eau oxigénée promet beaucoup et mérite d'être essayée.

VI. *Du Mal de gorge syphilitique. (Pharyngitis seu Tonsillitis syph.).*

Quand le virus syphilitique est absorbé dans la masse du sang, il produit, dans le plus grand nombre des cas, ses premiers effets dans la gorge. Le malade ne sent guères de douleur, ou seulement une douleur sourde, ou simplement

un mal-aise et une difficulté d'avaler. En examinant la gorge, on ne trouve quelquefois qu'un gonflement considérable des amygdales et de la luette, accompagné de beaucoup de rougeur de ces parties et de celles qui les avoisinent. Le malade ne soupçonnant pas même souvent la cause, croit avoir pris du froid, et le praticien routinier prescrit des gargarismes résolvans et des remèdes diaphorétiques ou purgatifs, qu'on continue ainsi pendant des jours ou des semaines entières; mais le mal, au lieu de diminuer, gagne en attendant toujours, jnsqu'à ce qu'à la fin le malade ou le médecin commence à soupçonner; ou qu'un nouveau médecin appelé découvre la cause réelle du mal. Ces esquinancies durent rarement long-temps sans qu'il se forme un ulcère dans les amygdales, à la luette ou à l'arrière-bouche, ou au pharynx même, qui, dans ce cas, en comprimant les orifices des trompes d'Eustache, produit une surdité partielle très-désagréable, ou un *tinnitus* ou *susurrus aurium;* d'autres fois il se forme des ulcères dans les gencives.

En tout cas, il faut distinguer avec soin les maux de gorge syphilitiques, aussi bien que les ulcères syphilitiques de la bouche et du gosier, des ulcères scorbutiques, ou de ceux qui

doivent leur origine à l'acrimonie que le mercure a communiquée à la salive, et plus particulièrement encore de ceux qui, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, ont depuis changé de nature et pris un caractère tout-à-fait différent. Car si l'on continue l'usage du mercure dans des cas pareils, on peut nuire au malade essentiellement et quelquefois d'une manière irréparable. Le jugement pratique est le seul guide assuré dans ce cas. On risque peu, selon moi, de s'égarer en traitant comme syphilitiques les ulcères qui sont couverts d'une croûte blanche couenneuse, et terminés par un bord dûr et relevé avec une rougeur intense tout autour, et qui paroissent avant que le malade ait pris beaucoup de mercure.

Les ulcères syphilitiques sont quelquefois tellement situés, ou si profondément dans la gorge, qu'il n'est pas facile de les découvrir à la première vue, et cela peut quelquefois induire en erreur sur la nature de la maladie. L'histoire des deux cas suivans pourra être utile aux jeunes praticiens.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'une constitution forte et pléthorique, fut attaqué d'un mal de gorge avec fièvre. Le médecin, après avoir examiné sa gorge, et tâté son

pouls, ordonna la saignée avec un gargarisme et un purgatif anti-phlogistique. La maladie n'étant pas diminuée huit jours après, on appela un autre médecin, qui réitéra la saignée, la purgation, et ordonna un gargarisme différent, dont le malade parut se trouver mieux. Au bout de sept semaines, ce malade sentant, comme il le disoit lui-même, que sa maladie n'étoit pas tout-à-fait guérie, envoya me consulter. Après qu'il m'eut montré les premières ordonnances, j'examinai sa gorge, et quoique je n'y pusse découvrir aucun ulcère, je lui dis que je soupçonnois une cause syphilitique; il eut de la peine à être de mon avis, et me rapporta qu'il n'avoit eu depuis plusieurs années aucune affection vénérienne, et qu'il avoit jouit de la plus parfaite santé dans cet intervalle. Je demandai à examiner encore une fois sa gorge; il y consentit très-volontiers, quoiqu'il fût de ces personnes dont on ne peut examiner la gorge qu'avec la plus grande difficulté. Tenant donc une bougie d'une main, et comprimant de l'autre avec une large spatule la racine de la langue autant qu'il étoit possible, je découvris très-avant dans la gorge, du côté droit, un ulcère syphilitique profond, mais petit, qui avoit échappé

échappé à ma vue la première fois, et qui s'y seroit dérobé de nouveau, si je n'eusse pas mis une attention aussi particulière à examiner la gorge. Je lui dis la cause évidente de sa maladie; mon avis fut suivi. Après qu'il eut fait usage du mercure à l'intérieur pendant huit jours, son mal de gorge fut entièrement dissipé; et l'ayant continué encore un mois, il obtint une guérison radicale.

L'autre malade étoit une femme mariée; elle n'avoit qu'une légère difficulté d'avaler depuis peu de jours, qu'elle attribuoit à un rhume occasionné par le grand froid qu'il faisoit alors. Je découvris sur-le-champ, par l'inspection, la cause de sa maladie; et comme les personnes du sexe ont toujours droit à beaucoup de délicatesse et de discrétion de la part des médecins, je lui ordonnai, sans faire aucune question, de tenir sa gorge chaudement, et lui promis de lui envoyer un remède qui la guériroit en peu de jours. Je lui fis ensuite continuer le même remède sous un autre forme, et sous quelque nouveau prétexte, pendant quelques semaines, jusqu'à ce que je la jugeasse parfaitement guérie.

Un autre malade me consulta sur un mal de gorge, pour lequel il avoit déjà pris des

remèdes pendant trois semaines, sans éprouver aucun soulagement. Je lui dis qu'à la seule apparence de son visage et de ses yeux, je soupçonnai que sa maladie avoit une toute autre cause que celle que lui, ou ceux qui l'avoient traité, s'étoient imaginés. Mon soupçon fut en effet très évidemment vérifié par un grand ulcère syphilitique que l'inspection me fit découvrir très-profondément au-dessous du voile du palais. Il me donna alors le détail suivant : « Qu'étant à Venise deux ans auparavant, il y avoit été attaqué d'une violente gonorrhée, qu'il avoit desiré, par une raison particulière, de dissiper ou d'arrêter le plutôt possible. Qu'il avoit été adressé par un de ses amis à un chirurgien qui étoit en possession d'une injection infaillible. Que ce chirurgien ne s'étoit rendu à sa demande qu'avec répugnance, et en lui prédisant que quelque temps après la guérison prompte que son injection lui procureroit, la maladie vénérienne feroit explosion dans quelqu'autre partie du corps ; l'assurant qu'il avoit vu son remède produire le même effet chez plusieurs autres malades qui s'étoient adressés à lui de la même manière. Qu'il avoit négligé cet avertissement ; que l'écoulement avoit été parfaitement arrêté

en quarante-huit heures, et qu'il n'y avoit plus pensé, s'étant toujours trouvé depuis parfaitement exempt de maladie vénérienne, ainsi que de toute autre ». Ce cas fut très-instructif pour moi. Il montre que le virus syphilitique peut demeurer long-temps caché dans la masse générale, sans produire aucun effet sensible; il confirme évidemment ce que j'ai avancé plus haut sur l'identité fréquente du virus blennorrhagique avec celui de la vérole, et sur la conformité des effets que l'un et l'autre produisent lorsqu'ils sont absorbés dans la masse des humeurs : observation qui prouve évidemment la fausseté de ce que plusienrs écrivains, et récemment encore *Bell*, dans son traité de la gonorrhée, ont avancé sur la nature non-vérolique des gonorrhées; il montre enfin aussi ce que je n'aurois pas présumé *à priori* : savoir, qu'une blennorrhagie récente peut quelquefois être arrêtée ou répercutée, sans produire la tumeur des testicules, l'ischurie, les rétrecissemens de l'urètre, ou d'autres effets immédiats dans la masse générale.

Les ulcères syphilitiques de la gorge, des amygdales ou des gencives, qu'on appelle aussi fréquemment aphthes, sont exactement semblables aux chancres ou ulcères syphilitiques

des parties génitales. Leur fond est communément couvert d'une croûte blanche épaisse; leur progrès est généralement très-lent; mais quelquefois aussi fort rapide. Ils exigent en conséquence, dans ce cas, indépendamment du traitement mercuriel, des applications topiques pour arrêter leur ravage, telles que des injections ou des gargarismes, composés d'une dissolution du muriate oxigéné de mercure mêlée, suivant les circonstances, avec la teinture de myrrhe, etc., ou des frictions avec le muriate de mercure sur les gencives et la membrane interne de la bouche. Il est à propos de remarquer ici, que quand le virus a été long-tems dans le corps, ou que le malade a pris du mercure à plusieurs reprises auparavant, pour le même mal, sans avoir continué son usage assez long-temps, ou par quelques autres causes pas encore assez bien connues jusqu'ici, ces ulcères de la gorge se montrent quelquefois très-opiniâtres: le mercure, quoiqu'administré avec toute la prudence et les précautions nécessaires, semble, pour ainsi dire, glisser sur la surface de ces ulcères, sans y faire aucune impression ou changement salutaire. Dans ces cas, il est à propos de faire un usage fréquent des gargarismes ou des

injections avec une dissolution du muriate oxigéné de mercure dans l'eau simple ou dans l'eau de chaux. Le cit. *Alyon* vient d'essayer avec succès, dans ces sortes d'ulcères rongeans et opiniâtres, l'application du muriate suroxigéné de potasse.

Dans le cas où la voûte membraneuse du palais est détruite, le malade a besoin d'un palais artificiel fait avec une lame d'or ou d'ivoire, pour pouvoir manger et parler.

Si les ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge, etc., sont dus à l'acrimonie de la salive produite par le mercure, il faut discontinuer aussi-tôt l'usage de ce remède; il faut les toucher souvent avec une dissolution saturée du borax, ou une solution d'une demi-once de sulfate d'alumine acidule dans une livre d'eau, ou bien d'un ou deux grains de sulfate de cuivre dans une once d'eau, trois ou quatre fois par jour. On se sert aussi utilement de ces mêmes solutions étendues d'eau, en forme d'injections et de gargarismes, six à huit fois par jour. S'ils sont opiniâtres, il faut administrer, pendant quelques jours, la décoction du quinquina, et donner tous les deux ou trois jours la rhubarbe en petites doses. Il est bon de noter que ces

ulcères causent souvent plus d'incommodité vers le soir et pendant la nuit, et imposent ainsi aisément au praticien moins attentif, comme s'ils étoient véritablement syphilitiques; d'autant plus que des ulcères originellement syphilitiques se changent quelquefois, pendant l'usage du mercure, dans des ulcères mercuriels très dangereux. Pendant la guérison de ces ulcères, sur-tout ceux des gencives, le praticien doit encore être bien attentif, afin d'empêcher leur concrétion avec les parties voisines. J'ai vu des cas où, faute de cette attention, on étoit obligé de séparer avec le bistouri la joue de la gencive. Les ulcères de la langue, des gencives et des lèvres, produits par l'acrimonie que le mercure donne à la salive, subsistent quelquefois, ou reviennent de temps en temps, même pendant plusieurs années après que la vérole a été guérie, et tourmentent le malade par l'idée de quelques restes incurables de la maladie syphilitique. On les fait souvent disparoître par l'usage interne de la décoction du quinquina, et par l'application de l'alcool, ou de la teinture de myrrhe avec du miel et un peu d'oxide de cuivre vert.

Les ulcères scorbutiques de la bouche

exigent un régime et des remèdes anti-scorbutiques. Si les ulcères de la bouche ou de la gorge ne doivent leur origine à aucune des causes dont je viens de parler, et s'ils résistent aux remèdes que je viens de recommander, l'opium et les toniques les plus puissans, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sous la forme des gargarismes, ont eu de très-bons effets. Le docteur *Nooth* a trouvé, depuis peu, que l'opium à l'intérieur et des gargarismes faits avec l'alcool étendu d'eau, étoient les remèdes les plus efficaces non-seulement dans les ulcères syphilitiques, mais aussi dans plusieurs autres, ainsi que dans tous les ulcères erysipelateux qui attaquent la gorge. Le docteur *Hahnemann* a recommandé dernièrement comme un excellent remède pour les ulcères de la gorge ou d'autres parties qui empirent sous l'usage du mercure, une solution d'une partie du nitrate d'argent dans mille parties d'eau.

VII. *Des Affections syphilitiques de la peau.*

Les Taches syphilitiques (*maculæ syphiliticæ*) sont d'une couleur rouge de cuivre,

peu élevées, rondes, dures, avec une marge calleuse, blanchâtre, qui viennent principalement sur la poitrine, au col, au front et sur les tempes, etc. Elles paroissent quelquefois très-vite, mais communément quelque temps après que l'absorption du virus a eu lieu : elles sont d'abord larges et d'un brun-clair; mais en quelques jours elles se divisent en taches plus petites et prennent une couleur brune - foncée. D'autres fois leur couleur ressemble à la couleur bleue - jaunâtre qui reste après la tache livide noire d'une contusion. Elles disparoissent après quelques jours, et il en paroît en d'autres endroits qui deviennent plus larges, et se couvrent d'une croûte ou d'une écaille qui se pèle; enfin, elles se changent quelquefois en véritables dartres ou en ulcères larges et douloureux, avec des bords élevés et enflammés. Quand elles occupent le bord de la chevelure de la tête, les écrivains leur ont donné, par une plaisanterie mal placée, le nom de *Corona veneris*. — Quelquefois une éruption semblable a lieu sur la main, et sur-tout à la paume de la main; elle est d'une couleur foncée, avec un bord blanc, qui s'élève un peu au milieu, et produit une desquammation de l'épiderme.

Les Dartres syphilitiques (*Herpes syphiliticus*) forment des croûtes jaunâtres, épaisses, accompagnées d'une grande démangeaison et d'un suintement copieux de matière. Quand elles paroissent aux extrémités, elles occasionnent très-souvent des bubons inguinaux ou sub-axillaires.

Il y a quelquefois une éruption générale sur tout le corps de taches rouges, dures, sèches, qui démangent beaucoup, et qui se terminent en desquammation ; c'est la Lèpre ou les *lichenes* syphilitiques. Quelquefois ces taches s'élèvent en boutons très-durs, suppurant à leur sommet; ce que les auteurs ont appelé la gale syphilitique (*Psora syphilitica*).

De l'*Elephantiasis* ou *Lèpre noire*, voyez chap. XIV.

De la maladie appelée *Yaws* ou *Pian*, voyez chap. XIII.

La Teigne syphilitique (*Tinea syphilitica*) forme des croûtes blanchâtres dans la chevelure, accompagnées de taches et de pustules syphilitiques sur le front et avec des dartres farineuses des oreilles. Cette maladie a son siège quelquefois comme la vraie teigne des enfans dans les bulbes des cheveux. On parvient rarement de la guérir radicalement

sans arracher tous les cheveux. Après cette opération, l'onguent citrin avec une portion d'acétite de plomb, ou, selon *Plenck*, l'application du *liquor ad condylomata* réussissent généralement.

Les *Dartres de la barbe* ou du menton (*Mentagra syph.*) sont des pustules nombreuses aux parties du menton qu'occupe la barbe, formant des croûtes avec un suintement d'une matière gluante. La *Mentagra*, dont *Pline* fait mention, et qu'il dit avoir été très-contagieuse à Rome, en se communiquant rapidement par des baisers, semble avoir été une espèce de lichen du menton, accompagnée d'une démangeaison très incommode. Toutes ces maladies sont quelquefois fort opiniâtres; elles exigent, outre le traitement mercuriel général, des applications topiques plus ou moins puissantes, dont les principales sont l'*unguentum syph. citrinum*, *lotio syph. lutea*, *mel Hydrargyri*. Voy. PH. SYPH.

C'est proprement dans ces maladies que les pilules de *Plummer*, ainsi que l'usage du muriate oxigéné de mercure, sont souvent très-utiles. Je dois cependant remarquer ici que, quoique ce dernier remède dissipe très-bien les maladies de la peau, il ne guérit pas

toujours radicalement la vérole ; c'est du moins ce que j'ai vu arriver plusieurs fois dans nos climats froids.

J'ai vu dans certaines affections syphilitiques de la peau, qu'indépendamment de l'usage du muriate de mercure oxigéné à l'intérieur, on se trouvoit très-bien des bains chauds, composés d'un décoction de son, dans laquelle on faisoit dissoudre quatre à cinq grains du muriate de mercure oxigéné par livre, en ayant soin de frotter doucement en même-temps la partie affectée. Voyez chap. III, *Bains mercuriels*. L'application topique d'une dissolution du même sel, l'onguent citrin, seul, ou avec l'addition d'une portion d'acétite de plomb m'ont réussi dans des maladies du même genre, qui étoient plus rebelles, comme des dartres, teignes, etc. contre lesquelles tous les autres remèdes avoient été employé sans effet. C'est sur-tout pour ces maladies, aussi bien que pour les autres affections syphilitiques rebelles et invétérées, que le *decoctum lusitanicum*, la decoction d'*arundo phragmites*, des tiges de douce-amère, de la racine de *daphne mezereum*, ainsi que celle de *lobelia syphilitica*, méritent, à mon avis, beaucoup plus d'attention qu'il n'est d'usage de leur en accorder.

J'ai vu une maladie de la peau, de nature syphilitique, des plus obstinées et des plus invétérées, contre laquelle tous les autres remèdes avoient échoué, guérie par une dissolution de sulfate de mercure jaune, donnée à très-petites doses. Quelques médecins ont eu aussi de grands succès de l'usage de l'oxide blanc d'arsénic. Le docteur *Quarin*, médecin à Vienne, dit avoir guéri des gales et des dartres syphilitiques très obstinées, avec une forte infusion aqueuse du *teucrium scordium*, prise depuis une jusqu'à quatre livres par jour. Les docteurs *Odhelius* et *Biornlund* ont communiqué au public, dans *les mémoires de l'académie de Stockholm*, des observations intéressantes sur l'utilité du *ledum palustre* en infusion dans plusieurs cas de lèpre. Cette plante mérite d'être essayée dans des maux cutanés syphilitiques opiniâtres. J'ai trouvé le *decoctum syph. roborans*, PH. SYPH. très-efficace dans plusieurs de ces maladies. Mais je remarquerai, comme une règle générale, que sans l'usage des bains chauds émolliens, ou selon les circonstances, les bains de vapeur, souvent les meilleurs remèdes manquent de produire l'effet desiré.

VIII. *Des Excroissances syphilitiques.*

J'ai parlé déjà, dans le chap. XI, vol. I, des Excroissances et des Rhagades; j'y ai dit que ces maladies me paroissoient pour la plupart tirer leur origine d'une source très-différente du virus syphilitique; mais que cependant elles venoient quelquefois de ce même virus appliqué primitivement aux parties génitales et voisines, ou à l'infection syphilitique générale du corps. Ces dernières ne se guérissent jamais radicalement, sans un traitement mercuriel complet.

Les crêtes sont situées à la marge de l'anus, et sont appelées ainsi à cause de leur ressemblance avec la crête du coq.

Les condylômes sont des excroissances charnues, proéminentes, douloureuses, placées autour de l'anus ou près des parties génitales. Elles diffèrent des verrues et des fics par leur siège, et leur forme irrégulière; par leur substance spongieuse et par l'ichor ou pus d'une odeur désagréable qui suint fréquemment de leur surface.

Les fics (*ficus, sycoma, sycosis, marisca*),

appelées aussi sarcome, champignon ou le mal de Saint-Fiacre, sont des excroissances charnues autour de l'anus, aux lèvres de la vulve et au prépuce. Les verrues paroissent ordinairement sur les surfaces rouges et humides des parties génitales, mais quelquefois aussi sur d'autres parties du corps. J'ai vu un jeune homme qui avoit le menton tout parsemé de centaines de petites verrues pendules. Les verrues ou excroissances cornées dont parle *Zapata* dans son *Histoire de la conquête du Pérou, t. II, chap. I, pag.* 80, qui avoient des conséquences si dangereuses et dont à peine aucun homme de toute l'armée du Pérou ne fut exempt, paroissent avoir été de nature syphilitique.

La cure est la même pour toutes ces espèces de maladies syphilitiques. Un traitement mercuriel complet les fait souvent disparoître sans aucun autre remède. Dans d'autres cas l'application des topiques devient nécessaire; tels que le liquor ad condylomata, la lotio syphilitica lutea, la poudre de sabine; et quelquefois même il convient de les toucher à plusieurs reprises avec le muriate oxigéné d'antimoine ou quelque autre caustique. Si tous ces moyens sont sans succès, on doit les enlever avec le

bistouri, ou selon les circonstances, avec les ciseaux. Il faut laisser couler le sang pendant quelque temps, et ensuite tenir la plaie propre jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Si on observe après l'opération qu'il reste encore quelques racines, on les touchera avec le caustique, ou on y appliquera l'oxide rouge de mercure, parce que sans cette précaution, elles sont sujettes à reparoître bientôt. Si les condylômes sont très-volumineux, il est convenable d'y appliquer des sangsues, ce qui diminue leur volume souvent considérablement, et on a après moins de difficulté à les détruire par les applications topiques.

Les verrues cèdent souvent très-vîte à l'application de l'acide nitrique, en appliquant ensuite, s'il est necessaire, la poudre de sabine ou le liquor ad condylomata. Si les verrues reparoissent, c'est un signe que leur racine n'a pas été détruite, et il faut renouveler l'application des topiques avec plus de soin. L'étincelle électrique qu'on fait passer au travers de ces excroissances les fait quelquefois tomber, en produisant une inflammation à leur base. Lorsqu'elles sont en petit nombre et que leur base est mince, la ligature seule est quelquefois suffisante.

J'ai vu un grand nombre de petits poireaux aux parties génitales disparoître en appliquant fréquemment la *lotio syph. lutea.* PH. SYPH.

Quelques écrivains ont recommandé l'application seule des caustiques pour l'extirpation des condylômes et des autres excroissances de cette espèce ; mais j'ai vu cette méthode entraîner quelquefois de fâcheuses conséquences. Si ces excroissances reparoissent après avoir été extirpées par le bistouri, comme cela arrive quelquefois, *Quarin* dit avoir trouvé l'application de la décoction de bistorte ou de tormentille très-efficace. Comme ces excroissances paroissent produites par une sécretion redondante ou viciée, ce remède astringent, ou l'application d'une dissolution foible du sulfate de cuivre, peut devenir utile.

IX. *Des Rhagades ou Fissures syphilitiques.*

J'ai peu à ajouter à ce que j'ai dit sur ce sujet au chap. XII, vol. I. Quand les rhagades sont purement syphilitiques ou compliqués avec ce virus, il convient, outre le traitement mercuriel interne, de les frotter souvent avec l'onguent gris ou citrin de mercure; quelquefois un

un onguent fait avec le beurre du cacao et le nitrate de mercure est préférable. Le retrécissement de l'anus qui survient quelquefois à la suite des rhagades, exige l'usage des bougies dont la grandeur doit être proportionnée à la coarctation du canal.

Le cas du malade, dont j'ai fait mention dans le chap. XII, vol. I, est d'autant plus remarquable, que les rhagades dans les paumes des deux mains, sont survenues après une simple blennorrhagie sans ulcère, et qu'elles sont restées opiniâtres après un traitement mercuriel complet.

X. *Des Ulcères syphilitiques.*

J'ai parlé des ulcères syphilitiques de la gorge, des yeux, des parties génitales et autres qui doivent leur origine au virus syphilitique, appliqué immédiatement à ces parties, dans le chap. X, vol. I. Il me reste à parler ici des ulcères syphilitiques qui se montrent à la surface de la peau ou de quelque partie du corps que ce soit, à la suite d'une infection générale de la masse du sang.

Ces ulcères sont en général moins sujets à

faire des progrès rapides ou à avoir des suites dangereuses, et exigent en conséquence rarement des remèdes topiques. Le traitement mercuriel complet suffit communément pour les faire disparoître. Cependant il y a des cas où il ne suffit pas, et alors il faut avoir recours à d'autres moyens. Quelquefois ces ulcères sont compliqués avec une carie ou corruption de la moëlle des os subjacens; d'autres fois avec le scorbut, ou avec le virus dartreux ou scrophuleux, ou avec d'autres acrimonies moins connues, *voy.* plus bas le *chap. XV.*

Le point le plus important et souvent le plus délicat, est de découvrir la véritable nature, simple ou compliquée, de ces ulcères, sur-tout chez les femmes. On peut prendre pour une règle assez générale, je crois, dans nos climats tempérés de l'Europe, qu'il y a rarement des ulcères syphilitiques aux jambes ou aux pieds; (car l'éléphantiasis est une maladie des climats chauds): en conséquence, si nous rencontrons dans la pratique des ulcères opiniâtres et dont la nature paroît douteuse, au-dessus des genoux, dans quelque partie du corps que ce soit, nous ne nous tromperons guères en soupçonnant le virus syphi-

litique caché. Leur apparence externe d'ailleurs aidera à guider le jugement du jeune praticien sur leur nature : ils ne forment presque jamais, quoique très-larges, une bonne suppuration ou un véritable pus ; leur base est couverte plutôt d'une croûte blanche ou d'une mucosité et leur bord est relevé et calleux.

Si ces ulcères sont simples et que nous jugions à propos de faire usage de quelque topique, le miel mercuriel est le meilleur remède, et certainement, en tout cas, préférable à tous les onguens suppuratifs tant vantés. — Il est bon, sur-tout dans les hôpitaux, de les panser avec ce remède ; mais seulement, une fois tous les deux ou trois jours ; et au lieu de les couvrir avec un tas de charpie et de linge, je me suis servi avec succès d'un morceau d'éponge fine. En ôtant l'éponge, on la plonge dans l'eau chaude, et après l'avoir bien nettoyée, on la sèche, non pas au soleil ou sur les fenêtres, comme cela sembleroit le plus convenable aux gardes-malades, mais près du feu en hiver, et dans une espèce de cage où les mouches n'ont pas d'accès, en été ; car si l'on expose à sécher en plein air, les mouches y déposent bien vîte leurs œufs, et le morceau d'éponge, ainsi séché et en apparence

très-propre, appliqué sur l'ulcère, se trouve bientôt couvert de vers que les chirurgiens, moins attentifs, croiroient faussement engendrés et produits par un ulcère putride. Dans quelques cas, il est bon de joindre l'opium à l'usage du mercure. Dans les ulcères opiniâtres de cette espèce, l'administration de l'oxigéne à l'intérieur et à l'extérieur mérite toute l'attention du praticien éclairé, sur-tout d'après quelques expériences heureuses que le cit. *Alyon* vient de faire avec ce remède puissant.

Il y a d'autres cas auxquels je désire sur-tout rendre attentifs les jeunes praticiens; c'est des ulcères syphilitiques compliqués avec le virus dartreux ou lépreux. Ces ulcères, traités comme de simples ulcères syphilitiques, commencent par prendre une meilleure apparence, mais ne se cicatrisent pas et deviennent plutôt stationnaires sous l'usage du mercure; l'autre acrimonie semble alors gagner le dessus: ou bien le corps, devenu foible et très-irritable, exige qu'on mette à côté tout usage du mercure, et qu'on suive un régime et une méthode différente. On voit alors, après avoir poursuivie cette nouvelle méthode anti-herpetique, etc. ou, selon les différentes circonstances, ce régime fortifiant, ou anti-cachectique

pendant quelques semaines, que l'ulcère change en mieux et se guérit.

Dans d'autres cas, nous voyons qu'à proportion que le malade gagne des forces, ou que l'acrimonie dartreuse, scorbutique, etc. est domptée, le virus syphilitique reprend ses forces et montre évidemment ses effets. Ces cas, qui deviennent très-souvent fatals sous la main du praticien routinier, exigent beaucoup de jugement, d'attention, et quelquefois une sagacité peu commune du médecin. Il faut, pour ces maladies, non pas un traitement mixte, comme quelques écrivains ont proposé, mais une méthode alternative. J'ai eu des malades pour lesquels j'ai été obligé de revenir jusqu'à quatre fois au traitement mercuriel, après avoir interposé autant de fois le traitement fortifiant, antidartreux, etc., et j'ai réussi à la fin à sauver les malades et à guérir radicalement des maladies qu'on avoit abandonné comme désespérées. — C'est dans ces intervalles, ou après avoir détruit à fond le virus syphilitique, que l'usage interne du carbonate de potasse, ou, selon les circonstances différentes, l'oxide de fer, ou le quinquina, ou le décoctum syphiliticum roborans, l'usage du vin, des

bains de mer etc., produisent quelquefois les effets les plus surprenans et les plus salutaires. Mais il ne faut, dans aucun cas, donner les médicamens qui contiennent le principe astringent, tel que le quinquina, avec le mercure; c'est détruire l'effet de l'un et de l'autre.

C'est dans les mêmes intervalles dans lesquels on est obligé d'abandonner le mercure, que l'usage externe de la poudre du quinquina, de rhubarbe, du colombo, ou l'oxide de cuivre, l'oxide de plomb, l'oxide de zinc, le nitrate d'argent, etc. ont quelquefois des succès heureux et frappans.

XI. *De la Consomption et de l'Atrophie syphilitique.*

L'émaciation du corps en général est sans fièvre; ou elle est accompagnée de ce qu'on appelle fièvre hectique. On a donné à la première espèce le nom d'Atrophie *(Atrophia)*, et à la seconde celui de Consomption *(Tabes)*.

La consomption, ou tabes syphilitique, peut tirer sa source, 1°. d'un ulcère syphilitique des poumons ou de quelqu'autre viscère du corps; 2°. d'un ulcère syphilitique opiniâtre

dans quelque partie externe du corps ; 3°. d'une carie ou corruption syphilitique externe ou interne des os.

La consomption, ainsi que l'atrophie, viennent aussi quelquefois des ulcères phagédéniques, produits ou entretenus par l'usage du mercure ; ou bien sans aucun ulcère, de l'usage seul des préparations mercurielles très-âcres, surtout du muriate oxigéné de mercure. En effet, l'expérience journalière nous montre bien évidemment que toutes les préparations mercurielles possèdent, en plus ou moins fort degré, la propriété d'émacier le corps. Cette espèce d'émaciation n'est pas dangereuse ; car les malades reprennent, après le traitement mercuriel, en général assez vîte leur embonpoint naturel, et deviennent même quelquefois plus gras qu'ils n'étoient auparavant.

L'atrophie provient aussi quelquefois d'une salivation très-violente, et continuant avec opiniâtreté, même après qu'on a cessé l'usage du mercure, soit que cette évacuation vienne de l'irritation causée par l'âcreté particulière de la salive, soit du relâchement ou de l'érosion des conduits excrétoirs des glandes salivaires. Quelquefois l'atrophie est l'effet des tisannes sudorifiques ou de l'usage des drastiques.

La consomption, accompagnée d'un ulcère syphilitique des poumons, qu'on appelle aussi la phthysie syphilitique, exige l'usage du mercure. J'ai fait mention dans le *chap. XVI*, d'un cas singulier où cette maladie fut guérie par hasard, par l'usage interne de l'onguent mercuriel gris. Mais il est souvent difficile de former le diagnostic, sur-tout s'il ne paroît ni éruption à la peau, ni aucun autre symptôme syphilitique dans le corps. Quelquefois notre soupçon sur la nature de cette maladie acquiert un degré de probabilité de plus, par les circonstances collatérales, principalement si le malade n'est pas d'ailleurs d'une constitution disposé à la phthysie.

Il faut, dans tous ces cas, agir avec prudence et donner le mercure avec précaution, graduellement et en le combinant, suivant les circonstances, avec la diète laitée, ou avec une décoction de salsepareille. Si le malade reprend des forces sous l'administration du mercure, comme cela est arrivé dans le cas cité ci-dessus, on peut hardiment persister dans son usage jusqu'à la guérison complette de la maladie.

La fièvre hectique d'irritation exige le quinquina, le lait et l'opium; ou, selon les

circonstances, la décoction du *lichen islandicus* seul ou avec la racine de *polygala amara* dans de l'eau ou du lait.

La décoction de salsepareille avec le sulfure d'antimoine est souvent très-utile dans la consomption syphilitique, sur-tout lorsqu'on la donne en petites doses avec du lait. Si le malade sent la poitrine oppressée par ce régime, une petite saignée le soulage généralement sur-le-champ. Mais si l'oppression continuoit, en prenant deux ou trois onces de cette décoction toutes les trois ou quatre heures, il ne faudroit pas insister sur son usage. La salsepareille en poudre, depuis une demi-once jusqu'à une once par jour, a été aussi très-utile dans des cas de cette espèce. La décoction du malt est le remède qui convient le mieux aux malades chez lesquels le scorbut est compliqué avec la consomption syphilitique.

Quant à ce qui concerne le traitement de la consomption qui vient des ulcères phagédéniques ou mercuriels, je dois renvoyer le lecteur aux chapitres où j'ai traité ces sujets.

L'atrophie produite par l'abus du mercure ou de ses préparations âcres, exige des remèdes involvans, de la bonne nourriture, des bains

chauds, l'usage interne du quinquina, avec du soufre, ou du soufre d'antimoine.

Le traitement de l'atrophie provenant du ptyalisme, *voy. chap. X.*

L'atrophie, qui doit son origine à la profusion de la liqueur spermatique ou peut-être plutôt à la violente et fréquente irritation des nerfs qui accompagne cette évacuation, décrite par Hyppocrate sous le nom de *Tabes dorsalis*, n'entre point dans le plan de ce traité.

XII. *De la Foiblesse ou impuissance syphilitique.*

Cette affection, quoiqu'exempte de danger, est alarmante, et rend l'esprit de quelques malades extrêmement inquiet. Quelquefois elle est produite par le virus syphilitique caché dans le corps. Je l'ai observé maintefois, mais d'une manière particulière chez un malade qui, plusieurs mois auparavant, avoit été attaqué d'une blennorrhagie violente dont il étoit enfin guéri, après avoir essuyé un traitement ennuyeux et très-mal dirigé. Le seul symptôme qui lui restoit étoit une impuissance totale et un défaut de désir vénérien,

qui l'attristoient infiniment. Lorsqu'il me consulta, je jugeai que sa maladie provenoit du virus syphilitique, qui étoit resté caché dans son corps: et je lui prescrivis un traitement mercuriel, et ensuite des remèdes toniques, avec 30 à 40 gouttes de l'éther sulfurique alcoolisé (liqueur anod. d'Hoffman), matin et soir. Je lui ordonnai aussi de laver le scrotum et le cordon spermatique deux fois par jour avec une grande cuillerée de la même liqueur mêlée avec de l'eau. En trois semaines de temps il se trouva aussi bien que jamais. Le traitement de l'impuissance et de la foiblesse des parties génitales qui proviennent d'autres causes, n'est pas le sujet de ce traité.

XIII. *Des Douleurs syphilitiques dans les muscles, tendons et nerfs.*

Les douleurs syphilitiques, fixes ou vagues, aiguës ou chroniques, attaquent la tête, le sternum, la gorge, les muscles ou les articulations des extrémités, ou bien seulement les parties génitales des hommes et les parties voisines; et dans ce cas, le gland, le périnée, les testicules, les aînes, l'anus, la vessie se trouvent alternativement affectés;

d'autres fois des douleurs dans le corps alternent avec des écoulemens de l'urètre ou du vagin, ou avec des ulcères des parties génitales. J'ai vu un cas où le virus syphilitique, après avoir produit une douleur violente au sternum, s'est jeté sur une des glandes inguinales, et y a produit un bubon syphilitique, qui fut guéri par les frictions mercurielles.

Tous les malades qui ont été précédemment attaqués de la maladie syphilitique, attribuent communément aux restes du virus les douleurs fixes ou vagues qu'ils éprouvent de temps à autre : et ils ont quelquefois raison ; mais il faut observer que ces douleurs si généralement attribuées au virus syphilitique, reconnoissent fort souvent des causes très-différentes, qu'il faut savoir discerner avec précision dans la pratique.

On doit donc d'abord s'informer, 1°. si ces maux sont dus à quelques restes de l'ancien virus syphilitique dans le corps, à des blennorrhagies, des ulcères, ou à la vérole mal guérie ; ou à moitié guérie, comme on dit généralement ; ou 2°. si ces douleurs ne sont pas dues plutôt au mercure lui-même ; et dans ce cas, si c'est l'effet immédiate du mercure

qui s'est fixé dans quelque endroit, après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique, ou si on doit plutôt l'attribuer à l'irritabilité augmentée du système nerveux, ou à la débilité des organes, suites fréquentes d'une mauvaise administration du mercure; 3°. si ces douleurs ne sont pas peut-être dues à l'application imprudente et souvent répétée de quelques préparations du plomb externe ou interne; 4°. si elles ne sont pas véritablement rhumatiques ou arthritiques.

Il est encore important à distinguer si ces douleurs, spasmes, etc. sont aiguës et accompagnés d'une fièvre symptômatique; et dans ce cas, ils sont souvent la suite d'une transpiration récemment et soudainement arrêtée pendant un traitement mercuriel: ou bien si elles sont chroniques et d'une date plus ancienne.

Les douleurs violentes et fixes dans un même endroit indiquent souvent que l'os au-dessous est affecté, quoiqu'il ne paroisse aucune tumeur.

Toutes les douleurs syphilitiques augmentent et deviennent en général très-violentes pendant la nuit, principalement quand le malade commence à être échauffé dans le lit; mais quoique

plusieurs auteurs aient fixé ce symptôme comme un signe caractéristique pour distinguer les douleurs syphilitiques des autres, il n'en est pas toujours ainsi ; et de l'autre côté, il y a des douleurs rhumatiques, des douleurs produites à la suite de la colique causée par le plomb et autres, qui augmentent quelquefois également au lit pendant la nuit.

J'ai parlé plus haut, page 340, vol. I, de ce qui concerne le traitement des douleurs vagues ou alternantes des parties génitales et environs.

Si les douleurs proviennent d'une vérole manquée, l'usage du mercure uni, selon les circonstances, aux décoctions sudorifiques et aux bains chauds, sera nécessaire pour completter la cure, quoique les malades soient souvent d'une opinion contraire, qu'ils fondent sur la longueur du temps et sur la quantité de mercure qu'ils ont déjà prise ; au lieu que si le virus syphilitique n'en est pas la cause, l'usage du mercure devient évidemment nuisible.

Les auteurs qui ont parlé de ces douleurs chroniques, les attribuent généralement au mercure qui s'est arrêté dans les os ; et en effet les annales de la médecine nous fournissent des exemples des sujets après la mort

desquels on a trouvé le mercure rassemblé en globules dans les différentes parties du corps, sur-tout dans les os et dans leurs cavités. Quelque degré de foi qu'on veuille ajouter ou refuser à ces histoires, il est certain qu'on peut guérir en général, et quelquefois assez facilement, ces sortes de maladies par un régime convenable, par des bains chauds auxquels on joint des frictions, et en administrant en même-temps à l'intérieur de remèdes toniques appropriés, soit seuls, soit unis avec les antimoniaux. Les bains de vapeurs tels que je les ai décrits et recommandés dans le chapitre XI, sont, pendant et même après l'usage du mercure, un des remèdes les plus puissans pour éviter les douleurs aiguës dans les muscles ou dans les articulations et autres maux occasionnés souvent par le mercure, qui réduit en forme métallique dans le corps, se répand probablement sous le périoste, les aponévroses, les gaînes des tendons, etc. Les sueurs, excitées de cette manière, quoiqu'abondantes, n'abattent et n'épuisent point les forces.

Mais si ces douleurs, au lieu d'être chroniques, proviennent d'une suppression subite de la transpiration pendant le traitement

mercuriel, les remèdes toniques ne conviennent nullement. Un remède que j'ai trouvé très-efficace dans plusieurs cas très-graves de ce genre, dans lesquels les malades sembloient saisis d'un spasme universel ou *tetanos*, c'est, outre les bains chauds et sur-tout les bains de vapeur, le soufre d'antimoine joint au suc épaissi ou extrait de ciguë (*Conium maculatum*), à la dose de quinze grains de chacun par jour. La poudre sudorifique du docteur *Dover* est aussi un remède très-avantageux dans quelques-uns de ces cas, aussi bien que dans les rhumatismes, moyennant qu'on observe un régime convenable. Mais nous ne devons espérer aucun bien de ce remède, si on le donne de la manière ordinaire. Pour obtenir les effets les plus puissans de cette poudre, il faut la prescrire de la manière suivante. Le malade doit la prendre en substance ou en bol, à six ou sept heures du matin, et non le soir, comme c'est l'usage ordinaire. Il faut qu'il se couvre de flanelle, sans aucun linge autour de lui, et qu'il se tienne tranquille, sans dormir, jusqu'à ce qu'il commence à entrer en sueur; et alors il prendra plein une tasse à café d'infusion chaude de sauge, ou du petit lait fait avec du vin blanc, et continuera ainsi toutes

les

les demi-heures, jusqu'à ce que la sueur se répande sur tout le corps. Cette sueur sera encore favorisée par la chaleur du lit et par des briques chaudes appliquées aux pieds du malade. Il continuera à suer ainsi doucement, sans s'abandonner au sommeil, pendant huit, dix ou douze heures, en prenant de temps en temps quelque boisson chaude ou du petit lait, comme je l'ai dit ci-dessus. S'il se trouvoit trop incommodé de la sueur, il pourroit ôter une couverture, et sortir ses mains du lit. Vers les cinq ou six heures du soir, il peut se sécher, en mettant une chemise chaude, et changer ses couvertures. Il prendra alors un peu de sagou ou de riz, avec deux ou trois verres de bon vin blanc et un peu de pain. Il peut ensuite s'abandonner au sommeil et rester tranquille toute la nuit. Le lendemain le malade peut déjeûner et manger comme à son ordinaire; mais il doit rester au lit toute la journée; et si les douleurs ne sont pas dissipées, il peut recommencer le jour suivant à prendre la dose du sudorifique avec les mêmes précautions que je viens d'indiquer. Une bonne préparation à l'administration de cette poudre, c'est de prendre un bain chaud, pendant lequel on frottera doucement tout le corps du malade,

Si ces douleurs viennent d'une irritabilité augmentée et produite par un mauvais usage du mercure, un régime fortifiant et des remèdes toniques, seuls ou combinés avec les antimoniaux, sont très-convenables. Pendant l'usage de ces remèdes, le malade doit prendre trois ou quatre bains chauds; mais lorsqu'il aura repris un peu de forces, il usera fréquemment des bains froids, principalement de ceux de mer. Dans toutes les maladies de cette espèce, un des objets les plus essentiels, c'est un vêtement chaud, tel qu'un gilet de flanelle, des bas de laine, etc. Par le défaut d'attention à ces précautions, j'ai vu manquer les meilleurs remèdes, ou les malades être sujets aux récidives.

Ces maladies paroissent, dans quelques cas, devoir être attribuées au mercure même. J'ai vu plusieurs malades qui, ayant été obligés de faire usage du mercure à plusieurs reprises dans leur jeunesse, se trouvent maintenant dans un âge plus avancé, affectés de douleurs rhumastismales les plus violentes, toutes les fois qu'ils sont obligés de prendre la moindre quantité de mercure. Le quinquina et l'opium, administré même à grandes doses, sont, dans ce cas, les remèdes les plus utiles.

Stoll nous informe qu'il a employé souvent avec succès, dans des douleurs vagues, dans des dartres et d'autres maux syphilitiques, qui ont résisté opiniâtrement aux diverses préparations mercurielles, un électuaire composé de trois onces de roob de sureau, trois drachmes de l'extrait de *gratiola officinalis*, avec trois grains du muriate oxigéné de mercure. Dans quelques cas, il a substitué avec succès l'extrait d'*aconitum cammarum* à celui de gratiola.

XIV. *Des affections syphilitiques des os.*

Les os sont rarement affectés de nos jours par le virus syphilitique, si ce n'est dans des véroles confirmées ou négligées. J'ai vu cependant un malade qui, étant affecté d'un ulcère syphilitique au gland, fut attaqué le cinquième jour après d'une tumeur considérable dans la partie inférieure du cubitus. Lorsque le virus attaque les parties solides, il y produit, 1°. des gonflemens des os, ou exostoses, accompagnés souvent des douleurs les plus affreuses, ou 2°. une corruption de la substance externe ou interne de l'os, connu

sous le nom de carie. C'est sur-tout les os les plus découverts de muscles qui sont les plus sujets à être attaqués par le virus syphilitique : tels principalement que le tibia, le sternum, la clavicule, le coude ou l'ulna et les os du crâne, du nez et du palais.

On entend cemmunément sous le nom d'Exostose syphilitique *(Exostosis)*, un gonflement ou tumeur dure, circonscrite sur un os ; et l'on appelle l'*hyperostosis*, quand la substance de l'os forme une excroissance. Les auteurs ont encore employé différentes autres dénominations vagues pour ces sortes de tumeurs, par lesquelles ils vouloient désigner ou leur divers siège, ou leur différent degré de dureté ; d'où les noms : *Tophus*, *Nodus*, *Gummi*. Plusieurs ont réservé ce dernier nom aux tumeurs qui viennent quelquefois sur les aponevroses des muscles, et ils ont appelé *Nodus* un gonflement, qui est moins dur et plus élastique, au point qu'il cède à la pression du doigt ; et *Tophus* lorsque la tumeur est très-dure. D'autres ont distingué l'exostose en *vraie*, si le gonflement est dû à l'augmentation de la substance de l'os même, et *fausse* lorsque la tumeur provient du gonflement et de l'inflammation du périoste, ou

membrane qui couvre l'os. Mais la dureté du nodus ou de la fausse exostose est très-souvent aussi grande que si l'os même étoit affecté ; d'où il arrive que ces gonflemens ont été pris et sont pris encore aujourd'hui communément pour des affections réelles des os, qui sont cependant beaucoup moins fréquentes qu'on ne l'imagine ordinairement. La section des cadavres nous a appris dans les temps modernes, que ces tumeurs, spécialement au commencement de leur apparition, sont pour la plupart dans le périoste, et rarement dans les os mêmes. Quelquefois cependant, et surtout presque toujours quand on les a négligées ou maltraitées pendant long-temps, l'os même devient affecté dans cet endroit, les lames des os s'élèvent, et forment ce qu'on appelle une véritable exostose.

Je crois que toutes ces différentes dénomination et distinctions sont inutiles dans la pratique, parce qu'il n'y a aucun praticien, quelque versé qu'il soit dans l'art, qui soit capable, dans la plupart des cas, de dire si la tumeur qui se présente est une affection du périoste ou de l'os même ; ou comme on

dit communément, si c'est une exostose vraie ou fausse. — Cependant on peut regarder comme une proposition générale, qu'on voit rarement aujourd'hui les os mêmes affectés du virus syphilitique, et que c'est presque toujours le périoste seul, excepté dans les cas où la vérole est très-ancienne et où elle a été fort négligée.

Les exostoses syphilitiques sont généralement très-douloureuses, principalement pendant la nuit, quand le corps devient chaud; ou quand la partie affectée est exposée à la chaleur externe, ou quand on la presse. Mais il faut observer que quoique les douleurs syphilitiques des parties molles, aussi bien que celles du périoste et des os soient, en général, plus fortes pendant la nuit, quand les parties affectées sont couvertes et chauffées dans le lit, que pendant le jour, quand elles sont exposées nues à l'air : cela n'est pas si constant, qu'on n'en voie quelquefois le contraire. Dans quelques cas la douleur est continuelle jour et nuit; dans d'autres, elle revient périodiquement une ou plusieurs fois dans vingt-quatre heures, de deux en deux ou de trois en trois, et laisse le malade tranquille dans l'intervalle.

Les exostoses restent souvent dans cet état de tuméfaction toute la vie, quoique le virus syphilitique soit radicalement détruit; d'autres fois le virus agissant plus puissamment ou plus long-temps, produit une véritable décomposition chimique des parties constituantes des os : une carie dans les lames de l'os, une corruption dans l'intérieur des os cylindriques. Quelquefois cette corruption interne de l'os a lieu, au moins pendant quelque temps, sans une tumeur apparente. On a donné à cette dernière maladie, par ignorance, le nom très-impropre de *Spina ventosa;* car il n'est question, dans cette affreuse maladie, ni d'épine, ni de l'air ou du vent. Dans quelques cas plus rares, l'os entier s'épaissit ou plusieurs os dégénèrent à-la-fois.

Quand les os du crâne sont affectés du virus syphilitique, ils produisent quelquefois des maux de tête les plus insupportables, des amauroses, des surdités, des épilepsies, et même la mort. Quand les os du nez deviennent carieux, ils tombent par morceaux, et le nez s'enfonçant, laisse sur le visage une empreinte éternelle de la maladie syphilitique. Si les os palatins affectés de la carie tombent, le malade ne peut plus articuler

distinctement, sans un obturateur de charpie d'or ou d'argent laminé.

Quelquefois la carie n'est pas idiopathique, c'est-à-dire, elle n'est pas causée par le virus logé dans l'os même; mais elle est la suite de la dénudation d'une portion de l'os, produite par le progrès d'un ulcère syphilitique ou par l'application des caustiques ou d'autres remèdes. C'est la carie symptômatique.

C'est une opinion reçue par plusieurs praticiens, que les os des personnes affectées de la vérole deviennent plus fragiles, et que les malades, par conséquent, sont plus sujets aux fractures; mais cette assertion a besoin d'être confirmée. Le professeur *Leber*, à Vienne, m'a communiqué, il y a plusieurs années, une observation curieuse et intéressante, qui mérite une place ici. Un homme d'une bonne santé, en apparence, tomba et se cassa la jambe en se promenant dans sa chambre, par un faux pas. Un chirurgien habile réduisit la fracture et y appliqua un bandage convenable. Après que le malade eut passé six semaines au lit, on observa que la fracture n'étoit pas consolidée, c'est-à-dire, qu'il ne s'étoit pas formé ce qu'on appelle le calus; et comme l'os paroissoit être

dans le même état encore trois semaines après, on soupçonna que la vérole dont le malade avoit été précédemment affecté pourroit bien en être la cause : on résolut de lui faire subir un traitement mercuriel, pendant lequel la fracture fut complettement guérie. Quelques faits de cette espèce bien attestés, nous éclaireroient infiniment sur la nature et les effets du virus syphilitique. Ceux de mes lecteurs qui veulent prendre plus de connoissance des effets de ce virus sur les os dans différentes parties du corps, liront avec satisfaction l'ouvrage du docteur *Bonn*, qui a pour titre : *Descriptio thesauri ossium morbosorum Haviani*, *in*-4°.

Il y a des auteurs qui ont soutenu dernièrement que le virus syphilitique produisoit quelquefois cette curieuse maladie, qu'on nomme proprement *Malacosteon* ou *Mollities ossium;* mais, après les recherches qne j'ai faites sur ce sujet, il me paroîtroit plus probable que ne connoissant pas la cause de cette maladie, et desirant cacher son ignorance, on l'a attribuée au virus syphilitique, à-peu-près comme *J. Hunter* et plusieurs autres praticiens attribuent la plupart des ulcères phagédéniques ou opiniâtres au virus scrophuleux.

Cette mollesse des os, dont nous avions eu un exemple frappant il y a plusieurs années à Paris, est une véritable décomposition des os: il n'y a pas un seul fait bien constaté qui prouve que le virus syphilitique y soit pour quelque chose.

Toutes les maladies des os exigent un traitement mercuriel complet, et continué plus longtemps que celui qu'on emploie pour les affections des parties molles; car il est quelquefois nécessaire de continuer l'usage du mercure pendant trois ou quatre mois, pour obtenir une guérison radicale. Elles reviennent souvent trois ou quatre ans après que les maladies syphilitiques des parties molles ont été guéries par le mercure: la cause en est dans la précipitation avec laquelle on abandonne l'usage de ce remède, et avant que le virus fut complettement détruit; car dans ce cas il est resté caché dans le corps pendant tout ce temps, sans produire d'effets visibles, jusqu'à ce qu'il ait reparu tout-à-coup avec plus de force.

Dans toutes les maladies des os, il faut, en administrant le mercure, éviter soigneusement la salivation; car si elle a lieu, le mercure quoiqu'introduit dans le corps en très-grande quantité ne suffit pas pour effectuer

une cure radicale, nonobstant qu'il produise cette débilité, cet état cachectique que quelques auteurs regardent comme nécessaire pour déraciner le virus. Je pense que ce fait seul suffit pour convaincre que cette théorie sur l'action du mercure est totalement imaginaire. Car on observe évidemment, dans ces cas, que le mercure n'apporte même pas de soulagement, tant qu'il n'atteint pas le virus, et qu'il ne se met pas, pour ainsi dire, en contact avec lui.

Les préparations mercurielles salines sont les remèdes les plus appropriés pour les maladies syphilitiques des os, sur-tout le muriate oxigéné de mercure, qu'on administre à la dose d'un quart de grain trois fois par jour, avec la décoction de gayac ou de salsepareille, auxquelles on ajoute, dans quelques cas avec avantage, l'écorce du daphne mezereum, enjoignant au malade en même-temps de faire usage des bains chauds tous les deux ou trois jours.

A l'égard des remèdes topiques, je crois leur usage, dans les gonflemens des os en général, de peu d'utilité. Cependant il y a des cas où la violence des douleurs, ou d'autres circonstances, nous oblige d'y avoir recours.

Si le gonflement ne paroît provenir que d'un épaisissement des ligamens ou du périoste, il faut, pour le dissiper, exciter une action vigoureuse dans la partie, au moyen des frictions avec le liniment ammoniacal, ou par les vésicatoires. Si le gonflement reste après le traitement mercuriel, qu'il ne soit point douloureux et qu'il ne dérange point les fonctions, il est peut-être mieux de ne rien faire; car il disparoît quelquefois de lui-même longtemps après; mais s'il résiste au mercure et qu'il cause en même-temps beaucoup de douleurs, il faut tâcher de les soulager. Les remèdes les plus efficaces, pour cet effet, sont l'opium à grandes doses à l'intérieur, et la décoction du mezereum avec des antimoniaux; et à l'extérieur, les vésicatoires ou l'onguent mercuriel avec du camphre ou avec de l'opium, les frictions avec le muriate du mercure ou avec le muriate oxigéné de mercure; quelquefois, dans des cas opiniâtres, les fumigations mercurielles dirigées sur la tumeur deviennent un remèdes efficace. D'autres fois la violence de la douleur est promptement dissipée par l'application du caustique sur l'exostose : on panse l'ulcère produit par le caustique avec le miel mercuriel; mais

l'application du caustique, ainsi que l'incision qu'on a recommandé devient nuisible, lorsque l'os qui est au-dessous de la tumeur n'est pas carié, car on risque de le voir se carier lorsqu'il sera exposé à l'air. Mais si, après un traitement mercuriel, la douleur et le gonflement continuent ou qu'ils augmentent, il est très-probable qu'il y a une suppuration ou que l'os est gâté, et dans cette supposition, ou s'il est évident que la carie est formée au-dessous, il est à propos de faire une incision quarrée large jusqu'à l'os, pour laisser sortir le pus ou pour aider l'exfoliation; ou ce qui est, dans ces cas quelques fois préférable, on applique le caustique sur la tumeur, qu'on couvre après avec un cataplasme émollient et un peu d'onguent digestif, jusqu'à ce que l'escarre tombe. Si l'os est carié, il est souvent utile et nécessaire d'appliquer le trépan. On fait, à cet effet, plusieurs trous assez profonds dans l'os avec le perforateur, et on donne par ce moyen non-seulement un écoulement libre au pus renfermé dans l'intérieur, mais on favorise en même-temps l'exfoliation, et quelquefois on parvient à enlever même tout-à-fait la portion cariée.

On a proposé aussi, pour aider l'exfoliation,

l'application de l'huile volatile de sassafras; et *Plenck* a recommandé, pour le même objet, une lotion composée avec la teinture de mastic, le muriate oxigéné de mercure et le miel rosat, en administrant en même-temps à l'intérieur le mercure avec l'assa foetida. Mais, dans tous les cas de carie idiopathique, il faut se souvenir qu'il n'y a point de guérison à espérer jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné de la masse générale.

La carie symptômatique n'exige pas le mercure ; l'exfoliation se fait lentement et par degrés, après que le mercure a détruit le virus syphilitique dans les parties molles.

Il arrive quelquefois que, par la longueur du temps et quand on a négligé les remèdes, les os des différentes parties du corps se carient, se gonflent et sont affectés d'une manière si grave, que, quoiqu'on ait détruit le virus par l'usage du mercure, ses effets restent incurables et deviennent enfin funestes au malade, si on n'a pas recours à d'autres méthodes. Voy. les chap. XI et XVII.

Dans les cas où la maladie syphilitique invétérée ou mal-traitée se termine par des ulcères profonds du corps, spécialement aux extrémités et par la corruption des os de

ces parties, le mercure, loin d'être un remède utile, hâte la mort du malade. Ces cas exigent des remèdes et une régime des plus fortifians et des plus toniques. Voyez aussi chap. XIV.

CHAPITRE IV.

Traitement particulier de la maladie syphilitique des Femmes enceintes et des Enfans.

Il y a des praticiens qui hésitent d'administrer le mercure aux femmes enceintes infectées de la maladie syphylitique, parce qu'ils craignent que l'usage du mercure ne produise un avortement. Cette crainte est mal fondée; mais supposons pour un moment qne le mercure expose la femme enceinte à faire une fause couche, n'est-il pas, aux yeux du philosophe et du législateur, plus convenable de risquer la perte d'un être dont l'existence est précaire et exposée à mille hasards, que de laisser gagner du temps à une maladie qui fait des ravages dangereux et expose même la vie de la femme enceinte. Il y a plusieurs raisons très-fortes pour nous déterminer à guérir, le plutôt possible, toute femmes enceinte affectée de la maladie syphilitique.

La

La première est qu'en laissant la maladie gagner pendant plusieurs mois, la mère court le risque de périr des progrès de ce virus, ou d'avoir, après l'accouchement, la maladie la plus invétérée et la plus dangereuse. 2°. En laissant la maladie, pendant la grossesse, à elle-même, il est fort à craindre que l'enfant en soit attaqué, et qu'il vienne au monde infecté de ce virus, qui l'expose à mourir bientôt après, ou à être foible et maladif pour la vie. 3°. Une troisième considération non moins importante, c'est qu'en négligeant la maladie pendant la grossesse, si les parties génitales sont affectées, comme cela arrive fréquemment, l'enfant qui a échappé à la maladie dans l'utérus, court le plus grand risque de la contracter dans son passage par le vagin. 4°. La malade expose la sage-femme ou l'accoucheur qui lui ont porté une main secourable, non-seulement à la vérole, mais à être estropiés et malheureux pour le reste de leurs jours, comme j'en ai vu plusieurs tristes exemples. Voyez ce qu'il est dit dans le *chap. X, vol. I*, sur les ulcères syphilitiques qui doivent leur origine à cette source.

Des praticiens ont proposé les frictions mercurielles comme la meilleure méthode de

traiter les femmes enceintes : je l'ai trouvé la plus incommode de toutes. C'est un travail bien fatiguant que de faire des frictions mercurielles, bien et telles qu'elles doivent être faites pour obtenir le but proposé pour une personne forte et bien portante; combien cela doit-il être plus pénible pour une femme grosse ! Le fait est qu'il y a peu de femmes enceintes capables de se soumettre à cette opération fatiguante, et que ceux probablement qui l'ont recommandée ne l'ont pas connue eux-mêmes, ou n'y ont pas fait l'attention nécessaire. Pour ce qui regarde la pratique des frictions faites par une autre personne, je la crois sujette à des objections bien graves.

Il me paroît donc le plus raisonnable d'administrer la préparation mercurielle qui convient le mieux à la constitution, à l'état de santé et d'irritabilité de la malade. L'oxide de mercure gommeux ou sucré paroît, dans beaucoup de ces cas, le plus propre; et si les nouvelles expériences se confirment sur l'efficacité de l'eau oxigénée, ce sera le remède préférable à tous les autres. — Il est bon d'observer que l'usage des bains chauds exige de la modération et des précautions chez les

femmes enceintes, parce que ces bains les exposent à des fausses couches. Dans tous les cas, il faut soigneusement examiner les parties génitales; et s'il y a des ulcères, avoir la plus sérieuse attention de les guérir complettement avant le terme de la grossesse.

SECTION II.

De la Maladie syphilitique des Enfans.

LES ENFANS gagnent la vérole pendant leur séjour dans la matrice; c'est la *syphilis connata*, ou la vérole héréditaire; et alors, comme quelques écrivains l'ont assuré, les enfans nouveaux-nés apportent quelquefois les marques de la vérole avec eux en venant au monde; ou, ce qui paroît beaucoup plus fréquent, ils sont infectés pendant leur passage par le vagin, attaqué d'ulcères syphilitiques; et dans ce cas, l'époque de l'apparition des symptômes est, en général, dans les premiers huit jours de la naissance; ou bien les enfans prennent la maladie de leurs nourrices par les mammelons, ou par des baisers d'une bouche vérolée. C'est, à ce que je crois, la manière la plus fréquente dont

les enfans sont infectés, sur-tout dans les grandes villes de l'Europe, où les femmes riches ou aisées, préférant leur commodité et leurs plaisirs volages au soin de nourrir leurs enfans elles-mêmes, les abandonnent aux nourrices, très-souvent infectées. Quoiqu'il n'est aucun endroit du corps qui ne soit exposé aux ravages du virus syphilitique, c'est cependant particulièrement la bouche, les yeux et les parties de la génération qui en sont affectées chez les enfans, et par conséquent les effets du virus les plus fréquens sont les aphthes, les ophthalmies, les blennorrhagies et les pustules ou ulcères à la peau.

De quelle manière que l'enfant a contracté le mal syphilitique, si la maladie se découvre pendant que l'enfant est nourri à la mammelle, il faut se souvenir du précepte sage d'Hyppocrate : *Lactantium cura posita est tota in medicatione nutricum.* Il faut donc administrer le traitement mercuriel à la nourrice. Si les mammelons de la nourrice sont ulcérés, ou qu'il y ait quelqu'autre obstacle qui s'oppose à communiquer les effets du mercure à l'enfant par une nourrice, ou que l'enfant soit déjà sevré avant qu'on ne découvre la maladie, il faut se servir d'une chèvre ou

d'une ânesse, raser une partie du corps de l'animal et y appliquer les frictions mercurielles comme on les appliqueroit à un homme, et administrer le lait de l'animal ainsi traité à l'enfant vérolé. La plupart des enfans qui naissent avec la vérole, meurent bientôt après. Il y a une famille régnante en Europe dont aucun enfant n'a survécu un certain âge avant l'application du traitement dont je viens de parler. Si l'enfant est déjà plus âgé, on peut lui administrer des frictions mercurielles, ou bien quelque préparation mercurielle à l'intérieur. L'oxide de mercure sucré me paroît la préparation la plus adaptée au goût et au tempérament des enfans, ou bien le muriate de mercure; car il est vraiment étonnant de voir combien aisément la plupart des enfans supportent l'usage de ce médicament. Les ulcères de la bouche, les écoulemens des yeux, des oreilles ou des parties génitales, etc. exigent des soins particuliers et l'application des topiques. Voy. *vol. I, chap. I.*

CHAPITRE V.

TABLEAU GÉNÉRAL *de toutes les différentes Préparations et Compositions mercurielles* (1) *connues jusqu'à ce jour.*

I. MERCURE COULANT, *ou métallique :*

PRÉPARATION par laquelle le mercure est simplement purifié.

Mercure pur. Mercure purifié.

* Hydrargyrum purificatum, *Ph. Syph.*

Syn. Argentum vivum.

Mercurius crudus purificatus *officinarum.*

Anglis. Quicksilver, crude purified mercury. *Germanis,* Reines Quecksilber.

Præparat. Decoctum hydrargyri purificati.

II. OXIDES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure combiné avec l'oxigène est changé en oxide.

Syn. Oxides pures de mercure.

Oxida hydrargyri.

Syn. Calces hydrargyri *seu* mercurii.

---

(1) Les Préparations et Compositions mercurielles marquées dans ce Tableau avec l'astérique *, sont celles adoptées et insérées dans la *Pharmacopœa syphilitica*, qui se trouve jointe à la fin de ce traité.

A. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est changé, par le premier degré d'oxidation, en un oxide gris ou noir qui se réduit en métal par le simple contact des rayons du soleil.

Oxide de mercure gris-noir.
Oxidum hydrargyri nigrum.

I. Par la simple AGITATION long-temps continuée avec l'accès de l'air atmosphérique (1).

Æthiops per se. *Boerhave.*

II. Par la TRITURATION du mercure en air libre, avec différentes substances animales, végétales ou minérales, telles que :

1°. Par les GRAISSES ou huiles animales ou végétales fixes; telles que la graisse de cochon, la cire des Physetères, (*vulgò* blanc de baleine,) le beurre de cacao, etc.

Onguent mercuriel gris.
* Unguentum hydrargyri griseum. *Ph. syph.*
Unguentum mercuriale *seu* Neapolitanum. *Off.*
Unguentum ex hydrargyro cœruleum. *Ph. Ed.*
Unguentum hydrargyri mitius et fortius. *Ph. L.*

(1) C'est le professeur *Fourcroy* qui a le premier découvert et enseigné dans ses leçons, il y a dix ans, que ce changement du mercure en poudre noire était une véritable oxidation.

COMPOSITA.

α. Unguentum mercuriale cum terebenthina. *Off.*
Unguentum mercuriale. *Ph. Dan.*

β. Emplastrum mercuriale. *Off.*
Emplastrum ex hydrargyro. *Ph. Ed.*

2°. Par les MUCILAGES végétaux ou GOMMES ; telles que la gomme appelée arabique, qui vient de la Mimosa Nilotica, ou Mimosa Sénégal ; la gomme adragant, qui vient d'Astragalus Tragacantha, etc.

Oxide de mercure gommeux.

* Oxidum hydrargyri gummosum.

Syn. Hydrargyrum gummosum.
Mercurius gummosus de *Plenck*, l'inventeur.

COMPOSITA.

* Pilulæ ex hydrargyro gummoso. *Pharm. Syph.*
Pilulæ ex mercurio gummoso. *Plenck. Pharm. Chirurg.*
Solutio mercurialis gummosa. *Ibid.*
Potio mercurialis. *Dispensatorii novi Brunswicensis.*
Lac mercuriale. *Plenck. Ph. Chirurg.*
* Syrupus hydrargyri. *Pharm. Suec. et Syph.*

3°. Par des SUBSTANCES SACCHARINES.

a. Avec le sucre candi.

Oxide de mercure sucré.

* Oxidum hydrargyri saccharatum, *seu* hydrargyrum saccharatum.

COMPOSITA.

* Trochisci ex oxido hydrargyri saccharato. *Ph. Syph.*

b. Avec le miel.

Oxide de mercure mielleux.

Oxidum hydrargyri mellitum.

Syn. Hydrargyrum mellitum.

Mel hydrargyri.

* Mel hydrargyratum. *Ph. Syph.*

COMPOSITA.

Pilulæ Æthiopicæ. *Ph. Edin.*

Pilulæ mercuriales purgantes *Ph. Ed. Paup.*

Pilulæ Bellosti.

c. Avec l'extrait de réglisse, *(Glycyrrhiza glabra.)*

Oxide de mercure glycyrrhisé.

Oxidum hydrargyri glycyrrhisatum.

COMPOSITA.

* Pilulæ ex oxido hydrargyri glycyrrhisato. *Ph. Syph.*

Pilulæ ex hydrargyro. *Ph. Lond.*

4°. Par les RÉSINES ou BAUMES ; telles que la térébenthine, la résine liquide du Pinus balsamea ou de la Copaifera officinalis, le baume du Myroxylon peruiferum, etc., etc.

Oxide de mercure avec les résines ou baumes.

Oxidum hydrargyri cum resinis aut balsamis.

COMPOSITA.

* Pilulæ ex hydrargyro terebinthinato. *Ph. Syph.*

Pilulæ mercuriales sialagogæ. *Ph. D.*

Injectio mercurialis. *Ph. Ed. paup.*

5°. Par le CARBONATE DE CHAUX ; tel que la craie, les pierres ou écailles d'écrevisse, etc.

Oxide de mercure noir avec un absorbant calcaire.

Oxidum hydrargyri calcareum.

Syn. Hydrargyrum cum cretâ. *Ph. L.*
Mercurius alkalisatus. *Ph. Ed.*

III. Par la PRÉCIPITATION.

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'ammoniaque pur, ou par l'ammoniaque mêlé d'alkool, et en édulcorant le précipité avec une grande quantité d'eau.

Oxide de mercure gris par précipitation.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*
Turpethum nigrum. *Off.*

2°. En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique, par l'eau de chaux.

Oxide de mercure gris-noir, par précipitation.

Syn. Mercurius solubilis. *Hahnemann.* (1).

3°. En précipitant le mercure de sa dissolution en acide nitrique, par la potasse.

Oxide de mercure brun.

Syn. Mercurius præcipitatus fuscus. *Wurtz.*

B. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure plus oxidé, en rouge, blanc ou jaune, ne se réduit pas par le contact des rayons du soleil.

1°. OXIDE DE MERCURE ROUGE.
OXIDUM HYDRARGYRI RUBRUM.

a. Par la simple exposition au feu avec l'accès de l'air.

Oxide de mercure rouge per se.
Oxidum hydrargyrum rubrum per se.

---

(1) Cet auteur prescrit de dissoudre le nitrate de mercure sec dans l'alkool, et de mêler cette dissolution avec de l'eau de chaux préparée avec des écailles d'huître.

Syn. Mercurius calcinatus per se.
Mercurius præcipitatus per se.

COMPOSITA.

Pilulæ syphiliticæ.
Pilulæ ex mercurio calcinato.
Pilulæ ex mercurio calcinato anodynæ.

b. Par la dissolution du mercure dans l'acide nitrique, et l'expulsion du même acide après par le feu.

Oxide de mercure rouge par l'acide nitrique.
Oxidum hydrargyri acido nitrico confectum.
Syn. Mercurius corrosivus ruber.
Mercurius præcipitatus ruber.
Mercurius corallinus.
Mercurius tricolor.
Pulvis principis.
Arcanum corallinum.
Panacea mercurii.
Panacea mercurii rubra.

COMPOSITA.

* Unguentum syphiliticum rubrum. *Ph. Syph.*
Balsamum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*
Balsamus mercurialis. *Plenck. Ph. Chir.*
Unguentum ophthalmicum. *Saint-Yves.*
Unguentum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*
Unguentum mercuriale rubrum. *Ibid.*
Unguentum pomatum rubrum. *Ibid.*

N. B. Le précipité blanc des pharmacies étant un sel triple *voyez plus bas.*

2°. OXIDE DE MERCURE BLANC.
OXIDUM HYDRARGYRI ALBUM.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide muriatique, par la potasse ou la soude.

3°. OXIDE DE MERCURE JAUNE.

OXIDUM HYDRARGYRI LUTEUM.

Voyez plus bas : Sulfate de mercure avec excès d'oxide.

III. SELS MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles l'oxide de mercure est combiné avec des acides, et forme des sels métalliques mercuriels (1).

a. AVEC LES ACIDES MINÉRAUX.

1. L'acide muriatique. —— Muriate de mercure.
2. L'acide muriatique oxigéné. —— Muriate oxigéné de mercure.
3. L'acide nitrique. —— Nitrate de mercure.
4. L'acide nitreux. —— Nitrite de mercure.
5. L'acide nitro-muriatique. —— Nitro-muriate de mercure.
6. L'acide sulfurique. —— Sulfate de mercure.
7. L'acide sulfureux. —— Sulfite de mercure.
8. L'acide phosphorique. —— Phosphate de mercure.
9. L'acide phosphoreux. —— Phosphite de mercure.
10. L'acide fluorique. —— Fluate de mercure.
11. L'acide boracique. —— Borate de mercure.
12. L'acide arsénique. —— Arséniate de mercure.
13. L'acide molybdique. —— Molybdate de mercure.

---

(1) C'est principalement au citoyen *Bayen* que nous devons l'analyse et la connaissance exacte des sels et précipités mercuriels. Il a publié ses expériences dans différens mémoires insérés dans le *Journal de Physique*.

14. L'acide tungstique. —— Tunstate de mercure.
16. L'acide carbonique. —— Carbonate de mercure.

b. Avec les Acides végétaux.

1. L'acide succinique. —— Succinate de mercure.
2. L'acide citrique. —— Citrate de mercure.
3. L'acide gallique. —— Gallate de mercure.
4. L'acide malique. —— Malate de mercure.
5. L'acide benzoïque. —— Benzoate de mercure.
6. L'acide tartareux. —— Tartrite de mercure.
7. L'acide oxalique. —— Oxalate de mercure.
8. L'acide camphorique. —— Camphorate de mercure.
9. L'acide pyromuqueux. —— Pyromucite de mercure.
10. L'acide pyroligneux. —— Pyrolignite de mercure.
11. L'acide pyrotartareux. —— Pyrotartrite de mercure.
12. L'acide acéteux. —— Acétite de mercure.

c. Avec les Acides animaux.

1. L'acide lactique. —— Lactate de mercure.
2. L'acide saccholactique. —— Saccholatate de mercure.
3. L'acide sébacique. —— Sébate de mercure.
4. L'acide lithique. —— Lithiate de mercure.
5. L'acide formique. —— Formiate de mercure.
6. L'acide bombique. —— Bombiate de mercure.
7. L'acide prussique. —— Prussiate de mercure.

1°. Mercure combiné avec l'acide muriatique.

Muriate de mercure.
Murias hydrargyri.

a. Par sublimation.

Muriate de mercure sublimé.
Murias hydrargyri sublimatus.

Syn. Mercurius dulcis sublimatus. *Off.*
Calomel seu Calomelas. *Ph. L.*
Aquila alba.
Panacea mercurialis.

COMPOSITA.

α. Bolus mercurialis. *Ph. Ed.*
Bolus jalappæ cum mercurio. *Ibid.*
Bolus Rhei cum mercurio.. *Ibid.*

β. Pilulæ Plummeri. *Ph. Ed.*
Pilulæ alterantes Plummeri. *Off.*
Pilulæ mercuriales purgantes.
Pilulæ catarrhales purgantes. *Ph. D.*

γ. Pulvis Plummeri. *Off.*

δ. Murias hydrargyri ammoniacalis ferratus, *seu* mercurius dulcis martialis *Hartmanni* (1).

b. Par précipitation.

1°. De sa dissolution nitrique par le muriate de soude.
Muriate de mercure précipité.
Murias hydrargyri præcipitatus.

Syn. Mercurius præcipitatus dulcis. *Scheele.*
Hydrargyrus muriatus mitis. *Ph. L.*

COMPOSITA.

* Lotio syphilitica nigra. *Ph. Syph.*

* Pilulæ ex muriate hydrargyri compositæ. *Ph. Syph.*

2°. De sa dissolution nitrique par l'ammoniaque, par le muriate d'ammoniaque, ou par le muriate d'ammoniaque et la potasse (2).

---

(1) On prépare ce sel, en triturant et sublimant le mercure avec ce qui reste après la sublimation de ce qu'on appelle, *Flores salis ammoniaci martiales.*

(2) Tous les précipités des dissolutions de mercure dans l'acide nitrique ou muriatique, par l'ammoniaque, par le muriate d'ammoniaque et la potasse, sont des sels mercuriels triples, selon l'observation du professeur *Fourcroy.*

Muriate ammoniaco-mercuriel.
Murias hydrargyri ammoniacalis.
Syn. Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

3°. De sa dissolution muriatique, par la potasse ou la soude.

Muriate de mercure avec excès d'oxide.

4°. De sa dissolution muriatique, par l'ammoniaque ou par le muriate d'ammoniaque.

Muriate ammoniaco-mercuriel.
Mercurius præcipitatus albus. *Ph. Ed.*

5°. De sa dissolution muriatique, par le muriate d'ammoniaque et la potasse.

Muriate ammoniaco-mercuriel.
Murias hydrargyri ammoniacalis.
Syn. Calx hydrargyri alba. *Ph. L.*
Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

Composita.

* Unguentum syphiliticum album. *Ph. Syph.*
Unguentum calcis hydrargyri albæ. *Ph. L.*
Linimentum mercuriale. *Ph. Ed. Paup.*

2°. Mercure combiné avec l'acide muriatique oxigéné.

Muriate oxigéné de mercure.
Murias hydrargyri oxygenatus.

A. Par sublimation.

Muriate de mercure oxigéné, sublimé.
Murias hydrargyri oxygenatus sublimatus
Syn. Hydrargyrus muriatus. *Ph. L.*
Mercurius sublimatus corrosivus. *Off.*
Mercurius corrosivus albus. *Ph. Suec.*

COMPOSITA.

a. Solutio sublimati spirituosa.
Solutio mercurii sublimati corrosivi. *Ph. Ed.*
Mixtura mercurialis. *Ph. Suec.*

b. Pilulæ e mercurio corrosivo albo. *Ph. Suec.*

* *c.* Lotio syphilitica flava. *Ph. Syph.*
Aqua phagedænica. *Off.*
Liquor mercurialis. *Off.*

d. Solutio sublimati balsamica. *Plenck.*

* *e.* Liquor ad condylomata. *Ph. Syph.*
Aqua caustica pro condylomatibus. *Plenck.*

B. Par cristallisation.

Muriate de mercure oxigéné, cristallisé.
Murias hydrargyri oxygenatus, crystallisatione paratus.

3°. Mercure combiné avec l'acide nitrique.

Nitrate de mercure.
Nitras hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum nitratum. *Bergmann.*
Mercurius nitrosus.

(Voyez aussi plus haut, *Oxide de mercure rouge.*)

Dissolution de mercure dans l'acide nitrique.

Syn. Nitrate de mercure liquide (ou avec excès d'acide.)
Nitras hydrargyri liquidus.

Syn. Acidum nitri hydrargyratum.
Solutio mercurii. *Ph. Ed.*
Solution nitrique de mercure.
Solutio hydrargyri nitrica.

COMPOSITA.

* Unguentum syphiliticum citrinum. *Ph. Syph.*
Unguentum citrinum. *Off.*
Unguentum hydrargyri nitrati. *Ph. L.*
Mercurius liquidus. *Lemery.*

Aqua

Aqua mercurialis. *Charras.*

Aqua phagedænica.

Aqua grisea. *Gohlii.*

Liquor Bellosti.

Gouttes anti-vénériennes.

Syrop végétal.

Syrop de *Bellet.*

A. Mercure précipité de sa dissolution nitrique par l'ammoniaque (1).

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel.

Oxidum hydrargyri nigrum cum nitrate hydrargyri ammoniacali.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*

B. Mercure précipité de sa dissolution nitrique par l'ammoniaque dissoute dans l'alkool. (Spiritus salis ammoniaci vinosus).

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel, ou Nitrate ammoniaco-mercuriel noir.

Nitras hydrargyri ammoniacalis niger.

Syn. Turpethum nigrum.

Mercurius præcipitatus niger.

C. Mercure précipité de sa dissolution nitrique par le cuivre.

Mercurius præcipitatus viridis. *Ph. Brunsw.*

4°. Mercure combiné avec l'acide nitreux.

Nitrite de mercure.

Nitris hydrargyri.

---

(1) Ce précipité est un sel mercuriel triple, grisâtre, mélangé d'oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel. La liqueur qui reste après cette précipitation, évaporée, donne également un sel mercuriel triple, blanc, qui est du nitrate ammoniaco-mercuriel, ou le *Turbith blanc* de quelques pharmacies. Voy. *Fourcroy*, *Annales de Chimie.*

5°. Mercure combiné avec l'acide nitro-muriatique, *vulgò* eau régale (aqua regia.)

Nitro-muriate de mercure.
Nitro-murias hydrargyri liquidus.

Syn. Gouttes blanches du docteur *Ward*, c'est-à-dire, une dissolution du mercure dans l'acide nitro-muriatique, ou dans l'acide nitrique mêlé avec du muriate d'ammoniaque.

6°. Mercure combiné avec l'acide sulfurique.

a. Sulfate de mercure.
Sulfas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum vitriolatum. *Bergmann.*

b. Sulfate de mercure liquide, ou solution de mercure dans l'acide sulfurique.
Sulfas hydrargyri liquidus.

Syn. Sulfate de mercure acide.
Solutio hydrargyri sulphurica.
Oleum hydrargyri. *Off.*
Acidum sulphuricum hydrargyratum.

c. Sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide.

Syn. Hydrargyrus vitriolatus. *Ph. Lond.*
Vitriolum mercurii.
Turpethum minerale. *Off.*
Mercurius emeticus flavus.
Mercurius flavus. *Ph. Edin.*
Mercurius præcipitatus luteus. *Ph. Dan.*
Turbith minéral.

7°. Mercure combiné avec l'acide sulfureux.

Sulfite de mercure.
Sulfis hydrargyri.

8°. Mercure combiné avec l'acide phosphorique.

a. Phosphate de mercure.

Phosphas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum phosphoratum. *Bergmann.*

b. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'urine récente.

Phospho muriate de mercure.

Phospho-murias hydrargyri.

Syn. Rosa mineralis.

Mercurius præcipitatus roseus.

Précipité rose de *Lemery*.

9°. Mercure combiné avec l'acide phosphoreux.

Phosphite de mercure.

Phosphis hydrargyri.

10°. Mercure combiné avec l'acide fluorique.

Fluate de mercure.

Fluas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum fluoratum. *Bergmann.*

11°. Mercure combiné avec l'acide boracique.

Borate de mercure.

Boras hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum boraxatum. *Bergmann.*

12°. Mercure combiné avec l'acide arsénique.

Arséniate de mercure.

Arsenias hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum arsenicatum. *Bergmann.*

13°. Mercure combiné avec l'acide molybdique.

Molybdate de mercure.
Molybdas hydrargyri.

14°. Mercure combiné avec l'acide tunstique.

Tunstate de mercure.
Tungstas hydrargyri.

15°. Mercure combiné avec l'acide carbonique.

Carbonate de mercure.
Carbonas hydrargyri.

Avec les Acides végétaux.

16°. Mercure combiné avec l'acide succinique.

Succinate de mercure.
Succinas hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum succinatum. *Bergmann.*

17°. Mercure combiné avec l'acide citrique.

Citrate de mercure.
Citras hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum citratum. *Bergmann.*

18°. Mercure combiné avec l'acide gallique.

Gallate de mercure.
Gallas hydrargyri.

19°. Mercure combiné avec l'acide malique.

Malate de mercure.
Malas hydrargyri.

20°. Mercure combiné avec l'acide benzoïque.

Benzoate de mercure.
Benzoas hydrargyri.

21°. Mercure combiné avec l'acide tartareux.

a. Tartrite de mercure.
Tartris hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum tartarisatum. *Bergmann.*

b. Mercure combiné avec le tartrite acidule de potasse, (*vulgò* crême de tartre, ou tartre purifié.)
Syn. Tartre mercuriel.
Tartarus hydrargyratus.
Mercurius tartarisatus. *Selle.*
Terre feuilletée mercurielle du docteur *Pressavin.*

c. Mercure précipité de sa dissolution nitrique par l'acide tartareux.
Tartrite de mercure précipité.
Pulvis Constantinus.

d. Mercure précipité de sa dissolution dans l'acide muriatique oxigéné, par le tartrite acidule de potasse.
Tartrite de mercure précipité blanc.
Pulvis mercurialis argenteus.

22°. Mercure combiné avec l'acide oxalique.

Oxalate de mercure.
Oxalas hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum oxalinum.
Hydrargyrum saccharatum. *Bergmann.*

23°. Mercure combiné avec l'acide camphorique.

Camphorate de mercure.
Camphoras hydrargyri.

24°. Mercure combiné avec l'acide pyro-muqueux.

Pyro-mucite de mercure.
Pyro-mucis hydrargyri.

25°. Mercure combiné avec l'acide pyro-ligneux.

Pyro-lignite de mercure.
Pyro-lignis hydrargyri.

26°. Mercure combiné avec l'acide pyro-tartareux.

Pyro-tartrite de mercure.
Pyro tartris hydrargyri.

27°. Mercure combiné avec l'acide acéteux.

a. Par la simple trituration.
Acétite de mercure.
Acetis hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum acetatum. *Bergmann.*
Terre feuilletée mercurielle de *Fourcy*.
Dragées ou pilules de *Keyser*.
b. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acétite de potasse.
c. En dissolvant l'oxide de mercure rouge dans l'acide acéteux, et évaporant la dissolution à siccité.

Avec les Acides animaux.

28°. Mercure combiné avec l'acide lactique.

Lactate de mercure.
Lactas hydrargyri.

29°. Mercure combiné avec l'acide saccho-lactique.

Saccho-lactate de mercure.
Saccho-lactas hydrargyri.

30°. Mercure combiné avec l'acide sébacique.

Sébate de mercure.
Sebas hydrargyri.

31°. Mercure combiné avec l'acide lithique.

Lithiate de mercure.
Lithias hydrargyri.

32°. Mercure combiné avec l'acide formique.

Formiate de mercure.
Formias hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum formicatum. *Bergmann.*

33°. Mercure combiné avec l'acide bombique.

Bombiate de mercure.
Bombias hydrargyri.

34°. Mercure combiné avec l'acide prussique.

Prussiate de mercure.
Prussias hydrargyri.

IV. SULFURES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est combiné avec le soufre.

A. OXIDE DE MERCURE SULFURÉ.
OXIDUM HYDRARGYRI SULPHURATUM.

α. Par trituration, ou

β. Par fusion.

Oxide de mercure sulfuré noir.

Oxidum hydrargyri sulphuratum nigrum.

Syn. AEthiops mineralis. *Off.*

Hydrargyrus cum sulphure. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Emplastrum gummi ammoniaci cum hydrargyro. *Ph. L.*

Emplastrum lithargyri cum hydrargyro. *Ibid.*

AEthiops antimonialis. *Off.*

γ. Par précipitation.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par le sulfure de potasse ou de chaux.

L'oxide de mercure noir sulfuré par précipitation.

Oxidum hydrargyri sulphuratum, præcipitatione paratum.

Syn. Turpethum nigrum. *Off.*

B. OXIDE DE MERCURE SULFURÉ ROUGE.

OXIDUM HYDRARGYRI SULPHURATUM RUBRUM.

Syn. Cinnabaris nativa.

Cinnabaris artificialis. *Off.*

Cinnabaris factitia. *Off.*

Hydrargyrus sulphuratus ruber. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Pulvis antilyssus Sinensis.

Cinnabaris antimonialis. *Off.*

V. ALLIAGES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est combiné avec d'autres métaux, en forme d'alliages mercuriels.

Amalgames mercuriels.

Amalgama hydrargyri.

CHAPITRE VI.

Remarques chimiques sur les principales Préparations mercurielles, rapportées dans la Table précédente.

La plupart des préparations mercurielles que j'ai rassemblées dans le tableau précédent, ont été recommandées, en différens temps, par différens chimistes et praticiens, pour le traitement des maladies syphilitiques. Nous nous bornerons à examiner ici celles qu'on emploie principalement de nos jours et qui ont soutenu leur réputation depuis qu'on a commencé à les introduire dans la pratique; ou qui, ayant été découvertes de notre temps, semblent posséder des qualités propres à leur concilier la même confiance.

On administre toutes ces différentes préparations sous diverses formes; en poudres, pilules, bols, dissolutions, lotions, injections, onguens, etc.; quelques-unes pour l'usage extérieur, mais le plus grand nombre pour être prises intérieurement.

I. LE MERCURE PUR dans son état métallique, le mercure coulant (*hydrargyrum purificatum*).

Le mercure qu'on destine à l'usage médicinal, pour en faire les différentes préparations, doit être très-pur. La plus grande partie du mercure de commerce vient d'Istria, en Frioul, et du Palatinat, et passe par les mains des Hollandais, qui le sophistiquent souvent avec du plomb et du bismuth, sans qu'il éprouve aucune altération sensible dans sa fluidité et dans son brillant métallique. Mais tout médecin qui a la santé de ses malades à cœur, n'emploiera jamais du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sans s'être assuré qu'il est parfaitement pur. Car si l'on se sert de ce métal dans un état d'impureté, on peut non-seulement être trompé dans les effets qu'on s'en promet, mais encore causer beaucoup de mal au malade. Aussi, comme il est difficile de s'assurer de la pureté de celui qu'on trouve dans les boutiques, nous croyons que tout praticien devroit le purifier lui-même, ou du moins ne l'employer que purifié de la manière que nous allons indiquer.

Le mercure se trouve dans les mines ou natif, et dans cet état, on l'appelle mercure

vierge; ou minéralisé, et alors on lui donne le nom de mine de mercure, de laquelle on le sépare ensuite par la distillation.

Ces mines de mercure sont de plusieurs espèces et de différentes formes. Le cinnabre natif est cependant celle qui contient la plus grande quantité de mercure. Quoique plusieurs auteurs recommandent le cinnabre natif comme remède, c'est une vérité de fait qu'il est souvent uni avec l'arsenic ou avec d'autres substances hétérogènes. C'est conséquemment courir des risques que d'employer le cinnabre natif pour l'usage intérieur et même extérieur. Quoiqu'il soit quelquefois plus beau dans sa couleur que le cinnabre factice, on peut toujours compter plus sûrement sur ce dernier, bien préparé, pour l'usage médicinal.

Le mercure, dans le cinnabre ou dans les autres mines de mercure, étant communément minéralisé par le soufre, le procédé pour l'en séparer consiste à unir, avec la mine de mercure, une substance qui ait une plus grande affinité avec le soufre qu'avec le mercure. Tels sont, par exemple, les sels alkalis, la terre calcaire, le fer, les scories de fer, etc. Si l'on mêle par conséquent avec la mine de

mercure l'une ou l'autre des substances que je viens de nommer (dont cependant on choisit toujours la moins coûteuse), et qu'on expose ce mélange dans un appareil distillatoire au feu, cette substance s'unira avec le soufre; et le mercure se trouvant en liberté par ce moyen, s'élévera sous forme de vapeurs et passera dans le récipient.

L'intérêt a malheureusement enseigné aux commerçans l'art de sophistiquer le mercure, en y mêlant du plomb, avec lequel il s'unit avec facilité. On parvient à rendre cette friponnerie plus difficile à reconnoître, en y ajoutant du bismuth; car l'amalgame qu'on forme par cette addition est beaucoup plus fluide et conserve beaucoup mieux le brillant métallique et argenté du mercure. Il est donc évident que la couleur et le brillant du mercure ne sont pas toujours des signes certains de sa pureté; et il ne faut nullement compter sur la purification ordinaire du mercure, qui consiste à le faire passer par la pression à travers un sac de peau, parce que l'amalgame, composé de mercure, de plomb et de bismuth, est souvent si parfait, que, quoique l'alliage fasse le quart de la masse entière, il ne reste cependant que très-peu

de ces matières hétérogènes dans le sac de peau qu'a traversé le mercure.

En lavant le mercure avec du vinaigre concentré, le plomb se dissout dans le vinaigre, dont le goût devient plus doux ; mais tout le plomb n'est pas détruit par cette opération.

Le seul moyen assuré de purifier le mercure est la distillation. On regarde les vaisseaux de fer comme les plus convenables, parce que le fer est le seul métal avec lequel le mercure refuse de s'unir, et qu'il n'y a d'ailleurs aucun danger que les vaisseaux de fer soient brisés par le procédé, comme pourroient l'être ceux de verre, à raison sur-tout de la grande expansion que le mercure éprouve dans cette opération. Plus on fait monter haut le mercure avant qu'il se condense, plus on est sûr de le débarrasser des particules de plomb, qui ne peuvent, par ce moyen, le suivre dans le récipient. Le vaisseau destiné à cette opération doit donc être un pot de fer, avec un col long et étroit du même métal, pareil à un canon de mousquet. Mais afin de condenser mieux et plus aisément le mercure qui s'élève sous forme de vapeurs, et pour l'obtenir parfaitement pur, au cas que quelques

particules de plomb ou de bismuth aient été emportées avec lui dans la distillation, il faut qu'on attache, à l'extrémité de ce tube recourbé, un morceau de linge qui doit plonger de deux ou trois pouces dans du vinaigre. Par cette méthode, on obtient tout le mercure sans perte; la personne qui opère n'est exposée à aucun danger, et de plus, on dépouille parfaitement le mercure de toutes les particules de plomb et de bismuth qui pourroient être montées avec lui, qui se dissolvent dans le vinaigre, et le mercure, parfaitement pur, se trouve au fond du vase.

On peut aussi obtenir du mercure très-bien purifié, en distillant le muriate oxigéné de mercure, ou quelqu'autre sel mercuriel, avec une substance qui ait une plus grande attraction élective pour l'acide que le mercure.

Voici les caractères du mercure pur. 1°. Il faut, lorsqu'on le verse sur une table de bois, qu'il forme des globules qui conservent toujours leurs figures sphériques, et ne s'étendent jamais, en longueur, comme un fil ou une ligne. 2°. Qu'il ne soit pas couvert d'une pellicule, mais que sa surface soit brillante. 3°. Lorsqu'on l'agite avec de l'eau, il ne doit pas la rendre noirâtre et sale. 4°. Lorsqu'on

l'agite ou qu'on le met en digestion dans du vinaigre, il ne doit pas lui communiquer un goût douceâtre. 5°. Etant mis sur le feu dans une cuillier de fer, il doit s'évaporer en entier, sans laisser rien après lui.

II. LE MERCURE changé en un OXIDE GRIS ou NOIRATRE, par la trituration et l'accès de l'air vital, ou gaz oxigène.

1°. En triturant le mercure avec les graisses ou autres huiles fixes animales ou végétales, sous le nom d'ONGUENT MERCURIEL GRIS. (*Unguentum hydrargyri griseum*).

On prépare communément l'onguent mercuriel en triturant le mercure avec de la graisse de porc et de la térébenthine. Cette manière de le préparer est très-mauvaise; car l'onguent ainsi préparé produit bientôt, surtout dans des personnes dont la peau est plus irritable, des pustules d'une espèce inflammatoire qui sont très-douloureuses, et qui empêchent qu'on ne puisse continuer les frictions. Il est donc plus avantageux de préparer l'onguent mercuriel pour cet objet, en triturant le mercure purifié avec de la graisse de porc fraîche, lavée et nettoyée à plusieurs reprises avec de l'eau pure, sans y ajouter de la térébenthine. Il faut continuer de triturer l'onguent

pendant plusieurs heures après que tous les globules de mercure ont disparu, afin d'être certain qu'il soit parfaitement réduit en oxide noir. On doit le tenir ensuite dans un lieu frais, non seulement pour l'empêcher de devenir rance, mais aussi pour éviter qu'il ne se fonde : ce qui produiroit la séparation et par conséquent la précipitation du mercure au fond du vaisseau.

Mais, malgré toutes ces précautions, on rencontre très souvent des malades dont la peau paroît être d'une si grande irritabilité, qu'ils ne peuvent supporter l'application de l'onguent, lors même qu'il est préparé suivant la méthode que nous venons de décrire. La grande propensité qu'a la graisse de porc à devenir rance, sur-tout dans les saisons et dans les régions chaudes, contribue beaucoup à occasionner cette fâcheuse irritabilité. Dans ces circonstances, il est à propos de mêler avec l'onguent mercuriel une petite quantité d'onguent de réglisse (*glycyrrhisa glabra*) récemment fait, ou de le préparer uniquement avec du mercure et du beurre de cacao, qui est l'huile butyreuse qu'on retire des noix de cacao, en les faisant bouillir avec de l'eau. Mais il vaut peut-être encore mieux de préparer

cet

cet onguent en triturant le mercure avec le suif de mouton, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement oxidé, et y ajouter la graisse de porc récente et purifiée. Le suif de mouton est plus dur et ne rancit pas si aisément.

Les manipulations qu'on suit, en général, pour préparer l'onguent mercuriel gris, sont très-défectueuses. On le fait ordinairement dans un mortier de fer, avec des pilons de même métal; mais c'est une opération bien pénible et ennuyeuse, qui exige beaucoup de travail et d'attention.

Ces longueurs viennent de ce que ces vaisseaux étant de forme concave, présentent une très petite surface. Le mercure que l'on y triture ne peut donc pas en présenter beaucoup; ses moléculés ne peuvent pas rester long-temps divisées, en raison de leur tendance à l'affinité d'aggrégation. Il suit encore de-là, que l'air atmosphérique touche en moins de points le mercure. Ce métal absorbant moins d'oxigène de la part de l'air, doit donc être oxidé moins promptement; car, quoiqu'en disent ceux qui ne croient pas à l'oxigène, sans lui le mercure ne s'oxideroit pas; la graisse que l'on y ajoute n'est employée que comme auxiliaire, elle sert à le diviser

seulement et à multiplier le contact entre ses molécules et l'air.

Il paroît qu'on feroit cette préparation beaucoup mieux en triturant et incorporant le mercure avec la graisse animale ou le beurre de cacao, etc. sur un porphyre ou sur une table de marbre, avec une molette de la même matière, comme les peintres broyent leurs couleurs. Peut-être conviendroit-il mieux de réduire préalablement le mercure en oxide gris, au moyen d'une trituration long-temps continuée dans une machine faite exprès, ou bien en ajoutant au mercure, selon l'avis du professeur *Fourcroy*, avant qu'on le mêle avec la graisse, un peu d'oxide rouge ou de muriate oxigéné de mercure, qui, par la trituration, cèdent au mercure coulant une portion d'oxigène, et abrègent ainsi beaucoup le travail.

Le cit. *Dupont*, pharmacien, vient d'indiquer, dans le Journal de Pharmacie, n°. VIII, p. 60, une méthode beaucoup préférable à celle qu'on a suivie jusqu'ici. « Il conseille de préparer cet onguent dans des mortiers très-évasés, et de se servir de pilons qui présentent beaucoup de surface, et de n'ajouter le mercure que par partie, c'est-à-dire, d'en mettre peu à la fois, trois onces, par exemple, avec

une once de graisse dans un mortier très-grand et très-évasé : après quelques minutes de trituration avec un pilon également volumineux, le mercure présente une grande quantité de surfaces ; et comme il y en a très-peu, et qu'il ne tend point à se réunir, puisqu'il est adhérent aux parois du mortier, et que la couche en est extrêmement mince, l'absorption du principe oxidant doit être plus rapide, puisqu'il y a plus de points de contact avec l'air atmosphérique. Au bout d'une demi-heure, cette quantité de mercure est parfaitement oxidée ou éteinte : vous la retirez et la mettez à part. Vous répétez la même opération sur une pareille quantité de mercure, et si vous y travaillez huit heures consécutivement, vous aurez quarante-huit onces de mercure parfaitement éteint. Vous y ajouterez le reste de votre graisse jusqu'à poids égal, vous aurez six livres d'onguent double, dans lequel on ne peut y découvrir un atome de mercure non-oxidé. Voilà donc six livres d'onguent double que l'on n'eût pas fait dans quinze jours, si l'on eût mis une plus grande quantité de mercure, parce que la couche étant beaucoup plus épaisse, la portion oxidée est celle qui est en contact avec l'atmosphère ; au lieu que

celle qui ne l'est point, se réunit au fond et ne reçoit point les impressions de l'air, puisqu'elle est défendue par la portion déjà oxidée, comparativement plus légère, et conséquemment occupant la première surface ».

Je parlerai des autres onguents mercuriels, faits avec des autres oxides ou des sels mercuriels, dans la suite de ce chapitre.

C'étoit jusqu'ici un problème parmi les praticiens occupés du traitement des maladies syphilitiques, de trouver un moyen de nettoyer les linges dont on a fait usage pendant le traitement par les frictions mercurielles. Il est difficile de se former une idée de la quantité de linge détruit par ce traitement : ce n'est que dans les hôpitaux où ces maladies sont traitées que l'on peut s'appercevoir de cette dépense considérable.

Elle se fait sentir dans toute sa force, lorsque, par ignorance, ou faute de précaution de la part du chirurgien, les malades portent, pendant leur traitement, des linges précieux, et qu'ils les font ensuite blanchir avec d'autres linges par des moyens ordinaires.

Il arrive inévitablement que ce linge, ainsi que celui avec lequel on l'expose, est à jamais taché, et même que chaque tache, au bout

d'un certain temps, devient un trou dans le linge.

Il est encore un autre inconvénient qui résulte des frictions faites avec cet onguent; c'est de décéler cette maladie chez des personnes qui quelquefois peuvent avoir un grand intérêt à la soigneusement cacher. Combien ces stigmates sur les linges n'ont-elles pas été des sources de maux et de scissions dans les ménages et dans les familles !

Le cit. *Vauquelin*, inspecteur des mines et professeur de chimie docimastique à l'école des mines, a communiqué au public, dans le 3e. volume *de la Médecine éclairée* etc., publié par Fourcroy, un moyen sûr et peu dispendieux pour blanchir les linges tachés par des préparations de mercure et de plomb, que nous transcrivons ici mot pour mot.

« Ayant été chargé de détacher un assez grand nombre de chemises fines, de mouchoirs de poche, de serviettes, etc., tant en coton qu'en fil, j'ai opéré de la manière suivante :

» J'ai d'abord lessivé quelques-unes des chemises, qui ne l'avoient point été, dans une liqueur faite avec *cinquante parties d'eau, une de potasse et une et demie de chaux*;

lorsque toute la graisse a été dissoute par l'alcali, et qu'il ne restoit plus sur les linges que l'oxide de mercure (car c'est avec l'onguent mercuriel que se font les taches), je les ai réuni avec ceux qui avoient subi la première opération chez la blanchisseuse, et je les ai plongé dans un baquet contenant une liqueur composée de *douze parties d'eau et d'une partie d'acide muriatique oxigéné*, le plus fort possible, à la température de dix degrés. J'ai laissé ces linges dans la liqueur jusqu'à ce que toutes les taches aient été enlevées, ce qui dure plus ou moins de temps, suivant qu'il y a plus ou moins de matière à dissoudre. S'il arrivoit que l'on eût mis plus de linge que l'acide muriatique oxigéné n'en peut détacher, il faudroit, après avoir ôté le linge de dedans la première liqueur, ajouter un vingtième du même acide, et y plonger le linge de nouveau. Je conseille de retirer le linge avant l'addition de l'acide; car il pourroit arriver qu'il ne se mêlât pas par-tout exactement, et qu'il brûlât les parties du linge sur lesquelles il séjourneroit ».

» Lorsque toutes les taches sont disparues, il faut bien laver le linge avec de l'eau de fontaine, le passer dans une eau de savon pour lui enlever son odeur, et ensuite, si on

veut lui donner un beau blanc, on peut le plonger pendant quelques heures dans une eau où on aura mêlé 0,01 d'acide sulfurique ou sulfureux. Ce sont-là les doses qui m'ont le mieux réussi; elles peuvent être changées en raison des quantités de linges qu'on a blanchis et les quantités de taches dont ils sont gâtés; mais, en général, il vaut mieux être obligé de lessiver et immerger deux fois que d'employer ou les lessives ou l'acide trop forts, car on pourroit brûler son linge ».

» Cette application de la chimie à l'économie domestique, met les malades hors de cette alternative, ou de perdre, par le traitement anti-vénérien, des linges coûteux, ou de ne mettre que des linges tachés et déchirés, ce que beaucoup de personnes souffrent difficilement ».

Nota. » Quand on se sert de vases de bois neuf, il faut avoir soin d'y mettre quelques heures avant de l'acide muriatique oxigéné, pour en détruire la couleur. Il faut aussi soigneusement en écarter le fer ».

III. Les oxides de mercure blancs ne sont pas des oxides purs. Le muriate oxigéné de mercure, précipité par la potasse ou la soude, ou par le carbonate de potasse ou de soude,

n'est pas décomposé en entier, comme l'a très-bien observé le cit. *Bayen*, mais contient beaucoup d'acide muriatique, avec excès d'oxide. Presque la moitié de ce précipité, par la potasse, consiste du muriate de mercure. Le même sel, précipité par le carbonate d'ammoniaque, forme un sel triple, composé d'acide muriatique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. En précipitant le muriate oxigéné de mercure par l'eau de chaux, le précipité consiste d'oxide de mercure, avec très-peu d'acide muriatique. La poudre rougeâtre ou jaunâtre qui y est mêlée, est la terre calcaire. Trois drachmes de muriate oxigéné de mercure, précipitées par l'eau de chaux, ont donné au cit. *Bayen* deux drachmes et dix-sept grains d'oxide mercuriel, huit grains de muriate de mercure et trente-deux grains de poudre rouge calcaire. Il est évident, d'après ces expériences, que l'eau de chaux décompose le muriate oxigéné de mercure mieux que les alcalis et le précipite en forme d'oxide: et l'ammoniaque, ou le muriate d'ammoniaque, décompose le même sel moins que les alcalis fixes, et le précipite presqu'entièrement sous la forme d'un sel triple, qu'on appelle proprement muriate ammoniaco-mer-

curiel, ou muriate de mercure ammoniacal. Il mérite encore d'être noté que le précipité par l'eau de chaux se réduit en mercure coulant sans addition.

La dissolution du mercure dans l'acide nitrique, précipité par le carbonate de potasse, est du nitrate de mercure, avec excès d'oxide. Une demi-once de ce précipité contient, d'après les expériences de ce même chimiste, dix grains d'acide nitrique. — La même dissolution, précipitée par l'ammoniaque, donne un précipité de couleur grise, composé d'acide nitrique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. La même dissolution nitrique de mercure précipitée par la potasse, donne une poudre de couleur de soufre, qui consiste d'acide nitrique, avec excès d'oxide mercuriel. — La même dissolution, précipitée par l'eau de chaux, est de couleur d'olive, contenant toujours une portion d'acide.

IV. L'OXIDE ROUGE DE MERCURE, obtenu par la simple évaporation de la dissolution du mercure dans l'acide nitrique, contient toujours de l'acide nitrique. Plus sa couleur approche au safran et au rubis, ou rouge éclatant, plus il est dégagé d'acide : plus il est jaune-orangé, plus il est mêlé avec de l'acide

nitrique. On n'en peut dégager tout l'acide, qu'en l'exposant à un feu assez fort. Pour le priver entièrement de l'acide, il faut l'exposer, dans une cornue ou matras, au feu ménagé très-lentement, jusqu'au moment où les vapeurs rouges cessent et la revivification commence. C'est la manière la plus facile et la moins coûteuse de préparer le soi-disant précipité *per se*.

V. Le mercure, précipité de sa dissolution dans l'acide sulfurique, donne l'OXIDE JAUNE DE MERCURE, qui contient toujours une quantité remarquable d'acide sulfurique; c'est un sulfate de mercure, avec excès d'oxide.

SELS MERCURIELS,

Ou Oxides de mercure combinés avec un acide.

1°. MURIATE DE MERCURE (*murias hydrargyri*), vulgò, calomel, ou mercure doux. Ce sel, préparé comme il l'est communément, par sublimation, est un remède très-différent dans les différens pays, dans les différentes boutiques du même pays, et même dans les mêmes boutiques, en différens temps. C'est

pourquoi, bien qu'on ne puisse pas nier que beaucoup de personnes n'aient été guéries des maladies syphilitiques par ce remède, je ne l'emploie guères à l'intérieur que comme un purgatif mercuriel.

Le célèbre *Scheele* nous a communiqué une méthode par laquelle on obtient ce sel toujours d'une qualité égale, en le préparant par la précipitation. Quoiqu'on sût long-temps avant Scheele que le mercure pouvoit s'unir avec l'acide muriatique, par le moyen de la précipitation, on n'en faisoit que peu d'usage dans la pratique, parce que les proportions n'étoient probablement pas bien connues et qu'on le regardoit comme peu sûr dans ses effets. Je crois faire plaisir au plus grand nombre de mes lecteurs, en leur donnant ici la description exacte de ce procédé nouveau.

« Il faut mettre une demi-livre de mercure et la même quantité d'acide nitrique, étendue d'une quantité égale d'eau distillée dans un petit vaisseau à long col, dont on bouchera l'orifice avec du papier. On placera ce vase dans un bain de sable chaud ; et quelques heures après, lorsque l'acide ne donnera plus aucun signe d'action sur le mercure, il faut augmenter le feu au point que la dissolution

soit prête à bouillir. On continuera le même degré de chaleur pendant trois ou quatre heures, en ayant soin de remuer le vase de temps en temps; et enfin, il faut laisser bouillir doucement la dissolution pendant un quart-d'heure. On aura fait dissoudre dans le même temps quatre onces et demie de muriate de soude pur dans six ou huit livres d'eau. Il faut verser cette dissolution bouillante dans un grand vaisseau de verre, et y mêler peu-à-peu la dissolution nitrique de mercure dont nous venons de parler, aussi dans un état d'ébullition, en ayant soin de tenir le mélange dans un mouvement perpétuel. Lorsque le dépôt sera reposé, il faut décanter la liqueur claire qui est au-dessus; ensuite, on le lavera plusieurs fois avec de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il cesse de communiquer aucun goût à l'eau. Il faut mettre à égoutter sur un filtre le précipité qu'on aura obtenu par cette méthode, et le sécher ensuite à une chaleur modérée.

» On pourroit supposer que lorsque l'acide nitrique cesse de faire effervescence avec le mercure, qu'il en est saturé : mais il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi; car l'acide, lorsqu'on augmente la chaleur, est encore

capable d'en dissoudre une quantité considérable.

» Il est nécessaire de faire bouillir la dissolution de mercure pendant environ un quart-d'heure, pour tenir le nitrate de mercure dans un état de liquidité, parce qu'il est très-disposé à crystalliser. Il reste ordinairement du mercure non dissous; mais il vaut toujours mieux en mettre trop que trop peu, parce que plus la dissolution en est saturée, plus on obtient de muriate de mercure.

» On doit verser la dissolution mercurielle en petite quantité à la fois, et avec précaution, dans la dissolution du muriate de soude, pour empêcher qu'il n'y tombe en même-temps aucun globule du mercure qui n'est pas dissous.

» Deux onces de muriate de soude suffiroient pour précipiter tout le mercure; mais si l'on n'emploie que cette quantité, il peut arriver facilement que quelques particules de muriate oxigéné de mercure, que l'eau seule est incapable d'en séparer complettement s'attachent à ce précipité. C'est-là, sans doute, la cause que le mercure qu'on appelle précipité blanc est toujours corrosif. Le muriate de soude, ainsi que le muriate

d'ammoniaque, a la propriété de dissoudre une grande quantité de muriate oxigéné de mercure. C'est pourquoi il est bon d'employer quatre onces et demie de muriate de soude, afin de séparer entièrement le muriate oxigéné de mercure du précipité.

Les faits suivans prouvent que ce précipité est un bon et vrai muriate de mercure, ou mercure doux. 1°. Il est entièrement insipide. 2°. L'auteur l'a sublimé ; et il a examiné la portion qui étoit montée la première, et qui auroit dû être corrosive, si le précipité avoit contenu quelque chose de cette nature, puisque c'est un fait connu que le muriate oxigéné de mercure, (sublimé corrosif,) monte plutôt que le muriate de mercure (mercure doux) ; au lieu que ce qui s'est élevé pendant tout le cours de la sublimation étoit de pur muriate de mercure, exactement semblable à celui qu'on obtient de la manière ordinaire. 3°. Il a mêlé ce précipité avec un quart de son poids de mercure coulant, et il l'a sublimé, en supposant que s'il contenoit un excédent de sublimé corrosif, il seroit en état de se charger d'une nouvelle quantité de mercure. Mais bien loin que cela soit arrivé, le mercure coulant qu'il avoit

employé n'a rien perdu de son poids dans cette expérience. 4°. On sait que les alkalis caustiques et l'eau de chaux donnent une couleur noire au muriate de mercure : la même chose est arrivée avec celui préparé à la manière indiquée.

L'auteur ajoute : « Je ne puis douter que le procédé que je viens de décrire ne soit plus avantageux que celui qu'on a mis en usage jusqu'à présent. 1°. Parce que l'on peut préparer ce muriate de mercure avec moins de difficulté, moins de dépense, et sans employer du muriate oxigéné de mercure. 2°. Comme on n'a jamais lieu de craindre qu'il contienne rien de corrosif, pourvu qu'il ait été suffisamment édulcoré, on peut toujours le donner en toute sûreté. 3°. La personne qui opère n'est pas exposée à la poussière nuisible qui s'élève pendant la trituration du sublimé corrosif dans l'ancienne méthode. 4°. Ce muriate de mercure est toujours en poudre plus fine que le mercure doux ordinaire, parce qu'il est impossible de rendre ce dernier égal à l'autre à cet égard, quelque long-temps qu'on puisse le broyer. »

Les gouttes anti-vénériennes, fort célèbres à Amsterdam, ont été analysées par *Scheele*.

Il a trouvé qu'elles étoient composées d'acide muriatique, saturé par le fer et mêlé avec une très-petite quantité de mercure.

Le muriate de mercure, mêlé avec de la graisse ou le cérat blanc, sert, dans bien des cas, utilement pour en faire un onguent, au lieu de l'onguent gris, qui tache les linges et est si sujet à trahir les malades ; ce qu'il faut éviter soigneusement, sur-tout pour les femmes. — Il sert, en outre, en poudre avec de la salive, pour les frictions. Mêlé avec de l'eau de chaux, il forme la *lotio syphilitica nigra*. PH. SYPH.

2°. LE MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL, ou muriate de mercure ammoniacal (*murias hydrargyri ammoniacalis*), *vulgò* le précipité blanc, ou *mercurius præcipitatus albus*, est, d'après les observations du professeur *Fourcroy*, un véritable sel triple composé d'oxide de mercure, d'acide et d'ammoniaque. On le prépare généralement en dissolvant une livre de muriate d'ammoniaque et une livre de muriate de mercure dans de l'eau distillée, et en ajoutant à cette dissolution une livre de carbonate de potasse alcalescent. — La poudre précipitée se lave à plusieurs reprises. Les auteurs de la Pharmacopée d'Edimbourg

d'Edimbourg prescrivent du muriate oxigéné de mercure pour faire cette préparation.

C'est, en tout cas, un sel triple, formé de l'acide muriatique, de l'oxide de mercure et de l'ammoniaque; ce dernier se précipite toujours avec les deux autres. La meilleure manière de le préparer, consiste à dissoudre, par une chaleur douce, une once de mercure dans neuf ou dix gros d'acide nitrique, d'étendre ensuite la dissolution avec une livre d'eau distillée, et d'y ajouter une solution de deux gros de muriate d'ammoniaque dans quatre onces d'eau distillée, à quoi on ajoute immédiatement après une solution d'alkali végétal dans l'eau, pour obtenir une quantité convenable de précipité. Il faut avoir soin de ne pas mettre trop de cette dernière solution; car le précipité prendroit une couleur jaune. Cette poudre blanche ainsi précipitée, doit être lavée dans de l'eau distillée, et sert principalement pour faire un onguent.

3°. Le MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE, (*Murias hydragyri oxygenatus,*) *vulgò* sublimé corrosif. Ce sel, tel qu'il se trouve dans les boutiques, préparé par la sublimation, est sujet à toutes les objections que j'ai faites contre le muriate de mercure préparé par sublimation

Sa qualité n'est presque jamais la même, quoique préparé de la même manière : il est en outre quelquefois adultéré par l'oxide d'arsénic blanc. Le muriate oxigéné de mercure pur, obtenu par sublimation, a une texture radiée; et mêlé avec l'eau de chaux, il produit une couleur orangée; tandis que celui qui est adultéré avec l'arsenic a une texture granulée, et donne à l'eau de chaux une couleur noire. On le prépare mieux et plus aisément par la crystallisation, et on l'obtient ainsi toujours de la même qualité. Ce procédé est dû au cit. *Berthollet*, auquel nous devons tant d'autres découvertes utiles, et s'exécute comme il suit :

Dissolvez du mercure dans l'acide nitrique, étendez la dissolution avec une quantité suffisante d'eau distillée, ensuite ajoutez-y autant d'acide muriatique oxigéné, jusqu'à ce que l'odeur de ce dernier se fasse évidemment sentir. Faites évaporer doucement, et conservez, pour l'usage, les beaux crystaux blancs.

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé à la dose de trente grains, à une livre d'eau de chaux récemment faite, produit un mélange d'une couleur orangée, connu depuis longtemps sous le nom d'eau phagédenique. Voyez *lotio syph. lutea*. PH. SYPH.

Le muriate oxigéné de mercure est aussi employé en poudre, pour faire des frictions *(voyez le chapitre suivant)*; ou en le dissolvant dans l'eau distillée ou dans l'alcool, pour l'usage interne.

Le syrop du Cuisinier est fait d'une forte décoction de salsepareille, à laquelle on ajoute un peu de senné vers la fin de l'ébullition; ensuite un ou deux grains de muriate oxigéné de mercure sur chaque livre de décoction, qu'on adoucit avec du sucre. La dose est de quatre cuillerées à bouche par jour.

4°. Le NITRATE DE MERCURE *(nitras hydrargyri)* est un sel composé d'acide nitrique et de mercure, et crystallisé par l'évaporation. On appelle la dissolution saturée du mercure dans l'acide nitrique, nitrate de mercure liquide, ou dissolution nitrique de mercure. *(Nitras hydrargyri liquidus, seu acidum nitricum hydrargyratum).*

Si l'on fait évaporer en bouillant cette dissolution nitrique de mercure dans un grand vaisseau de verre, jusqu'à ce qu'il en résulte une masse sèche, et qu'en augmentant la chaleur, on remue toujours avec un tube de verre, jusqu'à ce que cette masse devienne

rouge, on l'appelle nitrate de mercure rouge (*nitras hydrargyri ruber, vulgò mercurius corrisivus ruber, mercurius præcipitatus ruber*).

Lorsqu'on expose cette poudre rouge à une chaleur continue, en remuant toujours, tout l'acide nitrique s'exhale peu-à-peu, et il reste une poudre rouge, qui n'est plus un sel métallique, mais un simple oxide, ou une chaux comme on la nommoit autrefois, qui ne diffère en rien de l'oxide de mercure rouge par le feu, (mercure calciné, ou précipité *per se*). La manière de faire l'oxide rouge de mercure que nous venons d'indiquer, a l'avantage d'être moins dispendieuse que cette dernière. On conservera cette poudre sous le nom d'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique. (*Oxidum hydrargyri rubrum acido nitrico confectum*).

La poudre appelée dans la nouvelle Pharmacopée d'Edimbonrg, *Pulvis mercurii cinereus*, se fait de la manière suivante, indiquée par le docteur *Black :* Prenez du mercure et de l'acide nitreux étendus d'eau chacun en poids égal. Après que le mercure est dissous, étendez la solution avec de l'eau pure, et versez-y autant d'ammoniaque qu'il en faut pour précipiter le mercure en forme de poudre grise; lavez cette poudre dans l'eau pure, et faites-la sécher.

Cette poudre n'est pas un oxide pur ou chaux mercurielle, comme on se l'est imaginé ; mais un vrai sel triple comme tous les autres précipités de mercure faits par l'ammoniaque. Ce sel est composé d'acide nitrique et d'ammoniaque unis et précipités ensemble avec l'oxide de mercure gris. La raison pour laquelle il prend cette couleur est qu'une partie de l'oxigène qui étoit combiné avec le mercure, en est dégagé par l'addition de l'alkali : je lui ai donné le nom d'oxide de mercure avec le nitrate ammoniacal. (*Oxidum hydrargyri griseum cum nitrate ammoniacæ*). Le sel qu'on obtient en évaporant la liqueur qui reste après cette précipitation est aussi un sel triple ; mais il est de couleur blanche. C'est le nitrate de mercure ammoniacal (*Nitras hydrargyri ammoniacalis*).

Les gouttes blanches du fameux docteur *Ward*, à Londres, doivent, selon l'opinion de quelques chimistes, être placées ici, étant composées de mercure dissout dans l'acide nitrique, combiné avec l'ammoniaque ; selon d'autres, avec le muriate d'ammoniaque. Pour obtenir cette préparation en forme de sel, on prend de l'acide nitrique étendu d'une quantité égale d'eau distillée : on y ajoute

peu-à-peu seize onces du carbonate d'ammoniaque liquide ; et après que la fermentation a cessée, on y jette huit onces de mercure purifié, ou autant qu'il s'en laisse dissoudre dans le bain de sable. Alors on évapore la dissolution, pour en obtenir le sel crystallisé, qu'on garde dans un flacon bien bouché.

L'onguent citrin est un très-bon remède : il existe différentes méthodes de le préparer ; celle que j'ai indiquée dans la pharm. syph. semble mériter la préférence. On dissout une once de mercure dans deux onces d'acide nitrique ; on fond de l'huile d'olive douze onces, avec de la graisse de cochon, quatre onces, ensemble ; et lorsqu'elles sont presque refroidie, on y ajoute, en remuant constamment et avec soin, la dissolution nitrique. L'huile se fige dans cette préparation par l'oxigène, comme le cit. *Fourcroy* l'a très-bien observé le premier.

5°. LE SULFATE DE MERCURE (*sulfas hydrargyri*) se prépare en digérant vingt-quatre parties de sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide, avec trente-six parties d'acide sulfurique, pendant vingt-quatre heures.

Ce sel ainsi préparé, est la base du fameux liquide de *Mitier* de Montpellier. On prend

soixante grains du sulfate de mercure; on y ajoute, en triturant la masse dans un mortier de verre, deux gouttes d'eau de minute en minute, jusqu'à ce que le sel en soit parfaitement dissout; alors on y ajoute autant d'eau distillée qu'il faut pour en remplir une bouteille.

Le sulfate de mercure jaune, avec excès d'oxide (*sulfas hydragyri luteus cum excessu oxidi*) *vulgò* Turbith minéral, *Turpethum minerale*, seu *mercurius emeticus flavus*, se fait en dissolvant du mercure dans un poids égal d'acide sulfurique, qu'on fait bouillir. On verse après, sur cette dissolution blanche, de l'eau distillée chaude, d'où il se fait un précipité jaune, qu'on lave à plusieurs reprises avec de l'eau pure.

6°. Le TARTRITE DE MERCURE (*Tartris hydrargyri*) est une combinaison de mercure avec l'acide tartareux. Cet acide n'a presqu'aucune action sur le mercure coulant; mais il s'unit bien et aisément avec les oxides mercuriels. On prépare le tartrite de mercure :

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acide tartareux; c'est le Tartrite de mercure jaune, (*Tartris hydrargyri præcipitatus flavus*, seu *Pulvis*

Constantinus.) 2°. En précipitant le mercure de sa dissolution muriatique par le tartrite acidule de potasse, ou tartre purifié; c'est le Tartrite de mercure blanc, (*Tartris hydrargyri præcipitatus albus*, seu *Pulvis argenteus.*) 3°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par le tartrite acidule de potasse; c'est la Terre feuilletée mercurielle du docteur *Pressavin*, qui l'a introduite dans la pratique sous ce nom. La crême de tartre, ou le tartre purifié, comme on l'appelle communément, qu'on emploie dans cette préparation, n'est pas, comme on l'a supposé long-temps, un acide pur, mais un sel composé de potasse et d'un acide en excès, appelé, par les chimistes modernes, acide tartareux. La méthode indiquée par l'auteur pour préparer sa dite *terre feuilletée mercurielle*, consiste à précipiter le mercure de sa solution dans l'acide nitrique, par l'alkali végétal, ensuite de faire bouillir le précipité avec une solution de crême de tartre dans l'eau, jusqu'à ce que l'oxide de mercure devienne parfaitement blanc. L'acide tartareux a une action très-forte sur l'oxide de mercure, principalement dissout dans l'acide nitrique. Le tartrite de mercure ainsi préparé, est une préparation très-âcre, qui agit avec

beaucoup d'énergie sur le corps humain, et doit être employé en conséquence avec prudence.

7°. L'ACÉTITE DE MERCURE *(acetis hydrargyri)* a d'abord été introduit dans la pratique par *Keyser*. Il commençoit par réduire le mercure en un oxide gris, au moyen d'une longue trituration; ensuite il l'unissoit avec le vinaigre, et en faisoit des pillules avec du miel. Ce sel mercuriel se prépare maintenant beaucoup plus vîte et plus aisément, en ajoutant à la dissolution saturée de mercure dans l'acide nitrique, étendue d'une égale quantité d'eau distillée, une solution d'acétite de potasse. La potasse s'unit avec l'acide nitrique, et l'acide acéteux se combinant avec le mercure, se précipite sous la forme de poudre d'une belle couleur perlée. Une autre manière de faire l'acétite de mercure promptement est de faire bouillir, avec l'acide acéteux, l'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique, jusqu'à siccité.

8°. Le SÉBATE DE MERCURE ou le mercure uni avec l'acide sébacique *(sebas hydrargyri)*, n'a pas encore été employé pour la guérison des maladies syphilitiques.

9°. Le PHOSPHATE DE MERCURE, *(phosphas*

hydrargyri), n'est guères en usage, principalement parce qu'on a trouvé que cette combinaison étoit très-difficile à effectuer : beaucoup de chimistes doutent même de la possibilité de la faire. — Voici une méthode pour l'obtenir.

Prenez vingt-quatre grains de mercure, dissolvez-les dans l'acide nitrique. — Alors dissolvez de l'acide phosphorique, trente grains, dans quelques onces d'eau distillée. — Mêlez ces deux liquides ensemble dans un vase de verre, exposez-les à une chaleur assez forte pour expulser tout l'acide nitrique. Dissolvez alors la masse opaque qui reste, dans l'eau distillée, dans laquelle vous avez dissous auparavant sept à huit grains d'acide phosphorique.

Le phosphate de mercure étant devenu depuis peu, en Allemagne, d'un usage très-étendu en médecine, on a essayé différentes méthodes de le préparer : celle de *Trommsdorf* mérite la préférence. Il précipite le nitrate de mercure par le phosphate de soude. Le précipité qu'on obtient est de la plus grande pureté. On le lave à l'eau chaude, et on le fait sécher à l'abri de la lumière.

10°. L'OXIDE DE MERCURE SULFURÉ ROUGE, ou CINNABRE, est une préparation que les

apothicaires font rarement; mais qu'ils achètent dans les grandes manufactures. On l'emploie avec succès comme un remède efficace pour les fumigations mercurielles. Le *sulfuretum hydrargyri stibiatum* ou *æthiops antimonicalis* HUXHAMI est composé de quatre parties de mercure, deux de soufre, et trois parties de sulfure d'antimoine natif, *vulgò* antimoine cru, porphyrisées et mêlées ensemble: selon d'autres on le prépare en triturant deux parties de sulfure d'antimoine noir, avec une partie de mercure; et la Pharmacopée de Suède prescrit pour la même préparation, de triturer bien deux parties d'hydro-sulfure d'antimoine (ou kermès min.) avec une partie de mercure coulant.

CHAPITRE VII.

Remarques pratiques sur les effets et l'administration des principales préparations mercurielles dans le traitement des maladies syphilitiques.

I. *Du Mercure coulant.*

Le mercure métallique ou coulant, ne paroît avoir aucune action sur le corps humain, sain ou malade. On l'emploie purifié pour en préparer les différens oxides et sels mercuriels. Il sembleroit cependant de quelques faits, que le mercure métallique bouilli avec de l'eau, lui communique quelque portion de ses vertus, ou quelque principe qui est capable d'agir sur le corps humain. Un praticien m'a dit qu'il avoit guéri la maladie syphilitique par une simple décoction du mercure dans l'eau, en administrant une bouteille de cette décoction par jour, faite régulièrement tous les jours avec de nouveau mercure. Je doute de ce fait. J'ai vu, en Allemagne, donner

cette décoction aux enfans attaqués de vers, comme un remède domestique ; mais je n'ai pas eu l'occasion de déterminer avec précision quel en est l'effet. Mais je sais qu'à Londres un chien a été radicalement guéri d'une gale très-opiniâtre, pour laquelle on avoit essayé en vain une foule de remèdes, par l'usage de cette décoction, qu'on lui donnoit pour boisson ordinaire. Il y a des auteurs qui ont soutenu que le mercure, après être ainsi bouilli dans l'eau, perd sa qualité anti-syphilitique. Mais tous ces faits ont besoin d'être vérifiés pour être confirmés.

II. *Des Oxides mercuriels.*

Il est important pour le praticien d'observer, en général, que le mercure oxidé agit avec plus ou moins d'énergie sur le corps humain, selon le degré plus ou moins grand de son oxidation, c'est-à-dire, selon la plus ou moins grande quantité d'oxigène, combiné avec ce métal. En conséquence, nous voyons, d'après cette échelle, que l'oxide de mercure gris-noir est le plus doux ; suit l'oxide de mercure brun ; après, l'oxide de mercure rouge ; et à la fin, l'oxide de mercure jaune,

qui est le plus âcre de tous les oxides mercuriels, et qui exerce par conséquent la plus forte action sur le corps humain.

Il faut observer encore que l'oxide de mercure gris-noir, exposé au contact des rayons du soleil, se réduit en forme métallique, et que par conséquent les diverses préparations mercurielles faites avec cet oxide doivent être gardées dans un endroit parfaitement obscur et dans des vases de porcelaine. On n'a pas à craindre cet inconvénient pour les autres oxides mercuriels, qui ne se réduisent jamais par le seul contact des rayons du soleil.

A. *De l'Oxide de mercure gris-noir.*

Les préparations les plus utiles et les plus en usage faites avec l'oxide de mercure gris-noir, sont :

1. L'oxide de mercure gommeux.
2. L'oxide de mercure résineux.
3. L'oxide de mercure sucré.
4. L'oxide de mercure glycyrrhisé.
5. L'oxide de mercure avec de la graisse, ou l'onguent mercuriel gris.

1°. *L'oxide de mercure gommeux (hydrargyrum gummosum).* Cette préparation, dans

laquelle le mercure, réduit en oxide gris-noir, est combiné avec une gomme ou un mucilage végétal, fut inventée et introduite dans la pratique, il y a trente-un ans, par *Plenck*, professeur en chirurgie, à Bude, en Hongrie. Il la prescrivit d'abord délayée dans l'eau, sous la forme d'une mixture; mais cette forme s'étant trouvée incommode, parce que le mercure ne demeuroit pas suffisamment suspendu, il proposa, il y a quelque temps, de réduire ce médicament en pillules. Il ordonne, pour cet effet, qu'on triture deux gros de mercure parfaitement purifié avec trois gros de gomme arabique en poudre, et une suffisante quantité de conserve de mûres de ronce, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce que le mercure ait disparu; qu'ensuite, après avoir continué la trituration pendant une heure de plus, on méle la masse avec une demi-once de mie de pain blanc pour la former en pillules de trois grains chacune, et qu'on fasse prendre au malade six de ces pillules matin et soir. Cette forme est sans doute moins incommode; mais elle est encore sujette à un autre inconvénient, qui est que ces pillules, comme toutes celles qui sont faites avec de la mie de pain, deviennent si dures, lorsqu'on les

garde un peu long-temps, qu'il arrive fréquemment qu'elles passent dans l'estomac sans s'y dissoudre, et sortent par les selles sous la même forme globulaire qu'elles avoient lorsqu'on les a prises. On peut prévenir cette objection, en les préparant avec l'amidon, au lieu de se servir de mie de pain, comme je l'ai indiqué. Voyez PHARM. SYPH. *Pilulæ ex hydrargyro gummoso.* Et moyennant cette attention, on doit les regarder comme une très-bonnne acquisition pour notre pharmacopée syphilitique.

2°. *L'oxide de mercure résineux* obtenu par la tritulation du mercure avec des résines liquides ou avec des baumes, tels que la térébenthine, le baume de Perou, etc., est un remède utile en bien des cas. L'union du mercure avec la térébenthine est facilitée, en y ajoutant quelques gouttes d'huile de térébenthine, et on en fait des pillules. *Voy. Ph. syph.* Cette composition est cependant quelquefois sujette à exciter des tranchées et à donner le dévoiement. Cet effet provient en partie de la mauvaise qualité de la térébenthine; il faut donc choisir la meilleure pour cet objet. C'est la résine liquide qui coule des mélèzes (Pinus larix), et qu'on nomme *terebinthina larigna*, ou

ou térébenthine de Venise. Et suivant les circonstances, on pourroit essayer, au lieu de la térébenthine, la résine liquide du *Pinus Canadensis*, connue dans le commerce sous le nom de baume de Canada; ou bien le baume de Tolu ou du Pérou, mêlés avec quelque poudre végétale, et donner cette composition à prendre tous les soirs sous la forme d'une pilule de cinq à six grains.

3°. *L'oxide de mercure sucré (oxidum hydrargyri saccharatum)*, où le mercure trituré avec deux fois son poids de sucre candi, est, en bien des cas, un remède excellent. La dose, à l'intérieur, est de huit à dix grains par jour, sous la forme de poudre, pillules, ou trochisques.

4°. *L'oxide de mercure glycyrrhizé*, dans lequel le mercure trituré avec le suc épaissi de réglisse *(glycyrrhiza glabra)*, se réduit en oxide gris-noir, est une des préparations mercurielles la plus douce. On en forme des boles ou des pillules, et on en donne cinq, jusqu'à dix grains par dose, une ou deux fois par jour.

5° Le mercure trituré avec la graisse, fait ce qu'on appelle *l'onguent mercuriel gris*.

Voyez le chapitre *sur les frictions mercurielles.*

B. *De l'Oxide de mercure rouge.*

L'OXIDE ROUGE DE MERCURE *(oxidum hydrargyri rubrum)*, préparé *per se* ou par l'acide nitrique, est un remède âcre, que j'ai constamment observé être sujet à donner des tranchées; c'est pourquoi on l'emploie très-rarement à l'intérieur aujourd'hui. Cependant on peut éviter à certains égards cet inconvénient, en le donnant tous les soirs à la dose d'un demi-grain avec un grain d'opium sous la forme de pillule. On s'en sert à l'extérieur avec avantage, comme un corrosif dont on saupoudre les ulcères syphilitiques.

1°. L'OXIDE BLANC DE MERCURE n'est pas un oxide pur, mais un sel mercuriel triple. On se sert de cette préparation principalement à l'extérieur, en lotion ou en forme d'onguent. On mêle, pour cet usage, une partie de cet oxide avec cinq ou six parties de graisse de cochon.

2°. L'OXIDE JAUNE DE MERCURE *(oxidum hydrargyri luteum)* est toujours mêlé avec

une portion de l'acide sulfurique. On s'en sert à l'intérieur, dans quelques maladies de la peau, et on le donne à la dose d'un quart de grain, deux ou trois fois par jour. Quelquefois on l'emploie comme émétique, à la dose de deux ou trois grains. On le pourroit aussi probablement employer avec succès à l'extérieur dans quelques ulcères syphilitiques. Voyez plus bas *Sulfate de mercure*.

III. *Sur les Sels mercuriels.*

1°. L'ACÉTITE DE MERCURE (*acetis hydrargyri*), ou l'oxide de mercure uni avec l'acide acéteux. Cette préparation, connue sous le nom de *pillules* ou *trochisques de Keyser*, a fait grand bruit en France dans ces derniers temps. On l'a recommandée comme la meilleure et la plus sûre de toutes les préparations mercurielles, pour guérir les maux syphilitiques de l'espèce même la plus invétérée et la plus opiniâtre, sans jamais occasionner la salivation, et sans produire aucun de ces mauvais symptômes qui quelquefois accompagnent l'usage des autres préparations mercurielles. Le temps et l'expérience ont cependant fait

voir que ce remède manquoit quelquefois de guérir les maladies syphilitiques, et qu'il produisoit souvent les mauvais effets qu'on reprochoit aux autres remèdes mercuriels. En effet, tant que le mercure sera administré sous une forme saline, il sera âcre et il produira une réaction plus ou moins énergique dans le système du corps vivant; et il fera saliver s'il n'est pas administré avec prudence, ou si les malades n'observent pas les règles qui leur sont prescrites. D'ailleurs il n'est pas possible que dans le nombre de malades auxquels on donne ce remède, il ne s'en rencontre plusieurs pour lesquels il ne sera pas aussi efficace qu'on l'a prétendu. Tout médecin qui a quelque pratique des maladies syphilitiques doit avoir rencontré des cas où une préparation mercurielle n'ayant produit que peu ou point d'effet, une autre qu'on essaie ensuite réussit au-delà de toute espérance. Nous ne sommes point en état de rendre raison de ces différences, et nous ne connoissons pas assez parfaitement la nature du corps humain pour les prévoir *à priori*. Les pillules de Keyser sont une préparation mercurielle saline, dans laquelle le mercure, après avoir

été réduit en oxide gris par une longue trituration, est ensuite dissous dans le vinaigre. Elles produiront par conséquent quelquefois de très bons effets et guériront parfaitement la maladie syphilitique aussi bien que les autres préparations mercurielles ; tandis que dans d'autres occasions elles seront moins utiles ou même nuisibles. Cette observation, jointe à la difficulté de préparer ce sel, est probablement la cause que ce remède est maintenant très-négligé. Cependant on peut obvier à ce dernier inconvénient, en le préparant à la manière indiquée dans le chapitre précédent.

2°. LE TARTRITE DE MERCURE (*tartris hydrargyri*), ou l'oxide du mercure combiné avec l'acide tartreux, ainsi que l'oxide de mercure uni avec le tartrite acidule de potasse, connue sous le nom de *terre feuilletée mercurielle*, sont l'un et l'autre des préparations qui agissent avec beaucoup d'énergie sur le corps humain, sans posséder aucun avantage sur les autres sels mercuriels.

3°. LE NITRATE DE MERCURE (*nitras hydrargyri*), ou mercure uni avec l'acide nitrique, est employé, sous différentes formes, tant à

l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour l'intérieur, on l'a donné communément depuis un demi-grain jusqu'à un grain, dans deux livres de décoction de salsepareille ou de gayac. Le nitrate de mercure liquide, c'est-à-dire, la dissolution du mercure dans l'acide nitrique, a été employé, avec succès, à l'extérieur, dans les ulcères phagédéniques. On se sert aussi de la même dissolution étendue d'eau, en lotion; et c'est un très-bon remède pour les ulcères syphilitiques.

L'onguent citrin (unguentum syphiliticum citrinum Ph. syph.), est un des remèdes les plus efficaces que je connoisse pour les affections syphilitiques de la peau. Il convient, dans quelques cas, de tempérer son activité avec la double proportion de graisse. Quant à ce qui regarde l'oxide rouge de mercure préparé par le moyen de l'acide nitrique, j'en ai parlé plus haut, sous les oxides mercuriels.

Le nitrate de mercure ammoniacal gris (nitras hydrargyri ammoniacalis s. *pulvis mercurii cinereus)*, est un sel mercuriel triple, moins âcre que les autres sels de ce métal : il ne faut cependant pas le donner au-delà d'un grain; car autrement il est sujet,

comme je l'ai éprouvé sur moi-même, de donner des tranchées et la diarrhée.

Le sirop de Bellet, qu'on appelle communément et mal à propos, *sirop végétal*, composition vantée et dont on a fait un secret, n'est, à ce que j'ai appris de personnes dignes de foi, que du mercure précipité de sa dissolution dans l'acide nitrique par le carbonate de potasse, et ensuite dissout dans l'éther sulfurique, mêlé avec quelque sirop agréable au goût. Il peut servir comme un remède utile; mais il faut toujours se souvenir que ce sirop végétal est une préparation mercurielle très-active.

Les gouttes blanches du docteur Ward, qui ont beaucoup de réputation en Angleterre, sont un remède actif, très-utile dans certains cas. On prend de ce sel sec une once, et on le dissout au bain de sable, dans trois onces d'eau distillée. On en donne d'une à trois gouttes tous les jours dans du thé ou mieux dans une décoction de salsepareille.

4°. Le SULFATE DE MERCURE JAUNE avec excès d'oxide (*sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxidi*), qu'on appelle aussi turbith minéral, *turpethum minerale* s. *mercurius*

emeticus flavus, est un remède très-actif, quoique très-peu employé à présent. J'ai vu quelques cas où ce remède, donné journellement à très-petites doses, a détruit efficacement des affections syphilitiques cutanées et autres du plus mauvais genre. J'ai parlé, dans le chap. précédent, d'une manière particulière de préparer ce sel mercuriel. On en dissout soixante grains dans deux livres d'eau distillée, et on en laisse prendre au malade une grande cuillerée de cette solution dans un gobelet d'eau, une fois par jour, pendant trente ou quarante jours.

5°. LE MURIATE DE MERCURE (*murias hydrargyri*), communément appelé mercure doux, calomel, panacée mercurielle, *aquila alba*, etc., est une combinaison du mercure avec l'acide muriatique. C'est une préparation âcre, qui agit avec beaucoup d'énergie sur le corps, et sur-tout sur les boyaux, étant très-sujet à produire des tranchées et des évacuations par les selles. Il est cependant très-remarquable que les enfans, en général, sont très-peu affectés par cette préparation. Je ne m'en sers jamais à l'intérieur pour guérir la maladie syphilitique; mais le muriate de mercure,

sur-tout celui préparé par la précipitation, à la manière indiquée dans le chapitre précédent, est un remède excellent pour guérir les ulcères syphilitiques. Je fais frotter cette poudre par le moyen de la salive, sur les ulcères syphilitiques des parties génitales de deux sexes, une ou deux fois par jour, jusqu'à ce qu'ils soient guéris; ou je l'emploie en frictions mêlée avec de la graisse, ou simplement avec de la salive.

Clare, chirurgien à Londres, a publié, il y a quelques années, une nouvelle manière d'employer ce sel pour guérir la maladie syphilitique. Cette méthode consiste à frotter trois à quatre graines de muriate de mercure à l'intérieur de la bouche, au dedans des joues ou des lèvres, ou aux gencives, matin et soir, ayant soin de bien laver la bouche avec de l'eau chaude, avant chaque friction; et il dit que ce remède ainsi appliqué, guérit en peu de temps, et sans beaucoup d'incommodité, toutes sortes de maladies vénériennes; et quoique cette application agit quelquefois sur les glandes salivaires, il la croit, en général, plus expéditive qu'aucune autre pour guérir la vérole, toujours continuant ces frictions pendant quelque temps après

que les symptômes de la maladie ont disparu. Je me suis servi quelquefois de cette méthode, sur-tout dans les affections syphilitiques de la gorge ; mais j'ai trouvé que le mercure ainsi administré augmente, dans la plupart des malades, la secrétion de la salive. Si le malade, comme j'ai conseillé au commencement de cette pratique, avale la salive, il est tourmenté des tranchées et de la diarrhée; s'il la crache dehors, la plus grande partie du mercure se perd, et retarde ainsi la guérison ou la rend entièrement incertaine. Cette objection n'a pas lieu, quand on applique le muriate de mercure à la manière indiquée plus haut, c'est-à-dire, en frottant la poudre aux ulcères du gland ou du prépuce, ou, selon les circonstances, aux grandes lèvres et à l'orifice du vagin chez les femmes, ou à l'entour de l'anus. — Mais je ne recommande pas cette méthode pour opérer seule une guérison radicale de la vérole.

Le muriate de mercure est aussi employé avec succès en forme des injections ou des lotions, mêlé avec quelque substance mucilagineuse, suspendu dans l'eau simple ou bien dans l'eau de chaux, à laquelle il donne

une couleur noire. C'est pourquoi j'ai donné à ce mêlange, dans la Ph. syph., le nom *lotio syphilitica nigra.* C'est un lavage très-utile pour la propreté, et sur-tout dans certaines excoriations chroniques du gland des personnes âgées, qui sont souvent très-incommodes et qui résistent quelquefois à beaucoup d'autres remèdes.

Je dois encore parler ici d'un médicament que plusieurs médecins ont employé depuis quelque temps, et emploient même encore pour le traitement de la vérole; je veux dire la *poudre* ou les *pillules de Plummer,* qui ne sont pas, à proprement parler, une préparation mercurielle, mais un simple mélange mécanique de muriate de mercure et de hydro-sulfure d'antimoine (soufre doré d'antimoine). J'ai déjà observé que le muriate de mercure, lorsqu'il est préparé par la sublimation, est un remède très-variable en différens pays et dans les différentes boutiques; que ce n'est pas conséquemment un médicament sur lequel on puisse compter. Par cette raison, je ne conseillerois à personne, tant pour sa propre satisfaction que pour l'avantage des malades, de se fier aux pillules de Plummer pour guérir

les maladies syphilitiques. *Plummer* a combiné le muriate de mercure avec le soufre d'antimoine, probablement pour l'objet que semblent encore avoir en vue ceux qui emploient cette composition : savoir, de prévenir la salivation par le moyen du soufre, et de diriger le mercure vers la peau. C'est sur-tout, à ce qu'il paroît, ce qu'on se propose de faire dans les éruptions cutanées de l'espèce syphilitique. Mais, quoique ce remède soit très-efficace dans quelques affections cutanées, je dois prononcer, tant d'après ma propre expérience que d'après celle de plusieurs praticiens impartiaux, qu'il est très peu propre pour guérir une vérole confirmée. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer que ces pillules ayant été prises pendant un temps considérable, ont seulement écarté les symptômes pour un temps, sans opérer une guérison radicale; et ce sont-là pour moi des motifs suffisans pour les regarder comme un remède incertain, et pour penser qu'aucun praticien ne doit mettre sa confiance en ces pillules pour la guérison de la vérole, tandis qu'il a des remèdes plus sûrs entre ses mains.

6°. LE MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE (*murias hydrargyri oxygenatus*), ou mercure combiné

avec l'acide muriatique oxigéné, appelé communément le *sublimé corrosif*, est la préparation de mercure la plus âcre et la plus active que nous connoissons. C'est le célèbre *Van-Swieten* qui a introduit le premier l'usage de ce sel mercuriel, dissous dans l'alcool, dans la pratique de la médecine.

Ce remède excita, il y a quelques années, l'attention de tous les médecins de l'Europe. Il étoit prôné par quelques-uns comme un remède excellent, très-efficace contre les symptômes les plus invétérés et les modifications les plus rebelles de la maladie syphilitique. On le recommandoit particulièrement dans les éruptions cutanées et dans les affections syphilitiques des os; pendant que d'autres s'élevoient contre, et l'accusoient de produire souvent les plus mauvais effets, sans guérir radicalement la maladie. Les deux partis paroissent avoir été trop loin, tant sur la louange que sur le blâme. J'ai vu un grand nombre de cas où ce remède a parfaitement guéri les affections syphilitiques les plus invétérées et les plus rebelles; tandis que dans d'autres il a produit des symptômes les plus graves, tels que la cardialgie, les tranchées, le dévoiement, la céphalalgie, la fièvre, des anxiétés,

l'oppression de poitrine, et même le crachement de sang; sans guérir, ou même sans paroître avoir la moindre action sur la maladie syphilitique, Mais ce que j'ai le plus fréquemment observé, et sur quoi je desire principalement éveiller l'attention des praticiens, c'est que ce remède mitige pour l'ordinaire très-promptement les plus fâcheux symptômes de la maladie syphilitique, sans opérer une guérison radicale, même après qu'on en a fait usage pendant un temps très-considérable; et je suis porté maintenant à penser que le sublimé corrosif doit la grande réputation qu'il eut d'abord, à cette propriété d'adoucir souvent les symptômes les plus violens d'une manière si remarquable.

Quoiqu'il soit certain, après tout, qu'il est des constitutions qui ne supporteront jamais ce remède sans danger, il me paroît cependant assez probable, d'après les observations que j'ai été en état de faire, que les mauvais effets qu'on a attribués au sublimé corrosif sont quelquefois provenus de ce qu'il étoit mal préparé, ou de ce qu'on l'avoit administré dans des doses trop grandes, ou de quelque défaut de jugement pratique dans les personnes de l'art qui l'avoient administré. D'après cela,

quoique je n'aime point à employer des remèdes violens quand je puis opérer la guérison par des moyens plus doux, je dois convenir qu'il se présente quelquefois dans la pratique des cas où les symptômes sont tels, qu'ils exigent l'usage des remèdes les plus puissans, ne fut ce que dans l'unique objet d'obtenir un soulagement prompt, quoique momentané. Dans des occasions pareilles, il est quelquefois extrêmement à propos d'avoir recours au muriate oxigéné de mercure, quoique ces cas soient probablement beaucoup moins fréquens qu'on ne le pense communément. Mais en tout état de cause, il faut considérer attentivement la constitution du malade avant de recourir à ce remède. S'il est d'une constitution forte, et que ses poumons soient sains, on peut en sûreté essayer ce sel, en prenant les précautions nécessaires relativement à sa préparation, à sa dose et à la manière de l'administrer. Mais je ne voudrois jamais l'ordonner lorsque le malade est d'une constitution foible, délicate, irritable; lorsqu'il a la poitrine étroite, ou qu'il a été précédemment attaqué d'une hémoptysie ou de quelqu'autre maladie du poumon; car j'ai toujours observé que ces malades se trouvoient mal de l'usage

de ce remède. J'ai même vu des gens qui paroissoient d'une forte constitution être affectés de la même manière par cette préparation; c'est pourquoi il est toujours nécessaire d'être circonspect en le mettant en usage. On ne doit jamais commencer par en donner plus d'un quart de grain, ou tout au plus un demi-grain par jour, en dissolution dans du lait, ou dans de l'eau d'orge, ou dans une décoction de salsepareille, en montant peu à peu à un quart de grain trois fois par jour. Lorsqu'on le donne de cette manière, si le sujet est propre à le supporter, il n'est pas à craindre qu'il produise de mauvais effets, ou du moins que l'usage en devienne dangereux, sur-tout si on l'administre dans la belle saison ou dans un climat chaud. Il faut d'ailleurs se souvenir toujours, quand on emploie le sublimé corrosif, qu'on ne sauroit être trop attentif au choix de ce remède, et que malgré le plus grand soin et la plus grande exactitnde dans la préparation de cette substance active, par la méthode ordinaire de la sublimation, il n'est presque jamais possible de l'obtenir du même degré de force, quoique l'on suive toujours précisément le même procédé. Cette méthode devroit donc être abandonnée dans

nos

nos laboratoires de chymie, et y être remplacée par le procédé plus sûr et plus rationel que j'ai indiqué dans le chapitre précédent. Dans tous les cas, il faut par conséquent ordonner au malade d'en cesser l'usage, dès qu'on s'apperçoit de quelques mauvais symptômes dont nous avons fait mention ci-dessus.

On peut administrer le muriate oxigéné de mercure, dissous dans de l'eau ou dans l'alcool, ou bien en forme de pillules; mais, dans ce cas, il ne faut pas faire ces pillules avec de la mie de pain, comme on a mal conseillé, parce qu'elles deviennent en très-peu de temps si dures, qu'elles ne dissolvent pas même dans l'estomac, et qu'on les trouve souvent telles que le malade les a pris dans les excrémens. Il vaut mieux de les faire avec de l'amidon, à la manière prescrite pour préparer les pillules de mercure gommeux. *Voy. Pharm. syph.*

Sur l'usage du muriate oxigéné de mercure en frictions. *Voy. le chap. suiv.* sur les frictions mercurielles.

Sur l'usage du même sel en bains. *Voyez le chap. suiv.* sur les bains mercuriels.

On emploie aussi le muriate oxigéné de

mercure, dissout dans l'eau, avec succès, à l'extérieur, en lotion, pour les maladies syphilitiques cutanées, ou en injections dans les blennorrhagies, et sur-tout dans les blennorrhées. *Voy. Pharm. syph.*

Dans quelques ulcères syphilitiques, on se sert encore avec plus d'avantage de ce sel mercuriel, mêlé avec l'eau de chaux; mélange connu depuis long-temps sous le nom d'eau phagédenique, et inséré dans la Pharmacopée syphilitique, sous le nom de *lotio syphilitica lutea.*

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé avec l'extrait du *conium maculatum*, ou, selon les circonstances, avec l'extrait d'*aconitum napellus*, ou d'*aconitum cammarum*, est souvent un remède excellent dans les douleurs syphilitiques qui ressemblent aux rhumatismes, et dans les gonflemens douloureux des os.

J'ajouterai ici une observation; c'est que les préparations salines et âcres de mercure, et sur-tout le sublimé corrosif, produisent et laissent souvent après leur usage, une telle irritabilité dans l'estomac, que les malades sont incapables, pendant toute leur vie, de supporter l'usage intérieur d'aucune préparation

de mercure sans de violentes nausées, sans coliques ou dévoiement : alors les frictions mercurielles sont le seul moyen auquel on puisse avoir recours, lorsque le traitement mercuriel devient nécessaire : à moins que la confirmation des bons effets des nouveaux remèdes oxigénés ne permette d'y substituer leur emploi.

CHAPITRE VIII.

Des différentes manières d'appliquer le Mercure à l'extérieur, pour le faire parvenir dans l'intérieur du Corps.

I. *Des Frictions mercurielles.*

De toutes les différentes méthodes qu'on a découvertes jusqu'ici pour le traitement de la maladie syphilitiques, celle des frictions mercurielles est peut-être une des plus efficaces et des plus sûres, de même qu'elle est, dans plusieurs cas, la seule par laquelle on puisse parvenir à guérir la maladie radicalement. Cependant, pour que cette méthode d'appliquer le mercure produise, de la manière la plus prompte, l'effet qu'on désire, il faut non-seulement beaucoup d'habileté et une grande attention de la part du praticien, mais encore une obéissance très-stricte, et l'observance exacte du régime de la part du malade. Et l'on peut, dans le fait, en dire

autant de l'usage de toutes les préparations du mercure.

Telle est la différence des constitutions, que quelques personnes seront plus affectées par un petit nombre de frictions, que d'autres, qui paroissent dans des circonstances parfaitement semblables, ne le sont par vingt ou trente. Et si l'on continue de donner des frictions aux premières, dans la vue d'en augmenter le bon effet, on court le risque de faire naître au contraire des symptômes très-fâcheux, tels que la salivation, les vertiges, la chaleur fébrile, les tremblemens des extrémités, et les douleurs violentes dans les articulations.

Lorsque les frictions produisent l'effet qui leur est propre, ce traitement n'est accompagné d'aucun mauvais symptôme; le malade est guéri sans souffrir beaucoup pendant le temps des frictions, et sans se trouver beaucoup affoibli dans la suite. Bien des personnes sont délivrées à un certain point des symptômes de la maladie par cinq ou six frictions, quoiqu'il en faille quelquefois quatorze ou quinze pour produire cet effet.

On peut administrer les frictions, 1°. avec l'onguent mercuriel préparé avec de la graisse

animale ou avec du beurre de cacao : c'est la manière dont on se sert le plus communément, et c'est même la seule généralement connue ; 2°. avec le mercure trituré et réduit en oxide par le moyen d'une gomme ou d'un mucilage végétal ; 3°. avec le muriate de mercure, en forme d'onguent. ou bien en forme de poudre, selon la méthode inventée par *Clare* (voyez chapitre précédent, à l'article du muriate de mercure) ; 4°. avec le muriate oxigéné de mercure en forme d'onguent, recommandé par le docteur *Cyrillo*, à Naples ; 5°. avec la préparation nouvelle et facile insérée dans la Pharm. syph., sous le titre : *Oxidum hydrargyri unguinosum.*

Pour prévenir encore plus efficacement l'irritation et les pustules qui proviennent souvent de l'application de l'onguent mercuriel, il faut avoir l'attention de raser la partie sur laquelle on doit faire les frictions, et avoir soin de ne pas frotter trop rudement avec la main dans les commencemens. Car ces pustules paroissent quelquefois provenir de ce qu'on a violemment tiraillé les poils dans des directions opposées : ce qu'il est facile d'éviter par le moyen que nous venons de recommander.

Quand on s'est déterminé à l'application

des frictions mercurielles, les principaux objets qu'on doive avoir en vue, sont, 1°. de disposer le lieu où l'on va faire les frictions, pour que l'absorption du mercure se fasse le mieux qu'il est possible; 2°. de disposer la surface du corps à transmettre aisément le métal à travers ses pores, après qu'il a produit les effets désirés dans le système, et prévenir ainsi la salivation et le dévoiement, ou empêcher qu'il ne s'arrête dans les os ou dans quelques cavités du corps, dont l'histoire de la médecine nous fournit plusieurs exemples. Pour remplir ces différens objets, il est toujours à propos de prescrire un purgatif avant de commencer les frictions, et de faire mettre le malade dans un bain dont la chaleur soit environ 96 à 98 degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou de 28 et 29 du thermomètre de *Réaumur*, pendant une demi-heure ou une heure. Après qu'il y sera resté un quart-d'heure, on le frottera par tout le corps avec une brosse, ou avec un morceau de flanelle et du savon, pour nettoyer la peau et la mieux préparer au double objet dont nous venons de parler. Il faut faire cette opération, si rien ne s'y oppose, un jour avant, ou le même jour que l'on commence les frictions, et la

réitérer une ou deux fois par semaine pendant tout le temps qu'elles durent.

Le même soir, ou le lendemain du premier bain, avant de se mettre au lit, le malade doit commencer les frictions, en se frottant à la partie latérale interne ou externe de la cuisse ou de la jambe avec un drachme de l'onguent mercuriel, préparé avec soin et avec les précautions que nous avons prescrites dans les chapitres précédens. La friction doit être faite auprès du feu dans l'hiver, et il faut continuer de frotter doucement pendant une demi-heure ou une heure. On couvrira ensuite la partie avec un linge arrêté par un bandage, peut-être encore mieux avec une feuille de papier; ou bien le malade peut mettre un caleçon ou une paire de bas, si la friction a été faite à la jambe. Les mêmes linges, ect. peuvent servir pour tout le temps du traitement: l'objet qu'on se propose en les mettant n'étant que d'empêcher les chemises et les draps de lit d'être salis et noircis par l'onguent. Pour nettoyer les linges tachés par l'onguent mercuriel, voyez la méthode recommandée par le cit. *Vauquelin, chap. précédent*, sous l'article onguent mercuriel.

Avant chaque nouvelle friction, on aura

soin de bien nettoyer la partie et d'enlever la graisse et la noirceur avec de l'eau chaude et du savon. Il vaut mieux que le malade se fasse les frictions lui-même ; mais comme cette opération peut être fatiguante pour les gens replets ou pour les personnes du sexe, on peut, dans ces cas, mettre un domestique au fait de cette opération, et la lui faire exécuter avec un gant de vessie de cochon. Je ne conseillerois à personne de rendre ce service à une autre, sans se servir d'un gant pareil, parce que j'ai vu des exemples de salivation produite chez des personnes qui avoient fait des frictions mercurielles avec leur main nue. D'ailleurs on ne peut être entièrement certain de la quantité du mercure qu'on introduit dans le corps du malade par les frictions, lorsqu'il y en a une partie d'absorbée par la main d'une autre personne.

Après la première friction, il faut observer attentivement si le mercure occasionne quelque dérangement dans le corps ; et si cela arrive, il faut attendre pendant deux jours, en ayant soin que le malade observe le même régime, qu'il soit chaudement vêtu, et qu'il garde son appartement, sur-tout si le climat

est froid, ou si c'est dans une mauvaise saison.

Si, au bout de deux jours, le malade ne s'apperçoit d'aucun symptôme désagréable, il faut faire la seconde friction de la même manière que la première. Le lendemain il faut l'omettre encore, et si alors il n'en résulte aucun manvais effet, les frictions peuvent être continuées chaque jour, le matin ou le soir, sans interruption, à moins qu'il ne survienne quelqu'accident. Dans ce cas, il faut tâcher d'y remédier de la manière la plus prompte. Dans tous cas, il faut avoir soin de changer l'endroit de la friction, tous les deux jours ou de deux jours l'un, afin d'éviter l'irritation de la peau, et d'empêcher qu'il n'y survienne des pustules. Si après cinq ou six frictions, l'on trouve que la constitution du malade supporte le mercure, et qu'il n'éprouve ni fièvre, ni diarrhée, ni salivation, ni sueurs immodérées, on peut employer à chaque friction deux drachmes d'onguent, sur-tout si les symptômes syphilitiques sont opiniâtres.

Dans cet état des choses, lorsque la saison est belle, ou même si elle n'est pas extrêmement froide et humide, le malade peut

sortir tous les jours pendant l'usage des frictions, pourvu qu'il soit vêtu chaudement, et qu'il évite le vent froid, et sur-tout l'air de la nuit; mais il doit prendre bien garde de ne pas laisser arrêter sa transpiration; et par conséquent, si le temps est froid et humide, il vaut mieux qu'il reste chez lui dans une chambre modérément échauffée, et qu'il tâche, autant qu'il est possible, de ne pas souffrir de froid. Dans la mauvaise saison, le malade portera des bas de laine et une camisolle de flanelle sur la peau, ou selon les circonstances, sur la chemise.

Pendant tout le temps des frictions, on continuera, s'il est possible, l'usage des bains chauds, une ou deux fois par semaine, comme nous l'avons déjà prescrit, et l'on continuera de cette manière jusqu'à ce que la santé du malade soit parfaitement rétablie. C'est ce qui arrivera au moyen de trente ou trente-cinq frictions, si les parties molles sont les seules qui aient été affectées; mais si c'est une vérole confirmée ou d'ancienne date, de sorte que les os soient affectés, il en faudra absolument cinquante, soixante, ou même soixante-dix pour opérer une guérison parfaite et radicale; mais il est hors de doute

que cela doit varier suivant la constitution du malade.

Il se présente ici une observation très-essentielle, tant pour le malade que pour le médecin, et qui s'applique à l'usage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur en général. C'est qu'il ne faut jamais regarder comme une preuve assurée de la guérison radicale, la simple cessation des symptômes. On doit dire aux malades, dès le commencement, surtout si ce sont des personnes du sexe, que le soulagement des douleurs et la diminution des symptômes de la vérole sont des choses très-différentes de la destruction totale du virus et de la guérison radicale de la maladie. On peut souvent produire les premiers effets en trois ou quatre jours, au moyen d'une très-petite quantité de mercure ou d'un très-petit nombre de frictions ; au lieu qu'il faudra quelquefois tout autant de mois pour produire les derniers. Il arrive quelquefois à cet égard, lorsqu'on cesse les frictions aussitôt que les symptômes disparoissent, la même chose que lorsqu'on abandonne le quinquina dans les fièvres intermittentes, aussitôt que la fièvre est coupée. Elle revient bientôt, quoique peut-être sous un type différent ;

au lieu qu'en continuant plus long-temps de donner le quinquina, on s'assure d'une guérison parfaite, et l'on s'affranchit de la crainte des rechûtes.

Il faut donc, pour l'intérêt des malades, continuer les frictions quelquefois pendant quinze, ou au moins pendant dix jours après que les symptômes ont disparu.

Lorsque le malade, pendant les frictions, ou pendant qu'il prend du mercure de toute autre manière, s'apperçoit que ses gencives commencent à se gonfler, que son haleine devient puante, et que l'intérieur de la gorge lui fait mal, ou lorsqu'il crache plus fréquemment que de coûtume, il faut diminuer ou suspendre entièrement l'usage du mercure jusqu'à ce que ces symptômes diminuent ou disparoissent; et alors on peut le continuer de nouveau. Mais je pense qu'il est à propos de pousser d'abord les frictions un peu vivement, si le malade peut d'ailleurs les supporter, jusqu'à ce que la bouche soit un peu affectée. Parce que l'on est assuré par-là que les frictions ont eu leur effet convenable, et que le mercure a été absorbé dans le systême.

La plupart des malades éprouvent, comme

je l'ai déjà dit, un certain soulagement après quelques frictions; mais il en est, et ce sont sur-tout ceux qui ont les os affectés de tophus, de caries, etc., ou qui ont un mal de gorge très-invétéré, dans lesquels on n'observe aucune rémission des symptômes, jusqu'à ce qu'ils aient reçu quinze ou vingt frictions. Et quelquefois, dans cet état de la maladie, il faut jusqu'à dix-sept onces d'onguent mercuriel pour opérer une guérison complette.

II. *Des Bains mercuriels.*

Il y a des médecins modernes qui ont recommandé l'application ou l'administration du mercure en forme des bains ou en forme des lavemens, pour guérir la vérole. On peut sans doute employer le mercure sous ces formes, et peut-être même dans quelques cas, avec avantage; mais aucun praticien éclairé ne se fiera jamais ni à l'une ni à l'autre de ces méthodes pour produire une guérison radicale de la maladie syphilitique. — On s'est servi, pour cet objet, principalement du muriate oxigéné de mercure, dissous dans de l'eau chaude; et comme ce sel est très-peu

soluble dans l'eau, on y a ajouté une quantité quelconque de muriate d'ammoniaque ou de muriate de soude, ce qui le rend beaucoup plus dissoluble. La combinaison des bains ou des lavemens mercuriels, avec l'administration d'un traitement mercuriel, peut devenir très-utile dans de certains cas; mais je préférerai, pour cet usage, la dissolution nitrique de mercure, (ou peut-être l'acide nitrique simple,) au muriate oxigéné de mercure. Je dois encore observer ici que l'usage répété des bains avec le muriate oxigéné de mercure (et peut-être aussi de même avec le nitrate de mercure,) altère beaucoup la beauté de la peau, ce qui rend par conséquent ces bains moins convenables, sur-tout pour les femmes qui ont la peau blanche. D'ailleurs, je le répète, il ne seroit pas prudent, dans aucun cas, de se fier à cette application seule pour la guérison de la vérole.

III. *Des Lavemens mercuriels.*

Si on juge à propos de se servir des lavemens mercuriels, on dissout deux ou tout au plus trois grains du muriate oxigéné de mercure, ou de nitrate de mercure, dans dix

ou douze onces d'eau distillée, et on donne un ou deux de ces lavemens par jour.

IV. *Des Fumigations mercurielles.*

Quoique les fumigations mercurielles ne soient plus maintenant en usage pour guérir la vérole, parmi les praticiens, en Europe, cependant elles nous fournissent souvent un remède très-efficace contre des maladies syphilitiques locales, particulièrement contre quelques espèces d'ulcères et de condylômes opiniâtres. Rien ne prouve mieux, à mon gré, l'action immédiate ou chimique du mercure sur le virus, que l'effet presqu'instantané des fumigations mercurielles contre les ulcères syphilitiques. — On met, pour cet effet, une once du sulfure de mercure rouge (cinnabre artificiel) sur des charbons ardens, et l'on conduit la fumée qui s'en élève sur la partie affectée, par le moyen d'un tuyau de fer, fait d'une seule pièce, sans soudure.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Du Ptyalisme, ou de la Salivation occasionnée par les préparations mercurielles.

Un des effets les plus constans du mercure sur le corps humain, est l'augmentation de sécrétion dans les glandes salivaires de la bouche et de la gorge, dont la suite est ce symptôme désagréable, qu'on appelle Ptyalisme ou Salivation.

On a mis long-temps en question si une vérole confirmée pouvoit être guérie radicalement sans salivation; et quoiqu'il n'y ait peut-être pas maintenant un seul homme de l'art qui doute de la possibilité d'une guérison radicale sans cette évacuation, il en est encore un grand nombre qui administrent le mercure pour exciter la salivation, non-seulement pour le traitement de la vérole, mais encore, en certains pays, pour celui de la gonorrhée. Cette manière de traiter ces maladies est encore fort en vogue dans la pratique particulière, aussi bien que dans les hôpitaux, sur-tout en France. En Angleterre et en Allemagne, elle

est presqu'entièrement bornée aux seuls hôpitaux, dans lesquels la pratique ne se fait malheureusement que trop souvent par routine.

Je vais examiner jusqu'à quel point on peut justifier cette pratique de faire saliver les malades dans le traitement de la vérole, ainsi que dans celui de la gonorrhée.

Bien des auteurs ont été d'opinion, et le docteur *Friend*, ainsi que plusieurs écrivains modernes, ont soutenu que non-seulement la salivation est nécessaire pour opérer une guérison radicale, mais encore que plus la salivation est abondante, plus la guérison de la vérole est assurée, sur-tout quand les os sont affectés.

Je dois avouer que l'expérience m'a toujours fait voir le contraire. Parmi un très-grand nombre de malades, différens par leur âge, par leur constitution et par les climats qu'ils habitoient, que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas rencontré un seul qui eût besoin de la salivation; et j'ai constamment observé, au contraire, que plus la salivation avoit été considérable, moins la guérison de la vérole étoit assurée. Cela est si vrai, que les partisans modernes de la salivation

avouent unanimement qu'une forte salivation est nuisible, et qu'il n'en faut exciter qu'une douce. Si je pouvois accorder ce dernier point, j'observerois que dans beaucoup de cas, c'est une chose plus facile à dire qu'à exécuter, que d'arrêter, ou même de modérer la salivation lorsqu'elle est une fois établie. Il est souvent tout-à-fait hors de notre pouvoir d'y parvenir, et c'est encore un des grand *desiderata* en médecine de connoître un remède spécifique qui produise cet effet. Nous avons si peu de puissance à cet égard, que j'ai vu plus d'une fois des malades que la salivation a tués en épuisant leurs forces, sans qu'on ait pu la diminuer ou l'arrêter par quelque remède que ce pût être. D'autres qui n'y succomboient pas entièrement, demeuroient languissans pendant des mois et des années entières par l'effet de cette salivation, et j'en ai vu mourir plusieurs d'une phthysie occasionnée par un pareil traitement. D'ailleurs, la salivation est très-pénible pour le malade, en l'obligeant à cracher nuit et jour, et en remplissant la chambre d'une odeur très-désagréable ; et elle a de plus l'inconvénient de causer la chûte des dents, et des os, des ulcères douloureux dans la bouche, dans la gorge, etc. :

et si l'on ne fait pas d'attention à temps à ces ulcères, qu'on les prenne pour vénériens, et qu'on insiste sur l'usage du mercure, ils deviennent plus dangereux que la maladie syphilitique elle-même.

Il peut donc paroître surprenant qu'on ait conservé et qu'on pratique encore dans les hôpitaux, pour le traitement de la maladie syphilitique, une méthode aussi dangereuse que celle de la salivation. J'ai entendu, il est vrai, alléguer en sa faveur les trois raisons suivantes : 1°. L'avantage de tenir enfermés dans la chambre les malades qui ont la gonorrhée ou la vérole, et de les empêcher de gagner une nouvelle infection avant qu'ils soient guéris de la première. 2°. De se débarrasser de ces pauves malades dans l'espace d'un mois ou de cinq semaines, afin d'en admettre d'autres à leur place dans l'hôpital, pour les traiter et les renvoyer de la même manière. 3°. Parce qu'il règne parmi les gens du peuple un préjugé en faveur de cette méthode, et qu'ils s'imaginent ne pouvoir être radicalement guéris, sans ce qu'ils appellent une bonne et longue salivation. Quant à moi, ces raisons me paroissent tout-à-fait insuffisantes. On pourroit facilement trouver de

meilleurs moyens pour empêcher les malades de s'exposer à une nouvelle infection. A l'égard du second point, je pense qu'il est plus raisonnable et plus humain de guérir radicalement, et sans salivation, un moindre nombre de malades, en supposant qu'il faille employer plus de temps pour les guérir, que de soulager et pallier les maux d'un grand nombre en moins de temps, par une méthode incertaine, désagréable, et quelquefois dangereuse. Nous pouvons ajouter à cela que l'expérience journalière fait voir qu'un bon nombre de ces malades, qui semblent être guéris parce que les symptômes véroliques ont disparu pendant la salivation, reviennent fort souvent au bout d'un temps très-court à l'hôpital, avec les mêmes symptômes dont ils étoient attaqués auparavant, ou se trouvent obligés de chercher du secours ailleurs, en protestant solemnellement qu'ils n'ont pas reçu de nouvelle infection. La troisième raison qu'on allègue en faveur de la salivation est la plus mauvaise de toutes. Je suis d'opinion que tout homme intègre, qui pratique la médecine, ne doit jamais céder aux préjugés de ses malades, lorsqu'ils peuvent leur être préjudiciables, ou lorsqu'il sait que, par une méthode contraire, il est en état de

les guérir avec plus de certitude et moins d'inconvéniens. D'ailleurs, il est facile à un médecin ou chirurgien qui sait se concilier la confiance de ses malades, de leur montrer la folie de pareils préjugés. La salivation étant par conséquent une méthode sujette à inconvéniens dans toutes les circonstances, et très-dangereuse dans des constitutions irritables ou affoiblies, je pense que le parti le plus prudent est de l'éviter dans tous les cas ; ou si elle est établie, de la modérer et la dissiper le plus promptement qu'il est possible.

Mais autant je suis éloigné de regarder la salivation continuée et soutenue comme une évacuation critique ou salutaire pour guérir la vérole, autant j'aime à voir que la bouche soit un peu affectée par l'usage du mercure, parce que cela fournit un signe certain que le mercure a pénétré dans la masse des humeurs, et que la salive ou les humeurs mucilagineuses en sont imprégnées.

J'ai donné, dans des chapitres précédens, en parlant des frictions mercurielles, la méthode pour prévenir la salivation. Voici, en peu de mots, les moyens qu'il faut employer pour cet effet : 1°. Apporter le plus grand

soin dans l'administration du mercure, relativement à sa préparation et à sa dose. 2°. Éviter l'air froid et humide, sur-tout la nuit. 3°. Être vêtu chaudement; et dans la mauvaise saison ou dans les climats froids et humides, porter constamment de la flanelle sur la peau. 4°. Faire un usage fréquent des bains chauds, et prendre intérieurement des décoctions diaphorétiques ou diurétiques, conjointement avec le mercure. 5°. Éviter les chambres trop chaudes et l'air renfermé. 6°. Couvrir légérement le col et la tête, tant de nuit que de jour. 7°. Interrompre l'usage du mercure aussitôt que l'haleine et les dents commencent à s'affecter, et même, selon les circonstances, administrer un purgatif. 8° Si le malade n'est pas d'un tempérament fort et sanguin, il faut ordonner plutôt une diète nourrissante avec l'usage modéré du vin, qu'un régime trop frugal. Ceux qui sont accoutumés à fumer du tabac doivent s'en priver pendant le traitement mercuriel.

Il faut observer aussi qu'en général la salivation s'établit plus facilement quand on fait usage des préparations mercurielles âcres, et dans un tems ou dans un climat froids et

humides, que certaines constitutions y sont plus disposées que d'autres, et que ceux en particulier qui ont pris du mercure précédemment sont souvent prêts à tomber dans la salivation, en employant le mercure à très-petite dose, quoique peut-être dans la maladie précédente ils n'en eussent pas éprouvé le même effet.

Mais il ne faut pas s'imaginer que le mercure seul soit capable de produire la salivation. *Marsden*, dans sa description de Sumatra, nous informe que la décoction de la racine du *Smilax China*, dont les natifs de ce pays se servent pour guérir la vérole, produit souvent une salivation.

On a recommandé une multitude de remèdes à prendre, soit séparément, soit combinés avec le mercure, pour empêcher ce dernier de se porter à la bouche, ainsi que pour arrêter la salivation lorsqu'elle est établie. Les principaux sont le soufre ordinaire, le soufre doré d'antimoine, le camphre, le quinquina et le fer. Cependant, moyennant l'observance exacte des règles que je viens de prescrire, je pense qu'il n'est pas très-difficile, en général, d'éviter la salivation, sans avoir recours à aucun de ces remèdes. Je les conseillerois d'autant

moins, que j'en ai vu quelques-uns appliqués sans succès, à plusieurs reprises par d'autres praticiens. Pour ce qui regarde le dernier point : savoir, de calmer ou de dissiper la salivation lorsqu'une fois elle a commencé, c'est quelquefois une chose très-difficile. On se servira néanmoins avec succès de la méthode qui suit, en observant exactement les règles que j'ai prescrites ci-dessus.

Aussitôt que le malade sent sa bouche affectée, il doit cesser l'usage du mercure, et rester chez lui dans une chambre modérément chaude, si la saison est froide. Si ses forces et sa constitution le permettent, on peut lui donner un doux laxatif. Mais il faut être circonspect à prescrire des cathartiques, parce qu'ils produisent souvent des diarrhées que l'on a quelquefois beaucoup de peine à arrêter, et qui peuvent avoir des suites dangereuses. Il convient donc mieux, en général, d'administrer un lavement émollient, et de faire prendre au malade, deux fois par jour, une décoction de salep, ou une solution de gomme arabique, avec l'opium, le camphre et le soufre purifié. Si la bouche est très-douloureuse, on fera usage d'un gargarisme fait

d'une drachme de teinture d'opium et d'une once d'eau; ce qui émoussera l'irritabilité et diminuera la sécrétion de la salive. Si les forces du malade et les circonstances le permettent, il faut le placer tous les soirs, pendant cinq ou six jours, dans un bain chaud, s'il peut le supporter, et le frotter en même-temps avec une brosse ou avec un morceau de flanelle; et au sortir du bain, il doit se revêtir avec de la flanelle. S'il éprouve des symptômes inflammatoires, la saignée devient quelquefois nécessaire; il faut mettre le malade à une diète légère, et lui faire boire de l'eau d'orge, ou quelqu'autre décoction mucilagineuse. Mais si ses forces sont épuisées, un bon régime nourrissant, avec l'usage du vin, une infusion de quinquina dans le vin ou dans l'eau de canelle, et l'air libre de la campagne sont certainement les moyens les plus convenables. Lorsque les canaux salivaires sont très-relâchés, et que le crachement continue sans diminution, on peut prescrire, avec les précautions nécessaires, un gargarisme astringent, fait d'une infusion de gomme-résine kino dans l'eau, ou composé avec une décoction de quinquina, de racine de *tormentilla erecta*, ou d'écorce de saule blanc dans le vin rouge

ou dans l'eau, et l'on peut, selon les circonstances, y ajouter de la teinture de gomme lacque ou de myrrhe et du miel rosat. Si l'air est sec, le malade ne doit pas se confiner dans sa chambre, et il peut sortir un peu, à moins qu'il ne fasse grand froid. L'usage à l'intérieur du soufre ordinaire est quelquefois très-utile pour arrêter les effets du mercure. D'autres praticiens ont recommandé de préférence, en pareil cas, le soufre doré d'antimoine, parce qu'il agit en même-temps comme diaphorétique.

Si la salivation continue après le traitement mercuriel, ou si le corps est affoibli après la salivation, les meilleurs remèdes sont une diète nourrissante et les médicamens fortifians, tels que le quinquina, le fer, et principalement les eaux de Spa et de Pyrmont. Le bain d'eau de mer est un des meilleurs fortifians pour les constitutions foibles et relâchées, sur-tout après un traitement mercuriel.

Un point important, dont la négligence est suivie, comme je l'ai vu plus d'une fois, des conséquences les plus funestes et les plus irréparables, c'est d'avoir une grande attention à nettoyer la bouche, et sur-tout les ulcères qui proviennent souvent de l'âcreté de la salive. Ces ulcères corrodent en peu de temps,

chez quelques malades, les parties molles, et même les os voisins. Le meilleur remède contre cet accident est une dissolution d'alun ou de borax de soude, ou bien une solution de trois ou quatre grains de sulfate de cuivre dans une once d'eau seule, ou avec un peu de teinture de myrrhe et de miel, appliquée, cinq ou six fois par jour, sur les ulcères, au moyen d'un pinceau.

Dans un ptyalisme invétéré, la teinture des cantharides, donnée à l'intérieur, et un vésicatoire, un séton ou un cautère au col, ou le liniment ammoniacal appliqué à la gorge, sont quelquefois fort utiles : et dans les cas désespérés, on peut essayer aussi de jeter de l'eau froide sur la tête et sur le visage du malade, en tenant en même-temps le reste de son corps plongé dans un bain chaud.

J'ai appris qu'on avoit donné avec succès, dans un ptyalisme obstiné, deux scrupules de la racine de *Dorstenia Contrayerva* en poudre, deux fois par jour. *Linné* parle, dans sa *Flora Suecica*, d'un ptyalisme excité par un usage imprudent du mercure, qui dura plus d'un an, et fut parfaitement guéri en peu de temps par l'usage de la simple infusion dans l'eau des feuilles de marrhube vulgaire.

On a observé que l'exfoliation seule du processus alvéolaire avoit entretenu la salivation; dans ce cas, on conçoit que les remèdes sont inutiles, et qu'il faut attendre que l'exfoliation soit faite; après quoi le ptyalisme diminue et cesse à la fin de lui-même. Il est un fait digne de remarque; c'est que la nature de la salive, ou du suc gastrique, paroît tellement changée, dans quelques cas, par l'usage du mercure, que ces humeurs ne contribuent plus à la digestion comme elles le font naturellement, et comme elles l'avoient fait avant; car quelques-uns de ces malades, qui ont subi un traitement mercuriel, sont sujets à de fréquentes indigestions, aux flatulences, ou à des coliques qu'ils ne ressentoient pas avant l'usage du mercure. L'usage du quinquina en infusion, ou peut-être, encore avec plus de raison, l'eau oxigénée par l'acide nitrique, ou l'acide muriatique oxigéné, méritent d'être essayés dans des cas semblables.

CHAPITRE X.

De la manière d'agir du Mercure, et de ses préparations dans le Corps humain; et de quelques nouveaux Remèdes qu'on vient d'essayer au lieu du Mercure.

Les effets certains, prompts, et quelquefois surprenans du mercure contre les maladies produites par le virus syphilitique, ont attiré de tout temps, depuis la découverte de ce précieux remède, l'attention des praticiens.

On a imaginé différentes hypothèses pour expliquer comment le mercure produisoit ses effets merveilleux. Il y a des auteurs qui ont prétendu qu'il agissoit simplement par sa pesanteur métallique; d'autres qu'il exerçoit ce pouvoir par sa qualité stimulante, ou par la vertu qu'il a d'augmenter les diverses sécrétions et excrétions du corps.

On a avancé, depuis peu, que le mercure guérissoit les maladies syphilitiques en produisant une altération ou un certain changement dans la masse du sang, par lequel il

cause un état de foiblesse du corps et une espèce de cachexie, ou une certaine corruption ou putréfaction des humeurs, ressemblant, à bien des égards, au scorbut, et que la salivation étoit une espèce de crise par laquelle la matière vérolique s'évacuoit. Un auteur moderne, (Darwin,) enfin, soutient que le mercure, administré de quelle manière que ce soit dans la maladie syphilitique, agit et produit ses effets simplement en augmentant l'absorption de la matière des ulcères syphilitiques.

Nous ne nous arrêterons pas à la première de ces hypothèses; elle ne mérite pas de réfutation. On ne sera pas tenté d'insister beaucoup sur la seconde, si on considère que le mercure n'agit nullement sur le virus syphilitique, tant qu'il est à l'état métallique, et que deux ou trois grains d'oxide ou de sel mercuriel, portés dans la masse du sang, font quelquefois disparoître les symptômes les plus violens de la vérole; que le mercure guérit souvent la maladie syphilitique radicalement, sans augmentation sensible d'aucune secrétion ou excrétion, pendant que d'autres fois, en produisant de copieuses et violentes excrétions, il laisse le virus dans le même

état où il l'a trouvé, sans guérir la maladie. Quant à ce qui regarde la troisième hypothèse, je dis que cet état de cachexie, ou de putréfaction, dont on parle, n'est nullement nécessaire pour guérir la maladie syphilitique, même la vérole la plus confirmée. On sait à présent que la salivation soutenue, sur laquelle on a tant insisté quelquefois, n'est ni nécessaire, ni utile pour obtenir une guérison radicale de la maladie syphilitique; que la salivation la mieux soutenue est loin de guérir toujours la vérole; qu'elle la laisse au contraire très-souvent, et que si nous avons l'habitude de pousser l'usage du mercure aujourd'hui jusqu'à ce qu'il commence à affecter les glandes salivaires, c'est seulement pour nous assurer qu'il a passé dans la masse du sang, et qu'il affecte la constitution du corps.

A l'égard de la quatrième hypothèse, qui accorde au mercure la qualité d'exciter l'action du système des vaisseaux absorbans, et d'augmenter par conséquent l'absorption des ulcères syphilitiques, etc., je ne la nie pas. Cette théorie expliqueroit bien le dessèchement et la guérison des ulcères syphilitiques; mais elle n'explique nullement comment le mercure produit ainsi l'absorption du virus syphilitique,

syphilitique, lui ôte son énergie sur l'économie animale. Il me paroît donc que pour produire cet effet, il faut quelque chose de plus que d'augmenter la résorption du virus syphilitique. Cette cicatrisation des ulcères syphilitiques aux parties génitales, à la gorge, etc. n'est nullement un indice de la guérison radicale de la vérole. Nous ne voyons que trop souvent les effets du virus syphilitique peu de temps après une telle guérison, plus violens et plus opiniâtres que jamais.

On a avancé de plus, d'après cette même théorie, qu'on pouvoit guérir et qu'on guérissoit en effet tous les chancres, par tous les oxides métalliques en général. Cela paroît vraisemblable dans un certain sens, au premier coup-d'œil; mais en examinant ce sujet un peu plus profondément, on découvre bientôt la fausseté de cette proposition. Si nous considérons les effets des oxides métalliques sur le corps humain, quelle énorme différence ne trouvons-nous pas entre les effets des oxides du plomb, du zinc, de l'antimoine, de l'arsénic, et ceux du mercure; et ce qui est essentiel à remarquer, aucun de ces oxides, pris à l'intérieur, ne guérit la vérole, excepté le dernier. A l'égard des effets qu'ils produisent

quand on les applique extérieurement, voyons ce qu'on entend par le mot chancre. En examinant les ouvrages des différens auteurs, nous trouvons une confusion générale sur ce mot. Je vois même des praticiens éclairés confondre sous ce nom tous les ulcères des parties génitales, et même croire que tous les ulcères qui se présentent dans ces parties, sont ce qu'ils appellent chancres, ou ulcères vénériens. J'ai prouvé, dans le 1er. vol. de cet ouvrage, la fausseté de cette opinion; j'y ai détaillé la nature des différentes espèces d'ulcères des parties génitales; et quoique je ne nie pas qu'il y a des ulcères qui se laissent guérir par les différens oxides métalliques, je suis convaincu, par des observations multipliées, *et nullement faites au hasard*, que les ulcères vraiment syphilitiques, non-compliqués, ne cèdent guères qu'aux oxides mercuriels. Je pourrois citer des expériences nombreuses, dans lesquelles j'ai essayé en vain les autres oxides contre des ulcères syphilitiques des parties génitales, qui furent guéris en très-peu de jours par l'oxide de mercure: elles prouvent cette proposition jusqu'à l'évidence; mais cela m'éloigneroit trop de mon sujet ici.

D'après ces considérations, je conclus que toutes ces hypothèses, qu'on a avancées pour expliquer l'action du mercure sur le virus syphilitique, sont ou fausses, ou peu satisfaisantes. Ce sont ces raisons qui m'ont fait dire, dans la première édition de cet ouvrage, que, s'il est permis d'émettre une opinion sur cette matière, la chimie nous fourniroit peut-être une théorie plus raisonnable et plus satisfaisante que toutes celles avancées jusqu'ici, en supposant que le mercure, à l'état d'oxide ou de sel, agit sur le virus syphilitique plutôt par une espèce d'attraction ou *d'affinité chimique*, en vertu de laquelle toutes les fois qu'il rencontre ce virus, il s'y unit promptement, le neutralise, et forme avec lui un composé qui n'a plus aucune des qualités que chacune des deux substances avoit avant leur union; et conséquemment la nature du virus étant détruite, son effet ne peut pas manquer de cesser, et le malade doit trouver du soulagement, du moment que cette combinaison a lieu; ou si le virus a été complettement saturé avec une quantité suffisante de ce médicament, le malade doit être radicalement guéri. Cette théorie nous mettroit peut-être en état d'expliquer non-seulement de quelle

manière quelques grains de mercure soulagent quelquefois les plus affreuses douleurs ostéocopes, mais encore pourquoi le mercure, pris à l'intérieur, guérit les ulcères et autres symptômes syphilitiques, dans quelque partie du corps qu'ils se trouvent; et *vicè versâ*, pourquoi les oxides, ou sels mercuriels, appliqués à temps sur les ulcères syphilitiques primitifs des parties génitales, les guérissent radicalement, et très-souvent en peu de jours, sans qu'on ait besoin d'administrer le mercure à l'intérieur. Cette opinion sembleroit recevoir encore de la confirmation, quand on considère que pour produire l'effet désiré contre le virus disséminé dans le système du corps, le mercure doit toujours nécessairement être absorbé dans la masse générale des humeurs; mais qu'il ne guérit jamais les symptômes de la maladie syphilitique, quoiqu'il soit absorbé dans la masse, s'il n'est pas transporté, en suffisante quantité, à l'endroit dans lequel le virus exerce ses ravages, et s'il ne s'unit intimement dans cet endroit avec la matière virulente. On expliqueroit aussi, de cette manière, pourquoi le mercure guérit souvent la maladie syphilitique sans augmenter sensiblement aucune des différentes

sécrétions ou excrétions du corps, et pourquoi, lorsqu'il cause du dévoiement, des sueurs immodérées, ou une salivation copieuse, loin de détruire le virus, il le laisse très-souvent intact après lui; et le mal syphilitique, qui paroissoit avoir disparu pendant son usage, réparoit souvent, dans le même endroit et quelquefois avec une double force, quelques semaines ou quelques mois après que le malade a été renvoyé de l'hôpital, comme guéri; et quoiqu'il ait pris, comme on croit, une quantité immense de mercure.

Bien que je regarde cette théorie, ainsi que je l'ai dit dans la première édition de cet ouvrage en 1784, comme beaucoup plus satisfaisante que celles qu'on a avancées sur le même sujet, avant et depuis cette époque, toutefois elle ne me satisfaisoit pas complettement; aussi, ne l'ai-je proposée que comme une simple conjecture. Cependant une expérience curieuse et ingénieuse, faite par le docteur *Harrison*, sembloit venir plus directement à l'appui de cette théorie : elle est trop remarquable pour ne pas mériter une place ici. Il a pris de la matière d'un ulcère évidemment syphilitique ; et après l'avoir mêlée et triturée avec de l'oxide de mercure

gommeux, il a essayé d'inoculer la vérole avec cette matière. Le résultat fut qu'il ne s'ensuivit aucune infection; pendant que l'inoculation faite avec la matière prise du même ulcère, sans mélange, a produit un ulcère et des symptômes véroliques. Ce fait isolé mérite d'être confirmé par des expériences répétées (1); car s'il étoit bien constaté, il prouveroit sans réplique qu'il existe une action réciproque et une combinaison chimique entre le virus syphilitique et le mercure. Mais, supposons pour un moment qu'il soit faux ou douteux, il en est un autre non moins intéressant, qui mérite toute notre attention; c'est que le mercure, à l'état métallique, ne semble avoir aucune action contre la maladie syphilitique; qu'il n'agit sur le virus qu'autant qu'il se trouve oxidé, et que son énergie sur

(1) Le résultat de cette expérience, outre les faits dont nous avons parlé plus haut, page 241, semblent contredire plus directement la théorie qu'a donnée dernièrement le docteur *Darwin*, sur l'action de l'oxigène dans les ulcères, dans un ouvrage à tout autre égard excellent, rempli de vues neuves, profondes et utiles pour l'avancement de l'art. Voy. Zoonamia; *or*, *the laws of organic life by* Erasmus Darwin M. D. 2 vol. *in*-4°. London, 1796.

le corps humain semble être en proportion du degré d'oxidation qu'il a subi dans la préparation qu'on administre. L'oxide rouge et jaune de mercure, le nitrate, et sur-tout le muriate oxigéné de mercure en fournissent des exemples frappans. Mais les découvertes des chimistes français nous ont appris que le mercure, dans son état d'oxide, n'est plus un corps simple, mais une substance composée d'oxigène et de métal. Il reste donc à présent à déterminer si c'est le mercure comme tel, ou si c'est l'oxigène, qui agit contre le virus en administrant les différentes préparations mercurielles; ou si c'est peut-être l'union de tous les deux ensemble qu'il faut pour produire cet effet salutaire.

C'est à la chimie moderne, qui a déjà jeté tant de lumières sur l'économie animale, sur la nature et la guérison des diverses maladies, ainsi que sur l'action des différens remèdes, à éclaircir ce point de doctrine; c'est aux médecins praticiens, instruits dans les principes de cette science utile et sublime, à résoudre ce problême intéressant. En attendant que les expériences et les observations exactes et répétées résolvent entièrement ce problême, je me garderai de prononcer, et je ne ferai que rapporter

les faits et les observations qui tendent à jeter quelque lumière sur cette importante question.

C'est le professeur *Fourcroy* qui a fait remarquer pour la première fois, il y a douze ans, dans ses leçons, que la propriété médicamenteuse, en général, paroissoit tenir, dans la plupart des composés chimiques, à la combinaison de l'oxigène, et qu'elle sembloit être à raison de la quantité de ce principe.

Depuis, le docteur *Girtanner* a avancé, il y a quelques années, que les effets produits sur le corps humain par les différentes préparations mercurielles étoient dus entièrement à l'oxigène avec lequel elles étoient combinées, et que c'étoit au dégagement de ce principe, qui avoit une puissante action sur le corps humain, que les effets anti-vénériens du mercure étoient dus. Mais aucun chimiste ou praticien n'avoit proposé de prouver cette assertion par des faits directs et positifs, en employant d'autres substances qui continssent une grande portion d'oxigène à la place du mercure, dans le traitement des maladies syphilitiques.

C'est *W. Scott*, chirurgien à Bombay, aux grandes Indes, qui, instruit des principes modernes des chimistes français, et connoissant

l'effet heureux du mercure dans l'*hepatitis chronica*, imagina le premier, en 1793, que le même effet pourroit bien être produit par l'acide nitrique, pris à l'intérieur; acide qui, comme on le sait, est composé d'oxigène et d'azote; mais l'azote ayant peu d'affinité avec l'oxigène, dans cette composition, est sujet à s'en séparer aisément. Etant affecté alors d'une maladie de foie, cet homme ingénieux résolut d'essayer l'acide nitrique sur lui-même. Il prit, en conséquence, à-peu-près soixante grains de cet acide délayé dans deux livres d'eau. Le résultat fut qu'il se trouva guéri en sept jours. Cette expérience heureuse l'engagea à faire d'abord, dans le même pays, des essais avec cet acide, dans le traitement des maladies syphilitiques.

Il trouva pour résultat, que l'oxigène, administré de cette manière, se montra non moins efficace que le mercure dans cette maladie, sous toutes les formes et dans tous les degrés : son effet fut même quelquefois supérieur; car cet acide a réussi complettement dans plusieurs cas, dans lesquels le mercure avoit été administré auparavant, soit en Europe, soit dans l'Inde, pendant long-temps, sans aucun succès. Il observa, d'ailleurs, que l'acide ne produit aucun des effets désagréables du

mercure, et qu'on peut le continuer beaucoup plus long-temps sans danger. Plusieurs malades syphilitiques furent guéris par ce nouveau remède, dans ce climat chaud, en très-peu de temps, communément en quinze ou vingt jours, sans qu'il ait produit jamais quelque mauvais effet. Il a la bonne foi d'ajouter, dans sa lettre datée de Bombay, en mai 1796, que, dans certains cas, ce remède n'a produit aucun effet; mais c'étoient des sujets dans lesquels le mercure avoit été essayé long-temps auparavant sans aucun avantage. Au reste, il observe que plusieurs maladies syphilitiques furent guéries par cet acide seul, lorsqu'aucun autre remède n'avoit été employé; et depuis deux ans, on n'a vu aucune rechute, quoique les cas fussent très-variés.

Le cit. *Alyon*, officier de santé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, ancien élève du professeur *Fourcroy*, a lu à la société de médecine, le 7 messidor an 5, un mémoire sur les propriétés anti-vénériennes et anti-psoriques de l'oxigène, qui jette le plus grand jour sur cette matière importante, et dont nous allons présenter l'extrait.

Depuis près de trois siècles, dit l'auteur, on a multiplié les préparations mercurielles, on

a torturé de mille manières le mercure, sans pouvoir expliquer ses effets dans l'économie animale : il appartenoit à la chimie moderne d'expliquer son action, jusqu'ici inconcevable. On présumoit déjà depuis long-temps que le mercure et ses préparations devoient leurs propriétés médicamenteuses à l'oxigène; mais il falloit étayer cette théorie de faits irrécusables, et c'est à quoi le cit. *Alyon* est parvenu. Qui jamais, dit-il, s'est avisé en effet de considérer le mercure métal comme un anti-vénérien? Ne sait-on pas qu'on pourroit impunément en avaler plusieurs livres, et qu'il passeroit debout sans danger, comme sans effet? Mais aujourd'hui que l'on sait de plus que le mercure est le plus oxidable de tous les métaux, qu'il suffit de l'agiter dans l'air pour le combiner à l'oxigène, que la salive suffit pour l'oxider, et que d'un autre côté on sait qu'il est très-désoxidable, qu'il abandonne facilement l'oxigène qui lui est combiné; si l'on fait attention à la facilité avec laquelle l'oxigène s'unit aux matières animales, à la tendance qu'elles ont à l'enlever aux acides et aux oxides, on concevra facilement comment agissent toutes les préparations mercurielles. Pour trouver, d'après ces faits bien

reconnus, un anti-vénérien puissant, un stimulant actif et permanent, il suffit de prendre une substance contenant beaucoup d'oxigène, et s'en désaisissant facilement en faveur des matières animales.

C'est en partant de ces principes, que le cit. *Alyon* est parvenu à obtenir plusieurs combinaisons d'oxigène, qu'il a employées comme anti-syphilitiques, avec le plus grand succès. C'est ainsi qu'il a imaginé un onguent d'oxigène supérieur à l'onguent mercuriel gris, et qui lui a produit les mêmes effets. C'est ainsi qu'il a employé le muriate suroxigéné de potasse à l'extérieur, pour cicatriser les chancres et les ulcères syphilitiques, et que les effets en ont été beaucoup plus prompts et plus assurés que ceux des substances mercurielles employées jusqu'à ce jour.

Il a répété, dans l'hôpital militaire de Saint-Denis, plusieurs expériences confirmatives des faits qu'il a avancés. Il a obtenu, en augmentant les doses de sa pomade oxigénée, la salivation, le gonflement des amygdales et le dévoiement qu'on observe en outrant les frictions mercurielles. On ne sauroit trop répéter des expériences de ce genre, qui tendent à

perfectionner le traitement des maladies syphilitiques, et à le rendre plus rationel.

Parmi les observations rapportées par le cit. *Alyon*, nous en citerons deux qui semblent confirmer l'opinion où il est, que l'oxigène agit beaucoup plus promptement et beaucoup plus efficacement que les préparations de mercure, qu'il regarde comme une entrave de cet agent, qu'il dit être le seul médicamenteux, lorsqu'on suit le traitement par les frictions.

Un malade, âgé de trente-huit ans, avoit des ulcères dartreux aux deux mains, aux jambes et à une des joues. Il fut baigné pendant trois jours. Le cit. *Alyon* fit frictionner deux ou trois fois, avec une demi-drachme de pomade oxigénée, toutes les parties ulcérées, qui se cicatrisèrent dans l'espace de onze jours, sans que, depuis cette époque, le malade ait éprouvé aucun effet de la métastase que produisent presque toujours les topiques anti-dartreux usités jusqu'à ce jour. On ne peut pas admettre, dit le cit. *Alyon*, que la pomade oxigénée agisse comme les répercussifs astringens, puisqu'elle appaise, comme par enchantement, les douleurs vives des parties affectées sur lesquelles on l'applique.

Un militaire avoit un ulcère de la grandeur d'un pouce à l'un des pilliers postérieurs du palais, pour lequel il avoit passé aux grands remèdes à Beauvais, et pris inutilement, pendant quarante jours, la liqueur de Van Swiéten. Il le toucha trois fois par jour avec la solution de muriate suroxigéné de potasse, et dans sept jours l'ulcère fut complettement cicatrisé.

Pendant que cet habile et ingénieux praticien étoit ainsi utilement occupé à Paris à éclaircir ces points intéressans, un homme de l'art de ma connoissance, très-instruit et éclairé, à Londres, *W. Cruickshank*, chimiste et chirurgien de l'artillerie, a fait des expériences neuves et variées, qui par leur résultat, par l'exactitude et la fidélité avec lesquelles elles sont détaillées (1), méritent toute la confiance et la plus grande reconnoissance de tous les médecins-philosophes. Comme l'ouvrage dans lequel ces faits se trouvent consignés,

(1) Ces faits sont consignés dans un ouvrage très-intéressant sur le *Diabetes mellitus*, par le docteur *Rollo*, chirurgien général de l'artillerie, 2 vol. *in*-8°. London, 1797, qui contient des faits entièrement neufs sur la nature et le traitement de cette maladie, qu'on a regardée jusqu'ici comme incurable.

par son prix et sa rareté, ne peut parvenir que dans très-peu de mains en France, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur donnant un extrait succinct de ces expériences intéressantes et de leur résultat.

Le docteur *Rollo* nous apprend, dans la préface du second volume de l'ouvrage cité, (nouvelle intéressante aux gens de l'art qui ont le progrès de la médecine à cœur,) qu'il a entendu lui-même, avec les autres chirurgiens attachés à l'artillerie, un cours de chimie donné par *Cruickshank*, dans lequel on a dirigé principalement les réflexions des auditeurs sur la nouvelle doctrine de chimie et sur son application à la médecine et à la chirurgie. Les observations sur l'acide nitrique dans la maladie syphilitique, faites par *Scott*, à Bombay, et confirmées depuis peu par le docteur *Currie*, à Liverpool, (que j'ai le plaisir de connoître personnellement comme un médecin probe et éclairé,) engagèrent le docteur *Rollo* à proposer de répéter ces expériences dans l'hôpital de l'artillerie, à Woolwich, avec ce même acide, dans des maladies syphilitiques primitives, c'est-à-dire, produites par l'infection immédiate. *Cruickshank* s'est chargé de faire les expériences; et pour

éclaircir mieux le point en question, et savoir si c'étoit véritablement l'oxigène qui guérissoit la vérole traitée par le mercure, il a suggéré l'idée de faire des essais avec l'acide nitrique, l'acide citrique, l'acide muriatique oxigéné et le muriate suroxigéné de potasse. Ce dernier s'est montré le plus efficace dans ces expériences, non-seulement pour détruire la maladie en très-peu de temps, mais encore, au lieu d'affoiblir les malades, il sembloit leur imprimer une nouvelle vigueur. Les ulcères syphilitiques ont été, pendant l'usage de ces divers remèdes, graduellement et solidement guéris, les changemens opérés par les remèdes étant de jour en jour très-visibles. D'après ces faits, nous pouvons croire, avec le docteur *Rollo*, à une guérison radicale, avec d'autant plus de probabilité, que les malades n'ont éprouvé aucune rechûte, quoique plusieurs aient été guéris depuis deux et trois mois.

Pour mettre nos lecteurs à portée de juger par eux-mêmes, nous allons donner l'analyse des expériences faites sous la direction immédiate de Cruickshank, en y ajoutant (en notes) quelques réflexions nécessaires pour l'intelligence de leurs résultats.

Expériences

Expériences avec l'Acide nitreux.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique, ou chancre au gland, près du frein, depuis trois ou quatre jours : on lui donna une drachme d'acide nitreux dans vingt onces d'eau, par jour, qu'on a porté, quelques jours après, jusqu'à une drachme et demie par jour. Il fut reçu dans l'hôpital le 12 mars 1797, et guéri le 19 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et le prépuce; ils étoient accompagnés d'un phimosis qui s'étoit déclaré depuis huit jours. Il prit une drachme du même acide avec deux livres d'eau, par jour. Trois jours après, ne voyant aucun effet sensible, on porta la dose à une drachme et demie. Il fut reçu le 12 mars, et guéri le 20 du même mois.

III. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce, depuis huit jours, avec un léger écoulement de l'urètre. Il prit une drachme d'acide avec deux livres d'eau par jour, qu'on porta à une drachme et demie, et ensuite à trois drachmes par jour; mais cette dernière dose produisant un malaise et de la fièvre, on a diminué la dose à deux drachmes et

demie. Il fut reçu le 18 mars, et guéri le 22 avril. — La guérison avoit été retardée par d'autres accidens.

IV. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce. Une drachme d'acide avec deux livres d'eau, par jour. Cette quantité produisant des coliques, on lui donna un grain d'opium pendant deux jours, le soir. Après, on a augmenté la dose par degrés, jusqu'à trois drachmes par jour, sans aucun inconvénient. Reçu le 15 mars; guéri le 18 avril.

Expériences avec l'Acide muriatique oxigéné.

I. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce, depuis huit ou neuf jours. On lui donna cinq gouttes d'acide muriatique oxigéné avec une once d'eau, trois fois par jour. On augmenta, par degrés, cette dose jusqu'à quinze gouttes étendues d'eau, et données quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit un ulcère syphilitique profond sur le gland et prépuce, depuis huit jours. Il a pris six gouttes du même acide, trois fois par jour. Ne voyant aucun changement dans l'ulcère, on a porté la dose, par degrés,

jusqu'à quinze, vingt, et après à quarante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 12 mars; guéri le 1er. avril.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et sur le prépuce, avec un bubon. Il a pris huit gouttes du même acide, quatre fois par jour, porté peu-à-peu à trente gouttes, quatre fois par jour; mais cette dose produisant des symptômes d'une inflammation générale, on a fait une saignée. Quelques jours après, l'ulcère paroissant stationnaire, on augmenta la dose de l'acide peu-à-peu, depuis trente jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 18 mars; guéri le 22 avril.

N. B. Le bubon a crevé le 22 mars, et a été guéri quinze jours avant l'ulcère.

IV. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au gland et au prépuce, avec phimosis et gonflement des glandes inguinales. Il a pris huit gouttes du même acide dans une once d'eau, trois fois par jour. On a augmenté peu-à-peu cette dose, jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Les symptômes inflammatoires paroissant après cette dose, furent bientôt soulagés par une

saignée ; quatre jours après, on lui donna quarante-cinq gouttes, quatre fois par jour. On augmenta la dose trois jours après jusqu'à une drachme, quatre fois par jour. Reçu le 18 mars ; guéri le 4 mai.

N. B. C'étoit un cas très-opiniâtre : le malade avoit un gonflement douloureux dans les vaisseaux lymphatiques, sur le dos de la verge ; mais cette tumeur, ainsi que celles des glandes inguinales, disparurent peu-à-peu.

Expériences avec le jus des Limons, ou l'Acide citrique.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique au gland. On lui donna une once de jus de citron avec trois onces d'eau, trois et après quatre fois par jour. Reçu le 12 mars ; guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce et au gland, depuis huit à dix jours. Il a pris une once du même jus dans deux onces d'eau, trois fois par jour, qu'on augmenta peu-à-peu à quatre, et après, jusqu'à huit onces par jour. Reçu le 12 mars ; guéri le 22 avril.

N. B. Cinq jours après qu'il fut reçu, il parut un bubon, auquel on appliqua fréquemment des fomentations froides, avec une solution d'acétite de plomb ; et après

on en tira, pendant quelques jours, des étincelles électriques une fois par jour. Cette tumeur disparut trois jours après la cicatrisation de l'ulcère.

III. Le malade avoit un grand ulcère au gland, avec un gonflement considérable des glandes inguinales. Il a pris une once de jus, quatre à cinq fois par jour, en appliquant sur la glande gonflée, fréquemment la même fomentation que dans le cas précédent. L'ulcère fut guéri en huit jours de temps. Le bubon avançant vers la suppuration, fut couvert d'un cataplasme émollient, deux fois par jour, pendant quatre jours, quand il créva. Quelques jours après, il se montra à l'entour de l'abcès une inflammation érysipélateuse, avec douleur de la tumeur. On y appliqua de la charpie, et là-dessus un cataplasme froid, avec une demi-drachme d'acétite de plomb, deux fois par jour, continuant toujours à l'intérieur l'acide, qu'on augmenta jusqu'à six onces par jour. Reçu le 18 mars; l'ulcère syphilitique fut guéri le 26 mars; l'ulcère du bubon fut guéri le 24 avril.

Expériences avec le Muriate suroxigéné de Potasse.

I. Le malade avoit plusieurs ulcères syphi-

litiques au gland et au prépuce, avec un gonflement considérable aux glandes inguinales, depuis dix jours. On lui donna trois grains du muriate suroxigéné de potasse, quatre fois par jour, pendant trois jours, quand, n'appercevant aucun effet sensible du remède, on augmenta la dose à quatre et après à cinq grains, quatre fois par jour, en tirant en même-temps, une fois par jour, des étincelles électriques du gonflement inguinal (1). Les ulcères furent guéris en treize jours; mais le bubon augmentant, on discontinua l'électricité, et on appliqua fréquemment la fomentation froide avec l'acétite de plomb, en augmentant en même-temps la dose du muriate à sept et après à huit grains, quatre fois par jour. Le bubon creva, et, sans décharger beaucoup de pus, fut parfaitement consolidé et guéri douze jours après. Reçu le 27 avril; les ulcères guéris le 9 mai; le bubon complettement guéri le 29 du même mois.

---

(1) C'est *J. Birch*, chirurgien à Londres, qui a proposé le premier l'application de l'électricité dans cette maladie des glandes inguinales, et qui y pratique l'électricité médicale avec beaucoup de réputation.

N. B. Huit jours après que ce malade eut commencé à prendre le muriate suroxigéné de potasse, son pouls monta à quatre-vingt-dix pulsations par minute, et sa langue devenoit blanche au milieu. On lui tira alors un peu de sang, qui forma une croûte inflammatoire (une coagulation de la partie albumineuse du sang); et quoiqu'on augmenta après la dose de ce même sel, depuis cinq jusqu'à huit grains, quatre fois par jour, il continua à se bien porter. On n'observa, dans l'usage de ce remède, ni ce grand appétit, ni cette abondante quantité d'urine qu'on avoit observé dans tous les autres malades cités ci-dessus, auxquels on avoit donné les acides.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland, avec un phimosis. Il a pris trois grains du sel, quatre fois par jour, qu'on augmenta, après quatre jours, à sept grains, quatre fois par jour. Reçu le 8 mai; guéri le 16 du même mois.

N. B. Dix jours après avoir pris le sel, il se plaignoit de la soif, et la langue devenoit très-blanche au milieu; mais sans aucune augmentation d'appétit ou des urines. Son pouls resta tout le temps à-peu-près dans son état naturel.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et le prépuce, et ce dernier se trouva considérablement épaissi. Il étoit malade depuis presque trois semaines avant d'être reçu. Il commença par trois grains de sel, quatre fois par jour, qu'on augmenta

neuf jours après, peu-à-peu, depuis cinq jusqu'à huit, et à la fin à neuf grains, quatre fois par jour, sans aucun symptôme remarquable, excepté un peu plus de soif et une légère blancheur à la langue. Reçu le 8 mai; guéri le 29 du même mois.

IV. Le malade avoit un ulcère syphilitique au prépuce depuis huit jours. Il a pris, au commencement, six grains du même sel, quatre fois par jour, qu'on augmenta par degré jusqu'à huit grains, quatre fois par jour. Reçu le 25 mai; guéri le 2 juin.

N. B. Symptômes presque les mêmes que dans le cas précédent.

V. Le malade avoit plusieurs ulcères sur le prépuce, qui ont commencé huit jours avant, et ont augmenté depuis avec rapidité, non-seulement en nombre, mais aussi en largeur. Il a pris quatre grains du sel, qu'on augmenta peu à-peu à huit, et après à neuf, douze, jusqu'à quatorze grains, quatre fois par jour. Reçu le 8 mai; guéri le 18 juin.

N. B. Ce malade étoit évidemment d'une constitution scrophuleuse. Sept jours après qu'il fut reçu, il commença à se plaindre de la soif, la langue devint un peu blanche, et les ulcères syphilitiques à la verge étoient entourés d'une inflammation érysipélateuse. On lui donna, pour cette raison, une drachme de quinquina avec le

sel, quatre fois par jour, qu'on a continué ainsi pendant seize jours : époque où les ulcères devenus moins douloureux, commençoient à se guérir, et l'inflammation érysipélateuse avoit presque entièrement disparu ; mais cette dernière ayant reparu, trois jours après, on ordonna au malade de prendre cinq drachmes de quinquina avec quarante-huit grains de muriate suroxigéné de potasse par jour. On supposa que l'état scrophuleux du malade avoit été cause que les ulcères avoient été guéris si lentement. Mais je suis plutôt d'avis que le quinquina, mêlé avec le muriate suroxigéné de potasse, ayant décomposé ce dernier, au moins en partie, et lui-même ayant été changé, par ce moyen, dans sa nature, fut la véritable cause du retard qu'on a essuyé dans ce cas. Cependant je ne donne cette opinion que pour rendre les praticiens attentifs dans la combinaison de ces deux remèdes à l'avenir. *Voyez* sur ce sujet le *chapitre suivant*.

VI. Le malade avoit un large ulcère syphilitique au prépuce, depuis plusieurs semaines, avec un gonflement considérable de plusieurs glandes inguinales. On commença par lui donner six et deux jours après huit grains du sel, quatre fois par jour, en appliquant en même-temps fréquemment les fomentations froides, avec l'acétite de plomb, sur les glandes affectées. En six jours, les ulcères montroient une apparence évidente de guérison ; mais une glande inguinale ayant formé un abcès, on continuoit à donner au malade dix et après

douze grains de sel, quatre fois par jour. Deux jours après avoir pris cette dose, il se plaignoit, pour la première fois, des douleurs du ventre avec diarrhée. On lui ordonna un grain d'opium le soir, et on continua la même dose de sel : en deux jours, ces symptômes disparurent, l'ulcère étoit presque guéri, le gonflement inguinal avança vers la suppuration; en deux jours de plus l'ulcère fut guéri; mais la glande creva, rendit très-peu de pus, et se trouva parfaitement guérie, sans qu'il resta la moindre dureté, neuf jours après. Reçu le 11 juin; l'ulcère guéri le 22; le bubon guéri le 30 du même mois.

Tous ces dix-sept cas dont nous avons donné la notice, furent l'effet d'une infection primitive. Aucun des malades, autant qu'on a pu s'en assurer, n'a pris ni mercure, ni aucun autre remède. Dans tous, on conseilla de laver les ulcères fréquemment avec une dissolution d'un grain d'acétite de plomb dans deux onces d'eau. Dans aucun de ces cas, on n'a prescrit un régime ou une diète particulière, excepté aux malades affectés d'un phimosis, qu'on obligeoit de garder la chambre ou le lit. Dans quelques-uns, on a observé une légère affection des glandes salivaires; mais dans aucun une véritable salivation. Dans tous on

a fait continuer les remèdes plusieurs jours au delà du terme de la guérison complette. La diète étoit de deux sortes; l'une consistoit en lait, avec de la viande, du pain et et une livre de petite bierre; l'autre, en viande, avec une quantité suffisante de pain, des végétaux et deux livres de la même bierre.

Il paroît, d'après ces expériences, dont je viens de donner un analyse exacte, que l'acide nitreux, l'acide citrique, l'acide muriatique oxigéné, c'est-à-dire, l'eau saturée avec le gaz acide muriatique oxigéné, et particulièrement le muriate suroxigéné de potasse; possèdent la vertu de guérir les symptômes originaires du virus syphilitique, ou les maladies syphilitiques dépendantes d'une infection primitive, sans produire une salivation.

Le docteur *Rollo* ajoute, dans un supplément, à la fin de son intéressant ouvrage, que d'après les expériences faites par plusieurs chirurgiens d'artillerie, l'acide nitreux s'est montré également efficace, dans différens cas d'une infection secondaire.

Cruickshank, guidé dans ces expériences par un véritable esprit philosophique, ajoute qu'aucun de ces malades n'a eu jusqu'ici de rechûte, ni aucun symptôme d'infection secondaire de la masse du sang : il promet de

le publier, au cas que cela ait lieu ; mais il observe, avec raison, que si un tel événement arrivoit actuellement, cela ne formeroit aucune objection solide contre ce traitement, puisqu'on voit quelquefois ces maux reparoître, même après un traitement mercuriel, surtout quand ce dernier est administré sans les soins et l'attention nécessaires.

Les effets généraux produits par les acides étoient une augmentation d'appétit, et une sécrétion plus abondante des urines, la soif, la langue blanche et une action augmentée du système du corps entier, accompagnée, pour la plupart, avec une disposition du sang à la coagulation, ou croûte inflammatoire, comme on la nomme communément. L'acide muriatique oxigéné se montroit comme le plus énergique ; l'acide citrique le moins ; l'acide nitrique affectoit quelquefois les boyaux. Le muriate suroxigéné de potasse produisit la soif et l'augmentation de l'action du système du corps à un degré plus remarquable que les acides ; mais on observa qu'il augmenta à peine la quantité d'urine ni l'appétit. Les effets, par conséquent, produits par ces différentes substances, en commun, paroissent être une action augmentée et générale dans tout le système, accompagnée, pour la plupart,

d'une disposition de la partie albumineuse du sang à la coagulation.

Après avoir ainsi donné un détail succinct et fidèle des expériences faites par *Scott*, à Bombay, et depuis en France, par *Alyon*, dans les maladies syphilitiques provenant d'une infection générale ; et de celles faites en Angleterre, par *Cruickshanck*, dans les maladies syphilitiques produites par une infection primitive, je joindrai ici le résultat des observations et des expériences que j'ai faites moi-même sur ce sujet.

Je me suis servi avec beaucoup de succès de la graisse oxigénée (1) dans deux cas des

(1) Le professeur *Fourcroy*, qui, depuis douze ans, insiste dans ses cours sur les effets médicamenteux de l'oxigène, vient de reprendre, pour confirmer les heureux essais de son élève *Alyon*, des expériences sur les graisses oxigénées. Il a trouvé sur-tout, pour caractère distinctif de ces graisses, qu'elles éteignent le mercure avec une facilité et une promptitude beaucoup plus grandes que ne le font les graisses dans leur état naturel. On peut estimer, d'après ses expériences, l'état d'oxigénation des graisses, par le temps qui est nécessaire pour éteindre, ou oxider en noir, le mercure, comparé à celui qu'exige la graisse ordinaire. Le cuivre est de même très-promptement oxidé par les graisses soumises à l'action de l'acide nitrique, et il peut devenir également un moyen de déterminer le degré de leur oxigénation.

ulcères syphilitiques primitifs, du gland et du prépuce ; et du muriate suroxigéné de potasse dans un troisième, appliqués à l'extérieur. Dans tous ces trois cas les ulcères étoient récens, et furent guéris très-promptement, sans l'usage d'aucun autre remède quelconque, interne ou externe. Dans tous les autres cas des blennorrhagies ou ulcères syphilitiques primitives, où j'ai employé de l'oxigène à l'extérieur, il me parut, en général, rendre la matière plus épaisse, moins âcre, moins irritante et plus blanche, et accélérer évidemment la guérison de ces maladies. Mais j'ai averti tous mes malades d'être sur leur garde, et de m'avertir du moment où ces maux renaîtroient ou de celui où ils éprouveroient des symptômes d'une infection générale du corps. J'ai employé l'acide nitrique à l'intérieur, pour plusieurs malades avec une infection syphilitique générale ; les symptômes ont disparus, même dans un cas où le mercure avoit été employé auparavant sans succès. Dans tous, ce remède a augmenté l'appétit; deux ou trois ont éprouvé une légère affection dans les glandes salivaires : dans un, il parut des aphthes ou petits ulcères dans la bouche. Deux malades se plaignoient de la

colique pendant quelques jours ; mais tous ces symptômes ont disparu d'eux-mêmes.

Dans toutes ces expériences, j'ai employé l'acide nitrique pur à trente degrés, et dans aucun cas, je ne l'ai donné au-delà de cent vingt à cent trente grains par jour.

Ces observations réunies doivent exciter le zèle de tous les médecins philosophes, pour répéter et varier les expériences avec ces remèdes nouveaux, et pour noter soigneusement leur résultat et toutes les circonstances dans lesquelles ils les ont employés, l'âge du malade, sa constitution, ses maladies précédentes, l'état actuel de sa santé, les symptômes caractéristiques des maux syphilitiques dont il est atteint ; si sa maladie vient d'une infection primitive ou secondaire, s'il a fait usage du mercure ou d'autres remèdes auparavant ; si les symptômes, une fois dissipés, ne reviennent pas quelques semaines ou quelques mois après.

D'après toutes ces expériences, il paroît de plus en plus probable que le mercure, en guérissant la maladie syphilitique comme un remède spécifique et sûr, n'agit sur le virus syphilitique qu'en vertu de l'oxigène qui entre dans les différentes préparations et compositions mercurielles. Voici les raisons qui rendent cette conjecture très-vraisemblable.

1°. Le mercure ne semble avoir aucune action sur le corps humain, tant qu'on le prend à l'état métallique.

2°. Il n'agit sur le corps et sur la maladie syphilitique que lorsqu'il est combiné avec plus ou moins d'oxigène.

3°. Il semble agir sur le corps et sur le virus syphilitique avec une énergie proportionnée à la quantité de l'oxigène avec lequel il se trouve combiné; et que son action est plus ou moins forte, selon l'état plus ou moins grand de son oxidation.

4°. Qu'en conséquence du principe posé dans le paragraphe précédent, la préparation dans laquelle l'oxigène est le plus foiblement et le moins abondamment combiné avec le mercure, comme dans l'oxide gris de mercure, doit être le plus foible dans son action, et il en faut une quantité beaucoup plus grande pour produire un effet sensible sur le virus et sur la maladie syphilitique, qu'en employant des préparations mercurielles où l'oxidation est plus parfaite et où le métal est combiné avec une plus grande dose d'oxigène. Selon cette loi, l'action de l'oxide gris de mercure seroit la moins énergique; suivroient l'oxide rouge et jaune; et entre les sels mercuriels, après

après l'acétite et le tartrite; le muriate de mercure succéderoit en énergie au nitrate de mercure et au muriate oxigéné de mercure: échelle des gradations, qui se trouve confirmée exactement par les observations et la pratique.

5°. Dans les expériences faites il y a sept ans, par les professeurs Fourcroy et Vauquelin, dans le cours de chimie du Lycée, en mêlant les oxides et le muriate oxigéné de mercure avec la partie albumineuse du sang, cette dernière se trouvoit épaissie et coagulée, et le mercure tomboit au fond du vase, sous la forme d'une poudre grise-noirâtre, c'est-à-dire, réduit en partie.

6°. Les observations pratiques montrent qu'une décomposition semblable a effectivement lieu, quand on administre le mercure, en quelle préparation ou manière que ce soit, dans le corps animal vivant; car nous observons que les montres, les bagues ou autres bijoux d'or que les malades portent sur leur corps pendant l'usage du mercure, commencent à blanchir, du moment que le mercure entre dans la masse du sang, ou qu'il commence à s'en aller par la transpiration. Si le mercure s'en alloit sous la forme saline,

comme on l'a donné, il passeroit sans blanchir l'or.

7°. Plusieurs auteurs respectables ont rapporté le résultat de dissections anatomiques nombreuses, et faites sur des personnes mortes après avoir pris une quantité considérable de mercure contre la maladie syphilitique : ils ont trouvé que le mercure se déposoit souvent de la masse du sang, *sous forme métallique*, dans les grandes cavités du corps, telles que celles du ventre, de la poitrine, du cerveau, des os, etc. Les lecteurs qui desirent connoître les auteurs qui en ont fait mention, peuvent consulter spécialement les ouvrages de *Musa Brassavolus*, *Bonnetus*, *Schenkius*, et sur-tout *Fallopius* et *Fernelius*. Dans quelques-uns de ces cas les faits sont si évidens, qu'il n'y a que le scepticisme grossièrement ignorant qui puisse leur refuser son assentiment. — Il y a sur-tout une observation très-remarquable que j'ai lue quelque part, sans que je me souvienne, pour le moment, dans quel auteur : on a observé, dans une dissection, les poumons pleins de petits tubercules, dans chacun desquels il s'est trouvé un petit globule de mercure; le malade en avoit pris abondamment, dans l'état non-métallique,

avant sa mort. Dans ce cas, le mercure, décomposé dans la masse du sang, s'est répandu, par une espèce d'injection ou d'extravasion, dans les dernières vesicules des poumons; et je suis très-persuadé que dans plusieurs cas, les douleurs violentes de tête, des os ou des muscles viennent d'une extravasion semblable de mercure, sous forme métallique, et irritant les parties comme un corps étranger; sur-tout quand il est ainsi interposé entre les gaînes des muscles et des tendons.

D'après toutes ces différentes considérations, il paroît que le mercure n'a servi jusqu'ici dans la guérison des maladies syphilitiques, ou vénériennes, que comme un véhicule de l'oxigène; que le mercure, absorbé et porté dans la masse du sang, sous forme d'oxide ou de sel mercuriel, augmente le mouvement du cœur dans le corps vivant, et s'y mettant en contact avec le virus syphilitique, ou quelque humeur avec laquelle l'oxigène a plus d'affinité, celui-ci quitte le mercure; et, s'unissant intimement avec le virus syphilitique, ou avec la matière avec laquelle ce virus se trouve combiné, change *ipso facto* sa nature, le détruit et le rend inactif. Le mercure, d'un autre côté, en perdant ainsi son oxigène, et recouvrant,

par ce moyen, son état métallique, est rejeté sous cette forme métallique, comme un corps étranger, de la masse du sang, par la transpiration ou quelqu'autre excrétion; mais divisé en globules infiniment petits, et par conséquent invisibles à nos yeux.

Que les praticiens routiniers, et ignorans les principes et les découvertes de la chimie moderne, n'objectent donc plus, à l'avenir, que ces sortes de recherches sont inutiles pour le médecin et le chirurgien praticiens, et qu'ils ne les regardent plus comme de pures subtilités théorétiques, parce qu'il suffit, selon leur manière étroite de voir, de connoître les effets des remèdes, ou le remède spécifique, pour guérir une maladie donnée, sans avoir besoin de savoir comment ces remèdes agissent, ou comment ils produisent leurs effets.

La connoissance exacte des principes constituans des remèdes peut nous mener à des découvertes utiles pour la pratique, comme celles des préparations mercurielles en particulier nous a menés à la connoissance de l'action de ces remèdes puissans, et contribuera ainsi certainement à perfectionner et à simplifier la méthode de guérir, à la satisfaction

du médecin philosophe et au soulagement du malade malheureux.

Si les nouveaux remèdes cités plus haut se montrent véritablement efficaces pour détruire radicalement le virus syphilitique, comme il y a grande apparence, cette branche de la médecine aura fait un grand pas vers sa perfection. Ce point une fois bien établi et constaté, la manière de guérir les maladies syphilitiques deviendra extrêmement simple et facile, le mercure sera inutile, et on pourra probablement alors rejeter entièrement de la pratique les nombreuses préparations et compositions de ce métal, en leur substituant simplement trois ou quatre préparations oxigénées; car ces nouveaux remèdes n'ont aucun des désavantages et ne produisent aucun des effets ou des conséquences dangereuses auxquelles le mercure est si sujet : ils peuvent être administrés dans bien des cas où la maladie syphilitique se trouve compliquée avec d'autres affections, dans lesquelles le mercure ne peut pas être employé, sans exposer souvent la vie du malade. En un mot, si les recherches futures confirment l'efficacité de ces médicamens, nous aurons obtenu un moyen que les gens de l'art ont cherché depuis si long temps en vain,

qui produit tous les effets salutaires du mercure, sans présenter les dangers qu'il entraîne avec lui, dont les praticiens avoient tant de raison de se plaindre, et dont on ne voit que trop souvent de tristes victimes dans la pratique. Le jeune praticien qui voudra lire alors ce traité avec avantage, n'aura qu'à mettre, dans les endroits où j'ai parlé de l'application externe, ou de l'administration interne de diverses préparations et compositions mercurielles, trois ou quatre préparations oxigénées, qui, introduites dans le corps, se décomposent aisément, et laissent séparer ce principe; c'est-à-dire, ils n'auront qu'à substituer par-tout le mot *oxigène* à celui de *mercure*.

Il me paroît cependant rester encore deux grands points à vérifier pour pouvoir déterminer positivement l'efficacité et la véritable vertu de l'oxigène dans la maladie syphilitique. L'un est de constater, par des observations exactes, variées et multipliées, s'il suffit véritablement seul, sans mercure, pour guérir les différens maux syphilitiques. Le second, c'est de déterminer avec précision, et dans un laps de temps convenable, s'il assoupit seulement l'action du virus syphilitique pendant

quelque temps, comme le mercure et les autres remèdes anti-syphilitiques ne font que trop souvent; ou bien s'il guérit à fond, et radicalement, toutes les affections syphilitiques quelconques, provenant d'une infection primitive ou secondaire, sans qu'il y ait jamais à craindre aucune rechûte. — Ces points une fois bien vérifiés, ajouteront non-seulement un grand degré de perfection à cette branche de l'art, mais soulageront efficacement beaucoup des maux moraux et physiques de l'humanité souffrante.

CHAPITRE XI.

Des divers Remèdes non-mercuriels recommandés pour guérir la Maladie syphilitique.

INDÉPENDAMMENT de l'usage interne ou externe des différentes préparations mercurielles, et des médicamens dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, on a essayé et recommandé plusieurs autres remèdes, soit pour guérir les différentes affections syphilitiques, sans se servir du mercure; soit pour aider celui-ci dans son opération.

D'après les relations des auteurs les plus anciens qui ont écrit sur l'usage du mercure dans la vérole, il paroît qu'on s'est apperçu de bonne heure que, dans plusieurs cas, le mercure étoit sujet à produire des symptômes désagréables pendant que le malade en faisoit usage; ou qu'il laissoit derrière lui, après la guérison de la vérole, des accidens graves et fâcheux; ou enfin qu'il y avoit plusieurs exemples de cas où le mercure manquait absolument de guérir. On a donc craint le mercure, et on a cherché dès les premiers temps

un remède qui, sans avoir aucune des propriétés nuisibles du mercure, en eût tout le pouvoir et toutes les bonnes qualités.

Je parlerai dans ce chapitre, premièrement des remèdes qu'on a recommandés ou employés pour aider le mercure dans son opération, et pour rendre son action sur le virus plus énergique et certaine, ou pour empêcher ses mauvais effets sur l'estomac ou sur le système du corps entier. Et je discuterai après les différens remèdes qu'on a vantés pour guérir la maladie syphilitique, seuls et sans mercure.

Je ne traiterai pas ici des divers remèdes qu'exige la maladie syphilitique, compliquée avec d'autres affections. Je m'occuperai de cet objet plus bas, dans un chapitre particulier. Plusieurs végétaux, entre lesquels je nomme, sur-tout, le *Guajacum officinale*, le *Laurus sassafras*, le *Smilax sarsaparilla*, le *Smilax China*, etc., qu'on a employés avant la découverte des remèdes mercuriels pour guérir la maladie syphilitique, sont administrés avec succès dans beaucoup de cas, soit conjointement avec le mercure, soit comme un véhicule propre pour porter et appliquer ce dernier aux parties affectées, soit enfin pour le déterminer, après qu'il a produit son effet, vers la

peau, et de l'éliminer ainsi hors du corps, et pour éviter les accidens qu'on craint avec raison, tant qu'il reste dans le corps.

Nous employons les différentes parties de ces plantes principalement en poudre ou en décoction. La racine de *sarsaparilla*, quoique dénuée de qualités sensibles, a soutenu sa réputation vis-à-vis toutes les autres, et on s'en sert avec grand avantage, d'après des observations exactes et très-rigoureuses, faites surtout dans l'hôpital de Saint-Thomas à Londres, dans diverses maladies syphilitiques, avec le mercure; ou après qu'on a discontinué son usage, pour guérir les restes d'accidens qu'il n'a pu détruire. — On en donne une drachme de poudre par dose, plusieurs fois par jour, ou on l'administre en décoction. *Voyez* Pharm. syph.

Un autre moyen non moins utile, c'est de combiner le mercure avec l'*opium*. Beaucoup de malades ne peuvent pas faire usage des oxides ou sels mercuriels, sans ressentir des cardialgies, des coliques, des diarrhées, etc. Dans d'autres cas, il y a une irritabilité morbifique dans les parties affectées, ou dans le corps en général, qui empêche l'usage du mercure, et le rend dangereux ou

inefficace : dans tous ces cas, l'opium est un excellent auxiliaire du mercure. Mais ce n'est pas seulement dans ces circonstances que l'opium est utile ; il guérit souvent des ulcères syphilitiques malins, qui ont éludé un traitement mercuriel complet. La découverte de l'efficacité de l'opium, dans ces derniers cas, est due à la sagacité attentive de mon ami, le docteur *Nooth*. Ce fait mérite une place ici.

Un jeune homme, étudiant en médecine à Londres, étoit tourmenté depuis long-temps des symptômes syphilitiques les plus fâcheux, et particulièrement d'ulcères d'un très-mauvais caractère. On a essayé en vain un traitement mercuriel complet. Les insomnies et le désespoir du malade firent craindre de le voir bientôt tomber dans un épuisement absolu. Dans ces circonstances fâcheuses, quelqu'un lui conseilla d'essayer l'opium, plutôt pour soulager ses souffrances, que dans l'espoir d'en tirer quelque avantage réel. Il commença par un grain, et en augmenta successivement la dose. Ce remède rappella le sommeil, les forces se relevèrent, les ulcères prirent un meilleur caractère, les douleurs se calmèrent, et tous les autres accidens diminuèrent ; enfin,

au bout de très-peu de temps, l'état du malade se trouva aussi bon qu'il avoit été déplorable avant qu'il eût fait usage de l'opium.

Se souvenant de ce cas singulier, plusieurs années après, le docteur *Nooth*, alors inspecteur général des hopitaux militaires anglais en Amérique, conseilla de faire de nouveaux essais avec ce remède; et dans cette vue, on choisit, autant qu'il fut possible, des malades qui éprouvoient des symptômes semblables à ceux qu'avoit eus le malade dont nous venons de parler. Plusieurs de ces malades avoient pris le mercure en vain; d'autres étoient dans le traitement mercuriel, sans une apparence d'amélioration; d'autres enfin n'avoient pas encore pris de mercure du tout. On leur administra l'opium, et on commença à donner ce remède à la dose d'un grain, et successivement on l'augmenta depuis cinq, jusqu'à huit grains par jour, et même d'avantage. Il ne parut pas provoquer de sommeil dans cette grande dose; mais il produisit un certain état de repos et calma toutes les sensations douloureuses. On vit, en peu de jours, s'opérer un changement avantageux. La dureté et l'inflammation des tumeurs diminuèrent, la matière devint meilleure, et les ulcères

syphilitiques prirent un caractère bénin. On insista sur l'usage de l'opium, et l'on eut la satisfaction de voir (même bien plus promptement qu'on auroit pu l'espérer) ceux qui avoient été soumis à cette méthode de traitement, délivrés de tous les symptomes syphilitiques, et guéris radicalement de leurs ulcères.

Il mérite d'être remarqué que, malgré l'usage de l'opium, les malades avoient presque toujours le ventre libre, et même ceux qui en prenoient par jour jusqu'à dix et quinze grains. Cependant, si par hasard les selles se supprimoient, il suffisoit, pour les rétablir, de prescrire une petite dose de sel.

On a répété depuis à Londres, et principalement dans l'hôpital des malades à Edimbourg, ces expériences avec de l'opium, dans des cas et circonstances à-peu-près semblables; et on a eu le résultat : 1°. que l'opium, donné avec le mercure, guérissoit souvent beaucoup plus vîte les ulcères malins syphilitiques, que le mercure ne faisoit de lui-même; 2°. que l'opium guérissoit souvent ces ulcères malins, sur-tout ceux de la gorge, après qu'on avoit employé inutilement un traitement mercuriel complet; 3°. l'opium amélioroit l'état des ulcères syphilitiques, sans

qu'on administrât le mercure; mais ne guérissoit, autant qu'on a pu s'appercevoir, ces ulcères radicalement dans aucun cas où le malade n'avoit pas pris de mercure avant qu'il ne soit venu à l'hôpital; ou on se trouva obligé de joindre son usage à celui de l'opium, pour produire cet effet salutaire.

Mon ami *Birch*, à Londres, dont j'ai eu occasion de parler dans le chapitre précédent, a observé que les étincelles électriques, ou de simples frictions électriques, (le malade étant posé sur une chaise isolée,) excitées tous les jours pendant un traitement mercuriel, rendoient l'action du mercure beaucoup plus énergique, en déterminant cette action principalement vers quelque partie particulière affectée de symptômes syphilitiques locaux.

Dans d'autres cas, pendant un traitement mercuriel, on joint, quelquefois avec avantage, à l'opium, l'usage des oxides ou des dissolutions de fer. Dans quelques circonstances, j'ai vu d'excellens effets de ces dernières, administrées avec l'opium, après avoir employé sans succès un traitement mercuriel.

Plusieurs auteurs ont recommandé, dans de certaines circonstances, l'usage du mercure combiné avec les astringens, et sur-tout avec le quinquina.

Nous savons à présent, d'après la découverte de *Bertholet*, que le principe astringent des végétaux, et principalement l'écorce de *Cinchona officinalis*, décompose les oxides mercuriels dans l'estomac, et en s'unissant avec l'oxigène, rend ces derniers parfaitement inertes. Ainsi, le praticien qui a eu l'intention d'administrer de cette manière un traitement mercuriel plus parfait, et le malade qui s'imagine d'avoir ainsi passé, comme on dit, les grands remèdes, se sont tous les deux pitoyablement trompés. La maladie résiste avec opiniâtreté à l'usage combiné de ces deux remèdes; ou elle disparoît pour reparoître bientôt après avec double force.

Enfin, le dernier, et un des plus efficaces moyens à joindre à l'usage du mercure, pour rendre son effet plus sûr et moins dangereux, ce sont les bains chauds, ou, selon les circonstances, les bains de vapeurs. Ces derniers mêmes servent souvent seuls dans les climats chauds, pour arrêter et pour soulager la maladie syphilitique sans l'usage du mercure. J'en parlerai dans la seconde section de ce chapitre.

A l'égard des bains chauds, j'ai donné déjà plus haut, chap. II, les règles et précautions à suivre dans leur application dans la pratique. Je me contenterai, en conséquence, de faire

ici quelques remarques physiques sur les bains chauds, et sur les préjugés généralement répandus et accrédités, concernant leur effet sur le corps humain.

Il est premièrement bien sûr que l'application additionnelle de la chaleur à la surface du corps, par le moyen des bains, excite doucement les vaisseaux et les conduits excrétoirs des glandes cutanées, et augmente par conséquent leur sécrétion, en même-temps qu'elle produit une sensation agréable et générale, et nettoie la peau. Mais pour produire ces effets, il faut que le bain ne soit pas au-dessous de 96 ou 97° du thermomètre de Fahrenheit, c'est-à-dire, 29 à 30 de celui de Réaumur. Quelque degré que le bain ait au-dessous de la chaleur du corps humain, il ne produit plus l'effet du bain chaud, mais plutôt celui d'un bain froid. Les bains chauds appliqués à ce degré de température ne relâchent ni n'affoiblissent pas, comme la plupart des malades et beaucoup de praticiens se l'imaginent, pourvu que le malade ne se couche pas après, et ne provoque pas ainsi la sueur. Ils produisent, au contraire, une certaine vigueur et un sentiment d'énergie et d'activité dans le système du corps, comme chacun peut s'en

s'en convaincre aisément en sortant du bain chaud bien ménagé, après un jour d'été très-chaud. On se sent plus léger, plus vigoureux; et d'abattu et accablé qu'on entroit dans le bain, on en sort restauré et actif. Mais il n'est pas de doute que l'excès dans ce moyen, comme dans tous les autres, peut devenir nuisible. La crainte qu'on a que l'usage des bains chauds dispose à prendre du froid, me paroît fondée en préjugé, parce qu'on est accoutumé souvent d'appeler bains chauds, ce qu'on devroit plutôt appeler bains froids. Les Turcs, les Russes, en sortant de leurs bains chauds, même de ceux de vapeur, ne sont pas exposés ou sujets à prendre du froid. La débilité, ou foiblesse, ou le relâchement, dont on entend tant de plaintes, ne sont pas dues aux bains chauds, mais bien parce que les malades se couvrent trop chaudement le corps après qu'ils sont sortis du bain, sur-tout avec des vestes de flanelle, ce qui occasionne une grande transpiration, laquelle affoiblit toujours le corps.

Outre l'effet des bains chauds à la surface du corps, il y en a un autre non moins remarquable, et également utile, qui résulte de l'absorption d'une quantité très-considérable

d'eau dans la masse du sang. C'est de cette vertu des vaisseaux absorbans du système lymphatique, que dépendent les effets non-seulement des divers bains médicamenteux, mais aussi de beaucoup d'autres applications externes à la surface du corps, qui produisent des effets très-prompts et très-surprenans, même jusqu'à la mort, dans le système du corps: l'application du quinquina, de l'alcool, du tabac, de l'opium, etc., etc. en fournissent des preuves évidentes, contre ce que quelques théorétiseurs ont affirmé contre l'absorption.

SECTION II.

Comme il y a plusieurs exemples de cas où le mercure manque de guérir, ou dans lesquels les malades ne peuvent en supporter l'usage sans s'exposer à des accidens fâcheux, on a cherché depuis long-temps un remède qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles du mercure, en eût tout le pouvoir et toutes les bonnes qualités. J'ai pris la peine d'analyser un grand nombre des arcanes qu'on vend pour cet objet, et qu'on annonce souvent comme de simples préparations végétales, et j'ai trouvé qu'ils ne sont, pour la plupart, autre

chose que quelqu'une des préparations mercurielles qu'on a pris soin de déguiser, tantôt avec une décoction de quelque végétal, tantôt avec un syrop.

On a proposé, comme propres à suppléer le mercure pour la guérison de la maladie syphilitique, plusieurs remèdes qui ont été employés pour cet effet avant qu'on se servît du mercure; et qui, suivant des témoignages dignes de foi, sont encore employés, même à présent, sans aucune addition de mercure, et avec le plus grand succès contre cette maladie, dans l'Amérique, tant méridionale que septentrionale. Ceux d'entre ces remèdes que j'ai vu employer pour le même objet en Europe, n'ont jamais produit l'effet desiré, du moins dans aucun des cas que j'ai eu l'occasion d'examiner : et je ne connois pas un seul exemple de vérole confirmée qui ait été guérie par aucun de ces remèdes seuls, de manière à pouvoir dire positivement que le mercure n'avoit point de part dans sa cure. Car, dans tous les cas semblables qui se sont présentés dans ma pratique, les malades avoient pris du mercure avant d'avoir eu recours à ces remèdes, ou ils avoient été obligés d'en faire usage quelque temps après; parce que

la syphilis n'ayant pas été radicalement guérie, elle avoit reparu lorsque le malade s'en croyoit totalement délivré par ces médicamens. C'est ce que j'ai observé à l'égard de la décoction du bois de *Guajacum officinale*, de l'écorce de *Laurus sassafras*, de la racine de *Smilax sarsaparilla*, ainsi que de l'opium, de l'alcali volatil, des lézards, de la gomme-résine de gayac et des différentes décoctions ou syrops végétaux qu'on a tant loués, tant recommandés en Angleterre, ainsi qu'en France. J'ai vu la décoction de gayac avec le *daphné mezereum*, une forte décoction de salsepareille, ou la poudre de salsepareille en grandes doses, l'opium à grandes doses, et différens autres remèdes et décoctions, guérir radicalement des maladies syphilitiques qui ont resisté au mercure employé à différentes reprises inutilement. Voilà tout ce que je puis dire avec certitude; mais je pense qu'on ne peut fonder ses espérances sur aucun d'eux seuls pour la guérison radicale de la vérole confirmée, sans l'usage précédent ou postérieur du mercure.

Outre les remèdes que je viens de citer, il y en a encore plusieurs autres qui sont dignes de notre attention, et qui méritent

certainement des épreuves plus exactes que celles qu'on a faites jusqu'ici pour en constater leurs vertus. Je parle de ceux qui sont recommandés par des savans en état de bien observer. Telle est la racine de *Lobelia syphilitica*, dont les habitans de l'Amérique septentrionale se servent pour guérir la maladie vénérienne aussi efficacement et aussi radicalement que nous pouvons le faire avec le mercure, selon les témoignages de *Kalm* et de *Bartram* (1). Ils prennent une poignée de cette racine fraîche, ou sèche, ce qui vaut mieux, à ce qu'on dit; ils la lavent et la font bouillir dans douze livres d'eau. Le malade boit chaque jour deux livres de cette décoction dans le commencement, si sa constitution peut la supporter, et il augmente la dose par degrés,

(1) Ce dernier auteur conseille de faire prendre au malade huit onces de la décoction de cette racine, trois fois par jour, l'estomac étant vuide, et d'augmenter la dose suivant les forces du malade, en lui faisant prendre des bains chauds dans le même temps, et le tenant à un régime convenable. Il faut prendre garde à ne pas employer la *Lobelia longiflora* au lieu de la *Lobelia syphilitica*, parce que la première est de nature beaucoup plus âcre que la dernière.

jusqu'à ce qu'il ne puisse plus soutenir la purgation qu'elle excite. Alors il en suspend l'usage pendant un jour ou deux, pour la reprendre, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il se trouve parfaitement bien : ce qui a lieu pour l'ordinaire en quinze jours. Lorsqu'il y a quelque affection extérieure, ils lavent avec cette même décoction les parties affectées. Si la maladie est très-opiniâtre, ils mêlent avec la *Lobelia* la racine de *Ranunculus abortivus*, mais en petite quantité, à cause de son acrimonie. Pour consolider les ulcères syphilitiques, ils les saupoudrent avec la racine sèche du *Geum rivale*. Ils guérissent aussi les ulcères profonds et putrides, en y appliquant la poudre de l'écorce intérieure du *Ceanothus americanus*.

On vante, dans l'Amérique méridionale et dans les Indes orientales, la décoction des bois de gayac, de sassafras, etc. comme un remède qui suffit seul pour guérir avec facilité la vérole la plus confirmée. Il se peut que ces bois guérissent les maladies syphilitiques entre les tropiques et dans les climats les plus chauds de notre globe; mais en Europe j'ai vu qu'ils nuisent quelquefois, et produisent des sueurs immodérées, des crachemens de sang, des

paralysies, etc. dans les tempéramens grêles et délicats; et je n'ai jamais vu un seul cas où ils ont opéré une guérison radicale.

On prétend que la formule suivante est employée avec beaucoup de succès dans le Brésil, en Portugal, et dans d'autres contrées, sous le nom de *decoctum Lusitanicum*, ou *tisane de Lisbonne*.

Prenez racines de salsepareille, santaux blanc et rouge, de chaque trois onces; réglisse, mezereum, de chaque une demi-once; bois de Rhodes, gayac, sassafras, de chaque une once; antimoine cru, cinq onces : versez sur ces drogues dix livres d'eau bouillante; faites infuser pendant vingt-quatre heures, et ensuite réduisez par l'ébullition à cinq livres. Passez et exprimez. La dose est depuis trois jusqu'à quatre livres par jour.

On en a dit autant à la Jamaïque de la décoction de l'*Euphorbia parvifolia*. On dit qu'à Guatimala et en Espagne on guérit les ulcères et les maladies syphilitiques de la peau avec les petits lézards, appelés *Anolis de terre*, dans l'Encyclopédie. Après avoir ôté la peau et les entrailles, et coupé la tête et la queue, on fait avaler un de ces lézards cru tous les matins, à jeûn.

Marsden, dans son histoire de Sumatra, nous informe que les Malayes, à Sumatra, se guérissent de la maladie syphilitique par une décoction de la racine du *Smilax China*; et il ajoute le fait curieux, que ce remède produit chez eux la salivation.

Bruce, dans son voyage en Abyssinie, dit que les maladies vénériennes sont très-communes dans le Sennaar, mais jamais assez mauvaises, ni dans l'un ni dans l'autre sexe, pour empêcher les mariages. Les sueurs et l'abstinence, dit-il, suffisent pour les guérir, quelqu'invétérées qu'elles soient. Au contraire, ajoute-t-il, (ce que mes lecteurs trouveront sans doute très-remarquable) le mercure ne les guérit point.

En Europe, on a vanté, comme j'ai observé dans la première section de ce chapitre, au commencement de l'apparition de la vérole, la décoction du bois de gayac, auquel on a donné, sans doute pour cette raison, le nom de *Lignum sanctum;* et le fameux *Hutten*, le véritable martyr de cette maladie, dit s'en être guéri radicalement avec cette décoction. *Voy.* PHARM. SYPH.

On dit que toutes les parties de cet arbre sont douées des mêmes vertus que le bois,

telles que la gomme-résine, qui en distille, les fleurs, les feuilles, etc.

La racine et l'écorce du *Laurus sassafras*, vantées au commencement comme possédant la même vertu que le gayac, n'ont point soutenu cette réputation en Europe. Mais les vertus médicamenteuses de la racine du *Smilax sarsaparilla*, quoique presque sans odeur ni saveur, ont été confirmées par les premiers médecins de ce siècle : on ne la donne cependant jamais seule; mais conjointement avec le mercure ou après l'usage infructueux de ce remède. On l'administre en décoction ou en poudre de deux drachmes, trois ou quatre fois par jour. Quelquefois on en fait une tisanne composée, en y ajoutant l'écorce des racines de *Daphne mezereum*, ou *Daphne laureola*. On a trouvé ces dernières plantes très-efficaces, sur-tout dans les maladies syphilitiques invétérées, où les os paroissent affectés. *Voy.* PH. SYPH., où j'ai inséré plusieurs autres décoctions, composées de salsepareille et autres végétaux, recommandés par différens auteurs.

J'ai vu un malade à Londres, qui, étant affecté des ulcères syphilitiques rebelles au mercure, fut guéri, comme on m'avoit assuré, par le moyen suivant : On a fait mettre une

livre de salsepareille dans un fourneau, pour la torreffier, et après avoir divisé cette poudre en trois portions, l'on ordonnoit au malade d'en avaler une chaque jour. La personne qui m'a communiqué ce fait, disoit qu'on avoit guéri plusieurs malades dans des circonstances semblables, par le moyen de ce remède.

On a recommandé, il y a quelques années, dans les ulcères de la gorge et autres maladies syphilitiques opiniâtres au mercure, l'extrait de *Saponaria officinalis;* on en donne une demi-once en pillules, ou dissoute dans deux ou trois livres d'eau pour l'usage interne, et on dissout la même dose dans une livre d'eau, avec laquelle on fait gargariser le malade huit à dix fois par jour.

Le docteur *Byornlund* a recommandé, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm pour l'année 1784, la décoction de l'écorce du *Prunus padus*, comme très-efficace dans plusieurs maladies syphilitiques invétérées, principalemeut en y joignant l'usage du mercure. — Le même auteur a trouvé l'infusion du *Ledum palustre* très-utile dans plusieurs maladies cutanées, regardées comme lépreuses. D'autres écrivains ont recommandés, dans les maladies syphilitiques opiniâtres, l'usage d'une

décoction des tiges de la douce-amère (*Solanum dulcamara*).

J'ai fait mention, dans la première section de ce chapitre, des expériences et des effets de l'*opium*, observés par le docteur Nooth, et j'ajoute ici qu'on s'est servi avec succès du même remède, dissout dans l'eau ou dans l'alcool, appliqué extérieurement. On a recommandé depuis, probablement dans le même but, l'extrait du *Conium maculatum* à l'extérieur et à l'intérieur, en grandes doses. On a donné quelquefois, dans des cas désespérés, l'extrait de la ciguë avec le soufre d'antimoine, de chacun quinze grains par jour.

Le docteur *Peyrilhe* a proposé, il y a quelques années, l'usage interne de l'alkali volatil pour guérir, en préférence au mercure, les maladies syphilitiques. C'est ce sel qui entre, à une dose très-considérable, dans le syrop qu'on vend sous le nom de *syrop végétal de Velnos*. On a trouvé à Londres, dans quelques ulcères très-opiniâtres, où on avoit tenté en vain le mercure et plusieurs autres remèdes très-vantés, un excellent effet de l'usage interne du carbonate de potasse liquide, de vingt à trente gouttes par jour.

Le docteur *Winterl*, professeur en botanique

à Bude, en Hongrie, a découvert, il y a qnelques années, que les habitans des confins de la Turquie font usage d'une décoction de la racine d'*Astragalus exscapus* dans tous les degrés des diverses maladies syphilitiques, avec beaucoup de succès, comme d'un remède domestique. Le docteur *Quarin*, de Vienne, a préparé une décoction avec une demi-once de cette racine dans une livre et demie d'eau, qu'il a fait réduire, par l'ébullition, à une livre. Il l'a fait prendre tiède, matin et soir. Il a essayé cette décoction dans quatre cas, et il écrit qu'il a réussi dans chacun, sans l'usage d'aucun autre remède. Le premier malade étoit une femme attaquée de douleurs vagues et de tophus ulcérés (*Arthritide et tophis exulceratis laborans.*) Elle fut guérie en quatre semaines. La première semaine cette décoction produisit six ou sept selles par jour; les trois semaines suivantes, les selles furent moins fréquentes; mais les urines et les sueurs augmentèrent. Le second étoit aussi une femme affectée de plusieurs tophus; elle fut guérie en cinq semaines. Le troisième malade étoit attaqué de dartres et d'ulcères syphilitiques, et de douleurs rhumatiques; il fut guérit en six semaines, et de

la même manière, c'est-à-dire, qu'il eut d'abord la diarrhée, et qu'ensuite les urines et les sueurs augmentèrent. Le quatrième étoit un jeune homme attaqué de deux bubons très-gros et très-durs; il fut guéri en trois semaines, par des sueurs et de grandes évacuations d'urine, mais sans diarrhée. Ce remède paroît devoir être une des meilleures acquisitions pour la médecine, si ses effets se confirment par des expériences nouvelles.

Je me suis servi avec succès, dans beaucoup de circonstances où le mercure a manqué de produire l'effet desiré, de l'écorce verte des noix du *juglans regia* en décoction et en extrait. On vient de publier que ce médicament est le principal ingrédient de la fameuse décoction du docteur *Paullini*, mort depuis peu en Carniolie.

Le Syrop de Cuisinier, dont on a fait beaucoup d'usage à Paris pendant quelque temps, se prepare de la manière suivante : Prenez trente onces de salsepareille; faites-les infuser pendant vingt-quatre heures dans vingt-deux livres et demie d'eau de fontaine; faites-les réduire ensuite, par l'ébullition, à sept livres et demie; répétez trois fois cette opération, ayant toujours attention de décanter à chaque

fois les sept livres et demie d'eau, et d'en ajouter de nouvelle. Faites bouillir de nouveau ces trois eaux ou décoctions réunies, ajoutant fleurs de bourache, de roses blanches, de séné et d'anis, de chaque deux gros, jusqu'à diminution de moitié. Ayant coulé cette décoction, ajoutez-y deux livres de sucre et autant de miel; faites, selon l'art, un syrop qui servira pour neuf jours, chaque neuvième du total étant séparé en trois prises, que le malade prendra à sept et à dix heures du matin, et à cinq heures du soir. Il est avantageux que le malade boive aussi chaque jour, s'il est possible, six livres d'eau, dans laquelle on aura fait bouillir six drachmes de salsepareille, ce qui fera sa boisson journalière. Pendant les neuf jours employés à l'usage du syrop, le malade restera dans son lit; il continuera pendant trente-un autres jours l'usage de la tisanne de salsepareille; il pourra sortir, s'il fait beau, ayant soin de rentrer chez lui avant le coucher du soleil. Pendant les quarante jours, le malade ne mangera à dîner qu'une soupe de riz, avec du poulet ou du veau rôti, sans sel ni poivre : le soupé sera de même. Ce remède opère par les sueurs, par les urines ou par les selles.

On a vanté enfin, sur-tout en France, depuis plusieurs années, une composition, sous le nom *du Rob anti-syphilitique de Laffecteur.* On a même prétendu, et des médecins de la faculté de Paris ont fait accréditer que ce remède guérit la vérole, dans tous ses degrés, sans mercure. Je ne veux point nier les faits attestés par des personnes respectables (1); mais de l'autre côté aussi je dois à la vérité de dire, que j'ai vu plusieurs cas où les malades, réduits par le régime sévère, pendant l'usage de ce Rob, sembloient être délivrés de leurs anciens maux syphilitiques, après avoir retourné à leur diète ordinaire, et après avoir repris leurs forces naturelles, étoient de nouveau affectés des symptômes syphilitiques qui reparoissoient tels qu'ils étoient auparavant. Beaucoup s'en trouvent guéris radicalement, après avoir fait usage auparavant d'un traitement mercuriel complet; mais je crois qu'il y en a peu de malades qui soient guéris radicalement par l'usage de ce remède seul, sans l'usage précédent du mercure. Il me paroît donc que l'*Arundo phragmites*,

(1) Voyez le rapport des commissaires de la Société de Médecine, sur le *Rob de Laffecteur.*

déjà recommandé en décoction par *Dales-champ*, comme un remède épuratif très-actif, et qui paroît être le principal ingrédient de ce Rob végétal, préparé à peu-près à la même manière que le syrop précédent, n'a pas plus de vertu pour guérir la vérole seul sans l'usage du mercure, que tous les autres végétaux, pompeusement vantés par tant de personnes. Le temps est la véritable pierre de touche de tous ces remèdes, que la crédulité souffrante d'un côté, et l'avarre empyrisme de l'autre, cherchent et réussissent quelquefois à accréditer pendant un certain temps. Ainsi, la postérité jugera mieux que nous les effets merveilleux du syrop de Velnos, de Swainson, de Laffecteur et de tant d'autres tisannes ou décoctions, si célèbres aujourd'hui.

On a encore recommandé, pour guérir la maladie syphilitique, les bains de vapeurs, naturels ou artificiels. En beaucoup d'endroits, en Italie sur-tout, on a une telle horreur contre le mercure (probablement due en partie à la tradition de ses effets pernicieux et sinistres, quand on a commencé à introduire l'usage de ce remède en Italie), que dans plusieurs endroits l'usage de ce remède contre la vérole est défendu, ou étoit encore au moins défendu par

par les gouvernemens il y a peu d'années, dans les hôpitaux; et il se trouve beaucoup de personnes à Naples, qui, affectées plus ou moins de la vérole depuis vingt ou trente ans, et n'osant pas faire usage du mercure, ou l'ayant employé inutilement, vont tous les ans régulièrement aux cavernes souterraines, situées près de Naples, et connues sous le nom de *Sudatorio di San-Germano*, où ils se trouvent assez soulagés jusqu'à la saison prochaine.

En Hongrie et en Pologne, les pauvres malades vérolés cherchent à se soulager, probablement d'après le même principe, en s'ensevelissant jusqu'à la tête dans le fumier, pendant plusieurs jours de suite : les Russes et les Turcs s'en soulagent dans leurs bains de vapeur. Dans les pays chauds, on ensevelit quelquefois les personnes dans le sable brûlant pour la maladie syphilitique, ainsi que pour plusieurs autres maux cutanés.

Il n'y a pas de doute que les bains de vapeur, administrés avec soin, ne contribueroient beaucoup, non-seulement à soulager les maux syphilitiques, mais accéléreroient la guérison et déracineroient plus sûrement les maladies syphilitiques invétérées, si on les

appliquoit d'une manière appropriée tous les trois ou quatre jours pendant l'usage du mercure ; peut-être préviendroit-on aussi, par cette méthode, les effets pernicieux que le mercure cause tant de fois dans le corps, après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique.

Il y a différentes manières d'administrer les bains de vapeur ; la suivante est une des meilleures pour les pays où l'usage des bains de vapeur n'est point connu, ou introduit en pratique générale :

On place le malade, déshabillé tout nu et couvert de deux ou trois couvertures de laine, sur un petit banc ou sur le bord d'un escabeau de bois, et non rempaillé. Sous ses pieds et sous la couverture on posera un vase quelconque, plutôt étroit, contenant à-peu-près deux ou trois onces d'alcool, qu'on allumera avec un morceau de papier. Le corps, la tête exceptée, étant lâchement couvert, comme je viens de le dire plus haut, sans cependant laisser de jour à l'air extérieur, le malade ne tardera pas à suer à grosses gouttes. L'assistant lui essuyera le visage lorsque la sueur y paroîtra abondante, et de temps en temps lui donnera une décoction de gayac,

salsepareille, de petit lait fait avec du vin blanc, ou du thé simplement avec du sucre; il regardera en même-temps, en levant doucement les couvertures, que le feu ne s'éteigne pas, et le malade écartera avec ses bras les couvertures du corps, afin que la chaleur et les vapeurs puissent venir et s'appliquer à toutes les parties de la surface du corps. Après que la liqueur est consumée par la flamme, il se fait essuyer promptement et se met dans un lit chauffé. — On peut appliquer ce moyen par tout et en toute saison de l'année, quand on veut, et il produit sans doute autant d'effet que le fameux *Sudatorio di San-Germano*, ou tout autre bain de vapeur qu'on puisse employer.

Mais c'est, comme je l'ai dit plus haut, encore un problème de savoir jusqu'à quel point tous ces remèdes agissent sans le concours du mercure. La vérole est certainement, en général, plus facile à guérir dans les climats chauds que dans les climats froids. Quant aux autres remèdes que nous voyons tous les jours annoncés par des empiriques ou de prétendus possesseurs de secrets, comme ne contenant point de mercure, et guérissant radicalement la maladie vénérienne, ne sont,

pour la plus grande partie, comme nous l'avons dit, que des préparations mercurielles déguisées ; et c'est, selon moi, un grand bonheur pour les malades quand ces remèdes ne leur sont qu'inutiles.

Il résulte des observations et remarques que je viens de faire, que les essais, les recherches et les efforts de tous les gens de l'art, depuis trois siècles pour trouver un remède anti-syphilitique qui possède toutes les vertus ou bonnes qualités des diverses préparations de mercure, sans produire aucun de ses effets dangereux ou mauvais, ont été jusqu'ici infructueux. Cependant, d'après ce que j'ai dit plus haut, chapitre X, sur la manière d'agir du mercure pour détruire le virus syphilitique, il paroît probable, et peut-être plus que probable, que nous touchons à l'époque de cette découverte précieuse. Si les effets heureux de l'oxigène se confirment, comme il paroît, ce sera aux découvertes des chimistes modernes, ce sera au développement des principes de la chimie pneumatique que le genre humain souffrant sera redevable de ce don inappréciable. — Il est consolant pour le médecin philosophe de voir que par-tout où l'homme est sujet à un fléau, la nature

mette dans la balance le remède le plus simple et le plus puissant, et donne à l'homme toujours actif dans les progrès de la perfectibilité, le génie nécessaire pour le découvrir. Il paroîtroit que l'homme le plus éclairé trouve dans sa raison le contrepoids de tous les maux moraux et physiques dont la nature semble l'accabler.

Je termine ce long chapitre, en observant qu'on doit regarder, et qu'on peut même fixer comme une règle générale, ce principe : qu'il n'y a aucune préparation mercurielle, ni aucun autre remède, qui convient toujours, et dans tous les cas de la maladie syphilitique ; et qu'il n'y a par conséquent aucun *remède anti-vénérien universel ;* et mon expérience, d'accord avec les observations des médecins les plus éclairés de l'Europe, me confirme de plus en plus cette vérité, que les différentes préparations de mercure doivent être adaptées au tempérament et à l'idiosyncrasie diverse du malade, aux modifications ou dégénérations de la maladie elle-même dans différens sujets, ainsi qu'aux différens états et aux complications variées de la vérole avec d'autres maladies.

CHAPITRE XII.

De la nouvelle Maladie syphilitique qui a paru depuis peu en Canada.

On a vu depuis peu en Canada, particulièrement à la baie de Saint-Paul, une espèce nouvelle de maladie vénérienne, à laquelle on a donné le nom de *mal de la baie de Saint-Paul.* Cette maladie a fait, en peu d'années, chez les Canadiens, des progrès aussi rapides que considérables. Les pères la transmettent à leurs enfans, et elle se communique par les alimens et par les boissons. Lorsqu'elle s'est déclarée dans une famille, il est rare qu'elle en épargne un seul individu. Le virus paroît pénétrer dans certains corps par le moyen de l'absorption, et y séjourner quelquefois des années entières, sans se manifester; enfin, le mal paroît, et développe, dans son troisième période, tous les accidens de la vérole. Souvent les malades traînent, jusqu'à un âge très-avancé, une déplorable existence; ils perdent successivement le nez

et les yeux, la partie molle du palais, et quelquefois même la partie inférieure du crâne. Les habitans appellent cette maladie *le mal anglais,* parce qu'ils prétendent que c'est d'eux qu'elle leur est venue. Cependant on la connoît en différens endroits sous d'autres dénominations : à la baie de Saint-Paul on l'appelle *maladie des éboulemens;* dans les environs de Boucherville, on lui donne le nom de *lusta cruo;* à Berthier et à Sorel, celui de *mal de chicot.* Dans plusieurs districts, on la désigne par les noms de *vilain mal, mauvais mal, gros mal;* et le peuple la nomme, dans les endroits où elle n'est connue que depuis peu, *la maladie allemande,* comme si elle y eût été apportée par les troupes allemandes. Cependant la dénomination la plus commune est celle de *mal anglais.*

En 1785, on trouva dans le Canada cinq mille huit cent personnes infectées de cette maladie, sans compter celles qui ne déclarèrent pas qu'elles en étoient atteintes; cependant elle étoit encore inconnue alors à tous les Indiens du voisinage.

Elle s'annonce, dès son invasion, par de petites pustules aux lèvres, à la langue, à l'intérieur de la bouche, et plus rarement aux

parties de la génération. Ces pustules sont d'une espèce corrosive et rongeante, et l'on a vu des enfans auxquels elles avoient presque détruit la langue. Elles ressemblent d'abord à de petites aphthes, remplies d'une humeur blanchâtre et puriforme. Cette humeur a une telle virulence, qu'elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades, ou qui boivent dans leur verre, ceux qui fument avec leur pipe. On a même observé qu'elle se communique par le linge, les vêtemens, etc.

Soit que ce virus ait été introduit dans quelques ulcères par la voie de l'absorption, ou qu'il se soit développé spontanément, et sans qu'il y ait eu aucune exulcération extérieure; il se manifeste par des dépôts considérables, ou par des douleurs nocturnes dans les os. Ces douleurs se calment quand les ulcères paroissent dans l'intérieur de la bouche ou à la surface des tégumens; mais ces symptômes sont fréquemment accompagnés d'engorgemens des glandes du cou, des aisselles, et même de véritables bubons inguinaux. Ces engorgemens s'enflamment et suppurent quelquefois; et dans certains cas, ils deviennent dures et indolens. Quelques malades ressentent aussi, dans différentes parties du corps, des

douleurs qui sont plus sensibles pendant la nuit, ou lorsqu'ils se livrent à de violens exercices du corps; et c'est ce qui arrive à l'époque que l'on peut regarder comme le second période de la maladie.

Pendant le troisième, il se forme sur différentes parties extérieures du corps des exulcérations du genre des dartres, qui occasionnent des démangeaisons considérables. Ces dartres ne sont pas permanentes; elles disparoissent quelquefois, pour se montrer de nouveau. Les os du nez, ceux du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains sont attaqués de carie; il s'y forme des tophus. Enfin, les maux de poitrine et la toux surviennent, l'appétit diminue; la vue, l'odorat et l'ouïe se perdent, et la chûte des cheveux est un des derniers accidens qui annoncent la fin prochaine du malade. Quelquefois tous les symptômes paroissent simultanément dès le commencement de la maladie.

Dans quelques cas, les malades traînent long-temps une vie assiégée de maux, et passent jusqu'à dix-huit et même dix-neuf ans dans ce déplorable état. Un malade qui avoit ainsi langui pendant douze ans, chargé

d'ulcères et de tumeurs osseuses, perdit en outre un de ses mollets.

Il est cependant certaines constitutions qui ne paroissent pas être aussi susceptibles de contracter cette maladie. On voit, en effet, des personnes qui résistent pendant plusieurs années; néanmoins, les deux sexes et tous les âges y sont, en général, également exposés.

Cette maladie est sur-tout contagieuse dans la seconde et troisième périodes.

On a vu des cas où elle est restée *latente* dans le corps pendant des années entières, sans se manifester par le moindre symptôme.

Le préjugé dominant est qu'elle n'attaque qu'une fois dans la vie, de même que la petite vérole; mais l'expérience dément cette opinion.

Chez quelques personnes, elle se termine par une gangrène mortelle, qui attaque les orteils. Le docteur *Bowman*, qui a fait connoître cette maladie, en a vu des exemples. Un jeune homme perdit aussi les deux pieds; un autre perdit une jambe, qui se détacha à l'articulation du genou. Tous deux cependant conservèrent la vie.

Ordinairement les accidens s'aggravent après quelques jours d'usage des remèdes ; mais ils disparoissent ensuite.

Les draps de lit, le linge et les autres meubles à l'usage des malades doivent être soigneusement lavés et lessivés, avant que d'autres personnes s'en servent.

C'est sur-tout par l'acte vénérien que le mal se communique, et l'on doit s'en abstenir pendant tout le traitement.

Parmi les personnes qui en sont infectées, les enfans sont en grand nombre ; mais le même médecin en a vu se rétablir sans remèdes. Et ce fait est prouvé par l'exemple d'un nommé John Simar, qui est actuellement âgé de dix-neuf ans : il a été attaqué de cette maladie dès son plus bas-âge ; il n'a jamais fait usage d'aucun remède, et sa mère discontinua même de l'allaiter, pendant qu'elle se faisoit traiter de la même affection. Il paroît que quelques enfans en ont été préservés par le traitement qu'avoient auparavant subi leurs mères, quoiqu'elles n'eussent point été radicalement guéries.

Il n'est aucun remède imaginable que l'ignorance, la superstition ou la nécessité n'aient

portés les Canadiens à essayer contre les ravages de ce fléau.

Les racines de patience et de bardane, la salsepareille, la sapinette de Canada, sont les remèdes qu'on emploie communément avec apparence de succès : on s'est sur-tout bien trouvé de la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin, appelé en anglais *Hemlock spruce*, (Pinus balsamea seu Canadensis). Le docteur *Bowman* a observé que ce végétal accéléroit beaucoup la guérison, quoiqu'il n'ait point vu qu'il en ait opéré de radicale sans le secours du mercure : il a aussi remarqué que cette écorce pouvoit être employée comme tonique, ainsi que le quinquina.

Sur les représentations du gouverneur *Hamilton*, on envoya d'Angleterre, en 1786, au Canada, six chirurgiens chargés de donner des secours gratuits aux malheureux habitans, particulièrement à ceux attaqués de ce mal affreux, et de s'appliquer à en prévenir les ravages, qui s'étendoient sur des familles entières.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette maladie, c'est qu'elle attaque rarement les parties de la génération, et qu'on peut la

contracter sans aucune co-habitation avec les personnes qui en sont infectées, et même sans attouchement immédiat.

Il me paroît d'autant plus important de fixer l'attention sur ces deux particularités, qu'elles tendent à éclaircir quelques passages des auteurs qui ont écrit les premiers sur la maladie syphilitique. Ils s'accordent à dire qu'elle s'annonçoit de la même manière que celle dont il est question ici, lorsqu'elle commença à paroître en Europe, et même quelques temps après; et beaucoup d'écrivains qui en ont parlé dans les vingt premières années qui ont suivi son apparition, ne font pas mention que les organes de la génération eussent été affectés dans cette maladie.

CHAPITRE XIII.

De la Maladie contagieuse connue en Écosse sous le nom de Siwin *ou* Sibbens.

D'APRÈS les informations les plus exactes que j'ai pu me procurer sur cette maladie, je la regarde comme une variété de la maladie syphilitique, parfaitement ressemblante dans sa manière de se propager, et dans ses symptômes à la maladie dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, et à la maladie syphilitique telle qu'elle s'est montrée au temps de son apparition en Europe, vers la fin du quinzième siècle.

Elle se propage spécialement en mangeant ou buvant dans les mêmes ustensiles ou vases dont se servent ceux qui en sont affectés, et par conséquent ses symptômes paroissent ordinairement dans la bouche et dans la gorge par des ulcères ressemblans parfaitement aux ulcères syphilitiques. Mais il ne manque pas d'exemples que l'infection se soit communiquée par les baisers ou par les mammelons

des nourrices qui ont des ulcères dans ces parties. Les habitans du pays sont persuadés que la maladie est aisément transmise des parens infectés au fœtus dans l'utérus, ainsi qu'aux enfans par les mammelons ulcérés, et même par le lait simple d'une nourrice infectée sans ulcères aux mammelles. Les ulcères de la bouche et de la gorge, quand les malades les laissent à eux-mêmes corrodent et détruisent bientôt le voile du palais, la luette et les amygdales, et gagnant fréquemment les os voisins, y produisent bientôt après la carie. Mais l'action du virus est loin de s'arrêter là, comme nous le voyons aujourd'hui généralement dans le reste de l'Europe; il gagne les os de la pommette; ensuite le visage même se couvre d'ulcères hideux et corrosifs, qui s'étendent jusqu'aux paupières. D'autres fois il paroît dans différentes parties du corps, mais sur-tout au visage, des taches de couleur de cuivre, qui se chargent bientôt de croûtes dartreuses; ou de tubercules dures et verruqueuses, accompagnées de douleurs et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. Mais ce qui caractérise sur-tout cette espèce de syphilis et la rapproche de la maladie syphilitique du quinzième siècle et à l'*épian*

ou yavvs *(voy. chap. suivant)*, ce sont des excroissances spongieuses ou fongueuses, qui viennent par-tout où il y a la moindre tache, écorchure ou ulcère à la peau ; et c'est de la ressemblance de ces excroissances avec le fruit d'un framboisier sauvage du pays, nommé, dans la langue celtique, *sivvin*, que les habitans ont donné le nom de *sivvin*, ou *sibben*, ou *sibbens* à cette maladie.

Une autre circonstance remarquable, c'est que les parties génitales sont rarement affectées de cette maladie, excepté quand elle a été négligée et qu'elle a fait, par la suite, de grand progrès. Comme ceux qui en sont atteints la cachent le plus long-temps possible, il n'est pas rare de la voir devenir funeste aux malades.

Tous ces symptômes dont nous venons de parler ne se guérissent par aucun autre moyen que par un traitement mercuriel complet.

Cette maladie étoit autrefois très-répandue en Ecosse, sur-tout dans les provinces appelées *Airshire* et *Gallovvay;* mais, par les soins de personnes éclairées et humaines, elle est devenue, depuis quelques années, beaucoup moins fréquente qu'elle n'étoit autrefois. Elle existe à présent principalement chez les gens

les

les plus pauvres et leurs enfans ; et comme cette classe est en même-temps la moins soigneuse de la propreté, et par conséquent très-souvent attaquée de la gale, plusieurs observateurs peu attentifs ont pris le *sibbens* pour la gale ou pour une complication de la maladie syphilitique avec la gale; mais ses symptômes caractéristiques la distinguent assez évidemment de toute autre maladie, quoiqu'elle se trouve effectivement souvent compliquée avec la gale. — Un de mes amis, qui a eu occasion de voir le *sibbens* fréquemment, m'a aussi assuré que, quoique l'infection fût communiquée généralement par les voies dont nous avons parlé plus haut, il y a, sur-tout à présent, des exemples fréquens de la propagation de la maladie par les parties génitales, qui, dans ce cas, en sont atteintes les premières. Ceux de mes lecteurs qui sont plus curieux, trouveront une description plus détaillée de cette maladie, donnée par *Gilchrist*, dans les *Physical et litterary essays of Edinburgh*, in-8°.

Il y a un cas curieux et instructif que je veux communiquer ici à mes lecteurs. Je soigne actuellement un malade qui est persuadé avoir gagné la vérole par la bouche, il y a quinze

ou vingt ans; et quoiqu'il ait arrêté ses progrès par l'usage du mercure, dont il s'est servi dès le commencement, et depuis, sous différentes formes, il n'en a jamais été guéri radicalement. Tel est, en effet, l'état de son corps, que le mercure, administré sous quelque forme que ce soit, n'a aucune action sur sa maladie. Le mal, arrêté en apparence, fait des progrès constans, quoique très-lents; la luette et les amygdales en sont en grande partie détruites, et il y a constamment plusieurs ulcères dans l'arrière bouche qui paroissent et disparoissent, et qui, affectant l'orifice des trompes d'Eustache, produisent une sensation très-désagréable dans les oreilles et à la tête. Mais le symptôme dont il se plaint le plus, est la sensation d'une douleur sourde et rongeante derrière le voile du palais, occupant, selon sa description, toute la base du crâne, accompagnée, de temps en temps, d'autres douleurs plus vives, qui semblent traverser le nez, les pommettes, les oreilles et la tête. Quand ces symptômes sont violens, il voit paroître en même-temps une rougeur particulière au gland et au prépuce, avec des douleurs piquantes; mais il n'y a ni écoulement, ni ulcère dans ces parties. Il

est quelquefois pendant des jours entiers sans mal-aise; mais après, les symptômes indiqués le tourmentent, pour ainsi dire, avec une nouvelle vigueur. Crainte de contracter une nouvelle infection, il n'a pas touché de femmes depuis plusieurs années, et il n'ose pas même risquer de leur baiser la bouche, ayant par ce seul air, plusieurs fois, depuis l'époque de sa maladie, senti une attaque violente des douleurs dans la gorge, etc.

Toutes les fois que je lui ai administré au commencement du mercure, selon son desir d'essayer une autre préparation de ce métal, il a trouvé, pendant deux ou trois jours, un soulagement; mais après ce temps, les symptômes empirent évidemment. En conséquence, je ne lui ai plus donné de mercure depuis plusieurs mois. J'ai essayé tous les autres moyens, desquels je pouvois espérer quelqu'effet : je suis parvenu à le soulager quelquefois pendant des semaines entières, mais sans le guérir; et il est encore dans le même état.

CHAPITRE XIV.

Sur la Maladie appelée Yavvs, Epian *ou* Pian.

Le nom africain *Yavvs*, ce qui veut dire *Framboise* (*Framboesia* des nosologistes), désigne une maladie dont le symptôme caractéristique consiste dans une éruption verruqueuse au visage ressemblante, à quelques égards, à une framboise (1).

Cette maladie, qui paroît être endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, est aussi aujourd'hui très-fréquente aux Isles ou Indes occidentales, et en Amérique méridionale, où on l'appelle *Pian* ou *Epian*; elle est moins fréquente dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, où elle attaque sur-tout les nègres.

Je ne trouve aucune trace de cette maladie

(1) J'ai fait remarquer dans le chapitre précédent, que le mot *sivvin* exprimoit la même chose dans la langue celtique.

dans les auteurs anciens, grecs ou latins, si ce n'est leur *Thymus;* mais je trouve une ressemblance frappante de cette maladie avec le *sivvin* et avec la maladie syphilitique, surtout en comparant ses symptômes avec ceux qui la caractérisoient quand elle commença à paroître en Europe vers la fin du quinzième siècle. C'est la raison qui m'a déterminé à en parler et à faire un chapitre particulier sur cette maladie, dans cette édition de mon ouvrage.

Nous voyons, d'après le témoignage de tous les auteurs contemporains de l'apparition de la vérole en Europe, qu'un symptôme caractéristique de cette maladie étoit les excroissances verruqueuses sur la peau, défigurant principalement le visage, qu'elles rendirent hideux par leur nombre, leur grosseur et la matière ichoreuse et fétide qui en découloit. Cette éruption se terminoit en desquammation, et quelquefois par des exulcérations horribles de la peau. Ce symptôme, qui a sans doute donné l'occasion de nommer la maladie syphilitique *vérole* en français, a heureusement disparu depuis en Europe.

Rien ne ressemble plus à cette éruption, ou excroissance cutanée, que le *yavvs*. Cette dernière maladie a encore cela particulièrement

de commun avec la vérole du quinzième siècle, que l'éruption du visage se propage peu-à-peu sur tout le corps du malade, et y produit, dans différens endroits, de mauvais ulcères, ou qu'elle attaque les os, causant des douleurs affreuses, des exostoses, des caries; d'autres fois le virus se jettant sur d'autres parties, produit des écoulemens abondans d'une matière puriforme ou ichoreuse des yeux, du nez, des oreilles : il est très-digne de remarque que cette maladie se communique très-aisément, et se laisse, en général, guérir radicalement en peu de temps par l'usage du mercure. Je demande à mes lecteurs de consulter eux-mêmes les auteurs contemporains à l'apparition de la maladie syphilitique, et ceux qui en ont écrit les premiers, dix ou vingt ans après, et de juger ensuite.

Cette maladie, ou plutôt ce symptôme caractéristique du *yavvs*, est très-souvent, et peut-être au commencement toujours, une maladie locale, et se laisse alors guérir par la simple application des topiques; ce qui paroît avoir induit en erreur plusieurs praticiens de mes amis, qui ayant vu cette maladie en Amérique, l'ont regardée comme une maladie locale, et différente de la maladie syphilitique.

Le *yaws* se communique par le contact avec une personne infectée ; et souvent par une espèce de mouches qui se mettent sur le visage du malade, en sucent le poison, et, se posant après sur le visage d'un homme sain, inoculent ce virus : la maladie se montre quelque temps après ; et je suis sûr qu'elle n'est alors que locale. C'est dans ces cas qu'elle se laisse guérir radicalement par de simples remèdes topiques; mais si cette éruption a duré quelque temps, si le virus a produit des ulcérations et pris racine, il paroît, comme le virus syphilitique, s'absorber dans la masse du sang, et déposé ou fixé dans quelque partie du corps, y produire des effets particuliers, et faire ce qu'on appelle *une maladie constitutionnelle*.

Ces éruptions hideuses, et ces excroissances verruqueuses, qui étoient un symptôme fréquent et général de la vérole pendant la première partie du seizième siècle, ne s'observent plus aujourd'hui ; elles ont disparu en Europe : je n'en ai pas rencontré un seul exemple dans ma pratique. Le seul cas, approchant de ce symptôme, que j'ai vu, étoit un Arménien dont la partie barbue du visage étoit parsemée d'une quantité prodigieuse de petites verrues ; mais elles étoient pedunculées,

pendantes, sans ulcération, sans desquammation, et sans autre altération de la peau.

Il paroît, d'après ces observations, que ce virus de yavvs, à l'instar des autres poisons ou acrimonies qui affectent le corps humain, peut être absorbé dans le système, y rester pendant plus ou moins de temps tranquille ou latent, et se manifester après par une grande oppression des forces, tristesse, mal de tête, cécité, paralysie, dyspepsie, asthme, douleurs vagues, etc., auxquelles succède quelquefois une fièvre plus ou moins forte, qui est alors accompagnée ou suivie de l'éruption cutanée et autres symptômes évidens du yavvs. Dans ces cas, on ne guérit jamais cette maladie radicalement que par l'usage du mercure; tandis que l'éruption originelle et locale du visage se laisse, en général, assez facilement guérir par l'application d'une dissolution du sulfate de cuivre.

Les bonnes observations sur plusieurs maladies des pays chauds, et notamment sur le yavvs, publiées dernièrement par le docteur *Locfler* (1), qui a vu cette maladie souvent en

(1) Beytræge zur arzneywissenschaft. I. Theil. Leipzig, 1791. *in*-8°.

Afrique et en Amérique, ne font que me confirmer dans tout ce que je viens d'avancer dans ce chapitre.

Ce que les différens auteurs ont écrit, que le *yavvs* n'attaque jamais deux fois le même homme, est conforme à ce que les Ecossois croient à l'égard de leur *sibbens*, et s'applique probablement à l'éruption verruqueuse de la peau, qui constitue le symptôme le plus évident de cette maladie; car ils ne nient pas qu'on puisse être affecté du yavvs sans qu'on ait cette éruption. D'un autre côté, comme tous les autres symptômes du yavvs peuvent exister plusieurs fois dans la vie, sans éruption, on doit l'appeller alors vérole.

Nous ne savons pas bien sûrement si le yavvs se gagne sans contact immédiat; mais on sait que la constitution en est affectée très-souvent, sans qu'il y ait le moindre mal aux parties génitales.

CHAPITRE XV.

De l'Eléphantiasis, ou Lèpre noire.

Il ne faut pas confondre cette maladie avec la tumeur des jambes monstrueuse, à laquelle on a aussi donné le nom d'Eléphantiasis ; ni avec la lèpre blanche des auteurs grecs. Gorræus, et après lui *Sauvages*, lui ont donné le nom de Lèpre noire ; mais le nom d'Eléphantiasis est le plus commun, et semble être le plus propre, parce qu'elle rend la peau semblable à celle de l'éléphant, inégale, âpre et rideuse, parsemée de beaucoup de tubercules et fissures. C'est la même maladie que les Grecs appelloient autrefois *Léontiasis*, probablement parce qu'elle donne au visage un air féroce comme celui du lion ; les Arabes l'appellent *Daül'asad*, ce qui signifie la même chose qu'Eléphantiasis ; mais plus fréquemment, ils l'appellent *Judhàm* ou *Juzàm*. Cette maladie étoit aussi, comme je l'ai remarqué dans l'introduction du premier volume de cet ouvrage, très-connue des Juifs ; car le Prophète

la caractérise on ne peut pas mieux, en disant : *Fuyez la personne affligée de la* JUDHAM *comme vous fuyeriez un lion.*

Comme vers la dernière période de cette maladie les articulations des extrémités en souffrent principalement, et tombent à la fin, *Hillary* lui a donné le nom de *Lèpre d'articulations;* et comme, vers la fin, tout le corps devient couvert d'ulcères, *Paulus Æginetа* l'a appelée *Ulcère universel.*

Cette maladie habite particulièrement les climats chauds : elle est rarement observée en Europe; mais elle est fréquente en Egypte et en Afrique, en général, d'où elle fut transportée probablement aux Indes occidentales. Elle est connue depuis très-long-temps dans l'Indostan sous le nom de *Khorah.* Les observateurs exacts et attentifs y ont rémarqué que le *Feu persan* de ce pays, (la maladie syphilitique, ou la vérole confirmée des Européens) finit très-souvent avec cette maladie, principalement s'il a été mal traité; quoiqu'ils soient persuadés que le khorah vient aussi quelquefois d'autres causes : telles que d'une diète mal-saine, des poissons et du lait, des médicamens provocatifs, ou de l'usage de la viande de veaux engraissés avec ce qu'ils appellent Balàwar.

Les premiers symptômes de cette terrible maladie, soit qu'elle vienne de la vérole invétérée, soit d'une autre cause, sont une atonie, ou un affoiblissement général du corps, une rougeur universelle de la peau, mais sur-tout au visage, la voix rauque, l'alopécie, une mauvaise odeur de la transpiration et de l'haleine, des panaris aux doigts des mains et des pieds; la peau se fend en bien des endroits, et se parsème de tubercules; les mains et les pieds deviennent peu-à-peu entièrement couverts d'ulcères corrosifs; les doigts tombent à la fin, et le malade périt misérablement. Le mot *Judhàm*, que les Arabes ont donné à cette maladie, exprime cette érosion, chûte ou perte des extrémités, qui a lieu dans la dernière période de la maladie. Cette affection non-seulement est très-contagieuse, mais les habitans de l'Indostan la croyent généralement non moins contagieuse que la rougeole, la petite vérole ou la peste; et également héréditaire de génération en génération.

Le mercure, loin de guérir cette affreuse maladie, quoiqu'elle soit la suite de la vérole, la rend pire. Les cathartiques doux, répétés avec l'usage externe des remèdes alcalins, guérissent quelquefois ce mal, mais rarement.

Les anciens médecins Brames possèdent l'art de guérir cette maladie infailliblement et radicalement. On assure que c'est par l'oxide blanc d'arsenic (1).

Je n'ai jamais vu cette maladie, telle qu'elle se montre dans les climats chauds, en Europe ; mais j'ai vu plusieurs cas de vérole invétérée et opiniâtre, accompagnés de symptômes plus ou moins approchans de cette terrible maladie : tels qu'inflammation et rougeur difforme des paupières, la chûte des cheveux, les panaris avec la suppuration et perte des ongles des pieds et des mains ; il y avoit aux extrémités inférieures une tumeur monstrueuse, couverte de croûtes dartreuses, et accompagnée de douleurs et violentes démangeaisons, qui restoient rebelles à toutes les preparations mercurielles.

(1) *Voy.* Asiatick Researches. Vol. II, *in*-4°. Calcutta.

CHAPITRE XVI.

Des Maladies syphilitiques compliquées.

La maladie syphilitique est quelquefois compliquée avec d'autres maladies, sur-tout avec les suivantes : 1°. avec le scorbut; 2°. avec les dartres, ou virus herpetique; 3°. avec la gale; 4°. avec la lèpre; 5°. avec la maladie scrofuleuse; 6°. avec le rhumatisme; 7°. avec la goutte; 8°. avec la fièvre tonique ou atonique; 9°. avec des affections nerveuses.

Quelques personnes ont supposé, comme j'ai dit plus haut, que la maladie appelée en Ecosse *Sibbens*, étoit une complication de la maladie syphilitique avec la gale; mais je crois qu'elle doit être rapportée au genre de syphilis, parce que les symptômes de cette maladie sont très-rapprochés de ceux de la nouvelle maladie syphilitique du Canada. *Voyez chap. XII.*

C'est sur-tout dans les maux syphilitiques compliqués que le génie et le jugement du

médecin sont de la plus grande conséquence. Ces cas exigent souvent beaucoup de courage et de persévérance ; quelquefois il faut un régime et une méthode mixtes ; d'autres fois, il est absolument nécessaire de porter des secours et de guérir même radicalement la maladie qui est compliquée avec la vérole, avant de toucher à cette dernière. Plus fréquemment encore, il convient d'avoir recours à une méthode alternative, c'est-à-dire, donner au commencement des remèdes pour la maladie la plus pressante, la plus dangereuse ; et après que l'on est parvenu à la dompter, d'administrer des remèdes pour l'autre. J'ai eu des cas où j'ai été obligé de donner premièrement le mercure, de le discontinuer après pour adopter un régime roborant ; et après quelque temps, de revenir sur l'usage du mercure, de le discontinuer encore, et de recommencer les fortifians, et ainsi alternativement trois, et même quatre fois, avant que le malade fût radicalement guéri.

La vérole, jointe au scorbut, exige l'usage du jus des plantes anti-scorbutiques, et souvent des remèdes et du régime fortifiant, avant d'employer du mercure. Ce dernier, administré

avant que le scorbut soit radicalement guéri, devient un poison pour les malades. L'oxigène promet d'être le remède souverain dans la syphilis compliquée avec le scorbut.

La syphilis, jointe à la lèpre, exige des bains chauds, la décoction d'écorce d'orme avec les antimoniaux, le *decoctum syphiliticum roborans*, ou d'après les observations d'*Odhelius* et de *Bjoernlund*, l'infusion du *ledum palustre*. *Voy.* Mémoires de l'Académie de Stockholm.

Les bains chauds, les bains de vapeurs et l'usage de la brosse douce, soulagent très-bien la maladie syphilitique compliquée avec le rhumatisme, lorsqu'on y joint la décoction des bois, sur-tout la décoction de gayac, avec le sulfure d'antimoine mercuriel d'Huxham.

Dans la syphilis combinée avec les scrophules, le mercure est dangereux, et devient même quelquefois funeste, quoiqu'en disent quelques écrivains modernes.

Les bains d'eau de mer, et l'usage intérieur de cette eau, sont propres pour guérir les scrophules; ou plutôt, selon les observations du professeur *Fourcroy*, au lieu de l'usage interne de l'eau de mer, le *muriate de chaux*, donné

donné depuis six grains jusqu'à une drachme par jour, dissous dans de l'eau; et pour l'usage externe, une solution saturée de ce même remède dans de l'eau. On a vu réussir, dans quelques cas, la ciguë, unie avec le quinquina. Feu le docteur *Crawford*, à Londres, a trouvé le *muriate de baryte* très-efficace dans les maux scrophuleux.

Lorsque les malades ne peuvent aisément se procurer les bains de mer, on peut préparer une eau artificielle, exactement semblable à l'eau de mer naturelle, en faisant dissoudre, sur dix livres d'eau douce, deux onces et quatre cent trente-trois grains de muriate de soude (sel commun), trois cent quatre-vingt grains de muriate de magnésie, et quarante-cinq grains de sulfate de chaux.

Le virus syphilitique compliqué avec celui qu'on appelle herpetique, paroît d'après les dernières expériences du citoyen *Alyon*, céder assez aisément aux préparations oxigénées administrées à l'intérieur et l'extérieur.

La syphilis combinée avec les douleurs rhumatismales, exigent des sudorifiques puissans, tels que la poudre de *Dover*, (voy. PH. SYPH.) les préparations antimonielles, la teinture de Gayac, les vesicatoires, les bains chauds, etc.

Dans les personnes sujettes à la goutte et affligées de la vérole, il faut être très-prudent et circonspect sur l'usage du mercure.

Les praticiens les plus célèbres ont observés que les personnes des deux sexes, quand elles tombent malades d'une fièvre inflammatoire ou atonique (maligne), pendant qu'elles se trouvent affligées de gonorrhées ou d'ulcères aux parties génitales, meurent très-souvent d'une gangrène de ces parties.

La guérison de la vérole compliquée avec des affections qu'on appelle nerveuses, ou avec un grand dégré d'irritabilité du système entier du corps, ou des parties ulcérées, exige de la part du médecin des connoissances profondes de l'économie animale. Le mercure ainsi que l'oxigène sont nuisibles à ces malades; il faut corriger cette irritabilité maladive, il faut peut-être, si je puis m'exprimer ainsi, desoxider le corps du malade, avant de tenter ou risquer d'administrer les préparations mercurielles ou oxigénées. — Voy. chap. XIX.

Je ne puis déterminer, faute d'observations suffisantes, si l'on doit mettre au nombre des maladies syphilitiques *le Mal de Siam*, endémique dans l'Amérique méridionale, décrite par *Pison*, dans son *Histoire naturelle de l'Inde*. Je n'en puis dire davantage de la *Variolæ Amboinensis*, ni d'une autre maladie presque semblable à cette dernière, décrite depuis peu par le docteur *Schotte*, à laquelle sont sujets les nègres de Sénégambie.

CHAPITRE XVII.

Des Maladies syphilitiques déguisées.

Il est des sujets qui, ayant été précédemment affectés de maladies syphilitiques dont ils ont paru guéris pendant des mois, et même quelquefois des années entières, s'amaigrissent ensuite, commencent à tousser, et sont attaqués d'une fièvre hectique et d'autres symptômes qui accompagnent la consomption des poumons, ou phthysie pulmonaire. On attribue pour l'ordinaire ces affections à d'autres causes, et l'on prescrit des remèdes qui n'ont communément aucun succès. Ces maladies proviennent souvent du virus syphilitique caché dans le corps; quelquefois aussi elles sont dûes à l'usage peu convenable du mercure, ou à ses préparations très-âcres, spécialement au muriate oxigéné de mercure. J'ai vu plusieurs exemples de fièvres lentes, accompagnées de toux, et quelquefois avec une expectoration puriforme, qui devoient leur origine au virus syphilitique, sans que celui-ci produisit aucun

autre symptôme de la vérole. *Brambilla* rapporte, dans son *Traité sur le Phlegmon*, un exemple si frappant en ce genre, que je crois devoir le transcrire ici.....
« On ordonna, dit-il, un électuaire pour un » phthysique qui étoit dans une situation dé- » sespérée. Par une méprise d'apothicaire, » l'électuaire fut donné à un malade vénérien » pour s'en frotter, et le phthysique reçut » l'onguent mercuriel au lieu de l'électuaire, » pour le prendre à l'intérieur. Celui-ci ne » se doutant pas du quiproquo, prit de cet » onguent environ la grosseur d'une noix » muscade, deux à trois fois par jour, et il » fut radicalement guéri de sa maladie, à la » grande surprise du médecin, qui apprit » ensuite par hasard de l'apothicaire comment » la chose s'étoit faite ». Ce *quiproquo* fut certainement très heureux pour le phthysique; et quoiqu'on puisse encore douter si cette phthysie provenoit d'une cause syphilitique, il est du moins certain qu'elle fut guérie par le mercure.

Cette observation est très-intéressante à deux égards : 1°. parce qu'elle nous instruit qu'il y a des espèces de consomption qui se laissent guérir par le mercure; 2°. elle montre

que l'oxide gris de mercure, administré en forme d'onguent à l'intérieur, produit le même effet dans la masse du sang que les autres préparations ou compositions mercurielles.

Werlhof dit avoir observé des fièvres intermittentes produites par le virus syphilitique, ou compliquées avec la syphilis. Peut-être quelques-unes des fièvres que *Lyson* a guéri avec le muriate de mercure étoient-elles de ce genre. *Stoll* a aussi observé une fièvre quotidienne qui résista au quinquina, et qui fut promptement guérie par le mercure. Cependant il ne faut pas se tromper, et conclure que toutes ces fièvres participoient de la nature syphilitique, parce qu'elles cédoient au mercure ; car des praticiens attentifs et éclairés ont observé depuis peu, en Angleterre, que les fièvres intermittentes les plus opiniâtres dans lesquelles on avoit employé le meilleur quinquina sans succès, se laissent très-souvent assez facilement guérir par ce même remède, après avoir administré au malade, pendant quelques jours, le muriate de mercure, ou le muriate oxigéné de mercure; et cela dans des cas où on n'avoit pas eu la moindre raison de soupçonner le virus syphilitique caché.

J'ai eu occasion de vérifier plusieurs fois cette observation importante dans ma pratique.

Les effets des préparations mercurielles, dans ces cas, paroissent provenir de l'action puissante que le mercure (ou plutôt l'oxigène combiné avec le mercure) a sur le système biliaire, d'après les observations bien constatées faites dans les pays chauds par plusieurs médecins éclairés. — Mais il faut bien se garder de donner, dans aucun cas, le mercure combiné avec le quinquina, comme plusieurs auteurs l'ont conseillé mal-à-propos, parce que ces deux remèdes, comme je l'ai dit ailleurs, administrés ensemble, se détruisent l'un l'autre.

Les douleurs vagues, qu'on appele communément rhumatiques, les maux de tête violens et les douleurs dans les ligamens et les os proviennent quelquefois d'une source syphilitique; mais plus souvent peut-être elles sont les effets du mercure administré imprudemment. Dans le premier cas, il faut un traitement mercuriel; dans le second, les remèdes les plus efficaces sont l'écorce de la racine du *Daphne mezereum*, ou les tiges du *Solanum dulcamara* en décoction, le *decoctum syphiliticum roborans*, le sulfure d'antimoine, ou le sulfure d'antimoine mercuriel

(*æthiops antimonialis* HUXHAMI), ou l'hydrosulfure d'antimoine combiné avec le mercure, administrés conjointement avec les bains chauds et les frictions générales du corps.

A l'égard des douleurs vagues et quelquefois alternatives aux parties génitales et aux environs, j'ai développé leurs causes et leur traitement, V. I, p. 310, et V. II, p. 10 et suiv.

Pour les ulcères d'une nature douteuse, voy. chap. V et X V. I; et chap. III, V. II.

C'est dans la plupart des maladies syphilitiques déguisées que l'oxigène pourra être employé, comme une ressource nouvelle de l'art, avec le plus grand succès; ou selon les circonstances, les eaux minerales ferrugineuses, ou autres préparations du fer.

CHAPITRE XVIII.

Pourquoi certaines affections syphilitiques ne cèdent pas au Mercure.

Quoiqu'il y ait peu de praticiens qui n'aient vu de fréquens exemples de maladies syphilitiques qui résistent au mercure, et que nous voyons à peine un écrivain d'importance qui n'en fasse pas mention, aucun d'eux n'a cependant, à ma connoissance, fait de recherches exactes, ni un exposé suffisant de ces causes, bien loin d'indiquer les moyens de les guérir. C'est ce qui m'a engagé à examiner ce sujet avec attention, et à exposer ici les résultats de mes recherches.

Comme il y a quelques espèces de fièvres intermittentes qui semblent résister au pouvoir du quinquina, de même il y a des maladies syphilitiques qui paroissent résister et qui résistent effectivement à celui du mercure. On voit sur-tout fréquemment des ulcères des parties génitales et de la gorge, des éruptions cutanées, des condylômes ou autres excroissances,

des exostoses, etc. dans différentes parties du corps, qui éludent l'action du mercure le plus habilement administré. Il est souvent très-difficile de déterminer avec précision les causes de cette incurabilité réelle ou apparente. Les suivantes me paroissent être les principales :

1°. La nature des préparations mercurielles employées.

2°. La dose et la manière d'administrer le mercure.

3°. La constitution, ou l'état actuel de santé; et la disposition particulière ou idiosyncrasie du malade.

4°. Les maladies syphilitiques dont il a été précédemment attaqué.

5°. Le régime pendant le traitement mercuriel.

6°. Les fautes dans la conduite morale du malade, ainsi que celles du médecin.

7°. La nature de la maladie même méconnue ou compliquée.

Depuis l'usage de l'onguent mercuriel en frictions, ce qui est la première et l'unique méthode qu'on ait employée dans le seizième siècle, on a découvert et essayé plusieurs

autres préparations mercurielles à l'intérieur et à l'extérieur, tant pour guérir les maladies syphilitiques qui ne cédoient pas aux frictions que dans la vue d'opérer la guérison d'une manière plus prompte ou moins incommode. Je me dispenserai de faire ici des réflexions sur la préférence que quelques-unes de ces méthodes peuvent prétendre sur les autres. J'ai amplement discuté, dans plusieurs chapitres précédens, la nature des diverses préparations mercurielles, ainsi que la manière de les administrer. Je me bornerai donc uniquement ici à examiner pourquoi les frictions mercurielles, ainsi que les préparations du mercure, sont quelquefois sans effet contre certaines affections syphilitiques.

J'ai vu un nombre de personnes attaquées de gonorrhées invétérées, d'ulcères phagédeniques aux parties génitales, de gonflemens douloureux et caries aux os, d'éruptions cutanées, d'exulcérations au nez, à la gorge, etc. d'excroissances condylomateuses ou verruqueuses en différentes parties du corps, etc., qui sembloient résister obstinément au pouvoir du mercure; et ces symptômes, bien loin d'être dissipés après une salivation copieuse et

soutenue, étoient plutôt augmentés par cette évacuation ; ou s'ils étoient guéris, ils reparoissoient souvent peu de temps après.

Après un examen très-attentif, j'ai trouvé qu'il falloit chercher très-souvent dans le remède même les causes de cette difficulté, et qu'elles consistoient en ce que, 1°. le mercure étoit mal préparé ou mal indiqué pour guérir la maladie ; 2°. il n'étoit pas donné en suffisante quantité, ou continué pendant assez long-temps ; 3°. il étoit administré en trop grande quantité ou mal-à-propos, et par cette raison, il excitoit la salivation, les sueurs ou le dévoiement, sans détruire le virus syphilitique ; ou enfin, 4°. il étoit mêlé avec d'autres substances propres à détruire son efficacité.

Le grand point dans le traitement de la maladie syphilitique par le mercure étant d'introduire dans l'économie la quantité de ce corps nécessaire pour déraciner totalement le virus syphilitique ; et le meilleur moyen pour produire cet effet, paroissant être d'introduire dans le système du corps, la plus grande quantité de mercure possible, sans exciter en même-temps l'action des différens excrétoires, ou en les excitant le moins possible, il est évident que des remèdes mercuriels mal-

adroitement ou négligemment préparés, doivent avoir de très-mauvais effets. Cela arrive, par exemple, lorsqu'on a combiné le mercure avec du soufre ordinaire ou avec l'hydrosulfure d'antimoine, et lorsqu'on donne au malade l'éthiops minéral, l'éthiops antimonial, le cinnabre, les pillules ou poudres de Plummer, etc.; lorsqu'on a trituré le mercure coulant avec des substances incapables de le tenir suspendu, telle que la solution de mercure dans la gomme arabique, employée en mixture, qui est toujours un mauvais remède, parce que le mercure ne reste jamais suspendu dans le mucilage que pendant un temps très-court; et parce qu'étant exposée par négligence aux rayons du soleil, la plus grande partie de l'oxide mercuriel se réduit à son état métallique, et tombe au fond du vase. Il en est de même lorsqu'on n'a pas trituré le mercure avec les différentes substances assez long-temps ou avec assez de soin pour le changer en un parfait oxide; ses effets alors ne peuvent être que très-incertains. Il y a enfin la même incertitude lorsqu'on ordonne le mercure avec le quinquina ou autres remèdes astringens, qui se décomposent reciproquement; ou lorsqu'on prescrit quelque sel

ou quelqu'oxide mercuriel, sous la forme de bols, de pillules, etc., et que l'apothicaire n'a pas eu un soin particulier en faisant la composition. Une pillule peut contenir trois grains et plus de mercure ; une autre, n'en contenir qu'un grain, et peut-être pas du tout. Alors la dernière ne produira aucun effet, tandis que la première produira peut-être des tranchées, la diarrhée et d'autres effets violens.

Il y aura la même incertitude sur la quantité de mercure introduite dans le corps, si les frictions sont faites avec trop de force ou avec négligence ; c'est ce qui arrive surtout chez les femmes. Elles font très-exactement les cinq ou six premières frictions ; mais bientôt elles se fatiguent, et les font sans précaution, dès que les symptômes de la maladie disparoissent. Cet inconvénient se retrouve encore lorsque les frictions sont faites par une autre personne que par le malade, et avec la main nue. En outre, si l'onguent est rance, ou qu'il y entre de la térébenthine, il irritera la peau et y produira une espèce d'inflammation érysipélateuse, des pustules, etc. et empêchera l'absorption du mercure, ou la continuation des frictions. Dans tous ces cas,

il paroît souvent surprenant que le malade ne ressent que peu ou point de soulagement, malgré la longueur du temps et la quantité d'onguent mercuriel qu'on a employé; tandis qu'avec plus d'attention, on trouveroit qu'il n'est entré peut-être dans le corps qu'une très-petite portion de mercure.

Comme on peut être trompé en croyant avoir donné une quantité suffisante de mercure, parce qu'on en a employé de grandes doses, continuées pendant long-temps, et que cependant il n'entre souvent dans la masse du sang qu'une trop petite quantité de ce minéral, on peut aussi tomber dans l'erreur opposée, en surchargeant la constitution d'une trop grande quantité de quelque préparation douce, ou d'un sel ou d'un oxide âcre du mercure, qui ne convient pas au malade, ou qui produit de effets violens.

Nous pouvons remarquer ici qu'une préparation mercurielle est toujours mal adaptée à son objet, toutes les fois qu'elle est incapable d'entrer dans l'économie, ou qu'après avoir pénétré dans la circulation, elle s'écoule par la salivation, les sueurs ou les urines, avant d'avoir produit l'effet desiré sur le virus; et c'est une erreur de croire qu'au moyen de

la salivation, tout le virus soit toujours évacué, et que par conséquent la maladie soit radicalement guérie; car c'est précisément le contraire. Il est vrai que lorsqu'on fait saliver un malade, il trouve souvent que tous les symptômes disparoissent, et il est induit à se croire guéri. Mais souvent au bout de quelques mois, ou même de peu de semaines, ses maux reparoissent avec plus de violence. Je ne nie cependant pas que la maladie syphilitique, sur-tout si elle est légère, ne puisse être radicalement guérie par cette méthode; mais je soutiens, d'après des observations réitérées dans la pratique particulière, aussi bien que dans celle des hôpitaux, que le praticien ne peut jamais être certain d'une guérison réelle dans ce cas; et que par conséquent la salivation n'opère que des cures douteuses, et souvent tout-à-fait manquées.

La principale remarque qu'il y ait à faire ici, est que pour être assuré de bien guérir ses malades, tout praticien qui a leur santé à cœur, et qui n'administre pas des remèdes au hasard, ne doit jamais faire usage d'aucune préparation ou composition mercurielle qu'il n'ait pas préparée lui-même, ou du moins pris soin de faire préparer sous ses yeux ou

par quelque personne dont il connoisse l'exactitude et l'intégrité. Les inconvéniens fréquens que j'ai éprouvés moi-même à cet égard, et que j'ai vu arriver aux autres, m'ont rendu scrupuleusement exact sur ce point.

On ne doit jamais donner des préparations mercurielles âcres lorsqu'on peut opérer la guérison par des moyens plus doux. Les terribles effets que produisent ces drogues, surtout le sublimé corrosif, le turbith minéral, etc. et dont j'ai plus d'une fois été témoin, m'obligent d'insister plus particulièrement sur ce précepte. Les effets constans de ces compositions âcres, sur-tout dans les personnes de complexion délicate, sont des douleurs à l'estomac et aux intestins, la perte de l'appérit, des tranchées violentes, des diarrhées, et quelquefois des coliques dangereuses; dans d'autres cas, elles excitent des crachemens de sang, des convulsions, des fièvres nerveuses, et d'autres maux plus funestes que ceux qu'elles étoient destinées à détruire; ou bien elles excitent des sueurs immodérées, de grandes évacuations de salive, ou des ulcères corrosifs à la bouche, qui empêchent qu'on en continue l'usage assez long-temps pour completter la cure. Si on les administre quelquefois,

quelquefois, comme cela peut de temps en temps être nécessaire, dans des affections syphilitiques de la peau ou des os, on doit examiner avec soin la complexion du malade; et si elle ne s'y oppose pas, il faut toujours commencer par de très-petites doses, afin d'éviter les accidens dont je viens de faire mention, et particulièrement la diarrhée: car lorsqu'elle s'établit, le mercure, au lieu d'entrer dans la masse des humeurs, est entraîné dehors par les selles, et tourmente ainsi mal-à-propos le malade, sans lui procurer aucun soulagement. Il faut donc apporter toujours la plus grande attention dans le choix, dans la dose et dans l'administration des préparations mercurielles; appliquer, dans chaque cas, celle qui paroît s'accorder le mieux avec le tempérament du malade; ne jamais insister obstinément sur l'usage ou sur la dose d'une préparation qui excite de mauvais symptômes dans le corps, et ne pas suivre l'exemple de ces charlatans, dont les connoissances se bornent à un arcane, qu'ils donnent indistinctement à tous leurs malades, dans toutes les espèces de syphilis, et qui prononcent qu'ils sont guéris dès que les symptômes de

la maladie ont disparu : assertion à laquelle on ajoute foi d'autant plus facilement, que la plupart des jeunes gens n'aiment pas à être renfermés ou gênés pendant un temps un peu long. Aussi, pour un malade qu'ils peuvent guérir de temps à autre, ruinent-ils la constitution d'un plus grand nombre, et rendent-ils communément la maladie plus opiniâtre et plus rebelle dans la suite. En effet, le virus demeure assoupi pendant des semaines, des mois, et même quelquefois des années ; mais enfin il éclâte avec plus de fureur, et produit des symptômes et des maladies, dont on peut à peine deviner la nature, sur-tout chez les personnes du sexe, et qui, dans cet état, éludent souvent tous les efforts de l'art ; car plus les maladies syphilitiques sont anciennes, plus elles résistent au pouvoir spécifique du mercure.

La troisième et la quatrième cause qui empêchent souvent le mercure de guérir la vérole, tiennent à la constitution et à l'état de santé actuel du malade, qui lui est naturel, ou qu'il a acquis par l'usage du mercure dans les maladies syphilitiques dont il a été précédemment affecté. La nature coopère facilement avec le mercure dans certaines constitutions ;

au lieu que dans d'autres, elle n'agit que peu ou lentement, et avec difficulté. Il faut, quelquefois dans ces cas, pour le rendre actif, l'application journalière de l'électricité; d'autres fois il faut l'administrer avec de l'opium; et dans de certaines circonstances, peut-être l'usage combiné de l'une et de l'autre. On a besoin quelquefois d'affoiblir les constitutions fortes et pléthoriques par la saignée, les purgatifs et la diète; tandis que les tempéramens foibles et irritables exigent des remèdes et un régime fortifians, afin de pouvoir administrer avec sûreté un traitement mercuriel. Les femmes grosses et les enfans affectés de maladies syphilitiques ne supportent pas le mercure sans des précautions particulières. On rencontre des malades qui ne peuvent supporter les frictions mercurielles, soit à cause d'une irritabilité particulière de la peau, soit parce qu'elles produisent des effets désagréables sur le corps, comme des coliques, la diarrhée, etc.; tandis que ces malades supportent beaucoup mieux l'usage des préparations mercurielles à l'intérieur. Enfin, quelques personnes sont affectées désagréablement d'une préparation de mercure prise à l'intérieur, tandis qu'elles se trouvent

mieux d'une autre. Le mercure convient seul à quelques estomacs, tandis que pour d'autres il faut le joindre avec l'opium, quelques aromates agréables, etc.

Il y a des malades, sur-tout parmi les personnes du sexe, ou parmi celles qui ont pris une grande quantité de mercure pour des affections syphilitiques passées, dont la constitution est devenue si irritable, qu'après qu'on leur a administré quelques grains de mercure à l'intérieur, ou quelques frictions, ils sont affectés de violentes douleurs, ressemblantes à celles du rhumatisme, de fièvres nerveuses, d'anxiétés, d'inquiétudes, de coliques, de spasmes, de douleurs de tête, etc., ou bien ils tombent très-facilement dans la salivation. C'est sur-tout dans ces constitutions qu'on doit être singulièrement attentif à chercher la préparation et la dose de mercure qui conviennent le mieux. Il est quelquefois très-avantageux, en pareil cas, de *désoxider* ou *désoxigéner* la masse du sang, si je me puis exprimer ainsi, avant de donner ou de continuer le mercure, par des médicamens et une diète convenables; ou de le combiner avec de l'opium. Dans d'autres cas, il faut fortifier le malade avec des médicamens toniques, et

une diète nourrissante, stimulante ; dans d'autres enfin, il convient mieux, selon les circonstances ou la saison de l'année, de joindre au mercure les décoctions délayantes ou diaphorétiques. Si l'on néglige ces précautions, on exposera certainement beaucoup de malades de cette classe à souffrir pendant toute leur vie, sans pouvoir jamais obtenir une guérison radicale.

A l'égard de la cinquième cause ou le régime pendant le traitement mercuriel, il est bon de dire un mot d'une particularité à laquelle on a fait communément fort peu d'attention jusqu'ici. La plupart des auteurs et des praticiens tiennent leurs malades syphilitiques, sans aucune distinction, à une diète légère, tant pour les alimens que pour la boisson, pendant le traitement mercuriel. Cette règle est cependant trés-mauvaise, lorsqu'on la rend générale et qu'on l'applique dans tous les cas. Une pareille diète est très-convenable pour des constitutions fortes et vigoureuses ; mais pour celles qui sont foibles, délicates ou irritables, elle seroit extrêmement désavantageuse. Il faut prescrire à ces derniers un régime nourrissant, avec l'usage modéré du vin, sans quoi le mercure n'exerce aucune action sur

le virus, quoiqu'il produise de très-mauvais effets sur la constitution. Le bain chaud est quelquefois d'un grand secours dans ces occasions.

6°. Les fautes dans la conduite morale des malades et celle du médecin. Les malades concourent à prolonger et aggraver leurs maladies, en essayant de se guérir eux-mêmes, ou en s'adressant à des empyriques ou à des gens ignorans dans l'art de guérir. Ils se nuisent aussi fréquemment lorsqu'ils n'observent pas le régime, ou qu'ils ne font point usage des remèdes de la manière qu'on leur a prescrite, ou lorsqu'ils ne les continuent pas assez long-temps, et les quittent aussi-tôt que les symptômes ont disparu; lorsqu'ils s'exposent imprudemment à une atmosphère froide et humide, sur-tout de nuit; ils se nuisent encore, s'ils deviennent ou impatiens et inconstans, consultent toujours quelque nouveau médecin, et ne font usage d'un remède que pendant quelques jours ou quelques semaines, pour passer ensuite à un autre.

D'un autre côté, les maladies syphilitiques sont rendues fréquemment opiniâtres par l'ignorance ou la mauvaise conduite du médecin. Les praticiens, par négligence, par le défaut de connoissance et de jugement formé

par la pratique, et par peu de fermeté dans le caractère, ou quelquefois peut-être par des principes plus vils, suivent une mauvaise méthode, ou n'insistent pas assez sur la nécessité de suivre comme il faut le traitement convenable et les règles essentielles; ou enfin, négligent de démontrer les mauvaises conséquences qui peuvent résulter pour les malades qui ne se conforment pas à ces règles. J'ai vu plusieurs fois des praticiens prendre pour des maladies syphilitiques des blennorrhagies, des blennorrhées, des maladies de la prostate, différens ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge et des parties génitales des deux sexes, des douleurs ressemblant, dans quelques personnes, au rhumatisme; dans d'autres, à la goutte; enfin, des maladies scrophuleuses, scorbutiques, lépreuses, etc. qui n'étoient point du tout syphilitiques. Toutes ces différentes circonstances, seules ou combinées, sont très-capables de rendre les affections syphilitiques extrêmement opiniâtres.

7°. La nature de la maladie même, méconnue ou compliquée, est une des causes des plus fréquentes de l'opiniâtreté de certaines affections syphilitiques contre le mercure. Ici il se présente plusieurs circonstances

importantes à considérer. La maladie est 1°. ou réellement syphilitique de sa nature, et elle ne résiste alors le plus souvent qu'en apparence au mercure, parce qu'il n'est pas entré dans le corps une quantité suffisante de ce minéral, ou qu'il n'y a pas été accumulé de manière à pouvoir détruire l'action et les effets du virus syphilitique, ou parce que la préparation mercurielle employée ne convenoit pas à la constitution du malade.

C'est dans la maladie même qu'il faut chercher la cause qui empêche le mercure de guérir, lorsque le malade, pour avoir pris précédemment du mercure en trop grande quantité, ou sans précaution, peut à peine en supporter quelques grains, ou quelques frictions, sans tomber dans la salivation. Si, dans ce cas, l'on abandonne l'usage du mercure, le malade ne peut se débarrasser de son mal; et si on le continue, on est sûr de causer un ptyalisme pénible, qui dure quelquefois des semaines ou des mois entiers, qui expose le malade à des suites dangereuses, et souvent laisse la maladie principale sans guérison. J'ai indiqué plus haut ce qu'on peut faire dans ces circonstances; mais il arrive bien souvent que l'on n'est trompé dans son

attente sur les effets du mercure, que parce qu'on est dans l'erreur sur la nature de la maladie, et parce qu'on regarde comme syphilitique des affections qui n'ont jamais été de nature syphilitique, comme sont sur-tout un nombre de soi-disans gonorrhées, chancres, verrues, ou autres excroissances aux parties génitales, des ulcères, des douleurs vagues, des maladies de la peau, etc., etc., ou dans lesquelles le mal syphilitique est compliqué avec d'autres maladies, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, le virus herpétique, le scorbut, les scrophules, etc. *Voy. chap. XVI.* Dans quelques-uns de ces cas, le mercure ne produit aucun effet; dans d'autres, il en cause de mauvais ou funestes; ou bien ces affections, quoiqu'originairement produites par le virus syphilitique, ont changé de caractère, ont dégénéré, soit par le laps de temps, soit par le régime, soit par l'effet du mercure même, soit par d'autres causes, en maladies d'une nature toute différente, pour lesquelles le mercure, loin d'être un remède salutaire, est devenu un vrai poison. C'est sur-tout dans les ulcères qu'on s'apperçoit de ce changement. Ils deviennent stationnaires sous l'usage du

mercure, et bientôt après, tendres et douloureux au moindre attouchement; leur matière devient âcre et corrosive; en un mot, tout le système du corps semble être *suroxigéné;* ou bien, dans d'autres cas, on observe directement le contraire : le malade est accablé d'une foiblesse générale, d'une cachexie universelle; les gencives saignent aisément; l'haleine et la bouche sentent mauvais; l'ulcère devient livide, sale et atonique; le malade n'a ni vie ni vigueur; on diroit que toute la masse du sang est *hydrogénée.* On distingue communément ces deux états d'ulcères, le premier sous le nom d'*ulcère scrophuleux,* et le dernier sous celui d'*ulcère scorbutique;* mais ces dénominations sont plutôt figuratives, que désignant la véritable nature de ces ulcères; et j'ai vu à Londres, avec *J. Hunter,* plusieurs malades affligés d'ulcères, auxquels il donnoit le nom d'ulcères scrophuleux, qui n'avoient aucun autre symptôme de véritable scrophule, que ce degré d'irritabilité générale et morbifique, qu'on observe dans les scrophules. Voy. le chap. suivant, où j'ai traité ce sujet plus en détail.

CHAPITRE XIX.

Des Maladies produites par le Mercure, ou des Maladies nommées Mercurielles, et de leur traitement.

Les mauvais effets du mercure sur le corps humain ont été observés de tout temps dans les mines d'où l'on retire ce minéral, ainsi que dans les différens ateliers et manufactures où on l'emploie; mais plus particulièrement depuis que l'usage de diverses préparations chimiques de ce métal fut introduit dans la pratique de la médecine, pour la guérison des maladies syphilitiques. Plusieurs écrivains anciens, depuis *Vigo*, en font mention; et il n'y a pas un praticien moderne qui n'ait pas eu occasion de voir les effets mauvais et même dangereux de ce minéral; sur-tout quand il est administré avec imprudence, et sans précaution nécessaire, par des ignorans.

Malgré que ce sujet soit extrêmement intéressant, je ne sache pas qu'on l'ait encore convenablement examiné. Cette considération

doit expliquer pourquoi les recherches suivantes ne sont pas aussi parfaites que je le désirerois.

Je ne parlerai pas ici des mauvais effets de quelques préparations mercurielles en particulier, parce que j'ai discuté ce sujet amplement dans un des chapitres précédens. Je considérerai donc ici principalement les maladies que le mercure, et sur-tout les oxides et sels mercuriels, en général, semblent produire dans le système du corps humain, soit que ces effets soient dus à ces remèdes actifs comme tels, soit au mauvais choix ou à l'administration peu convenable, ou enfin au défaut des soins nécessaires pendant leur usage.

Nous avons déjà considéré la nature et l'action des préparations mercurielles dans le chap. X de ce volume. Nous y avons fait appercevoir que le mercure paroissoit agir contre les maladies syphilitiques, plutôt à raison de l'oxigène, que comme mercure ou comme sel mercuriel; car le mercure-métal administré en masse liquide à l'intérieur ou à l'extérieur, ne semble avoir aucune action sur le corps humain; et parvenant dans l'estomac et dans les boyaux, il sort par l'anus sans être absorbé par les vaisseaux lactés.

Nous avons démontré aussi ailleurs que le mercure, trituré avec les graisses, gommes, etc. n'étoit pas, comme on s'est imaginé long-temps, dans un état de simple division, mais dans un véritable état d'oxidation. Nous y avons développé les conjectures des divers auteurs sur l'action des préparations mercurielles contre le virus syphilitique. — Ici, il faut donc considérer l'action du mercure sur le corps humain sous un double point de vue, c'est-à-dire, son action et ses effets sur le corps humain en général, à raison de l'oxigène qu'il contient; et 2°. à raison de son état de mercure, comme mercure; mais infiniment divisé, ou autrement changé dans sa nature par les différens acides avec lesquels il étoit combiné; ou par les nouvelles combinaisons qu'il entre dans le corps humain. J'ai dit, dans le même chapitre, qu'entre toutes les théories offertes au public par différens auteurs, celle que j'avois donnée dans la première édition de mon ouvrage sur cette matière, me paroissoit de plus en plus vraisemblable, et qu'en appliquant cette théorie aux connoissances plus exactes des chimistes modernes sur les préparations de ce métal, il paroissoit que l'oxigène, auquel il n'adhère que légérement, s'unissoit avec

le virus syphilitique, ou avec les humeurs avec lesquelles ce dernier est toujours mêlé dans le corps, qu'il les neutralisoit ou changeoit, au point que la nature du virus en étoit tout-à-fait changée ou entièrement détruite, et que par conséquent l'action ou l'irritation causée par ce même virus devoit cesser *ipso facto*. Mais l'action du mercure ne cesse pas là; car en continuant son usage, nous observons que l'oxigène d'un côté et le mercure, comme mercure de l'autre, pendant qu'il quitte ou après avoir quitté l'oxigène, produisent des changemens et des effets particuliers dans l'économie animale, dont nous allons rendre compte.

L'oxigène, introduit dans le système du corps vivant par les poumons, et sur-tout par l'estomac; augmente l'action du cœur et du système artériel, rend le sang plus rouge, et cause dans la portion albumineuse du sang une disposition à s'épaissir ou à se coaguler: au lieu de troubler ou de détruire la digestion et d'épuiser ou d'affoiblir le corps, effets constans des préparations mercurielles, il aiguise l'appétit, et semble augmenter la chaleur et la vigueur générale du corps; les ulcères syphilitiques cessent de ronger et se cicatrisent;

l'action corrosive et tous les autres effets pernicieux du virus syphilitique se ralentissent et cessent à la fin tout-à-fait; mais il paroît qu'accumulé dans le corps au-delà d'un certain point, il y produit une irritation particulière, et des ulcères à la bouche et à la gorge, avec une sécrétion augmentée de la salive (1). Voilà les effets de l'oxigène, sans mercure,

---

(1) Les nouveaux remèdes oxigénés produisent, à la longue, les mêmes effets que les préparations mercurielles : j'en ai un exemple frappant sous mes yeux. J'ai administré à un jeune homme le muriate suroxigéné de potasse; j'ai commencé avec vingt grains par jour; et depuis dix-huit jours, je lui ai donné cinquante grains en 24 heures; il n'en sentit d'abord aucun autre effet que des sueurs considérables pendant la nuit, et la langue très-blanche; mais depuis quatre jours, il lui survint un ulcère aux gencives, exactement semblable à ceux que le mercure a coutume de produire : en continuant le remède deux jours de plus, cet ulcère s'aggrandit, et devint très-douloureux; la glande parotide du même côté se gonfla, ainsi que les amygdales et les glandes sous-maxillaires, qui rendoient la déglutition très-pénible. Ces symptômes furent accompagnés d'une véritable salivation très-copieuse, qui continua jour et nuit, pendant quatre ou cinq jours de suite, quoiqu'il ait discontinué l'usage du remède, du moment que le ptyalisme commença à paroître.

sur la masse du sang et sur le système général du corps. Je passe à la considération des effets produits par le mercure et ses exhalaisons, ou par les préparations mercurielles.

Les vapeurs ou exhalaisons de ce minéral dans les mines, aussi bien que dans nos ateliers ou laboratoires chimiques, affectent puissamment les nerfs et le cerveau, et produisent des asphyxies, des coliques, des tremblemens, et même des paralysies des différens membres, rendent le corps languissant et paresseux, et détruisent à la longue toutes les facultés intellectuelles de l'homme, en le rendant *hébété* et stupide. J'ai vu plusieurs exemples de cette triste affection dans les ateliers des doreurs en métaux, qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure, et font volatiliser après au feu ce dernier.

Le professeur *Fourcroy* nous donne (1) un exemple frappant des maux que le mercure, appliqué de cette manière, est capable de produire, dans l'histoire de deux doreurs en or moulu, le mari et la femme, qui mérite une place ici.

---

(1) Voy. Essai sur les maladies des Artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes, p. 42, etc.

« Cet

« Cet homme étoit très-occupé à Paris ; il doroit, depuis le matin jusqu'au soir, dans une chambre assez vaste, mais basse, où il couchoit lui, sa femme, et ses enfans. Ayant pris assez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des chancres à la bouche, en très-grande quantité ; son haleine, à cette époque, étoit fétide, il ne pouvoit ni avaler, ni parler, sans des douleurs effroyables. De pareils accidens, guéris par la cessation de son ouvrage et les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de suite, seuls et sans aucun autre symptôme ; mais bientôt, à ce mal, se joignit un tremblement universel très-violent, qui attaqua d'abord ses mains, puis tout son corps : il fut obligé de rester dans un fauteuil, sans pouvoir faire un pas ; son état étoit digne de pitié ; agité de mouvemens convulsifs perpétuels, il ne pouvoit ni parler, ni porter ses mains à sa bouche sans se frapper lui même ; on étoit obligé de le faire manger, et il n'avaloit que par une déglutition convulsive, qui cent fois manqua de le suffoquer. Ce fut dans cet état affreux de sa maladie, qu'il eut recours à un empyrique, qui frotta ses jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gro-

vin, dans lequel on faisoit infuser des herbes aromatiques, et lui prescrivit tous les matins et tous les soirs, environ un gros d'une poudre rouge à prendre dans une pomme. Ces remèdes secrets, et dont par conséquent on ne peut connoître l'indication, eurent un effet singulier : son tremblement cessa un peu; ses jambes et ses cuisses s'enflèrent prodigieusement, il y vint des cloches en grande quantité, on les perça avec une aiguille, elles rendirent en abondance une eau trouble séreuse, qu'on conserva dans des pots par l'ordre de l'empyrique. Au bout d'un certain temps, il s'y fit un dépôt, parmi lequel on apperceVoit manifestement des globules de mercure. Ce fait ne doit pas paroître surprenant, puisqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres des hommes qui avoient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi-métal en substance dans leur cerveau, les intestins, les poumons, dans leurs os même. Au bout de cinq ou six mois d'un pareil traitement, notre malade se sentit beaucoup mieux : son tremblement étant très-diminué, et n'existant presque plus, il se crut guéri; et, malgré l'avis de son médecin, qui lui conseilloit de se servir encore de ses remèdes pendant deux

ou trois mois, pour s'assurer une guérison parfaite, il se négligea. Peu-à-peu il essaya de marcher avec deux cannes, et se sentit enfin assez fort pour hasarder de sortir de sa maison, et de se promener dans les rues : l'exercice le fortifia, mais il lui resto't une sensibilité singulière; le bruit d'un cheval, ou d'une voiture quelconque, le faisoit tressaillir, au point qu'il auroit été bien des fois dans le cas d'être écrasé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs et contre les boutiques. Il étoit alors obligé de s'arrêter, de crainte de tomber; il ne pouvoit exprimer la sensation désagréable que lui faisoit ce bruit. Enfin, ayant recommencé son ouvrage, malgré les précautions qu'il prit, son tremblement augmenta et se fixa dans ses mains : une remarque singulière, c'est qu'ayant l'habitude de s'enivrer, dans cet état il tenoit son verre sans le renverser, ce qui ne lui arrivoit pas lorsqu'il n'avoit pas bu; et il m'a dit avoir fait cette observation sur plusieurs de ses confrères, qui étoient dans le même cas que lui. Les soins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter ses vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avoit déjà soufferts; il

n'éprouva plus que le tremblemens des mains, et un bégaiement insupportable, le *psellismus metallicus* de Sauvage, qui résista à l'électrisation recommandée, dans ce cas, par de Haen, qui en a eu du succès. Ce doreur a vécu trois ou quatre ans après, sans aucun autre accident, et il est mort d'une fracture du bras, à trois endroits différens. Il est à remarquer que ce bras étoit affligé de rhumatisme, et qu'il y portoit un cautère depuis longues années.

» Sa femme eut à-peu-près les mêmes symptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement. Elle eut de particulier un ptyalisme continuel, qui la dessécha et la rendit comme un squelette. Dans la suite, cette malheureuse femme devint asthmatique; les accès de cette maladie, d'abord éloignés, se rapprochèrent de plus en plus, elle avoit un râle continuel, ne crachoit, ni ne toussoit sur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans; elle ne pouvoit ni marcher, ni se pancher, sans crainte d'être suffoquée : fixée sur un fauteuil depuis plus d'un an, les symptômes de son asthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ses maux par une mort heureuse pour

elle, et qui eut quelque chose d'affreux pour ceux qui en furent spectateurs. »

Le mercure, introduit dans l'économie animale, sous forme d'oxide ou de sel, produit plusieurs effets, un peu différens de ceux de l'oxigène : dans l'estomac et les boyaux, il excite souvent des cardialgies, des dyspepsies, ou perte de l'appétit, des coliques, des diarrhées. Entré dans la masse du sang, il rend, comme les médicamens oxigénés, la langue blanche; il dispose la partie albumineuse du sang à la coagulation, ou ce qu'on appelle la formation d'une croûte inflammatoire à la surface du sang tiré du corps, et développe plusieurs autres symptômes d'une irritabilité augmentée; mais, de l'autre côté, ses effets diffèrent manifestement, par leur énergie, de ceux produits par les remèdes oxigénés tels sont l'augmentation de la sécrétion de la salive beaucoup plus prompte et plus violente, et le changement de la nature de cette humeur bienfaisante et sans odeur, en une humeur âcre, corrosive et d'une odeur infecte, l'haleine fétide, la tumeur des gencives, et des ulcères très-douloureux et rongeans à la bouche et à la langue; les dents commencent à noircir, à

vaciller, tombent à la fin, et sont souvent suivis de la chûte des os palatins ou maxillaires. Ces symptômes sont généralement accompagnés d'une langueur plus ou moins considérable, d'un épuisement et émaciation générale du corps, et finissent quelquefois par une torpeur universelle, ou état cataleptique du malade. D'autres fois, au lieu de guérir les ulcères ou autres symptômes syphilitiques pendant cet intervalle de temps, il ne les change ni ne les guérit. Dans d'autres cas enfin, il produit des fièvres ou une irritabilité générale du système nerveux, et change le caractère des ulcères syphilitiques en ulcères d'une nature très-différente. On a pris jusqu'ici ces ulcères, ainsi changés par le mercure, pour des *ulcères scrophuleux;* on leur a donné aussi le nom d'*ulcères phagédeniques.* Cependant, nous ne savons pas encore avec certitude si cette émaciation et cette torpeur générale du système, et cette irritabilité augmentée des ulcères dont nous venons de parler, ne sont pas dues plutôt au développement, ou à l'accumulation, ou à de nouvelles combinaisons de l'oxigène même dans la masse du sang.

L'action mercurielle excite en outre, et

plus fréquemment, lorsque le malade s'est exposé au grand froid ou à l'air de la nuit, des douleurs à la tête, tumeur du visage, de la gorge et de toutes les parties internes de la bouche; quelquefois des fièvres, avec des inflammations locales très-violentes, suivies de la mortification des parties; d'autres fois, un spasme général ou tétanos partiel ou universel, des douleurs les plus violentes dans les muscles, dans les tendons ou dans les articulations, qui ressemblent aux douleurs rhumatiques ou arthritiques, de la paralysie, et même quelquefois l'apoplexie et la mort.

Dans quelques cas, il produit une très-grande irritation dans de certaines parties, qui est suivie très-promptement d'une mortification de la partie affectée. Nous avons cité plus haut un exemple où l'usage imprudent du mercure a fait naître la gangrène dans la gorge, et un autre où l'oxide de mercure gommeux, appliqué à un bubon ulcéré, avoit produit le lendemain la mortification dans une grande partie de l'aîne.

Dans d'autres circonstances enfin, la constitution du malade semble subir, pendant ou après l'usage du mercure, un changement

total et différent des cas précédens. Le malade devient de jour en jour plus affoibli, sa physionomie change, la couleur du visage devient plombée, les ulcères, au lieu de guérir, deviennent mollasses et livides, et saignent aisement. On a donné à ces ulcères ainsi changés le nom d'*ulcères putrides*, d'*ulcères scorbutiques*, et quelquefois aussi d'*ulcères phagédéniques*. Tout le corps semble, dans cet état, souffrir d'une espèce de cachexie, qu'on n'a pas mal comparée au scorbut, et qu'on a même nommé scorbutique; il paroît comme si tout le système du malade étoit *hydrogéné*. C'est un état général d'affoiblissement et d'une débilité réelle, avec une apparente décomposition des fluides et solides du corps.

Dans quelques cas, et ces cas ne paroissnt pas être très-rares, le mercure, quoiqu'administré selon toutes les règles de l'art, ne semble exercer aucune action sur le corps du malade; mais après avoir resté, pour ainsi dire, inactif pendant des semaines, et même quelquefois des mois entiers, comme j'ai vu dans deux cas, il commence soudainement, sans aucune cause apparente, par produire des effets évidens: une saveur de cuivre dans

la bouche, de la tumeur des gencives, avec une véritable et copieuse salivation. Quelquefois il laisse après lui, comme j'ai dit plus haut, une telle irritabilité de l'estomac ou du système entier du corps, que les malades ne sont plus capables de supporter les plus petites doses de ce remède pour des maladies syphilitiques postérieures, sans des inconvéniens très-graves, des cardialgies, oppression de poitrine, crachement de sang, mal de tête, fièvre lente et douleurs violentes dans différentes parties du corps.

D'après toutes ces considérations, il paroît que les différentes préparations mercurielles sont capables de faire naître, dans l'économie animale, trois états très-distincts et très-différens l'un de l'autre. Dans le premier, elles attaquent le virus syphilitique, le détruisent, et font ainsi cesser son action et tous ses mauvais effets ou symptômes véroliques. Dans le second, elles excitent fortement l'action du cœur et de tout le système artériel, et produisent un grand degré d'irritabilité dans tout le corps, et engendrent des ulcères d'un genre particulier; ou elles changent les ulcères syphilitiques en ulcères corrosifs, très-rritables, amenant même quelquefois leur mortification :

on diroit que l'oxigène, accumulé dans le corps, y produit une suroxigénation générale de la masse du sang. Le troisième état que l'usage des préparations mercurielles fait naître, c'est une foiblesse et débilité générale du corps, avec un état cachectique, approchant ou ressemblant beaucoup au scorbut; il y a une apparente décomposition des fluides et des solides : l'hydrogène semble abonder dans le corps, et toute la masse du sang paroît être hydrogénée. Je passe au traitement de ces différens symptômes morbifiques.

D'après les principes que nous venons d'établir, je divise le traitement des maladies produites par le mercure, en trois branches. Dans la première, je donnerai la méthode de guérir les maladies produites par l'excès d'oxigène, soit que ce principe soit fourni par des préparations mercurielles, soit des autres médicamens nouveaux qu'on a commencé à essayer depuis peu contre les maladies syphilitiques. Dans la seconde, je traiterai de la manière de remédier aux maladies accompagnées d'un état de foiblesse et de cachexie, qui me paroissent être dues à l'abondance morbifique de l'hydrogène dans la masse des humeurs. Dans la troisième enfin, je proposerai

quelques moyens pour soulager ou guérir les effets qui, d'après un grand degré de probabilité, paroissent être dus au mercure-métal.

Pour ce qui concerne les maladies syphilitiques compliquées et leur guérison, j'ai traité ce sujet dans un des chapitres précédens (chap. XVI), auquel je renvoie le lecteur.

A l'égard de certaines ophthalmies qui résistent au mercure et à tous les autres remèdes, avant qu'il ne se rétablisse un nouvel écoulement par l'urètre, voy. v. I, chap. V.

J'ai fait mention, dans différens endroits de cet ouvrage, de plusieurs ulcères et fistules, et des douleurs aux parties génitales et environs, qui, restant opiniâtres au mercure, se guérissent seulement en excitant un nouvel écoulement de l'urètre.

Le mercure, ou plutôt, comme je l'ai remarqué plus haut, l'oxigène séparé, dans le corps, des préparations de ce métal ou des autres substances nouvelles qu'on a administrées, détruit, en général, le virus syphilitique et tous les symptômes de la maladie syphilitique, sans produire aucun effet désagréable sur le corps, et sans laisser aucune trace derrière lui : c'est l'effet le plus désirable. Dans d'autres cas, accumulé à un certain point dans

le corps, il excite l'action du cœur et du système artériel à un degré considérable; il augmente la sécrétion des urines, de la matière perspirable, et produit quelquefois une fièvre tonique plus ou moins forte, des inflammations locales plus ou moins violentes, des gonflemens des gencives et des glandes salivaires, une salivation abondante (1), des ulcères douloureux à la bouche. Ces symptômes exigent, selon les circonstances, une ou plusieurs saignées, l'application des sangsues ou des scarifications aux parties enflammées. Le ptyalisme et les ulcères demandent les soins recommandés au chap. IX. Dans d'autres cas, et peut-être dans certaines constitutions, les ulcères syphilitiques à la gorge ou aux parties génitales, au lieu de guérir pendant l'usage

(1) Pour savoir si le mercure produisoit le même effet sur les autres animaux, j'ai fait un essai sur mon chien. J'ai frotté simplement l'onguent mercuriel gris sur son dos, sans le raser, une fois par jour. En trois jours de temps sa bouche commença à être affectée; et, quoique les frictions fussent discontinuées de ce moment, la salivation devint très-forte : il fut malade pendant quinze jours au moins, que je craignis pour sa vie. La salivation continua tout ce temps avec une puanteur abominable, infectant toute la maison.

du mercure, restent stationnaires ; bientôt après, ils changent de caractère; le moindre attouchement excite des douleurs, la matière qui s'y forme prend une nature âcre et corrosive : les ulcères s'étendent rapidement en tout sens, et forment quelquefois des inégalités et excavations, comme s'ils avoient été creusés par des insectes ; le système entier du corps s'en ressent, le pouls devient inégal et accéléré, le malade perd son sommeil et son repos, il est excédé de sueurs nocturnes, la moindre chose l'irrite et le rend impatient. Dans tous ces cas, la première chose à faire est de cesser l'usage soit intérieur, soit extérieur du mercure; et si le médecin est appelé en consultation avec d'autres personnes de l'art, il doit tâcher de les convaincre que ces symptômes sont les effets réels du mercure, et faire en sorte de les empêcher d'essayer une nouvelle préparation mercurielle, qu'on propose presque toujours dans ces cas, et sur laquelle on insiste souvent au détriment du malade, parce qu'au lieu de remonter à la véritable source de ces effets, on les attribue généralement, mal à propos, à l'inefficacité des préparations mercurielles qu'on a employées jusqu'alors, ou à la constitution

particulière du malade, etc. La chose la plus importante, et sans laquelle on ne feroit rien, est donc de cesser l'usage du mercure. Ce médicament devient un véritable poison dans ces cas.

C'est dans une circonstance semblable d'un bubon exulcéré que j'ai vu l'application externe de l'oxide de mercure gommeux, suivie de la mortification et la gangrène de l'aine et des parties voisines, comme j'ai cité au chap. XI, vol. I.

Le second point est d'arrêter les progrès des ulcères, en leur opposant des médicamens et un régime appropriés à l'état du malade, et au nouveau caractère que la maladie semble avoir acquise.

Plus j'examine cet état nouveau des ulcères et autres symptômes, plus je suis persuadé qu'il est dû à l'accumulation de l'oxigène dans la masse du sang. Le corps est, comme je l'ai dit plus haut, suroxigéné ; il faut donc, pour prévenir les ravages de cette nouvelle maladie, employer les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour désoxigéner la masse ; et je vois avec plaisir que la pratique moderne des médecins les plus éclairés de l'Europe coïncide parfaitement avec cette nouvelle théorie.

Les astringens, sur-tout le quinquina en décoction dans l'eau, ou en infusion dans du vin, et quelquefois mieux encore dans l'eau de chaux, la décoction des brous de noix, ainsi que de leur partie ligneuse, le carbonate de potasse ou de soude, de trente à quarante grains, en différentes prises par jour, le carbonate de chaux en grandes doses, sont les remèdes qu'on a trouvé les plus efficaces.

Le docteur *Rollo*, dans son excellent traité cité plus haut, page 254, nous informe qu'on a essayé, avec succès, dans cette sorte d'ulcères, accompagnés d'un très-grand degré d'irritabilité, l'usage interne de l'hydro-sulfure d'ammoniaque, donné à la dose de trois à quatre gouttes, trois ou quatre fois par jour, et le gaz hydrogène sulfureux à la partie affectée à l'extérieur. Il faut en même-temps avoir soin de régler la diète du malade, la changer de végétale et rigide qu'elle étoit peut-être jusqu'alors, graduellement en un régime nourrissant, des poissons, des testacés, des viandes tendres, et lui permettre l'usage modéré du bon vin. Il faut l'encourager, autant que les circonstances le permettent, de quitter le lit, et même de jouir modérément de l'air libre; ce qui ne contribue pas peu à lui ôter

le désespoir et la crainte, et à lui inspirer de la tranquillité et du courage, et à accélérer la guérison.

Dans les cas où le malade est très-exténué, et où le degré de l'irritabilité est considérable, l'usage interne et externe de l'opium, de l'extrait de jusquiame ou de la ciguë, est très-avantageux; c'est dans ces mêmes cas où la salsepareille, à la dose d'une once par jour, en poudre; ou en forte décoction, mélée, selon les circonstances, avec du lait, s'est montrée extrêmement utile.

Dans les ulcères très-opiniâtres de la bouche ou de la gorge, accompagnés de douleurs et d'un écoulement âcre et ichoreux, le borax ou borate avec excès de soude; ou le carbonate de soude, seuls ou avec un peu d'alcool, sont les meilleurs topiques qu'on peut employer. Voy. aussi plus haut, p. 85.

Quarin dit avoir employé avec succès l'extrait de *gratiola officinalis*, à la dose de huit grains trois ou quatre fois par jour, mêlé avec le même dose du carbonate de chaux.

Les cardialgies, ou les coliques, excitées par les préparations mercurielles ou les remèdes oxigénés, se calment généralement assez vîte, en donnant au malade un grain d'opium

d'opium tous les soirs, pendant plusieurs jours.

Le contre-poison le plus prompt et le plus sûr des préparations mercurielles âcres, telles que le sublimé corrosif, etc., est, comme j'ai dit plus haut, d'après la découverte du cit. *Bertholet*, la décoction du quinquina ou de tout autre substance contenant le principe astringent.

Lorsqu'une transpiration, soudainement arrêtée pendant le traitement mercuriel, a produit des douleurs ou spasmes généraux, de la fièvre, etc., les remèdes les plus efficaces, après les évacuations nécessaires, sont, comme j'ai dit ailleurs, les bains chauds fréquens, mais sur-tout les bains de vapeur; et à l'intérieur, l'hydrosulfure jaune d'antimoine, uni avec la ciguë, donné jusqu'à quinze grains de chacun par jour; ou, selon les circonstances, pour calmer les symptômes d'irritabilité, l'opium, administré une ou deux fois par jour.

L'autre état maladif, qui se montre surtout fréquemment après l'usage long-temps continué du mercure, et que j'ai appelé, d'après la nature particulière des symptômes, *hydrogéné*, exige des remèdes et des moyens

tout-à-fait opposés à celui dont nous venons de parler, et que nous avons appelé *oxigèné*. J'ai montré plus haut que cette espèce de cachexie, qu'on a nommé jusqu'ici, à cause de sa ressemblance avec le scorbut, *scorbutique*, sembloit être produite par le développement de l'hydrogène dans la masse du sang. C'est ce principe, mis en liberté ou en activité dans le système du corps, qui doit guider notre jugement pratique dans le choix de nos remèdes.

De quelque cause que vienne cet état, soit qu'il provienne du régime ou de l'atmosphère des hôpitaux, ou de l'air de la chambre dans laquelle le malade a été enfermé long-temps; soit qu'il soit dû au mercure, comme mercure; soit enfin qu'il provienne d'une décomposition particulière des fluides ou solides du corps, opérée par l'action trop long-temps continuée de l'oxigène même, ce que les expériences et les observations ultérieures décideront, nous voyons que l'usage du mercure continué empire évidemment l'état de ces ulcères, et devient même à la fin funeste au malade. Il faut donc, avant tout, abandonner l'usage de ce remède dangereux; il faut changer la diète et le régime. Si le malade a

été retenu jusqu'ici au lit ou dans une petite chambre, on le fera lever une demi-heure ou une heure, et peu-à-peu la plus grande partie du jour; on le fera passer dans une chambre grande et bien aérée; ou, ce qui vaut encore mieux, on lui fera changer l'atmosphère de la ville ou de l'hôpital, pour celle de la campagne; on lui fera prendre, par degrés et sitôt que ses forces le permettront, tous les jours un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture. On lui permettra l'usage des végétaux récens et des substances saccharines, de bonne bierre, du vin acidule, de la décoction du malt, et les autres remèdes internes appropriés à cet état. Je proposerois dans ces circonstances, avec quelque confiance, l'usage interne de l'acide citrique, et peut-être même des autres remèdes oxigénés; et à l'extérieur, un cataplasme de carottes fraîches, le sucre en poudre, celle de rhubarbe, de colombo; le gaz oxigène; ou dans certaines circonstances, pour changer l'action des parties affectées, l'alcool seul ou camphré. Il y a enfin des cas particuliers de ces ulcères où l'application des caustiques peut devenir utile.

Je viens, à la fin, au traitement des maladies produites par le mercure-métal, appliqué

au corps, à l'extérieur, en forme de vapeurs ou d'exhalaisons, ainsi que de celles qui paroissent provenir du même métal, introduit d'abord dans le corps sous la forme d'oxide ou de sel mercuriel, mais réduit, après avoir quitté son oxigène ou l'acide avec lequel il étoit combiné, en état métallique. C'est dans cet état, sur-tout lorsqu'il a été administré sans prudence et sans le ménagement nécessaires, que, divisé en particules infiniment petites, au lieu de sortir par la transpiration ou par la salive, à proportion qu'il a été mis en liberté, il semble s'égarer, se réunir en globules ou en masses plus ou moins considérables, et se déposer ainsi quelquefois dans les grandes cavités du corps, dans les os, dans les viscères, dans les articulations, ou entre les gaînes et membranes des tendons et des muscles, et produire ainsi des douleurs ostéocopes, des céphalalgies violentes, des spasmes, en différentes parties, des tremblemens des extrémités, des paralysies, etc., qu'on regarde même quelquefois, d'après un examen superficiel, mal-à-propos comme des anciens maux syphilitiques. Des faits nombreux et authentiques, trouvés par les dissections des cadavres des personnes auxquelles on avoit administré

des préparations mercurielles pendant leur vie, ne laissent pas de doute que ces extravasations mercurielles n'arrivent quelquefois et peut-être même plus souvent qu'on ne s'imagine.

Dans tous les cas où nous soupçonnons, après un examen approfondi, l'existence de cette cause, il faut tâcher, par tous les moyens possibles, de faire réabsorber le mercure, de le faire rentrer dans la masse du sang, et de le chasser du corps par la transpiration. Les bains chauds, sur-tout ceux de vapeur, les frictions générales et particulières du corps et des parties affectées, les sudorifiques les plus puissans, pris à l'intérieur, et l'hydro-sulfure d'antimoine jaune et le gayac sont les moyens qu'on a trouvés jusqu'ici les plus efficaces. On pourroit essayer, si le mal est dans les articulations ou dans les muscles, de faire des frictions avec du soufre, de masser le corps après les bains, et d'administrer à l'intérieur le soufre, ou peut-être mieux l'hydro-sulfure de potasse ou de soude, ou d'amoniaque dissous dans une grande quantité d'eau, et de donner une once ou une demi-once de cette dissolution toutes les demi-heures; ce qui est la meilleure manière de donner même les alcalis sans fatiguer l'estomac. Ce sont les seuls moyens que la raison

nous suggère dans l'état actuel de nos connoissances, en attendant que nous apprenions quelque chose de plus positif sur la méthode des Malays et des Indous, qui, d'après les informations authentiques que j'en ai reçues, ont des procédés bien plus perfectionnés sur cet objet que ceux que nous avons eu jusqu'ici en Europe.

Il sera peut-être utile d'instruire mes lecteurs de ce que j'ai appris sur ce sujet d'un de mes amis.

Il m'informa que les médecins Malays, qui forment, à l'instar de la famille des Asclépiades dans l'ancienne Grèce, une caste particulière, se transmettent leurs connoissances médicales de père en fils, depuis un nombre considérable de générations, mais tiennent toutes ces connoissances secrètes dans leur famille.

Lorsqu'on les consulte pour un mal vénérien, ils examinent avant tout, comme ils disent, si ce mal n'est pas plutôt dû au mercure, imprudemment administré au malade auparavant, c'est-à-dire, si son mal n'est pas plutôt mercuriel que syphilitique. Ils cherchent à apprendre, comme ils s'expriment, s'il n'y a point des restes du mercure dans le corps. Ils s'assurent de ce point par des moyens

particuliers, qu'ils prétendent posséder, mais qu'ils tiennent secrets. Aprés qu'ils se sont assurés de ce dernier point, c'est-à-dire, que le mal est mercuriel, ils donnent au malade une décoction d'herbes qu'ils font eux-mêmes. Ce remède produit dans tout le corps des douleurs violentes qui sont suivies d'un gonflement du visage et de la tête, ensuite des bras, puis de la poitrine et de l'abdomen, et à la fin des extrémités inférieures : ce gonflement commence par les cuisses, et descend peu-à-peu aux jambes, enfin la tumeur occupe les pieds, et y produit les douleurs les plus terribles. Quand le mal est aux pieds, ils préparent avec des herbes un bain chaud, ils y plongent le malade; ils disent et prétendent que le mercure a été attiré et rassemblé dans les pieds par la méthode employée, et que, par le moyen de ce bain, il se dégage, et sort à la fin du corps malade dans l'eau du bain. Le fait est qu'au sortir de ce bain, le malade se trouve parfaitement à son aise et libre de toute douleur, et qu'il se sent radicalement guéri de tous ses maux.

Mon ami fut témoin oculaire de tout ce que je viens de raconter. Son domestique, qui avoit été affecté d'une des plus terribles ophthalmies

vénériennes, à la suite d'une gonorrhée pour laquelle plusieurs chirurgiens européens, qu'on avoit consulté dans ce pays, lui avoient administré une grande quantité de mercure, sans aucun soulagement. Ce domestique, que j'ai vu moi-même plusieurs années après cette maladie en Europe, m'a confirmé avoir essuyé tous ces effets, exactement comme son maître m'en a instruit et que je viens de détailler, et qu'il s'est trouvé depuis parfaitement bien.

CHAPITRE XX.

Observations sur quelques préjugés fâcheux ou nuisibles, qui sont généralement répandus au sujet de la Maladie syphilitique ou vénérienne.

Il est des malades imbus de cette opinion : que le virus vénérien, quand il a une fois pénétré dans le corps, ne peut plus en être totalement déraciné. Ils croient en conséquence qu'une personne qui a eu le malheur d'être entièrement infectée, ne peut jamais se regarder comme radicalement guérie. Cette opinion absurde rend très-malheureuses les personnes qui en sont entichées. J'ai vu fréquemment, sur-tout chez les personnes du sexe, ce préjugé empoisonner le bonheur de la vie, nonobstant tout ce que les médecins pouvoient leur dire pour les convaincre de leur erreur. Le moindre mal de tête, la plus légère douleur rhumatique, ou le moindre petit bouton sur la peau, leur paroissent des preuves certaines de l'existence du virus

vénérien caché dans leur corps et prêt à produire les plus cruels effets. Ces malades sont vraiment dignes de pitié. Il est juste de faire les recherches les plus exactes sur leur état, et de leur donner des soins très-attentifs. Car est-il de situation plus affreuse que celle d'un être qui est perpétuellement en proie à de pareilles terreurs ? Tous ces malades ne peuvent être guéris qu'en arrachant ces préjugés de leur imagination. Dans le cas où le malade s'est exposé à l'infection sans en avoir cependant aucun symptôme évident, on réussit fréquemment à le guérir, en lui administrant le mercure en petites doses, en lui inspirant la confiance dans nos moyens et dans nos connoissances ; et en augmentant ainsi par degrés l'espérance de la guérison, on parvient, la plupart du temps, en quelques semaines ou en quelques mois, à guérir ces malades réellement et radicalement de leur maladie imaginaire. Mais si, après l'usage de ce remède, il persiste dans sa crainte, et qu'on ne trouve par l'examen le plus approfondi, aucun symptôme vénérien, il faut tâcher de détruire son préjugé, en mettant devant ses yeux l'exemple d'autres personnes de notre connoissance, ou, si les circonstances le permettent, de la

sienne, qui, ayant été affectées autant que lui-même, ou peut-être beaucoup plus, jouissent de la plus parfaite santé depuis un grand nombre d'années, sont mariées, et ont des enfans sains et vigoureux; et si cela n'opéroit pas l'effet que je m'en promettois, j'ai réussi dans quelques cas, désespérés en apparence, en racontant aux malades le malheur que j'avois eu moi-même d'avoir été infecté dans tous les degrés les plus avancés de cette maladie, à différentes époques de ma vie. Je leur faisois remarquer que je me portois, à cinquante ans, parfaitement bien, au point que je n'avois ni maux d'estomac, ni douleurs de tête, ni enfin aucune incommodité physique quelconque, et que je jouissois, depuis dix à quinze ans, de la santé la plus parfaite dont un homme puisse jouir.

On doit les mêmes attentions à ceux qui s'imaginent que lorsqu'on a pris une fois du mercure pour la guérison de la vérole, ce remède ne peut la guérir aussi efficacement une seconde fois. On rencontre ces préjugés le plus fréquemment chez les femmes, quoiqu'ils aient quelquefois aussi de l'influence sur des hommes de constitution mélancolique.

Il existe un autre préjugé, qui est non-seulement absurde, mais criminel, et dont

les fauteurs mériteroient la plus sévère punition, si l'on pouvoit les prendre sur le fait. On ne le trouve que parmi quelques jeunes gens d'un caractère libertin, et qui ont une façon de penser brutale et dissolue. C'est une opinion reçue parmi ces malheureux, que la meilleure manière de se débarrasser d'une chaude-pisse, c'est d'avoir affaire avec une fille encore innocente, ou au moins avec une ou plusieurs femmes saines; et j'ai vu de cette manière des maladies syphilitiques propagées en peu de jours chez dix ou douze personnes saines, qui avoient eu le malheur de s'abandonner à la brutalité de quelqu'un de ces misérables. L'absurdité de cette idée est évidente pour toute personne qui a le sens commun, et la moindre connoissance de la nature et du siége de la gonorrhée; et dans le cas où cet attentat seroit dicté par le simple préjugé, la plus légère information suffiroit pour le détruire. Mais il est à craindre que la cause de cette infamie ne gîsse plus profondément dans le cœur de ces misérables, et que leur abominable conduite ne soit dictée par la méchanceté, ou par le plaisir barbare qu'ils trouvent à se venger sur des personnes innocentes, des maux que l'imprudence et la débauche leur ont attirés.

Il y a enfin des personnes qui croient pouvoir jouir sans courir aucun risque de contracter du mal, en trompant la nature, et en choisissant un chemin contraire à son but, soit de l'un, soit de l'autre sexe. Le fait est que les maux contractés de cette manière passive ou active, ne sont pas seulement très-fréquens ; mais, ce qui ajoute au danger, les maladies, et sur-tout les ulcères contractés par cette voie, sont généralement beaucoup plus malins et beaucoup plus difficiles à guérir que les prétendues gonorrhées ou ulcères contractés par les voies naturelles.

FIN.

PHARMACOPOEIA SYPHILITICA.

AVERTISSEMENT.

Cette petite Pharmacopée, que je joins ici, est un extrait d'un ouvrage sur la Matière médicale et la Pharmacopée générale, auquel je travaille depuis plusieurs années. Je dois cependant faire observer que les formules des médicamens ne sont pas destinées à être servilement imitées par les jeunes praticiens, dans tous les cas. Les médicamens, si on ne les administre pas en empyrique, doivent continuellement varier selon les constitutions, l'âge, les sexes, les saisons et les périodes de la maladie, etc. Je recommande cette observation à la considération sérieuse des jeunes médecins. C'est une vérité bien reconnue aujourd'hui, que c'est moins la connoissance exacte des remèdes, que le jugement avec lequel on les applique, qui caractérise le praticien instruit. Celui-ci sait qu'il ne doit pas traiter de la même manière, et sur-tout avec les mêmes doses de remèdes, un Russe, un Anglais, un Français, un Italien ou un Espagnol, quoique attaqués de la même maladie; qu'il faut proportioner l'énergie et la quantité des médicamens au tempérament, à la sensibilité, à l'irritabilité du malade, si l'on veut en obtenir des effets utiles; qu'elles doivent aussi varier avec les climats, les saisons: ainsi, cette Pharmacopée, quoique contenant des règles générales, exige des modifications que le médecin éclairé saura bientôt lui donner.

J'ai écrit cette Pharmacopée en latin, parce que je suis persuadé que rien n'encourage et n'aide tant la charlatanerie que les prescriptions dans une langue vulgaire quelconque : c'est servir l'ignorance, qui croit, en possédant une prescription contre une certaine maladie, posséder la science de la guérir dans tous les cas et dans toutes ses modifications : c'est dégrader l'art, en entretenant le préjugé fâcheux des malades, qui s'imaginent trop souvent que toute la science du médecin consiste dans la connoissance d'un nombre de remèdes ou de formules adaptées à chaque maladie.

Comme je me suis fait un devoir, dans tout le cours de l'ouvrage, d'éviter soigneusement toute ambiguité de termes, j'ai observé la même chose ici. Le langage vague est la cause de plus d'erreurs qu'on ne le croit communément : celui du médecin devroit être aussi précis que celui du mathématicien. C'est par le défaut de cette précision dans les mots qu'un grand nombre de maladies anciennes nous est inconnu, et une foule de remèdes, mentionnés par les auteurs anciens comme très-efficaces, sont entièrement ignorés et perdus aujourd'hui. J'ai par conséqnent adopté par-tout, pour les médicamens végétaux, le nom des plantes donné par *Linnæus;* et pour les préparations chimiques, la nomenclature si claire et si précise des chimistes français modernes. Le médecin instruit ne doit ignorer ni les élémens de la Botanique, ni ceux de la Chimie.

PHARMACOPOEIA SYPHILITICA.

VEGETABILIA.

ACONITUM CAMMARUM
ACONITUM NAPELLUS } (Herba, seu folia recentia : extractum).

Offic. *Aconitum;* Gallis, *Chaperon de Moine;* Anglis, *Wolfsbane;* Germanis, *Blauer Sturmhut.*

ARCTIUM LAPPA (Radix).

Off. *Bardana;* G. *Bardane;* A. *Burdock-root;* G^e. *Klettenwurzel.*

ARUNDO PHRAGMITES.

G. *Roseau des Marais ou des Balais.*

ASTRAGALUS EXSCAPUS (Radix).

ATROPA MANDRAGORA (Radix).

Off. *Mandragora;* G. *Mandragore;* A. *Mandrake;* G^e. *Alraun.*

BUXUS SEMPERVIRENS (Lignum).

CANNABIS SATIVA (Semina).

G. *Semences du Chanvre;* A. *Hempseed;* G^e. *Hanfsaamen.*

CEANOTHUS AMERICANUS (Cortex interior; Radix).

A *New Jersey Tea.*

CINCHONA OFFICINALIS (Cortex).

Off. *Cortex Peruvianus;* G. *Kinkina ou Quinquina;* A. *Peruvian Bark;* G. *Fieberri de.*

CONIUM MACULATUM (Herba, Folia : extractum).

Off. *Cicuta;* G. *Ciguë;* A. *Hemlock;* G^e. *Schierling.*

COPAIFERA OFFICINALIS (Resina liquida incisione arboris obtenta).

Off. *Balsamum Copaivæ,* seu *de Copaiba;* G. *Baume de Copaive;* A. *Balsam of Copahu;* G^e. *Kopaiva-Balsam.*

DAPHNE LAUREOLA
——— MEZEREUM } Radix, et Cortex radicis.

Off. *Mezereum;* G. *Garou;* A. *Mezereon;* G^c. *Seidelbast.*

EUPHORBIA PARVIFOLIA (Herba),
A. *Doves-Weed.*

GENISTA CANARIENSIS (Lignum).
Off. *Lignum Rhodium;* G. *Benoite aquatique.*

GEUM RIVALE (Radix).

GLYCYRRHIZA GLABRA
——— ECCHINATA } (Radix : extractum).

Off. *Liquiritia;* G. *Réglisse;* A. *Liquorice;* G^c. *Süssholz.*

GRATIOLA OFFICINALIS (Herba, Radix : extractum).

GUAJACUM OFFICINALE (Lignum, Cortex ligni, gummi-resina seu succus Gummi-resinosus ex arbore exsudans, concretus).
Off. *Lignum Guajacum, Lignum Sanctum, Gumi Guajacum, Resina Guajaci;* G. *Gayac, Gomme-Gayac;* A. *Guajac, Gum Guajac;* G^c. *Guajakholz, Franzosenholz, Guajakgumi.*

GUMMI : *vide* MIMOSA.

GUMMI RESINA KINO (Africana incognita).

HYOSCIAMUS NIGER (Extractum).
G. *Jusquiame;* A. *Henbane;* G^c. *Bilsenkraut.*

JUGLANS REGIA (Fructus immaturus seu Nux cum Cortice viridi; ejusque extractum).
Off. *Nux Juglans;* G. *Noix;* A. *Walnut;* G^c. *Walnuss.*

JUNIPERUS SABINA (Folia).
Off. *Sabina;* G, *Sabine;* A. *Savin;* G^c. *Sevenbaum.*

LAURUS CAMPHORA (Oleum Volatile concretum, vulgò Camphora dictum).

Laurus Sassafras (Lignum , Cortex , Radix).
Off. G. A. G. *Sassafras.*

Ledum Palustre (Folia cum Floribus).
Off. *Rosmarinus Sylvestris ;* G. *Rosmarin Sauvage ;* A. *Bohemian Rosemary* or *Hilrose ;* G^e. *Wilder Rosmarin.*

Lichen Islandicus.

Lobelia Syphilitica (Radix).
Off. *Lobelia ;* G. *Cardinal bleu.*

Malva Rotundifolia (Herba , Folia).

Mimosa Nilotica
——Senegal } (Gummi).
Off. *Gummi arabicum ;* G. *Gomme arabique ;* A. *Gum arabic ;* G^e. *arabischer Gummi.*

Myroxylon Peruiferum (Balsamum).
Off. *Balsamum Peruvianum ;* G. *Baume du Pérou ;* A. *Balsam of Peru ;* G^e. *Peruvianischer Balsam.*

Ononis Spinosa (Radix).

Papaver Somniferum (Capsulæ seminales ; Succus inspissatus, vulgò *Opium* dictus).
Off. *Capita Papaveris albi ; Opium ;* G. A. G^e. *Opium.*

Pinus Balsamea (Resina liquida , perforatione arboris obtenta).
Off. *Balsamum Canadense.*

Pinus Larix (Resina liquida , vulgò Terebinthina dicta).
Off. *Terebinthina Veneta ,* s. *Larig a ;* G. *Térébenthine de Venise ;* A. *Venitian Turpentin ;* G^e. *Terpentin.*

Prunus Padus (Cortex).

Quercus Cerris (Excrescentia foliorum ex punctura Cynipis Quercus orta , vulgò *Galla* dicta).

Ranunculus Abortivus (Radix).

Ricinus communis (Semina pro parando oleo fixo).

SAPONARIA OFFICINALIS (Folia, Herba).
G. *Saponaire;* A. *Soapwort;* G^e. *Seifenkraut.*

SMILAX CHINA (Radix).
Off. *Radix Chinæ;* G. *Squine;* A. *China-root;* G^e. *China-wurzel.*

SMILAX SARSAPARILLA (Radix).
Off. A. G^e. *Sarsaparilla;* G. *Salsepareille.*

SOLANUM DULCAMARA (Stipites).
Off. *Dulcamara;* G. *Morelle grimpante* ou *douce-amère;* A. *Bitter-sweet;* G^e. *Bittersüss.*

TEREBINTHINA. Vide PINUS LARIX.

TORMENTILLA ERECTA (Radix).
G. *Tormentille;* A. *Septfoil;* G^e. *Birkwurzel.*

PRÆPARATA CHEMICA SIMPLICIORA.

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Acetis Cupri. G. *Acétite de Cuivre.*	Viride Æris destillatum. *Verdet distillé.*
Acetis Hydrargyri. G. *Acétite de Mercure.*	Trochisci Keyseri.
Acetis Plumbi. G. *Acétite de Plomb.*	Saccharum Saturni.
Acetis Plumbi liquidus. G. *Acétite de Plomb liquide.*	Extractum Saturni. *Eau de Goulard, Extrait de Saturne.*
Acetis Zinci. G. *Acétite de Zinc.*	
Acidum Acetosum. G. *Acide acéteux.*	Acetum destillatum, *s.* Acetum concentratum.
Acidum Citricum. G. *Acide citrique.*	

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Acidum Citricum dilutum.	Succus citri, *s.* Limoniorum.
Acidum Muriaticum.	Acidum salis; Spiritus salis marini.
G. *Acide muriatique.*	
Acidum Muriaticum oxygenatum.	Acidum muriaticum dephlogisticatum.
G. *Acide muriatique oxigéné.*	
Acidum Nitricum.	Spiritus nitri Glauberi.
G. *Acide nitrique.*	
Acidum Sulphuricum.	Acidum Vitriolicum.
G. *Acide sulfurique.*	
Acidum Sulphuricum concentratum.	Oleum Vitrioli.
Acidum Sulphuricum dilutum.	Spiritus Vitrioli.
AEther Sulphuricus.	AEther Vitriolicus.
G. *Ether sulfurique.*	
AEther sulphuricus Alcoholisatus.	Liquor Anodynus mineralis Hoffmanni.
Alcohol.	Spiritus Vini rectificatus.
G. *Alcool.*	
Alcohol concentratum.	Spiritus Vini rectificatissimus.
Alcohol dilutum.	Spiritus Vini dilutus.
Alumen. *Vid.* Sulfas aluminæ acidulus triplex.	
Ammoniaca.	Alcali volatile causticum; Ammonia pura.
G. *Ammoniaque.*	
Antimonium. *Vid.* Stibium.	
Aqua destillata.	
G. *Eau distillée;* A. *distilled Water;* G^c. *destillirtes Wasser.*	
Argentum. *Vid.* Nitras argenti.	
Arsenicum. *V.* Oxidum arsenici.	

Nomina nova.	*Nomina antiquæ*
Azotum. G. *Azote.*	
Boras Sodæ alcalescens, *seu* Borax cum excessu Sodæ. G. *Borate avec excès de Soude.*	Borax.
Calx. G. *de la Chaux.*	Calx viva, *s.* usta; Lapis *s.* Terra calcarea pura.
Carbonas Ammoniacæ alcalescens crystallisatus. G. *Carbonate avec excès d'Ammoniaque crystallisé.*	Alcali volatile, Sal cornu Cervi volatile, Sal Ammoniacum volatile.
Carbonas Ammoniacæ alcalescens liquidus. G. *Carbonate avec excès d'Ammoniaque liquide.*	Spiritus Salis Ammoniaci volatilis.
Carbonas Calcis. G. *Carbonate de Chaux*; A. *Calcareous Earth, Limestone, Chalk*; G^e. *Kalkerde, Kreide.*	Terra calcarea, Lapis calcareus, Marmor album, Creta pura, Lapides cancrorum, Chelæ ostrearum, etc.
Carbonas Potassæ. G. *Carbonate de Potasse.*	Alcali vegetabile Acido Carbonico saturatum.
Carbonas Potassæ alcalescens crystallisatus. G. *Carbonate avec excès de Potasse crystallisée.*	Sal Tartari, Sal Absynthii, Sal vegetabile fixum.
Carbonas Potassæ alcalescens liquidus. G. *Carbonate avec excès de Potasse liquide.*	Lixivium Tartari, *s.* Oleum Tartari per deliquium, Aqua Kali.
Carbonas Sodæ alcalescens. G. *Carbonate avec excès de Soude.*	Alcali minerale *s.* Soda.

Nomina Nova.	*Nomina antiqua.*
Cuprum. G. *du Cuivre;* A. *Copper;* Ge. *Kupfer.*	Vénus.
Ferrum. G. *du Fer;* A. *Iron;* Ge. *Eisen.*	Mars.
Gaz Acidum Carbonicum. G. *Gaz Acide Carbonique.*	Aër fixus, *s.* Acidum aëreum. *Air fixe*, ou *méphitique.*
Gaz Acidum Muriaticum oxygegenatum. G. *Gaz Acide muriatique oxigéné.*	
Gaz Azoticum. G. *Gaz Azote.*	Aër phlogisticatus. *Mophete atmosphérique.*
Gaz Hydrogenium. G. *Gaz Hydrogène.*	Aër inflammabilis. *Air inflammable.*
Gaz Hydrogenium sulfuratum. G. *Gaz Hydrogène sulfureux.*	
Gaz Oxygenium. G. *Gaz Oxigène.*	Aër dephlogisticatus. *Air déphlogistiqué* ou *vital.*
Hydrargyrum purificatum. G. *Mercure purifié.*	Mercurius *s.* Argentum vivum purificatnm.
Hydrogenium. G. *Hydrogène.*	
Hydro-Sulphur Ammoniacæ. G. *Hydrosulfure d'Ammoniaque.*	Hepar Sulphuris volatile.
Hydro-Sulphur Potassæ. G. *Hydrosulfure de Potasse.*	Hepar Sulphuris.
Hydro-Sulphur Stibii rubrum. G. *Hydrosulfure d'Antimoine rouge.*	Kermes minerale.

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Hydro-Sulphur Stibii luteum G. *Hydrosulfure d'Antimoine jaune ou orangé.*	Sulphur Antimonii auratum. *Soufre doré d'Antimoine.*
Murias Ammoniacæ. G. *Muriate d'Ammoniaque.*	Sal Ammoniacus. *Sel Ammoniaque.*
Murias Ammonicæ ferratus. G. *Muriate d'Ammoniaque ferrugineux.*	Flores salis Ammoniaci martiales.
Murias Barytæ. G. *Muriate de Baryte.*	
Murias Calcis. G. *Muriate de Chaux.*	Sal Ammoniacus fixus.
Murias Hydrargyri Ammoniacalis. G. *Muriate de Mercure Ammoniacal, ou Muriate Ammoniaco-Mercuriel.*	Calx Hydrargyri alba, *s.* Mercurius præcipitatus albus. *Précipité blanc.*
Murias Hydrargyri sublimatus. G. *Muriate de Mercure sublimé.*	Mercurius dulcis, *s.* Calomel.
Murias Hydrargyri præcipitatus. G. *Muriate de Mercure précipité.*	Mercurius dulcis. *(Scheele.)*
Murias Hydrargyri oxygenatus. G. *Muriate oxigéné de Mercure.*	Mercurius Sublimatus corrosivus. *Sublimé corrosif.*
Murias hyperoxygenatus Potassæ. G. *Muriate suroxigéné de Potasse.*	

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Murias Sodæ.	Sal communis.
G. *Muriate de Soude ;* A. *Common-Salt ;* G^e. *Küchensalz.*	*Sel commun.*
Murias Stibii oxygenatus sublimatus.	Butyrum antimonii, *s.* Causticum antimoniale.
G. *Muriate oxigéné d'Antimoine sublimé.*	*Beurre d'Antimoine.*
Nitras Argenti fusus.	Lapis infernalis, *s.* Causticum lunare.
G. *Nitrate d'Argent fondu.*	*Pierre infernale.*
Nitras Argenti liquidus.	Solutio Argenti in Acido Nitri.
G. *Nitrate d'Argent liquide ou acide.*	
Nitras Hydrargyri liquidus.	Solutio Mercurii in Spiritu Nitri.
G. *Nitrate de Mercure liquide ou acide.*	
Nitras Potassæ.	Nitrum purificatum.
G. *Nitrate de Potasse.*	*Salpêtre purifié.*
Oxidum Arsenici album.	Arsenicum album.
G. *Oxide d'Arsenic blanc.*	
Oxidum Cupri acetosum.	AErugo *s.* viride AEris.
G. *Oxide de Cuivre acéteux.*	*Verd-de-Gris.*
Oxidum Ferri nigrum.	AEthiops martialis.
G. *Oxide de Fer noir.*	
Oxidum Ferri luteum.	Ochra martis.
G. *Oxide de Fer jaune.*	
Oxidum Ferri rubrum.	Colcothar.
G. *Oxide de Fer rouge.*	
Oxidum Hydrargyri griseum.	
G. *Oxide de Mercure gris-noir.*	

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Oxidum Hydrargyri gummosum. G. *Oxide de Mercure gommeux.*	Mercurius gummosus.
Oxidum Hydrargyri rubrum, Acido nitrico paratum. G. *Oxide de Mercure rouge par l'Acide nitrique.*	Mercurius præcipitatus ruber.
Oxidum Hydrargyri saccharatum. G. *Oxide de Mercure sucré.*	
Oxidum Plumbi semi-vitreum. G. *Oxide de Plomb demi-vitreux.*	Lithargyrium; Calx Plumbi; *Litharge.*
Oxidum Plumbi acetosum. G. *Oxide de Plomb acéteux.*	Cerussa. *Cerusse.*
Oxidum Plumbi rubrum. G. *Oxide de Plomb rouge.*	Minium.
Oxidum Zinci. G. *Oxide de Zinc.*	Tutia præparata; Lapis Calaminaris purificatus, *s.* Flores Zinci, *s.* Calx Zinci.
Oxygenium. G. *Oxigène.*	
Phosphas Calcis Stibiatus. G. *Phophate de Chaux Antimonié.*	Pulvis Antimonialis.
Phosphas Sodæ. G. *Phosphate de Soude.*	
Potassa. G. *Potasse;* A. *Pottash;* Ge. *Pottasche.*	Lixivium Saponariorum *s.* Alcali Vegetabile causticum, Kali purum.
Potassa fusa. G. *Potasse fondue.*	Lapis causticus, *s.* Causticum salinum.
Soda. G. *Soude;* A. *Barilla.*	Alcali Minerale Causticum, *s.* Natron purum.

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Stibium *s.* Antimonium. G. *Antimoine.*	Regulus Antimonii.
Sulfas Acidus Aluminæ triplex (1). G. *Sulfate Acide d'Alumine triple ;* A. *Alum ;* G^e. *Alaun.*	Alumen. *Alun.*
Sulfas Acidus Aluminæ triplex, calcinatus. G. *Sulfate Acide d'Alumine triple, calciné ;* A. *Burnt Alum ;* G^e. *Gebrennter Alaun.*	Alumen ustum. *Alun brûlé.*
Sulfas Cupri. G. *Sulfate de Cuivre ;* A. *Blue Vitriol ;* G^e. *Blauer Vitriol.*	Vitriolum Cæruleum, *s.* Cyprinum, *s.* Cupri.

(1) Le cit. *Vauquelin* vient de découvrir qu'il n'y a pas d'Alun qui ne contienne de la Potasse, de l'Ammoniaque, ou ces deux bases ensemble en même-temps que l'Alumine ; de sorte qu'on peut distinguer trois variétés d'Alun ; savoir, du *Sulfate Acide d'Alumine et de Potasse ;* du *Sulfate Acide d'Alumine et d'Ammoniaque ;* et du *Sulfate Acide d'Alumine de Potasse et d'Ammoniaque.* De sorte que, dans sa méthode nouvelle, le professeur *Fourcroy*, en faisant une espèce du sel appelé Alun dans le commerce, qu'il nomme *Sulfate Acide d'Alumine triple*, distingue ces trois variétés par les noms indiqués, en faisant cependant remarquer qu'elles produisent, à très-peu de chose près, le même effet dans la médecine et dans les arts, et qu'on peut les prendre indifféremment les unes pour les autres, jusqu'à ce que des observations plus précises aient fait connoître les légères différences d'action que chacune d'elles exerce.

Nomina nova.	*Nomina antiqua.*
Sulfas Ferri. G. *Sulfate de Fer;* A. *Copperas, green Vitriol;* G^e. *Grüner Vitriol.*	Vitriolum viride, *s.* Ferri, *s.* Sal martis.
Sulfas Zinci. G. *Sulfate de Zinc;* A. *White Vitriol;* G^e. *Weisser Vitriol.*	Vitriolum album, *s.* Zinci.
Sulfuretum Stibii nativum. G. *Sulfure d'Antimoine;* A. *Crude Antimony;* G^e. *Spiessglass.*	Antimonium crudum.
Sulfuretum Stibii cum Hydrargyro.	AEthiops Antimonialis.
Sulfuretum Hydrargyri rubrum. G. *Sulfure de Mercure rouge.*	Cinnabaris.
Sulphur purificatum. G. *Soufre purifié;* A. *Brimstone;* G^e. *Schwefel.*	
Tartris Hydrargyri. G. *Tartrite de Mercure.*	
Tartris Potassæ acidulus. G. *Tartrite acidule de Potasse;* A. *Creme of Tartar;* G^e. *Gereinigter Weinstein.*	Cremor, *s.* Crystalli Tartari, *s.* Tartarus purificatus.
Tartris Potassæ Stibiatus. G. *Tartrite de Potasse Antimonié.*	Tartarus Stibiatus, *s.* emeticus. *Tartre émétique.*
Tartris Sodæ. G. *Tartrite de Soude.*	Sal Rupellense *s.* Seignetti. *Sel de Rochelle,* ou *Seignette.*

COMPOSITA. *

AQUAE.

1. Aqua Calcis.

℞ Calcis recenter ustæ, libram unam.
Sensim affunde aquæ libras octo.
Agitetur vas paululum ; dein subsidat calx et aqua decantata in lagenis probe obturatis usui servetur.

2. Aqua Camphorata.

℞ Camphoræ, drachmam unam.
Alcoholis diluti, quantum satis ut solvatur camphora, dein adde aquæ fervidæ quantum opus ut camphora soluta teneatur.
Filtra et serva usui.

3. Aqua Picea.

℞ Picis liquidæ, libras duas.
Aquæ, libras octo.
In vase ligneo vel terreo mixta agita baccillo ligneo per horam ; deinde pet duodecim horas subsidat liquor et decantetur.

Nota. Quandoque, picis loco, sumitur Terebinthina larigna, addendo Gummi-Resinæ Myrrhæ, drachmas duas.

BOLI.

4. Bolus ex Hydrargyro glycyrrhizato.

℞ Hydrargyri puri, grana decem.
Extracti glycyrrhizæ, scrupulum unum.
Terantur simul, donec globuli hydrargyri perfecte disparuerint.
Fiat bolus.

---

* Dans toutes les formules suivantes, les noms génériques de *Linneus* ont été laissés sans *déclinaison*.

5. BOLUS EX OXIDO HYDRARGYRI RUBRO.

℞ Oxidi Hydrargyri rubri.
Succi papaveris somniferi inspissati, ana granum unum semis.
Extracti glycyrrhizæ glabræ, quantum satis.
Misce, fiat bolus.

6. BOLUS STIBIATUS.

℞ Sulfureti Stibii lævigati, drachmam semis.
Conservæ herbæ Cochleariæ hortensis, scrupulum unum.
Syrupi simplicis, quantum satis,
Ut fiat bolus bis de die sumendus.

CATAPLASMATA.

7. CATAPLASMA AD BLENNORRHAGIAM.

℞ Lactis calidi, libram unam.
Micæ panis, quantum satis,
Ut fiat cataplasma, cui adde pro re nata:
Unguenti Hydrargyri, unciam unam.
Camphoræ, uncia semis.
Terræ camphoram cum unguento et adde reliqua.

Vel,

℞ Aquæ calidæ, libram unam.
Acetitis plumbi liquidi, unciam unam-duas.
Micæ panis, quantum satis misce.

8. CATAPLASMA DISCUTIENS.

℞ Radicis atropa-mandragoræ pulv. quantum opus: coque cum aquæ sufficiente quantitate ad consistentiam cataplasmatis.

9. CATHETERES,

Ex argento, aut resina elastica variæ magnitudinis.

10. CEREI MEDICATI,

Ex resina elastica; item ex chordis ex intestinis ovium confectis, variæ magnitudinis et longitudinis.

DECOCTA.

11. Decoctum Anti-cachecticum.

℞ Radicis et foliorum recentium cichorium — intybi.
——————— Rumex - acetosæ.
——————— Fragaria - vescæ.
——————— Centaurea-calcitrappæ.
——————— Violæ odoratæ.
Florum Nymphææ albæ, ana unciam semis.
Petalorum rosæ gallicæ, uncias duas.
Radicis parietariæ officinalis, unciam semis.
Coque in vase terreo vernice obducto cum aquæ libris duodecim ad libras octo, colaturæ fervidæ adde.
Foliorum cassia-sennæ, uncias quatuor.
Seminum pimpinella-anisi pulverisatorum,
Nitratis potassæ fusi pulverisati, ana unciam semis.
Stent in infusione per viginti-quatuor horas. Cola et in loco frigido, in vasis probe clausis usui serva.
Sumat uncias octo jejune per quadriduum; deinde omni secundo die, per quadraginta-quatuor dies. Si temperamentum ægri robustum est, sumat uncias decem vel duodecim pro dosi; et si morbus valde obstinax, exhibeatur vesperi ante decubitum, loco mane.

12. Decoctum arctium - lappæ.

℞ Radicis arctium-lappæ concisæ, uncias tres.
Coque in aquæ fontanæ, libris tribus,
Ad colaturam librarum duarum.
Sumat quotidie.

13. Decoctum Astragali exscapi.

℞ Radicis astragali exscapi, unciam semis.
Coque in aquæ fontanæ, libra una semis, ad colaturam libræ unius. Sumat tepide mane et vespere.

14. DECOCTUM DAPHNE-MEZEREI.

℞ Corticis radicis Daphne-Mezerei, drachmas sex.
Coque in aquæ fontanæ libris sex, ad libras quatuor.
Sub finem coctionis adde
Radicis glycyrrhizæ glabræ, unciam unam. Cola.
Sumat quotidie libram unam ad libras quatuor, prout ventriculus ferat.

15. DECOCTUM GUAJACI OFFICINALIS.

℞ Ligni et corticis guajaci officinalis rasi, libram unam.
Infunde in aquæ fervidæ, libris octo per viginti quatuor horas; dein lento igne coque per sex horas; addendo, sub finem coctionis,
Alcohol, uncias quatuor.
Radicis glycyrrhizæ glabræ, uncias duas.
Cola. — Sumat libram semis bis de die.
Massa a colatura residua denuo coquatur cum aquæ libris octo per bihorium, coletur.
Utatur hoc decocto secundario loco potus ordinarii.

16. DECOCTUM GUAJACI (*Hutten.*)

℞ Ligni guajaci officinalis rasi, libram unam.
Macera in aquæ libris octo per noctem.
Sequenti mane lente coque ad libras quatuor.
Sumat æger hujus decocti (*tepidi*) libras duas.
Vivendo abstinenter et in cubili.
Nota. *Ulricus de Hutten* sese hoc solo decocto *perfecte* curatum fuisse memorat.

17. DECOCTUM GUAJACI COMPOSITUM.

℞ Ligni et corticis guajaci officinalis, uncias sex.
Radicis laurus-sassafras, uncias quatuor.
Coque in aquæ fontanæ libris viginti-quatuor
Ad libras duodecim; sub finem coctionis adde,
Radicis glycyrrhizæ glabræ (vel passularum) uncias duas.
Cola. Sumat libras duas de die.

18.

18. Decoctum Juglandis (*Pollini.*)

℞ Corticum ligneorum (qui sequuntur corticem viridem) nucum Juglandis regiæ, uncias octo ; vel decem.
Radicis smilax - sarsaparillæ.
——— Smilax-chinæ, ana unciam semis.
Sulfureti stibii nativi,
Lapidis pumicis, in petia ligatorum, ana unciam semis.
Macerentur nocte in aqua, sequenti mane coque in libris octo aquæ, vase clauso, dein abjice petiam, et coque residuum ad libras quatuor. Hujus decantati, non filtrati decocti bibat æger, libram mane et libram vesperi; superbibendo mane infusum althææ instar potus theati.
Quandoque addumtur apices corticis et sepimenta nuclei.
Vel etiam carbonatis potassæ, grana decem.
Abstineat æger a carnibus gravioribus, fumigatis, sale conditis, acidis, vino, etc. Cœna sit brevis : in debilioribus decoctum detur parvis dosibus et sæpius.

19. Decoctum Lobeliæ syphiliticæ.

℞ Radicis Lobeliæ syphiliticæ siccatæ et concisæ, unciam semis.
Coque in aquæ fontanæ, libris duodecim,
Ad colaturam librarum octo.
Sumat libram semis bis de die in initio, deinde libram semis quater de die, donec vim purgantem amplius ferre non possit; tunc desistat per tres aut quatuor dies, dein iterum continuet, donec curatus fuerit.

20. Decoctum Lusitanicum.

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ,
Ligni Laurus-sassafras,
——— Pterocarpi santalini,
——— Guajaci officinalis, ana uncias tres.
Radicis Daphne-mezerei, unciam unam.
Seminum Coriandri sativi, drachmas sex ad unciam unam.

Concisa coque in aquæ fontanæ libris viginti, ad libras decem.
Sumat libram unam ad libras tres de die.

Vel:

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ,
Ligni Pterocarpi santalini,
—— Santali albi, ana uncias tres.
Radicis Glycyrrhizæ glabræ,
—— Daphne-mezerei, ana unciam semis.
Ligni Genistæ Canariensis,
—— Guajaci officinalis,
—— Laurus-sassafras, ana unciam unam.
Sulfureti stibii nativi, uncias duas.
Concisa infunde in aquæ fervidæ libris decem per viginti quatuor horas; dein coque ad colaturam librarum quinque.
Sumat libram unam semis ad libras quinque quotidie.

21. DECOCTUM PRUNUS-PADI.

℞ Corticis Prunus-padi, uncias sex—octo.
Coque in Aquæ marinæ, vel in ejus defectu,
Aquæ fontanæ libris octo, ad colaturam librarum quatuor.
Sumat libram unam omni mane, in quatuor haustus divisam.

22. DECOCTUM SAPONARIAE OFFICINALIS.

℞ Herbæ Saponariæ officinalis recentis contusæ, libram semis.
Aquæ, libras octo.
Coque ad colaturam librarum quatuor.
Sumat libras duas—quatuor quotidie.

23. DECOCTUM SARSAPARILLAE CUM MEZEREO.

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ, uncias tres.
Corticis radicis Daphne-mezerei, drachmas duas.
Concisa coque in aquæ fontanæ libris tribus ad libras duas.
Sub finem coctionis adde,
Radicis Glycyrrhizæ glabræ concisæ, unciam unam.
Sumat quater de die, libram semis.

24. Decoctum Smilax - Sarsaparillae.

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.
Infunde in aquæ fervidæ libris tribus, per duodecim horas;
Dein coque ad colaturam librarum duarum.
Sumat quotidie, si placet, cum lacte.

25. Decoctum Smilax - Sarsaparillae correctius.

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.
Aquæ bullientis, libras tres.
Infunde per horas quatuor prope ignem; dein expresso liquore, probe contundatur radix, cui iterum adjice liquorem; macera per horas septem; postea coque ad libras duas, et fortiter exprimendo cola.
Sumat libram semis, ter quaterve de die.

26. Decoctum Solanum - Dulcamarae.

℞ Stipitum Solanum-dulcamaræ recentium concisorum, drachmam semis.
Coque in aquæ fontanæ libra una, ad colaturam libræ semis.
Sumat quotidie cum anatica portione lactis.

27. Decoctum Syphiliticum (*Yvonis Gaukes.*)

℞ Ligni Guajaci officinalis rasi, uncias tres.
—— Juniperi communis, uncias duas.
Radicis Smilax - chinæ, unciam unam.
Hydrargyri purificati, in sacculo linteo humido ligati,
Sulfureti stibii, in sacculo separatim ligati, ana unciam unam.
Infunde in aquæ fervidæ libris duodecim, per duodecim horas; dein coque ad libras sex.
Sub finem coctionis, adde,
Radicis glycyrrhizæ glabræ, uncias duas. Cola.
Sumat uncias triginta—quadraginta, calide, quotidie per 30 ad 50 dies.

28. Decoctum Syphiliticum Roborans.

℞ Sulfureti stibii nativi pulverisati, et in petia ligati, uncias quatuor.

Lapidis Pumicis, pulverisati, et in petia separatim ligati, uncias duas.

Radicis Smilax-sarsaparillæ,

——— Smilax-chinæ, ana uncias duas.

Nucum Juglandis regiæ immaturarum, cum hilis, putaminibus, et cortice viridi, siccatarum, N°. quadraginta.

Concisa, mista, coque in aquæ fontanæ libris viginti, ad libras decem.

Remanentem liquorem, per linteum colatum, quatuor lagenis inde, quæ bene clausæ, usui serventnr.

Sumat dimidium lagenæ mane, et dimidium vespere, tepide.

Magma decocti denuo coquatur cum aqua, ut ante; quo decocto secundario abluantur loca ulceribus, aliisve morbis cutis affecta.

29. DECOCTUM ULMI CAMPESTRIS.

℞ Corticis interioris ramulorum et arboris junioris ulmi campestris, uncias quatuor.

Aquæ libras quatuor.

Coque ad colaturam librarum duarum.

Sumat uncias quatuor—octo bis terve de die.

ELECTUARIA.

30. ELECTUARIUM ANTI-SYPHILITICUM.

℞ Roob baccarum Sambuci nigri, uncias tres.

Extracti Gratiolæ officinalis, drachmas tres.

Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana tria. Misce.

Nota. Quandoque Gratiolæ extractum Aconiti cammari eadem dosi cum fructu substituitur.

Usus in herpete, tumoribus dolentibus aliisve syphilitidis rebellis symptomatibus egregius. *Obs. Stoll.*

31. ELECTUARIUM CINCHONÆ ALCALISATUM.

℞ Carbonatis Sodæ, drachmas duas.

Corticis Cinchonæ officinalis pulverisati, unciam unam.

Mucilaginis gummi Mimosæ Niloticæ, quantum satis.
Misce. Sumat drachmas duas bis terve de die.
Usus in scrophula cum syphilitide complicata, ad præparandum corpus antequam ad usum Hydrargyri progredi liceat.

32. Electuarium Laxans.

℞ Electuarii lenitivi Ph. Lond. unciam unam.
Sulphuris præcipitati,
Nitratis Potassæ, ana drachmam unam.
Syrupi corticum aurantiorum, quantum satis,
ut fiat electuarium magnitudine nucis moschatæ mane et vespere sumendum.

EMULSIONES.

33. Emulsio Amygdalarum.

℞ Amygdalarum dulcium decorticatarum, uncias duas.
Terantur in mortario successive addendo,
Aquæ fontanæ, libras duas.
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi, uncias duas.
Sacchari albi quantum satis ad gratiam.

34. Emulsio Camphorata.

℞ Adde priori triturando cum amygdalis.
Camphoræ, grana viginti quatuor.

ENEMATA.

35. Enema Cathartcum.

℞ Decocti Hordei, vel juris carnium, uncias decem.
Olei seminum Lini usitatissimi, uncias duas.
Sulfatis Sodæ, unciam unam.
Misce; sensim ac sensim caute injiciatur.

36. Enema Sedativum.

℞ Olei Olivarum, vel Lini, uncias quatuor.

Laudani liquidi Sydenhami, guttas quadraginta.
Misce.

Vel :

℞ Amyli, drachmam unam semis.
Adde paulatim terendo,
Aquæ bullientis, libram semis.
Coque paulisper, et adde,
Laudani liquidi Sydenhami, drachmam unam.
Misce.
Usus in doloribus spasmodicis colli vesicæ et prostatæ.

GARGARISMATA.

37. GARGARISMA E BORACE.

℞ Boracis, unciam unam.
Solve in aquæ fervidæ, libra una; adde
Mellis,
Tincturæ Myrrhæ, ana uncias duas.
Usus : in ulceribus oris et faucium a Mercurio productis.

38. GARGARISMA EX ALCOHOLE.

℞ Alcoholis diluti, vel pro re nata,
Alcoholis concentrati, quantum placet.
Usus : in ulceribus faucium atonicis et syphiliticis.

39. GARGARISMA EX HYDRARGYRO.

℞ Decocti Hordei, libram unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana sex.
Mellis rosacei, uncias duas.
Misce.

HAUSTUS.

40. HAUSTUS AD BLENNORRHOEAM.

℞ Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis, drachmam semis.
Dissolve in vitelli ovi dimidio, dein adde

Gummi Mimosæ Niloticæ, drachmam unam.
Aquæ, uncias quatuor.
Misce pro haustu mane et vesperi sumendo.

Vel :

℞ Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis, guttas triginta ad sexaginta.
Aquæ, unciam unam.
Sumat mane et vesperi.

INFUSA.

41. Infusum Cannabis Sativæ.

℞ Seminum Cannabis sativæ, unciam semis.
Infunde in aquæ fervidæ libris quatuor, per mediam horam.
Cola. Bibat pro potu ordinario cum sacchari quantum satis ad gratiam.

42. Infusum Ledi Palustris.

℞ Herbæ Ledi palustris, unciam semis.
Aquæ fervidæ, libram unam.
Infunde per horam et cola.
Sumat libram semis ad libram unam de die.

43. Infusum Malvæ.

℞ Foliorum Malvæ rotundifoliæ, manipulos tres.
Infunde in aquæ fervidæ, libris quatuor.
Cola, pro potu ordinario cum saccharo.

INJECTIONES.

44. Injectiones ad Blennorrhagiam (1).

℞ Aquæ puræ gaze acido muriatico oxygenato, plus minusve imprægnatæ, quantum placet.
Injiciat sexies aut octies de die.

(1) Injectiones ad Blennorrhagiam omnes tepefactæ; ad Blennorrhœam frigidæ applicentur.

2 ℞ Aquæ puræ, uncias sedecim.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana duo.
Acetitis Plumbi liquidi, guttas triginta.
Misce. Portio ter quaterve de die post mictionem injiciatur.

3 ℞ Muriatis Hydrargyri oxygenati, granum semis — unum.
Aquæ, libram unam.
Misce, injiciat portionem omni semi-hora.

4 ℞ Oxidi Zinci, quantum placet.
Acidi Acetosi quantum opus ad perfectam solutionem.
Dissolve hujus solutionis, guttas viginti in
Aquæ puræ, uncias quatuor.
Injiciat portionem sæpius de die.

5 ℞ Olei Olivarum, uncias tres.
Injiciat ter quaterve de die portionem.

6 ℞ Opii, drachmam unam.
Terendo adde successive,
Infusi seminum lini usitatissimi,
Olei Olivarum, ana uncias quatuor.
Unguenti Hydrargyri grisei, drachmas duas ad unciam semis.
Misce, injiciat portionem quater de die, reddito prius lotio.

7 ℞ Pulveris cerussæ compositi Ph. Lond. grana sexaginta.
Sulfatis Zinci, grana octodecim.
Aquæ Florum Tiliæ vel Rosæ, uncias duodecim.
Misce, injiciatur portio omni bihorio vel quadrihorio, quamdiu dolorem magnum non causet.

45. Injectiones ad Blennorrhoeam.

1 ℞ Acetitis Plumbi, drachmam unam.
Aluminis, drachmam semis.
Sulfatis Zinci,
Muriatis ammoniacæ, ana grana octodecim.

Aquæ destillatæ, uncias sedecim.
Hæc mixtura incongrua a quibusdum in Blennorrhœa rebelli multum laudatur.

2 ℞ Extracti Opii aquosi, drachmas tres.
Solve in Aquæ destillatæ, unciis duodecim : adde
Acetitis Plumbi, drachmam unam—tres.

3 ℞ Sulfatis Cupri quantum placet,
Dissolve in aquæ destillatæ quantum sufficit.
Dein instilla
Potassæ liquidæ quantum opus, ut cuprum omne precipitetur.
Pulverem hunc præcipitatum, probe edulcoratum dissolve in
Carbonatis Ammoniacæ liquidæ quantum opus.
Hujus solutionis cœruleæ, guttas tres aut quatuor dissolve in
Aquæ distillatæ uncia una.
Hujus portionem injiciat caute toties quoties urinam mittit.
Vel :
℞ Oxidi Cupri acetosi, drachmam unam.
Dissolve in
Carbonatis ammoniacæ liquidi, unciis duabus.
Hujus solutionis cœruleæ, guttulas tres—quatuor dissolve in
Aquæ destillatæ, uncia una.

4 ℞ Muriatis Hydrargyri, unciam semis.
Aquæ destillatæ, uncias octo.
Misce agitando.

5 ℞ Sulfatis Zinci, grana sexaginta.
Aquæ camphoratæ, uncias duas.
Aquæ puræ, uncias triginta.
Misce.

6 ℞ Sulfatis Cupri, grana quatuor—sex.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

7 ℞ Oxidi Plumbi semivitrei, unciam unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, drachmam semis.

Acidi Acetosi, uncias quinque.

Digere in loco calido per duodecim horas, sæpius agitata phiala; dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, qui servetur usui.

Hujus liquoris drachmæ duæ — uncia semis, misceantur cum aquæ destillatæ unciis quatuor, ejusque portio ter aut quater de die injiciatur.

8 ℞ Gummi-resinæ Kino, grana viginti—triginta.
Aquæ bullientis, libram unam,
Infunde per horam et cola.

9 ℞ Gallarum pulverisatarum, drachmas duas.
Aquæ bullientis, libram unam.
Infunde per horam et cola.

10 ℞ Acetitis Plumbi, grana decem.
Laudani liquidi Sydenhami, drachmam unam.
Aquæ Rosæ gallicæ, uncias sex. Misce.

46. Injectio ad Blennorrhoeam (*Justamond*).

℞ Sulfatis Zinci, drachmas duas.
Acetitis Plumbi, scrupulos quatuor.
Camphoræ pauxillo alcoholis tritæ, scrupulum unum semis.
Extracti Opii aquosi, scrupulum unum.
Aquæ Rosæ, libras duas—quatuor.
Quandoque loco acetitis plumbi adduntur
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana quatuor.

47. Injectio ad Leucorrhoeam, (*Younge.*)

℞ Acetitis Plumbi, drachmas duas.
Aquæ Rosæ, libram unam semis.
Aceti, libram semis.
Misce. Portio hujus in vaginam sæpius injiciatur.

48. Injectio ad Phimosin.

℞ Sulfatis Cupri, grana sex.

Aquæ puræ, uncias quatuor.
Solutioni adde,
Acetitis Plumbi liquidi, guttas viginti.

LINIMENTA.

49. Linimentum Ammoniacae fortius.

℞ Ammoniacæ, unciam unam.
Olei Olivarum, uncias duas.

50. Linimentum Ammoniacæ mitius.

℞ Carbonatis ammoniacæ liquidi drachmas tres—quatuor.
Olei Olivarum, uncias duas.
Quandoque adduntur Alcoholis camphorati, drachmæ tres.

51. Linimentum Camphoratum.

℞ Camphoræ tritæ, uncias duas.
Olei Palmæ liquefacti et fere frigefacti, libram unam.
Usus egregius ad suppurationem promovendam, et quandoque ad dolores sedandos.

52. Linimentum Cupratum.

℞ Oxidi Cupri acetosi, grana quatuor.
Olei Olivarum, unciam unam.
Linteum hocce liquore imprægnatum applicetur ulceribus, semel de die.

LIQUORES.

53. Liquor ad Condylomata (*Plenck*).

℞ Alcoholis,
Acidi Acetosi, ana unciam semis.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, drachmam unam.
Aluminis,
Camphoræ,
Oxidi Plumbi acetosi, ana drachmam semis.

Misce. Verrucæ aut Condylomata penicillo hoc liquore madido semel vel bis de die tangantur.

54. LIQUOR AD ULCERA ORIS ET FAUCIUM.

℞ Tincturæ Myrrhæ, unciam unam.
Mellis Cuprati, unciam semis.
M. Applicetur penicillo, mane et vesperi.

Vel:

℞ Sulfatis Cupri, grana duo,
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

Vel:

℞ Nitratis Argenti, partem unam,
Aquæ destillatæ, partes mille.
Hic liquor ab *Hahnemann* multum laudatur, in ulceribus oris aliarumve corporis partium, ex abusu hydrargyri causatis.

55. LIQUOR AD ULCERA SYPHILITICA.

℞ Muriatis hyperoxygenati Potassæ, drachmam unam.
Aquæ destillatæ, uncias duodecim.
Penicillo applicetur portio hujus liquoris, semel vel bis de die.

LOTIONES.

56. LOTIO AD ULCERA SYPHILITICA ADSTRINGENS.

℞ Aquæ Rosæ, uncias duas.
Oxidi Zinci, grana decem.
Sulfatis Cupri, grana tria—quatuor.
Mellis, drachmam unam.
Misce.

57. LOTIO EX ALCOHOLE.

℞ Alcoholis simplicis vel aromatisati, quantum placet.
Linteum carptum eodem madidum sæpius de die ulceri applicetur.

58. Lotio ex Hydrargyro composita.

℞ Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana decem.
Acetitis Plumbi, drachmam semis.
Aquæ Rosæ, libram unam.
Misce.

59. Lotio Plumbata, (*vulgò* Aqua Saturnina Goulardi).

℞ Aquæ destillatæ, libras duas.
Alcoholis, unciam unam.
Acetitis Plumbi liquidi, drachmas duas—quatuor.
Misce. Quandoque loco alcoholis adduntur.
Alcoholis Camphorati, drachmæ duæ—quatuor.

60. Lotio syphilitica Roborans.

℞ Decocti syphilitici roborantis, quantum opus.

61. Lotio syphilitica lutea.

℞ Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana triginta.
Aquæ Calcis, libras duas.
Misce.

62. Lotio syphilitica nigra.

℞ Muriatis Hydrargyri, drachmam unam.
Aquæ Calcis, uncias quatuor.

63. Lotio e Sulfate Zinci.

℞ Sulfatis Zinci, grana duo.
Aquæ destillatæ, uncas quatuor.

64. Lotio e Sulfate Zinci composita.

℞ Aquæ Calcis, uncias duas.
Oxidi Zinci, grana duodecim.
Sulfatis Cupri, grana tria—quatuor.
Mellis rosacei, drachmam unam.

Usus. Hæc lotio secrete habita, nuper recommandata fuit ut remedium eximium ad ulcera phagedœnica partium genitalium.

65. LOTIO ZINCI CAMPHORATA.

℞ Sulfatis Zinci,
Alcoholis Camphorati, ana unciam semis.
Aquæ destillatæ fervidæ, libras duas,
Misce et per chartam cola.
Usus : Ad ulcera atonica, flaccida.

MELLA.

66. MEL CUPRATUM.

℞ Oxidi Cupri acetosi, unciam unam.
Aceti, uncias septem.
Solutioni adde,
Mellis despumati, uncias quatuordecim.
Coque leni igne, ad consistentiam congruam.
Usus egregius externus in ulceribus atonicis.

67. MEL HYDRARGYRATUM.

℞ Hydrargyri.
Mellis, ana unciam unam.
Tere simul donec hydrargyrum perfecte disparuerit.
Nota. Hoc Mel ad deliganda ulcera syphilitica omnibus unguentis præferri meretur.

Vel :

℞ Muriatis hydrargyri, drachmas duas.
Mellis, unciam unam.
Misce. *Usus* idem ac prioris.

MIXTURAE.

68. MIXTURA LAXANS.

℞ Gummi Mimosæ Niloticæ, unciam unam.
Olei Amygdalarum, uncias duas.
Decocti Hordei, uncias decem.
Mannæ, unciam unam.

Mellis, unciam semis.

Misce, sumat cochlearia quatuor, bis terve de die.

69. OXIDUM HYDRARGYRI UNGUINOSUM.

℞ Solutionis Hydrargyri in Acido Nitrico, quantum placet.
Saponis ex oleo amygdalino aut butyro cacao et potassa parati, quantum opus.

Solve saponem in aqua ebulliente, et adde eidem successive, constanter movendo, solutionem hydrargyri.

Nota. Theoria hujus processus est compositio et decompositio duplex : acidum nitricum sese potassæ unit, dum oleum liberum cum hydrargyro junctum oxidum hydrargyri unguinosum constituit, quod usui externo æque ac interno utiliter servire potest.

PILULÆ.

70. PILULÆ AD BLENNORRHOEAM REBELLEM.

℞ Sulfatis Cupri, grana decem.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.
Extracti Cinchonæ officinalis, drachmas duas.

Misce; fiant pilulæ N°. triginta.

Sumat unam—quatuor de die.

Vel :

℞ Terebinthinæ coctæ, drachmas duas.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.

Misce; fiat massa dividenda in pilulas triginta-sex.

Sumat pilulas quatuor bis de die.

Nota. Quandoque adduntur limaturæ ferri, vel oxidi ferri lutei, grana decem.

Vel :

℞ Gummi Mimosæ Niloticæ.
Radicis Rhei palmati, ana unciam unam.

Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis quantum satis, ut fiant pilulæ granorum quatuor.

Sumat Pilulas quatuor aut sex mane et vesperi.

Vel:

℞ Resinæ liquidæ Pinus Balsameæ, uncias duas.
Gummi-resinæ Kino, unciam semis.
Radicis Tormentillæ erectæ, quantum satis ut fiant pilulæ granorum quinque.

Sumat pilulas quatuor mane et vesperi.

71. PILULAE CATHARTICAE.

℞ Massæ pilularum Rufi, drachmam semis.
Resinæ Convolvulus-jalappæ,
Muriatis hydrargyri, ana grana quatuor.

Misce; fiant pilulæ N° tres.

Sumantur pro dosi.

72. PILULAE EX HYDRARGYRO GLYCYRRHIZATO.

℞ Hydrargyri,
Extracti mollis glycyrrhizæ glabræ, ana unciam unam.
Radicis glycyrrhizæ glabræ pulverisatæ, drachmam unam.
Hydrargyrum cum extracto glycyrrhizæ tere donec globuli hydrargyri disparuerint;
Deinde adde pulverem radicis ut fiat massa in pilulas granorum quinque formanda.

Sumat pilulas duas hora somni, vel omni mane et vesperi.

73. PILULAE EX HYDRARGYRO GUMMOSO.

℞ Hydrargyri purificati, scrupulum unum.
Amyli, drachmam unam.

Terantur cum mucilaginis gummi Mimosæ Niloticæ, quantum sufficit, donec globuli hydrargyri perfecte disparuerint; dein formentur inde cum pulvere radicis glycyrrhizæ glabræ, pilulæ N° viginti.

Sumat pilulas duas—quatuor omni die.

74.

74. Pilulae ex Hydrargyro terebinthinato.

℞ Hydrargyri purificati, unciam unam.
Resinæ liquidæ Pinus-laricis, drachmam unam semis.
Terantur simul, donec hydrargyrum perfecte disparuerit, addendo, si opus sit, guttulas aliquot olei volatalis terebinthinæ; dein cum pulveris radicis glycyrrhizæ glabræ quantum satis, fiant pilulæ octoginta.
Sumat unam vel duas pilulas omni mane, et pro re nata, etiam vespere.

75. Pilulae ex Muriate Hydrargyri.

℞ Muriatis Hydrargyri, drachmam semis.
Opii, grana quindecim.
Tartritis Potassæ stibiati, grana quatuor.
Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantum satis ut fiat massa dividenda in pilulas quindecim.
Sumat pilulam unam omni nocte.

76. Pilulae ex Nitrate Hydrargyri ammoniacali.

℞ Nitratis Hydrargyri ammoniacalis, grana viginti-quatuor.
Tere cum extracti Glycyrrhisæ glabræ quantum satis, ut fiant pilulæ N° triginta-quatuor, conspergendæ pulvere aromatico.

77. Pilulae ex Oxido Hydrargyri rubro.

℞ Oxidi Hydrargyri rubri lævigati, grana octo.
Extracti Glycyrrhizæ glabræ quantum satis, ut fiat massa dividenda in pilulas duodecim.
Nota. Quandoque adduntur massæ, opii grana octo.
Sumat pilulam unam omni nocte, vel duabus noctibus continuis, intermissa tertia.

78. Pilulae ex Sulfate Hydrargyri.

℞ Sulfatis Hydrargyri, cum excessu oxidi grana quatuor.
Balsami Toluiferæ balsamicæ, grana quinque.

Opii, granum semis.
Misce, fiant pilulæ duæ, quarum una vel ambæ de die sumantur.

79. PILULÆ SEDATIVÆ.

℞ Extracti Opii aquosi, drachmam unam.
Camphoræ, drachmas duas.
Syrupi simplicis, quantum satis.
Quandoque adduntur,
Tartaritis Potassæ Stibiati, grana quindecim.
Fiant inde pilulæ sexaginta.
Usus: Pilula una vel duæ omni nocte in Blennorrhagia cordata, cum usu externo unguenti hydrargyri camphorati.

PULVERES.

80. PULVIS AD EXCRESCENTIAS.

℞ Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxidi Ferri lutei,
Aluminis calcinati, ana partes æquales.

Vel:

℞ Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxidi Cupri acetosi, ana partes æquales.

81. PULVIS ESCHAROTICUS COERULEUS.

℞ Sulfatis Cupri, quantum opus.

82. PULVIS ESCHAROTICUS RUBER.

℞ Oxidi Hydrargyri rubri per Acidum nitricum parati, quantum opus.

Vel:

℞ Aluminis calcinati,
Oxidi Hydrargyri rubri, ana drachmam unam.
Misce.

83. Pulvis Escharoticus viridis.

℞ Oxidi Cupri acetosi, quantum placet.

Vel :

℞ Oxidi Cupri acetosi,
Muriatis Hydrargyri, ana drachmam unam.
Misce.

Usus : in ulceribus syphiliticis aliisve mali moris externe inspersus.

84. Pulvis Nitroso-Camphoratus.

℞ Gummi Mimosæ Nitoticæ, scrupulum unum.
Nitratis Potassæ, grana decem.
Camphoræ pineis subactæ, grana octo—decem.
Misce, sumat pulverem talem quater de die.

Vel :

℞ Nitratis Potassæ,
Sacchari, ana grana quindecim.
Camphoræ pineis subactæ, grana duo ad quatuor.
Misce, fiat pulvis omni bihorio sumendus.

85. Pulvis Sudorificus *(Doveri)*.

℞ Nitratis Potassæ,
Sulfatis Potassæ, ana uncias quatuor.
Terantur simul in pulverem tenuem, et immittantur in crucibulum ut igne liquescant; materiæ dein in mortarium ferreum effusæ et adhuc calenti, adde primo,
Opii puri siccati, unciam unam.
Dein post triturationem adde,
Radicis Psycothriæ emeticæ pulverisatæ, unciam unam.
Ut fiat pulvis subtilissimus
Sumat æger grana quindecim—viginti mane in lecto, panno laneo involutus, superbibendo hora post assumptum pulverem, seri

lactis vinosi calidi uncias quatuor, et repetendo eandem dosin, seri lactis omni hora, donec copiose fluxerit sudor.

86. PULVIS SYPHILITICUS.

℞ Muriatis Hydrargyri præcipitati, granum unum—duo.
Sacchari, grana quindecim.
Misce, sumat omni nocte.

SOLUTIONES.

87. SOLUTIO GUMMOSA.

℞ Gummi Mimosæ Niloticæ pulverisati, drachmas duas.
Solve in aquæ fervidæ, *vel* in decocti Hordei, libris duabus.

88. SOLUTIO MURIATIS HYDRARGYRI OXYGENATI.

℞ Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana sexaginta quatuor.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Solutioni adde
Muriatis Ammoniacæ, drachmam unam. Misce.
Sumat guttas sedecim in libra decocti Sarsaparillæ, vel Malti aut Hordei, omni die.
Quandoque dosis guttarum ad quadraginta octo gradatim augetur; addendo pro re nata,
Laudani liquidi Sydenhami, guttulas aliquot.

Nota. Sedecim guttæ solutionis hujus continent granum semis salis Hydrargyri.

89. SOLUTIO NITRATIS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

℞ Acidi Nitrici diluti, libram unam.
Carbonatis Ammoniacæ alcalescentis, uncias septem.
Misce et cessante effervescentia, adde
Hydrargyri puri, uncias octo, vel tantum quantum balneo arenæ solvere possit liquor; dein evapora massam ad crystallisationem.

℞ Hujus Salis triplicis sicci, unciam unam.
Aquæ Rosæ, uncias tres.
Iterumque solve calore arenæ.

Dosis : guttas duas—tres, ex cyatho aquæ fontanæ semel de die.

Nota. Hæc solutio creditur esse genuina præparatio guttularum quæ Londini sub nomine : D. *Wards white drop*, venduntur.

SYRUPI.

90. Syrupus anti-syphiliticus (vulgò *Syrop de Cuisinier*).

℞ Radicis Smilax-sarsaparillæ, libras septem.
Foliorum Cassia-sennæ,
Petalorum Rosæ Gallicæ,
Seminum Pimpinella-Anisi, ana unciam unam.
Sacchari,
Mellis, ana libras octo.
Concisa contusa coque et digere in apparatu clauso per plures dies, dein adde saccharum et mel. — Dosis cochlearia duo de die, addendo pro re nata, muriatis hydrargyri oxygenati, granum semis de die.

91. Syrupus Hydrargyri.

℞ Oxidi Hydrargyri grisei, scrupulum unum.
Gummi Mimosæ Niloticæ, scrupulos tres.
Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantum satis.
Tere in mortario non metallico, ut intime misceantur; deinde adde,
Syrupi simplicis, unciam unam semis.
Sumat mane et vespere quantum capit cochleare parvulum ex ligno vel ebure confectum.

TINCTURAE.

92. Tinctura Cantharidum.

℞ Cantharidum contusarum, drachmas duas.

Alcoholis diluti, libram unam.
Digere per octiduum et cola.

Usus in Blennorrhoea; et auctore *Cline* externe in ulceribus phagedænicis et excrescentiis syphiliticis.

93. TINCTURA CANTHARIDUM CAMPHORATA.

℞ Tincturæ Cantharidum, unciam semis.
Camphoræ, drachmas duas.
Misce.

Laudatur ab *Iustamond*, in dysuria et stranguria dosi granorum quindecim-viginti, bis terve de die.

94. TINCTURA FERRATA (*Pharm. Danicæ.*)

℞ Sulfatis Ferri,
Tartritis Potassæ aciduli, ana uncias quatuor.
Aquæ fontanæ, libras sex.
Coquantur in vase ferreo, sub continua agitatione, ad siccitatem fere, tunc adde
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi, uncias quatuor.
Atque solutioni adde
Ætheris Sulphurici alcoholisati, uncias octo.
Digerantur et filtrentur.

95. TINCTURA FERRI ÆTHEREA.

℞ Limaturæ Ferri lævigatæ, unciam unam.
Acidi Muriatici concentrati, quantum satis ut ferrum perfecte solvatur.

Solutio per aliquot tempus quieti exposita filtretur; dein ex retorta vitrea in balneo arenæ destilletur ad siccitatem. Massa in retorta residua in loco humido seponatur, donec deliquescat. Massa deliquescens phialæ epistomio vitreo instructæ immittatur, eique ætheris sulfurici concentrati unciæ duæ addantur; tunc phiala exacte clausa probe agitetur; unde maxima pars ferri ætheri jungitur. Quamprimum æther

ferro imprægnatus post brevem quietem supernatat, a liquore inferiori effundatur et cum dupla quantitate alcoholis misceatur, atque in vase vitreo exactissime obturato usui servetur.

Nota. Hæc Tinctura est præparatio correcta *Tincturæ nervinæ* jure celebris, diu secreta habita, nuper Imperatricis Rossiæ munificentia, publici juris facta.

96. Tinctura Gambogiae Ammoniacata.

℞ Gummi-resinæ Gambogia-guttæ pulverisatæ, grana triginta-sex.

Alcoholis ammoniacati, (Spiritus salis ammoniaci vinosi *seu* dulcis), uncias quatuor.

Misce et digere per octiduum.

Usus egregius in morbis cutaneis.

Dosis cochleare unum—duo minora mane et vesperi.

97. Tinctura Muriatis Ferri.

℞ Oxidi Ferri, libram semis.

Acidi Muriatici, libras tres.

Digere per triduum, sæpius agitata phiala, dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, et evapora ad libram unam, cui frigefactæ adde

Alcoholis diluti, libras tres.

TROHISCI.

98. Trohisci ex Acetite Hydrargyri.

℞ Hydrargyri purificati, unciam unam.

Acidi Nitrici, quantum opus ad perfectam hydrargyri solutionem; dein adde,

Acetitis potassæ in aqua soluti, quantum sufficit ad hydrargyrum præcipitandum.

℞ Hujus Pulveris coloris perlati præcipitati quantum placet, misceatur triturando cum manna, melle vel saccharo, et cum mucilagine fiant lege artis trohisci.

99. TROHISCI EX HYDRARGYRO SACCHARATO.

℞ Hydrargyri purificati, unciam unam.
Sacchari candi, uncias duas.
Triturentur, donec hydrargyrum perfecte disparuerit; tunc ex massa, lege artis, fiant cum mucilagine trohisci ponderis granorum decem.
Sumat trohiscum mane et vespere.

Nota. Quandoque gratiæ causa adduntur guttulæ aliquot olei volatilis baccarum juniperi, vel florum citrus-aurantii.

UNGUENTA.

100. UNGUENTUM AD BLENNORRHAGIAM CORDATAM (*Iustamond*).

℞ Unguenti hydrargyri grisei, unciam unam.
Camphoræ, unciam semis.
Inungatur urethra hoc unguento, et fiat inde species cataplamatis.

101. UNGUENTUM AD MORBOS CUTANEOS (*Archigenis.*)

℞ Oxidi Cupri acetosi, drachmas tres-quatuor.
Thuris recentis, drachmas duas.
Simul probe pulverisata tere cum aceto, et adde triturando,
Terebinthinæ, drachmam unam.
Impone hoc unguentum per horam aut bihorium, deinde per idem tempus tolle, et sic alternatim.

102. UNGUENTUM CUPRATUM.

℞ Unguenti basilici, unciam unam.
Oxidi Cupri acetosi, scrupulum unum.
Misce.

103. UNGUENTUM EX MURIATE HYDRARGYRI.

℞ Unguenti simplicis, unciam unam.
Muriatis hydrargyri, drachmas duas.
Misce.

104. Unguentum ex Nitrate Hydrargyri.

℞ Hydrargyri purificati,
Acidi Nitrici, ana unciam unam.
Digere in balneo arenæ, donec hydrargyrum solvatur; dein adde diligenter agitando,
Olei Olivarum, uncias quatuor.
Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias octo.
Ut fiat unguentum.
Aliquando duplex Olei portio sumitur, et Camphoræ drachmæ duæ adduntur.

Vel:

℞ Nitratis Hydrargyri liquidi, drachmas duas.
Olei Olivarum, unciam semis.
Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias duas.
Misce.

105. Unguentum Hydrargyri Griseum.

℞ Oxidi Hydrargyri grisei, uncias duas.
Sevi ovilis purificati, unciam semis.
Simul probe tritis, adde
Butyri Cacao, unciam unam semis.
Misce, et in loco frigido et obscuro usui serva.

Vel:

℞ Hydrargyri purificati, unciam unam.
Oxidi hydrargyri rubri, grana decem.
Terantur simul donec hydrargyrum colorem griseum aut nigricantem acquisiverit; dein adde
Axungiæ porcinæ purificatæ, unciam unam.
Usui serva ut prius.

106. Unguentum oxygenatum (inventore *Alyon*) (1).

℞ Axungiæ porcinæ purificatæ, libram unam.

---

(1) Hæc formula communicata fuit ab inventore in dissertatione lecta coram Societate Medicorum Parisiensium septima mensis Messidor anni quinti Republicæ Gallicæ.

Liquefiat leni igne, dein adde

Acidi Nitrici puri (32 graduum) uncias duas.

Massam igni expositam tubo vitreo diligenter agita, donec ebullire ceperit, tunc ab igne remotam depone ut frigescat.

Usus eximius in ulceribus syphiliticis, Herpete et Psora.

107. UNGUENTUM PLUMBATUM.

℞ Olei Olivarum, uncias octo.

Ceræ albæ, unciam unam semis.

Acetitis Plumbi lævigati, drachmas duas.

Acetis plumbi cum portione olei trituretur; dein cera cum oleo reliquo calefacta, addatur agitando massam, donec frigescat.

108. UNGUENTUM SYPHILITICUM ALBUM.

℞ Muriatis Hydrargyri ammoniacalis, drachmas duas.

Axungiæ porcinæ recentis curatæ, unciam unam semis.

Misce terendo.

109. UNGUENTUM SYPHILITICUM RUBRUM.

℞ Oxidi Hydrargyri rubri, drachmas duas.

Unguenti basilici, unciam unam semis.

Misce triturando.

110. UNGUENTUM SYPHILITICUM RESOLVENS.

℞ Unguenti Hydrargyri grisei,

——— de Arthanita, ana unciam unam.

Radicis Atropa-mandragoræ pulverisatæ, unciam unam semis.

Mellis, quantum satis.

111. UNGUENTUM SYPHILITICUM VIRIDE.

℞ Oxidi Cupri acetosi, vel

Acetitis Cupri lævigati, grana duodecim.

Olei olivarum, uncias tres.

Misce terendo.

Portio linteo carpto excepta ulceri syphilitico vel herpetico applicetur, semel de die.

VINA.

112. Vinum Roborans ad Blennorrhœam.

℞ Corticis Cinchonæ officinalis, uncias duas.
Gallarum, drachmas duas.
Caryophillorum aromaticorum, drachmam semis.
Pulverisata infunde in
Vini rubri, libra una per biduum,
Sæpius agitando; liquorem per subsidentiam depuratum effunde, et massam residuam cum aquæ fontanæ, libra una infunde per horam; cola, et misce cum priori.
Sumat cochlearia quatuor majora ter quaterve de die.

113. Vinum Tonicum.

℞ Corticis Cinchonæ officinalis subtilissime pulverisati, unciam unam semis.
Infunde in Vini generosi, unciis sedecim per biduum, sæpius agitando.
Dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum eique adde,
Olei Cajeput (ex foliis Melaleuca-Leucadendri destillatione obtenti), cum Sacchari albi, uncia una triti, guttas quadraginta octo.
AEtheris sulphurici alcoholisati, uncias duas.
Sumat uncias duas ad tres, bis terve de die.

FINIS.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le second Volume.

INTRODUCTION.

CHAP. I. *Des effets du Virus syphilitique sur le Corps ; ou des Symptômes de la Maladie syphilitique en général.* page 1

CHAP. II. *Observations générales sur le traitement de la Maladie syphilitique.* 39

CHAP. III. *Des Symptômes syphilitiques extérieurs, qui exigent un traitement particulier et local.* 71

I. *De l'Ophthalmie syphilitique,* ibid.

II. *De la Cophose et Dysecée syphilitique.* 73

III. *De la Céphalalgie, ou mal de tête syphilitique.* 74

IV. *De l'Odontalgie, ou mal de dents syphilitique.* 75

V. *Des Ulcères des narines et sur l'ozœna syphilitique.* ibid.

VI. *De l'Auchitis, ou du mal de gorge syphilitique.* page 77
VII. *Des Maladies de la peau syphilitiques.* 87
VIII. *Des Excroissances syphilitiques.* 93
IX. *Des Rhagades syphilitiques.* 96
X. *Des Ulcères et Fistules syphilitiques.* 97
XI. *De la Consomption et de l'Atrophie syphilitique.* 102
XII. *De l'Impuissance syphilitique.* 106
XIII. *Des Douleurs vagues des tendons, des muscles et des nerfs syphilitiques.* 107
XIV. *Des Maladies des os syphilitiques.* 115

CHAP. IV. *Traitement particulier de la maladie syphilitique des Femmes enceintes et des Enfans.* 128

CHAP. V. *Tableau de toutes les Préparations et Compositions mercurielles.* 134

CHAP. VI. *Remarques chimiques sur la nature des principales Préparations mercurielles employées aujourd'hui.* 153

CHAP. VII. *Remarques pratiques sur les effets et l'administration des principales Préparations mercurielles dans le traitement des Maladies syphilitiques.* page 188

I. *Du Mercure coulant.* ibid.

II. *Des Oxides mercuriels.* 189

III. *Des Sels mercuriels.* 195

CHAP. VIII. *Des différentes manières d'appliquer le Mercure à l'extérieur, pour le faire parvenir dans l'intérieur du Corps.* 212

I. *Des Frictions mercurielles.* ibid.

a. *Avec l'Onguent gris.*

b. *Avec le Muriate de Mercure.*

c. *Avec le Muriate oxigéné de Mercure.*

II. *Des Bains mercuriels.* 222

III. *Des Lavemens mercuriels.* 223

IV. *Des Fumigations mercurielles.* 224

CHAP. IX. *Du Ptyalisme, ou de la Salivation.* 225

CHAP. X. *De la manière d'agir du Mercure, et de ses préparations dans le Corps humain; et de différens Remèdes nouveaux qu'on vient d'essayer au lieu du Mercure.* 238

CHAP. XI. *Des divers Remèdes non-mercuriels recommandés pour guérir la maladie syphilitique.* page 280

CHAP. XII. *De la nouvelle Maladie syphilitique du Canada.* 310

CHAP. XIII. *De la Maladie connue en Ecosse sous le nom de* Sivvin *ou* Sibbens. 318

CHAP. XIV. *Du Yavvs, Epian ou Pian des Africains.* 324

CHAP. XV. *De l'Eléphantiasis, Leontiasis ou Lèpre noire des climats chauds.* 330

CHAP. XVI. *Des Maladies syphilitiques compliquées.* 334

CHAP. XVII. *Des Maladies syphilitiques déguisées.* 339

CHAP. XVIII. *Pourquoi certaines affections syphilitiques ne cèdent pas au Mercure.* 344

CHAP. XIX. *Des Maladies produites par le Mercure; ou des Maladies nommées mercurielles, et de leur traitement.* 363

CHAP. XX. *Sur quelques préjugés, et surtout sur la Syphilis imaginaire.* 393

Pharmacopœia syphilitica. 401

Fin de la Table du second Volume.